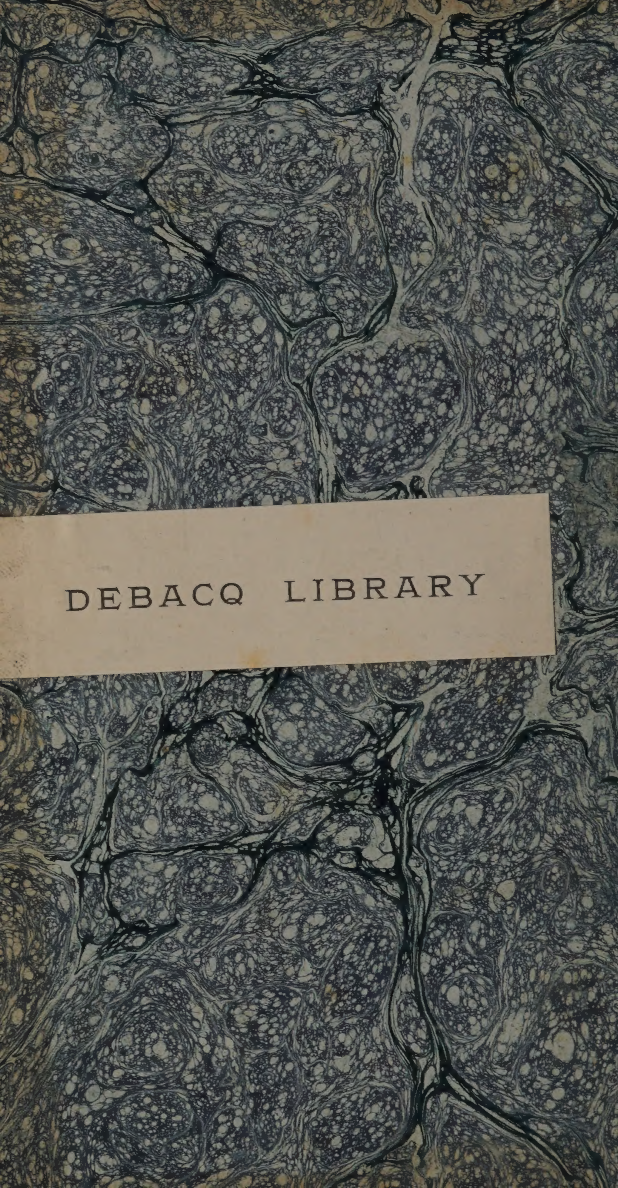
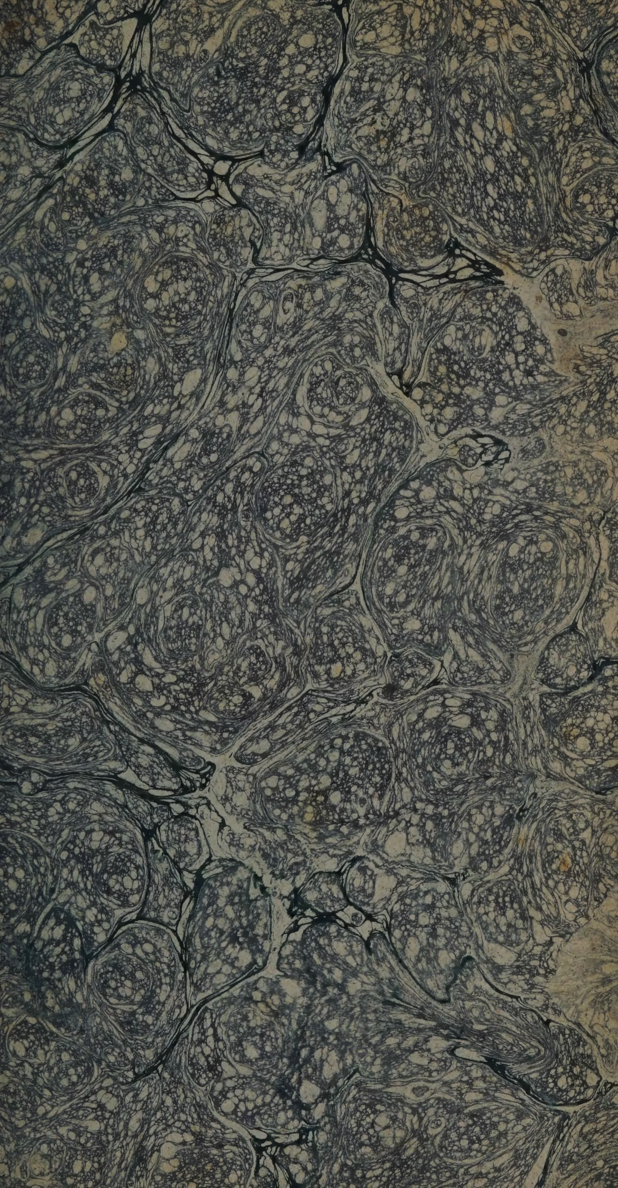
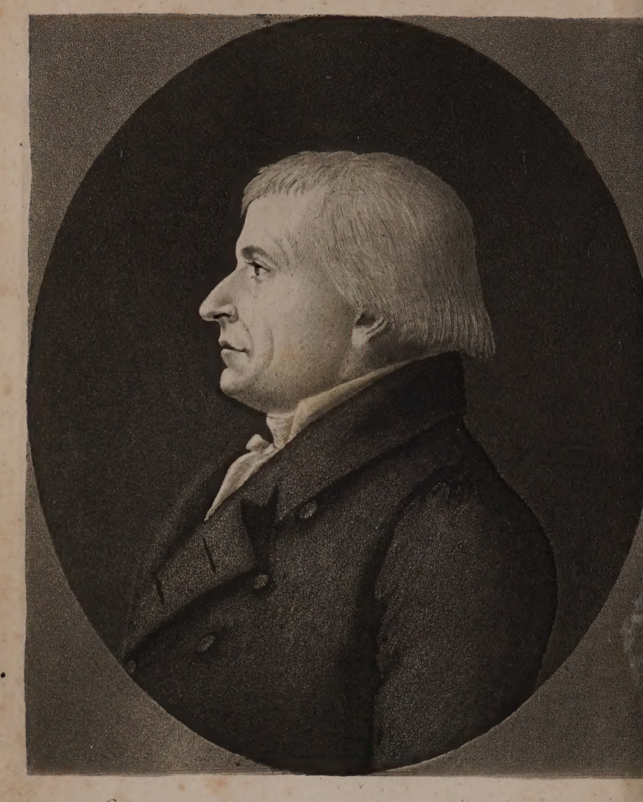



DEBACQ LIBRARY





Offert par la reconnaissance
à l'auteur de la Médecine Curative.

LA MÉDECINE CURATIVE,

OU

LA PURGATION

DIRIGÉE CONTRE LA *CAUSE* DES MALADIES,

RECONNUE ET ANALYSÉE DANS CET OUVRAGE;

PAR LEROY, CHIRURGIEN-CONSULTANT.

ONZIÈME ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée.

OUVRAGE DIVISÉ EN TROIS PARTIES.

PREMIÈRE PARTIE.

Avec sa Curative,
On peut avoir son Médecin chez soi.
Par un homme qui a reconnu cette vérité.

Se trouve, à PARIS,

Maison de l'AUTEUR, rue de Seine, nº 49, faubourg Saint-Germain.

IMPRIMERIE DE NICOLAS-VAUCLUSE.

1823.

Prix de cet ouvrage :		chez l'Auteur.		Par la poste.	
			c.	f.	c.
Broché.	1re. Partie.	3		3	80
	2e. Partie.	2	25	3	
	3e. Partie	2	25	3	
	Les trois ensemble.	6	50	8	80
Relié.	1re. Partie avec portrait des auteurs. . .	5			
	Chacune des autres Parties en sus. . . .	1	50		

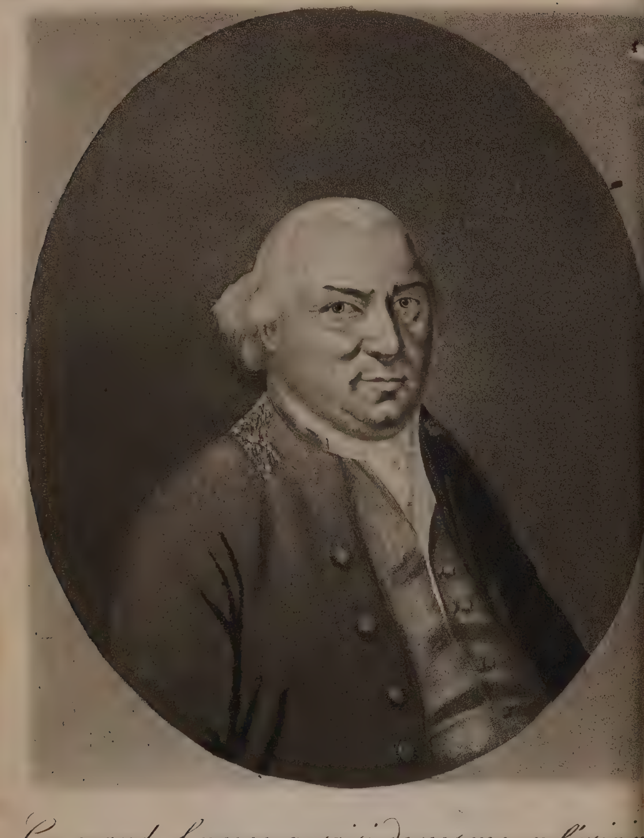
☞ Tous les exemplaires de cet ouvrage sont revêtus de ma signature, comme ci-dessous, à l'effet, d'après la loi, de pouvoir poursuivre devant les tribunaux, tout auteur de contre-faction et de mutilations.

☞ La cupidité et la fraude s'accordent merveilleusement avec l'envie de nuire aux succès de la *Médecine Curative*. Rien n'est sacré pour des hommes sans délicatesse. Les uns achètent les bouteilles vides qui ont contenu les médicamens du Pharmacien Cottin, mon gendre, en possession, depuis long-temps, de préparer les évacuans de ma méthode, et les remplissent d'une composition quelconque ; les autres contrefont les étiquettes et la signature de ce Pharmacien, apposée sur chacune d'elles et sur le cachet de ses bouteilles ; et sous son nom et sous le mien, ils jettent dans le public des médicamens non moins suspects les uns que les autres. Un autre se couvre d'un nom immaginaire, mais semblable au mien, et il affiche la soi-disant véritable Médecine curative sous le nom du docteur Le Roy. Cet avis doit suffirepour exciter la défiance de toutes les personnes qui ne veulent point être trompées. C'est à celles qui préféreront le Pharmacien Cottin à tout autre, à bien s'assurer de la pureté des voies intermédiaires qu'elles pourraient employer pour se procurer ses médicamens, si elles ne peuvent les prendre elles-même à sa pharmacie.

LeRoy

Pelgas

mort en l'an 1804.



Ce grand homme a saisi de nos maux l'origin
A tâtons, avant lui, marchait la médecine,
Seule de tous les arts elle était sans progrès
Pelgas, de la nature arracha les secrets.
Les maux étaient sortis de la boîte à Pandore
Il les y fit rentrer, les y retient encore
Son nom sera porté jusqu'aux lointains climat
Ce nom fera pâlir l'envie,
Et l'homme qu'il rend à la vie,
En lui reconnaîtra le vainqueur du trépas.

PREFACE.

L'ART *de guérir est ramené dans cette méthode à un seul et unique principe. La Nature semble en avoir fait la révélation. Mais il fallait le reconnaître et l'approfondir.*

PELGAS, *ancien maître en chirurgie, et qui pendant plus de quarante ans s'est donné tout entier à la pratique de son art, peut être regardé incontestablement comme l'auteur de la découverte de la* CAUSE *des maladies. (Il est décédé à Nantes, en l'an* 1804.)

C'est lui qui le premier a reconnu les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour détruire les infirmités humaines, quels que soient leur dénomination et leur caractère, et pour prévenir *les maladies, objet principal de la sollicitude de tout médecin qui joint la probité à la science de son état.*

C'est encore à ce praticien qu'on est redevable de la solution des problêmes les plus importans et les plus compliqués sur l'objet *de la purgation, et sur ses effets, ignorés jusqu'à lui.*

Ces assertions pourront paraître hardies au premier aperçu; mais la lecture attentive et réfléchie de cet ouvrage, en fixant des idées flottantes dans le vague de l'incertitude, convaincra tout homme impartial qu'elles ne sont que l'expression franche et naïve de la vérité.

Gendre de ce praticien, j'ai adopté les vérités qu'il a mises au jour, et j'ai cru devoir donner à sa découverte tout le développement dont elle était susceptible. En élevant une méthode sur ses principes, j'ai voulu la mettre à portée de tous les malades, et la rendre si simple et si claire, que tout homme qui sait lire puisse la comprendre et en multiplier les bienfaits à l'égard de ses semblables.

L'expérience que j'ai acquise est le sûr garant de tout ce que renferme cet Ouvrage. Près de trente

ans de ma propre pratique, qui succède à celle de mon prédécesseur, pourraient confirmer ce qui n'a point besoin de l'être. Les faits les plus incontestables que certifie l'acclamation publique, parlent tous les jours aux incrédules, et à ceux qui ne le sont pas. De plus, la seconde partie de cet Ouvrage doit peu laisser à désirer à cet égard; et pour une troisième, j'ai par devers moi les matériaux propres, que je mettrai en œuvre aussitôt que mes occupations me le permettront.

On s'appitoie sur le sort de victimes qui périssent à la fleur de l'âge, ou qui passent le reste de leurs jours en proie à des maux divers. Lorsqu'un malade a succombé, l'impression produite par l'évènement réveille la sensibilité, et plus encore la raison. On comprend alors qu'on a omis de faire ce qui aurait pu lui conserver la vie et lui rendre la santé.

Depuis quelques années les moyens de guérir ont incontestablement fait d'importantes conquêtes sur l'erreur ou l'ignorance de la cause *des maladies. L'épuisement rapide des précédentes éditions, dont le plus grande nombre a été tiré à 6 mille exemplaires, et plusieurs jusqu'à 10 et 12 mille, a prouvé ce que j'avance. Cette rapidité de débit est, ce me semble, une puissante recommandation pour cette onzième édition.*

Ma satisfaction peut être altérée par ceux qui ne me pardonneront point d'avoir mis dans la main du peuple un puissant moyen de guérir, qui l'affranchit du joug de ces hommes qui spéculent sur la durée des infirmités humaines. La haine de ces mêmes hommes peut chercher à me la ravir; mais ni eux, ni ceux qu'ils auront trompés ou égarés, ne pourront m'enlever ni le doux plaisir d'avoir fait un peu de bien, et encore moins, je crois, l'espérance d'en produire beaucoup plus à l'avenir, car il y en aura autant que la vérité, que je proclame, triomphera de l'erreur et de la mauvaise foi.

Je mets ma Méthode sous la sauve-garde des hommes sensés et sincèrement amis du bien-être de leurs concitoyens.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I, J, K.

L.

M.

N.

O, OE.

P.

Q, R.

S.

T.

U.

V.

Y

FIN DE LA TABLE.

AVIS TRÈS-IMPORTANT
DE L'AUTEUR.

Depuis déjà plusieurs années je me suis adjoint un collaborateur, qui même me supplée, dont le titre, le zèle et les principes, mis en parallèle avec les miens, ne laisseront certainement rien à désirer aux personnes qui réclameront ses lumières ; mais pour pouvoir détruire la maladie du corps, il faut que le malade ait fondé son jugement sur un principe, et que son esprit soit bien dégagé de toute influence du préjugé, ou de toute opinion contraire, ainsi qu'il est assez longuement expliqué en différens points de la première partie de cet Ouvrage, et qu'il est confirmé dans la seconde et la troisième, par nombre de personnes qui pourraient certifier l'utilité de cet avis.

Nul ne doit employer la MÉDECINE CURATIVE, qu'il n'ait bien lu ou bien compris cette méthode. Les quatre premiers chapitres seulement, peuvent fixer l'opinion. Le XXe chapitre (page 289) détermine la marche à suivre par le malade qui en a adopté le traitement.

N. B. On n'a pu indiquer, dans la première partie, le n° des lettres de la troisième, comme on l'a fait à l'égard de la seconde, parce que la première a été imprimée avant que la troisième fût préparée.

LA MÉDECINE CURATIVE.

CHAPITRE PREMIER.

Exposé de la CAUSE *des maladies, et de la* CAUSE *de la mort prématurée* (1).

CAUSE DES MALADIES.

Le principe de l'animation est, sans contredit, un des plus impénétrables secrets du Créateur.

Mais dans son ineffable bonté, il a, ce semble, permis à l'homme de connaître le principe moteur de la vie, et l'a conduit comme par la main pour lui indiquer la voie par où il peut parvenir à la connaissance de la *cause* de ses infirmités, et de celle de la mort qui en peut être la suite inévitable (2).

A ce titre, quels droits n'a-t-il pas à la reconnaissance et aux hommages de l'être qu'il a daigné créer à son image !

L'auteur de la Nature a donné aux êtres vivans

(1) Il faut entendre par CAUSE, la matière qui fait ressentir prochainement ou immédiatement la douleur, ou la souffrance qui caractérise la maladie, et qui tranche les jours du malade en mettant fin, plus ou moins promptement, à son existence.

(2) Une fois la cause reconnue, il peut devenir facile de l'anéantir.

qu'il a créés la faculté de se reproduire. Serait-ce une indiscrétion, serait-ce une inconvenance de dire que, de cette faculté, il en serait résulté un excès de population, s'il n'avait pas mis de borne à la durée de la vie de chaque individu ?

Le Créateur, dans sa divine sagesse, a déterminé le volume du contenu (1) d'après la dimension du contenant (2). Il a même rendu palpables les moyens qu'il a employés pour prévenir cet excès de population ; il est donc facile de les faire connaître.

C'est parce qu'il a répandu dans la composition du premier homme sorti de ses mains, un germe de corruption ou de corruptibilité, transmissible comme le principe de sa vie, qu'aucun être créé n'est éternel (3). Etait-ce là la primitive destination de l'homme ? Une autorité puissante ne nous permet pas de le croire. Mais qui pourrait nier sa destination secondaire ? L'eñfant reçoit des auteurs de ses jours et le principe de sa vie, et le principe de sa fin ; parvenu à l'âge viril, il les transmet de même qu'il les a reçus.

Rien n'existe avec deux caractères opposés. Par conséquent, le bon et le mauvais sont séparés, comme ils diffèrent de nature. Le principe de la vie ne renferme donc point en soi la cause de sa propre destruction. En concentrant dans le même corps, et ce principe et cette cause, Dieu a établi entre eux un

---

(1) Celui des êtres créés.

(2) Celle du globe terrestre.

(3) La corruption termine l'existence de tous les êtres ou de tout ce qui a reçu la vie ; c'est une vérité fondamentale inattaquable.

point de contact, pourque l'un fût atteint par l'autre, et pour que l'agent de destruction usât ou brisât les ressorts de la vie : c'est ainsi que tout individu finit par cesser de vivre.

Pour que l'homme arrive avec le bienfait de la santé, à ce période de la vie appelé vieillesse (1), il faut un parfait et durable équilibre dans son être physique ; situation heureuse qui ne peut être que le résultat d'un état stable, fixe, et pour ainsi dire invariable de la corruption innée (2).

Mais cette corruption innée, germe naturel de destruction de la vie, est plus ou moins passible de l'influence des causes corruptrices ou occasionnelles, dont on parlera dans le chapitre suivant.

Si, par l'effet de cette même influence, ce germe a reçu de l'accroissement, ainsi que, dans ce cas, il y est exposé ; si sa marche est accélérée ; si la fermentation putride peut en résulter, la maladie se déclare avec plus ou moins de malignité ; et par suite de ses progrès, la mort arrive avant le terme auquel l'individu qui succombe aurait pu atteindre, d'après le principe de vie qui était en lui.

De là naît la distinction entre la mort naturelle et la mort prématurée, ou contre nature. La première est l'apanage de la vieillesse ou la conséquence d'une durée de vie suffisante, c'est-à-dire, relative à ce

(1) La détermination de la vieillesse nous parait en quelque sorte arbitraire ; nous la fixons à partir de l'âge de soixante-dix ans.

(2) C'est-à-dire, la corruption sans accroissement, ou telle que le premier homme l'a reçue, avec la faculté de la transmettre.

même principe ; et la seconde détruit la vie à toute époque de la carrière, par l'effet progressif de la maladie.

Tous les êtres créés ont donc en eux-mêmes une portion de cet agent destructeur, puisque la mort n'en épargne aucun. L'homme, qui est un de ceux qui jouissent de la vie la plus longue, porte également en soi la cause de sa fin, et sans qu'il en connaisse la malignité : sinon lors de la manifestation de la maladie, à laquelle il est plus généralement assujéti que les autres créatures.

Il est à remarquer, et le commun des hommes voit avec surprise que des jeunes gens dans la force et la vigueur de l'âge, et dont la carnation annonce le tempérament le plus robuste, sont souvent plus exposés aux atteintes de la corruption et de la maladie, que beaucoup de personnes notoirement faibles, toujours pâles et débiles.

Certains individus naissent avec une plus forte portion de corruptibilité que d'autres. Ceux-là sont souvent malades ; ils vivent rarement jusqu'à un âge avancé, à moins que leur constitution ou leur tempérament ne s'améliore dans le cours de leur carrière.

Certains autres naissent vraiment dans un état d'exception, qu'on pourrait appeler privilége. A leur égard, la cause de la destruction emploie cent ans et plus pour produire son effet. Mais sur le plus grand nombre, elle agit au contraire promptement ; et souvent même, envers plusieurs, elle a terminé son action avant qu'ils n'aient vu le jour. Pour différer dans

sa marche, cette cause de la fin des êtres ne change pas de nature : elle est sûrement toujours la même, ou telle que le Créateur a voulu qu'elle fût.

Nul ne peut contester que les parties charnues, tendineuses, cartilagineuses, nerveuses et osseuses des corps, qu'on appelle les solides, ne soient subordonnées à l'autre partie appelée les fluides, auxquels ils doivent leur formation, leur substance et leur accroissement (1). Tout le monde sait que ces deux parties constituent l'être matériel.

Distinguons parmi ces fluides l'espèce qui est destinée à l'entretien de la vie, et l'espèce qui peut devenir l'instrument de la destruction, comme étant la plus corruptible par son essence.

En donnant la vie à ses créatures, l'être des êtres les a assujéties à prendre des alimens pour fournir à l'entretien de leur existence.

Examinons l'emploi que la Nature fait des alimens, et comment ils se divisent par le travail de la digestion.

La première partie des alimens qu'un être vivant a pris pour sa nourriture, ou, ce qui revient au même, leur huile ou quintessence, sert à former ce qu'on appelle chyle. Le chyle se filtre, comme il sera dit au chapitre VII, dans la circulation, pour entretenir la quantité de sang nécessaire à la substance de toutes les parties solides de l'individu, et

---

(1) Tout émane d'un fluide comme unique principe.

pour réparer les pertes que fait continuellement ce fluide moteur de la vie.

La seconde partie, trop grossière pour être convertie en chyle, forme, de sa première portion, la bile, le phlegme, le fluide humoral; et de la seconde, il en résulte une matière visqueuse ou la glaire. Celle-ci demeure attachée ou collée aux parois internes du tube intestinal, autrement appelé l'estomac et les intestins, tandis que la première portion peut se filtrer dans la circulation.

La troisième partie, qui n'est propre à rien, s'évacue sous le nom de matière fécale ou de déjections journalières.

Dans tout corps humain, les humeurs ne sont pas moins naturelles que le sang. Ce n'est donc pas, comme le croit le vulgaire, parce que l'on a des humeurs que l'on est malade, car on ne perd la santé qu'après qu'elles sont corrompues, ou, en d'autres termes, après que la fermentation acide ou putride s'y est introduite. Les humeurs se corrompent plutôt que toute autre partie, par la raison que c'est en elles que repose le germe de corruption que l'auteur de la Nature y a déposé lui-même, afin de limiter l'existence de tout être créé. Lorsque ce germe de destruction a reçu ou un développement ou un accroissement quelconque, par l'effet des causes corruptrices dont il a déjà été parlé, et qui vont être indiquées, la durée de la vie humaine peut en être plus ou moins notablement abrégée. L'expérience vient à l'appui de cette vérité, et se trouve complètement appuyée par les observations qu'on peut faire dans l'état de

maladie même, et plus sûrement et d'une manière plus sensible après la mort du malade (1).

La preuve que les humeurs sont comme il vient d'être dit, les parties du tout les plus corruptibles, c'est qu'elles sont excrémentielles. Si elles ne l'étaient pas, elles ne s'évacueraient point par les voies des déjections, soit naturellement, soit qu'elles aient été provoquéès. Leur corruptibilité, comme leur corruption, ne sont-elles pas la cause de l'infection qu'on leur trouve toujours relative aux progrès de leur dégénération? C'est parce qu'il en est ainsi que la matière fécale porte en soi l'odeur plus ou moins infecte qu'on lui remarque si souvent, et que, dans le cas de maladie, les déjections par les grosses voies, la sueur et même la simple transpiration, entraînent des matières chargées d'exhalaisons si fétides, qu'elles sont de nature à incommoder le malade lui-même, et beaucoup plus encore les personnes qui lui prodiguent leurs soins. Ces vérités, qui se rattachent à d'autres non moins importantes, ne peuvent être méconnues, à moins de faire trève avec le sens commun, ou de nier ce qui est clair jusqu'à l'évidence (2).

---

(1) La puanteur, signe incontestable de l'altération des matières corruptibles, n'attend pas que la mort soit arrivée pour s'exhaler. Toujours elle la précède; comme presque toujours l'infection présage l'inévitable trépas. Toujours on peut la reconnaître pour en avoir été la cause, sur-tout si l'on inspecte anatomiquement le cadavre.

(2) On trouvera en différens points de cet ouvrage, la démonstration de ces vérités.

Admettons que les humeurs sont saines tant que l'individu qui les renferme dans ses entrailles est dans l'état de santé (1). Mais il faut reconnaître ce qui est vrai, et ne jamais oublier que si, quoique déjà gâtées, les humeurs ne font point souffrir, elles sont toujours plus ou moins avancées en corruption, dès l'instant où l'on ressent la douleur, ou qu'on n'est plus dans une situation en tout conforme à ce même état de santé ; car il est incontestable que la cause précède toujours l'effet : vérité qui repose sur une loi fondamentale de la Nature.

Si quelques fonctions naturelles viennent à être interrompues ou supprimées ; si l'on passe de l'état de santé à l'état de souffrance ou de maladie proprement appelé, c'est parce qu'en se corrompant, les humeurs perdent, par la dépravation qu'elles ont éprouvée, tout ou une partie de leur nature douce et bienfaisante : cause principale ou unique de la santé, qu'on ne peut recouvrer sans que cette même nature des humeurs soit parfaitement rétablie.

Ces matières, en se corrompant, ou après qu'elles sont corrompues, prennent un caractère d'âcreté, de chaleur brûlante, et même corrosive ; elles deviennent mordicantes au point de faire ressentir à la partie charnue qui les contient, une sensation plus ou moins douloureuse et difficile à supporter, et par fois insupportable. Souvent elles sont pourrissantes ; d'au-

---

(1) On trouvera au chapitre xx de cet Ouvrage un recueil des signes d'un bon état sanitaire, sous le titre de TABLEAU DE LA SANTÉ, qu'il importe aux malades et à ceux qui se portent bien, de consulter souvent.

tres fois elles ne le sont point, et rarement elles sont sans chaleur ou sans acrimonie sensibles dans le sujet qu'elles affectent. Mais, dans aucun de ces cas, elles ne sont ni moins dépravées ni moins susceptibles d'acquérir dans la suite le plus haut degré de malignité.

C'est dans cet état de dégénération, et par cette même action mordicante, que les humeurs causent tous les maux, toutes les douleurs, toutes les souffrances ou toutes les maladies, quels que soient leur espèce et leur caractère. C'est dans cet état, et à cause de cet état, que ces matières résistent aux efforts de la Nature. Elle ne peut plus s'en délivrer par rapport au genre de ténacité qu'elles ont reçue de la corruption, et la maladie se déclare.

Telle est ce que nous appelons ici la source des maladies.

Il reste à en signaler les émanations, à l'effet de compléter la description de l'unique cause des maladies du corps humain.

Cette âcreté, cette chaleur brûlante ou corrosive, cet instrument enfin qui se forme de soi-même dans la corruption pour produire toutes les souffrances ou les maladies en général, et même la mort, se compose d'une partie de la masse des humeurs : partie exprimée du tout.

Nous donnerons à cette partie exprimée, le nom de SÉROSITÉ. Si nous n'écrivions pas pour la classe la plus nombreuse des malades, celle qui connaît moins les mots qu'elle juge bien les faits, nous donnerions à cette matière une dénomination avcuée des auteurs

classiques ; mais nous sommes forcés de nous circonscrire dans le cercle des lecteurs auxquels nous destinons notre Ouvrage, ainsi que dans les bornes étroites de nos facultés. Si les néologistes reconnaissent cette sérosité comme *cause efficiente* de toutes douleurs ou souffrances (mal-à-propos attribuée, jusqu'à ce jour, au moteur de la vie), alors tout sera satisfait, et ils pourront lui donner un nom de leur *crû*. Ils l'appelleront matière *alkaline*, *alkalescente*; ou, en analysant tous les *gaz* et tous les *acides* qui appartiennent au domaine de la chimie, ils l'assimileront à l'espèce qui leur plaira.

Nous appellerons encore cette sérosité FLUXION, parce que, très-limpide et extrêmement subtile (1), cette matière est susceptible de fluer, comme en effet elle a flué sur la partie où la douleur est ressentie. Elle flue, puisqu'elle se filtre comme le chyle dans les vaisseaux, qu'elle y existe comme le sang, et y circule comme lui et avec lui.

Cette *fluxion*, avec la masse générale des humeurs, d'où elle tire sa consistance, sa nature, et où elle prend sa source, forme le complément de la *cause*, de l'unique *cause* de la maladie du corps humain, ou, si l'on veut, de toutes les maladies soumises à l'art de guérir. Nous corroborerons cette assertion, si elle a besoin d'être corroborée, en parlant du sang et de la circulation en général des fluides.

---

(1) C'est comme une rosée qui est encore suspendue, dont les parties subdivisées à l'infini, sont imperceptibles; puis se rassemblant peu à peu, elles deviennent plus ou moins abondantes ou palpables à mesure qu'elles se posent en se réunissant.

CAUSE DE LA MORT PRÉMATURÉE.

Par suite d'une trop longue durée de la maladie ; par leur trop long séjour dans les cavités, les humeurs corrompues ou en putréfaction, empoisonnent, vulgairement parlant, les entrailles, les viscères qui les contiennent ou les renferment ; et la *sérosité*, cause efficiente de la douleur ressentie et de tout désordre, venant à l'appui, brûle, crispe, corrode les parties qu'elle attaque, détruit l'économie animale, et avec elle, le principe moteur de la vie. Alors, le malade trouve le terme de la durée de son existence.

Telle est la cause de la mort prématurée, et que nous appellerons contre Nature.

L'inspection anatomique des cadavres prouve démonstrativement que la mort est toujours produite par corruption ou par pourriture, ulcère, gangrène, lésion des parties qui ont été le principal siége de la maladie ; ou par desséchement, engorgement des fluides, compression des vaisseaux, ralentissement, et cessation totale de la circulation du sang.

Comment expliquer cette contradiction des grands anatomistes, dont les ouvrages servent de guide à la plupart des praticiens de nos jours ? Ils disent qu'ils ont vu, par l'inspection anatomique, les viscères et les entrailles des cadavres soumis à leur inspection, obstrués, abcédés, gangrénés, pourris, desséchés, crispés, racornis, et la plupart des vaisseaux dans le même état ; et ils affirment en même temps, *que les causes prochaines et immédiates des maladies seront toujours très-cachées, que la recherche de ces causes est plus propre à induire en erreur qu'à*

éclairer, et qu'on ne peut parler que des causes antécédentes et éloignées !....

Eh ! quelle autre *cause* que celle que nous venons d'assigner, a fait aux viscères les lésions ou blessures mortelles qu'on y trouve, *et que ces maîtres de l'art y ont eux-mêmes observées ?* Est-ce de leur part une réticence ? On ne doit pas le croire : la bonne foi, la franchise, ne peuvent être méconnues par des hommes qui exercent une profession honorable ; autrement ils ne seraient pas ce qu'ils doivent être. Est-ce manque d'avoir approfondi ? En ce cas, notre méthode peut y suppléer, et la classe malade doit s'en trouver mieux. Hommes de bonne foi et de bon sens, réfléchissez. Il est incontestable que le plus grand nombre des praticiens ne s'occupe encore que du superficiel, ou, ce qui revient au même, on ne parle jamais du fond, c'est-à-dire, de la cause interne des maladies ; de cette *cause* qui fait ressentir le mal ou la douleur dont peut se plaindre un être souffrant, et qui produit en lui les ravages ou désordres qui amènent la mort à un âge où il a les plus grands droits à la vie. Il est également vrai que les traitemens qui reposent sur ce défaut de principe sont insuffisans ou attentatoires à la vie. Il n'en peut être autrement : on espère le démontrer.

CHAPITRE II.

Cause de la Corruption des Humeurs.

Tous les effets ont leurs causes. Nul ne peut contester cette assertion ; nul ne peut nier que pour la

recherche de toutes les vérités, il ne faille se diriger d'après ce principe d'une éternelle existence. La *cause* de la mort naturelle est, comme nous l'avons dit au précédent chapitre, l'effet du germe de corruption innée, se développant ou exerçant lentement son action; ou autrement dire : la mort naturelle est la conséquence d'une suffisante durée de la vie, d'après son principe et la volonté du Créateur. La *cause* de la mort prématurée et des maladies qui la précèdent, est l'effet de la corruption auxiliaire qui a exercé son action sur ce même germe de corruptibilité.

La corruption des humeurs a ses causes occasionnelles, comme la maladie a aussi les siennes. Nous allons tâcher d'expliquer la plus grande partie des causes de cette corruption.

Une des causes corruptrices des humeurs, la plus ordinaire ou la plus générale, c'est infailliblement l'aspiration d'un air chargé d'exhalaisons infectes et corruptrices, telles qu'elles peuvent sortir de souterrains empoisonnés, de fosses et cloaques où il y a eu pourriture ou décomposition de parties animales.

On remarque qu'il y a beaucoup de maladies après une longue sécheresse et des chaleurs extrêmement prolongées. Cela doit être, puisque dans ces circonstances l'atmosphère pompe et absorbe la corruption, ou les exhalaisons malsaines que produisent généralement les lieux humides ou aquatiques et infects.

Le voisinage trop rapproché des marais, des lacs, des étangs, et de tous autres lieux où l'eau est vaseuse et stagnante, est à redouter, comme pouvant porter la corruption dans les humeurs.

Les brouillards épais ou chargés de mauvaises odeurs, sont souvent très-nuisibles, ainsi que le prouve journellement l'expérience.

On a remarqué que, dans les campagnes où il se formait, à certaines époques, une quantité extraordinaire de chenilles, il y avait beaucoup de malades. Il est donc sensible que l'air qui favorise le développement de ces insectes est très-impur.

Les environs des forêts, des contrées couvertes de bois, de haies ou futaies, et les bords des rivières, comptent souvent plus de malades que les plaines, où l'air est ordinairement plus sain que dans les pays humides et peu aérés.

L'approche d'une personne malade, dont on aspire l'haleine, peut devenir nuisible à la santé (1).

Le séjour des hôpitaux, et la fréquentation des grandes réunions, seraient très-préjudiciables, si la salubrité des lieux qui les renferment était négligée.

Une habitation humide ou privée de courant d'air, le repos pris sur une terre boueuse ou malsaine, peuvent être autant de causes corruptrices.

Toutes les fois enfin que l'air libre ou concentré se trouve chargé de miasmes corrupteurs, il peut porter la corruption, *et même la corruption contagieuse*, dans les humeurs de ceux qui l'aspirent en assez grande quantité pour en subir l'influence nuisible.

Il est sensible aussi que les alimens altérés ou

---

(1) Le préservatif s'indique de lui-même. Il suffit, pour qu'il soit ce qu'il peut être, de détourner la voie immédiatement aspirante, de la direction que peut suivre l'haleine du malade.

corrompus sont, comme ce qui précède et comme ce qui suit, des causes corruptrices des humeurs.

Le contact peut être une cause corruptrice à l'égard de celui qui en subit l'action, et relativement à l'état de dépravation du corps qui la communique. Dans ce cas, la corruption s'exsude des corps, soit qu'ils soient animés, soit qu'ils ne le soient pas. L'être infecté la communique par la peau ou les pores exhalans, et la contagion s'effectue par les mêmes voies ou les pores absorbans. Par l'action du toucher, tous les virus, tels que les galeux, dartreux, scrophuleux, vénériens, hydrophobiques, la peste, peuvent être communiqués ; et plus sûrement si les pores sont ouverts ; plus infailliblement s'il y a plaie à la partie qui se trouve en contact. La corruption ou le vice corrupteur, dans ce cas, se porte successivement sur toute la masse humorale, dans les cavités comme dans les voies de la circulation, entre lesquelles des ramifications s'établissent avec une plus ou moins grande célérité (1).

Il est assurément bien moins essentiel de savoir comment ou par quelle voie les humeurs d'un malade ont été corrompues, qu'il ne l'est de diriger les

(1) Nous écrivons pour le peuple, c'est-à-dire, spécialement pour des malades qui peuvent ignorer la quantité de gaz qui entre dans la composition de l'air respirable. Nous pensons qu'il leur est indifférent qu'on appelle azote, air méphytique, ou moffette atmosphérique, les parties corruptrices que cet air peut tenir en dissolution pour occasionner les maladies, par les voies de la respiration, celle de l'absorption, ou par les pores de la peau et par l'action du contact.

secours de l'art contre la maladie d'après un principe vrai. Il n'importe pas moins de reconnaître que la santé n'aurait pas été troublée sans dépravation, corruption ou putréfaction de ces matières ; et qu'elles peuvent, étant gâtées, causer toutes sortes d'accidens, et même la mort, ainsi qu'il a été suffisamment expliqué au précédent chapitre.

CHAPITRE III.

Causes occasionnelles des Maladies.

A L'ÉGARD DES MALADIES INTERNES.

D'après la manière ordinaire de disserter sur le dérangement de la santé, on confond toujours les causes occasionnelles des maladies avec leur cause efficiente, c'est-à-dire, avec la matière qui fait ressentir la douleur ou l'espèce de souffrance qui caractérise la maladie d'un individu, et dont on ne parle jamais. C'est un vide dans le raisonnement ; c'est une erreur extrêmement préjudiciable. Que conclure de ce silence des médecins à l'égard de leurs malades, si ce n'est que la véritable *cause* des maladies est méconnue ou ignorée.

On indique comme cause de maladies les divers accidens, les différens événemens qui sont arrivés aux malades, soit avant ces maladies, soit pendant leur durée. On pourrait citer dans ce cas un grand nombre d'exemples ; mais un seul peut suffire. On dit que le passage subit du chaud au froid est la

cause d'une maladie. Sans doute que cette espèce de transition peut avoir produit une répercussion de la matière de la transpiration.

Mais c'est cette matière qui est la cause de la maladie, appelée sueur rentrée chez les uns, ou autrement dénommée à l'égard des autres. Sa cause occasionnelle, qui, dans ce cas, est le froid survenu après le chaud, a tout au plus amené l'accident. Si le même malade n'avait point été en ce moment dans un état de plénitude humorale plus ou moins dépravée, il ne lui en serait rien arrivé. Si on en appelle à lui-même, il dira que plusieurs fois il s'est autant exposé, sans que sa santé ait été altérée. L'observateur attentif remarque dans mille circonstances, que les malades et autres personnes recherchent des causes, et que, comme si on s'était fait une loi de nier ou de ne jamais reconnaître la véritable, chacun se faisant illusion, en établit au gré de l'erreur et de l'ignorance, qui le font divaguer et prendre une fausse route.

Par une suite de cette méprise, il est donné beaucoup trop d'attributions aux affections morales, quel qu'en ait été ou en soit le sujet. Nous ne disconviendrons pas que nombre de ces affections, entre autres celles qui tirent leur source de la peine, de chagrins, de regrets, ou qui dérivent de la frayeur, ne soient capables d'occasionner des maux diversement caractérisés, surtout si elles se prolongent, ou si elles n'ont point cessé en temps utile; car on remarque fréquemment les tristes suites d'une vive impression sur le moral, et l'on sait combien celui-ci peut agir désavantageusement sur le physique. Que d'êtres

souffrans, qui n'attribuent leurs maux qu'à ces sortes de causes, sont loin de penser qu'elles ne sont qu'occasionnelles, ainsi qu'elles font agir la matière qui les fait souffrir et peut abréger leurs jours ! Il est donc bien utile pour cette classe de malades de mettre sous ses yeux des faits de pratique pour l'éclairer. Nous en citerons plusieurs dans le cours de cet Ouvrage, et particulièrement en parlant de quelques affections mentales et de l'épilepsie.

A L'ÉGARD DES MALADIES DITES EXTERNES.

Combien de malades ou infirmes sont dans la ferme croyance que leur affection n'a pour cause et pour unique cause que l'action ou suite d'action des causes externes qui ont agi sur eux, telles qu'une chute que les uns ont faite, un coup que les autres ont reçu, une blessure plus ou moins grave qui en est résultée, ou bien un effort éprouvé dans une circonstance quelconque.

Bien que l'on doive tenir compte à toutes ces causes de la part qui leur est particulière dans les maux qu'elles ont pu produire, il importe beaucoup plus qu'on ne le pense au soulagement ou à la guérison des malades, de reconnaître la *cause* qui est venue compliquer et aggraver les effets, les lésions de la première cause ou des primitifs accidens.

Supposons parmi un nombre quelconque d'individus qni ont fait une chute, ou qui ont été blessés par un instrument tranchant, piquant ou contondant, que le quart de ce nombre ne se guérisse point par les secours externes qui ont été portés aux uns comme aux autres ; incontestablement les non guéris ren-

ferment en eux-mêmes la cause aggravante de leurs maux : alors le même accident qui, à l'égard des premiers, a été cause prochaine, n'est plus envers ceux-ci qu'une cause occasionnelle.

A l'appui de cette assertion, je rapporterai, en différens points de cet Ouvrage, des faits de pratique qui pourront fixer l'opinion du lecteur. Ici j'en citerai un qui m'est personnel, et qui, pour avoir été oublié dans plusieurs de mes précédentes éditions, n'en est pas moins de la plus grande exactitude et présent à ma mémoire.

Marchant un jour dans la rue, d'un pas accéléré, je voulus devancer une personne âgée qui cheminait lentement devant moi. Je ne sais quel corps ou quelle substance se trouva sur le pavé (déclive) où je posai le pied, et l'avait tellement rendu glissant, que je tombai, avec la rapidité de l'éclair, sur le côté gauche. Le bras et la main, étendus par un mouvement involontaire et toutefois naturel en pareil cas, reçurent le poids de mon corps ; le poignet, violemment renversé, éprouva une douleur qui me fut des plus difficiles à supporter. Cette douleur continua pendant l'espace d'une heure environ ; au bout de ce temps, je me crus guéri. Peu de temps après, une douleur survint au même poignet avec une telle violence, que, me pénétrant jusqu'au centre de mon être, elle me faisait craindre de tomber en syncope. Alors le moindre mouvement m'aurait produit une terrible angoisse. Dans cette fâcheuse circonstance, je me vis contraint de placer ma main et l'avant-bras sur une table, près de laquelle je m'assis, et d'ob-

server la plus parfaite immobilité, à l'effet d'éviter jusqu'au plus petit mouvement, et de là les accidens de la syncope dont je m'étais vu menacé.

Il m'importait essentiellement de reconnaître laquelle des causes agissait, ou de la chute ou d'une cause secondaire survenue. Je me ressouvins d'avoir traité un homme, vingt et quelques années avant mon accident, qui était chargeur de roulage, et qui, en levant une malle, avait éprouvé, dans la région lombaire, un accident remarquable par son genre. Il le dépeignait lui-même comme un déchirement, accompagné d'un bruit qu'il disait avoir entendu dans les reins. Aussitôt cet homme fut pris, dans cette partie, d'une douleur dont la violence serait difficile à rendre. Réduit à l'impuissance de se mouvoir, on eut beaucoup de peine à le mettre au lit, et dans la position que ses besoins exigeaient ; le moindre attouchement, la plus petite secousse donnée à son corps étaient pour lui le sujet de cris les plus aigus. L'opinion des témoins ou assistans fut unanime : écho de ce qui se dit ordinairement dans ces cas, le malade, selon lui et selon eux, s'était donné un effort ; de là la prétendue cause de ses souffrances. Je fus seul pendant quelque temps de mon avis ; mais une personne, amie de la maison où le malade exerçait son état, arriva comme tout exprès pour se ranger de mon côté. Elle me rappela les bons effets de mon traitement, dont elle avait été témoin dans un cas à peu près semblable à celui dont nous nous occupions. Je représentai aux assistans, et au malade lui-même, que nombre de fois, depuis qu'il exerçait

sa profession, il avait soulevé ou porté de pesans fardeaux, sans qu'il lui fût arrivé le moindre accident, et que cette malle, du poids d'environ cinquante livres, n'avait point été, pour un homme de sa force, capable de produire en lui un déplacement de partie solide, et encore moins les souffrances qu'il endurait ; et que celles-ci ne tiraient leur cause que de la mauvaise disposition, ou autrement dire de la corruption de ses humeurs. Déjà je savais, par sa propre déclaration, qu'il était sujet à des douleurs périodiques et ambulantes, dites rhumatismales. Pénétré par une salutaire lumière, le malade consentit à user de la purgation. Il en usa comme il convenait de le faire en pareil cas. Il fut soulagé dès le jour même, et délivré de ses souffrances dans l'espace d'environ une semaine.

Je reviens au second fait de pratique, à celui qui m'est personnel. Je me suis dit alors : Pour que la douleur que je ressens en ce moment fût l'effet de la blessure que je me suis faite en tombant, il faudrait que cette douleur n'eût pas cessé de se faire sentir, car toute cause produit son effet, de même que tout effet a sa cause. Mais, au contraire, la douleur de ma chute a disparu pendant un temps ; c'est donc une autre cause qui est survenue pour produire une nouvelle douleur. La cause première, c'est-à-dire, la cause externe, a pu provoquer la seconde cause, par la secousse que des fluides d'une mauvaise nature, renfermés dans mon individu, en ont éprouvé, et la déterminer à se fixer à sa place : ou autrement dire, forcer la *fluxion*, plus ou moins mordicante,

ainsi qu'elle était alors, à prendre siége sur une partie lésée et affaiblie.

On va voir, par le résultat du traitement que j'ai employé, que les causes externes ne sont, dans beaucoup de cas, qu'il importe essentiellement de reconnaître, que des causes occasionnelles, et qu'il faut s'occuper à détruire la cause interne, unique objet du grand art de guérir. Je pris seulement quatre doses purgatives dans l'espace de trois jours, qui évacuèrent des humeurs fort brûlantes, et je fus guéri.

Si je m'étais confié aux traitemens ordinaires, au système des topiques usités en pareil cas, j'aurais infailliblement fixé sur la partie blessée l'humeur ou la *fluxion* qui s'y était portée. Sans un traitement analogue, basé sur ce principe que l'action ou l'effet de toute cause externe, dite cause éloignée ou antécédente, est d'amener sur ses traces, sur les parties lésées, la cause prochaine, interne ou immédiate des maladies, j'aurais pu rester infirme : nombre d'exemples m'empêchent d'en douter.

CHAPITRE IV.

Erreurs sur la cause des Maladies.

L'OBJET de ce chapitre n'est nécessairement qu'une suite de l'objet du chapitre précédent, par rapport à l'erreur dans laquelle on est généralement sur la

cause des maladies, en confondant toujours leurs causes occasionnelles avec leur cause prochaine ou efficiente, si souvent méconnue ou ignorée.

A l'exemple des anciens, les modernes pensent encore que le sang peut être la cause des maladies, ou de beaucoup de maladies. Si l'on concevait mieux qu'on ne le fait, que la substance des corps animés dérive immédiatement du premier besoin satisfait qu'ils éprouvent, on saurait de même que c'est pour faire du sang que tous les animaux mangent. Il faut donc reconnaître, sous peine de nier une vérité importante, que toutes les fois qu'un individu ressent la faim, c'est la Nature en lui qui demande des alimens productifs de cette même substance, parce qu'elle n'en a plus assez pour se maintenir. Quand il sera reconnu que le sang est le seul fluide qui reçoit cette substance pour en nourrir toutes les parties qui composent le corps animal, on ne doutera plus que ce soit de ce même fluide qu'il tient la vie; car, c'est parce qu'il en est ainsi que son mouvement circulaire l'entretient, et que, quand il est arrêté, il n'y a plus d'animation.

Le sang donne la santé; il produit le véritable embonpoint; il rend joyeux; il est la force même. Faute de reconnaître ces vérités, ou de comprendre que c'est à son abondance que tous ces avantages sont dûs, on le suspecte de superfluité. S'il en était susceptible, la Nature aurait pratiqué des voies pour expulser le superflu, sinon continuellement, au moins périodiquement; et c'est ce qui n'existe point. Le sang est renfermé dans les vaisseaux. Il n'en peut

sortir que par une ouverture exprès pratiquée (1). Eh ! quel est le mortel assez aveugle, assez déraisonnable pour croire qu'en portant une main téméraire sur ce que la vie a de plus précieux, il sera supérieur à la Nature ?....

Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour être convaincu que l'évacuation totale du sang donne à l'instant le coup de la mort ; et on ne voudrait pas reconnaître, quoique le fait soit sensible, que la diminution du volume de ce fluide cause la faiblesse du sujet, sa tristesse, sa maigreur, et le réduit à l'extrémité!.... Ce serait la chose la plus incompréhensible qui fut jamais.

Quand donc, enfin, saura-t-on que le sang ne fait qu'un avec les solides, avec les esprits et les différens fluides destinés par la Nature à favoriser les mouvemens des parties multipliées dont se compose l'ensemble de l'économie animale ? Il faut espérer que l'illusion se dissipera un jour. Mais ne peut-on pas dire que ce jour, loin de s'approcher, s'éloigne au contraire. L'on était beaucoup revenu de cette pratique abominable, d'après laquelle on répandait le sang des malades sans aucun ménagement. La saignée, jusqu'à défaillance, a peut-être détruit plus d'hommes que toutes les guerres et toutes les épidémies. On semble toujours croire que le sang peut causer des maladies, et l'on peut dire qu'on n'a fait que changer d'instrument en employant des sangsues pour le répandre.

---

(1) La cause de cette ouverture, autre que celle qui résulte de la volonté de l'homme, sera expliquée en parlant de l'hémoragie.

Le sang est le fluide épuré par la Nature. Toujours il tend à son épuration, par cela seul qu'il est le moteur de la vie. Ce principe circulant n'est et ne peut être la cause d'aucune souffrance, et encore moins de la mort prématurée : mais, à proprement parler, il est, relativement à ce qu'on lui impute à tort, le *voiturier* des matières qui causent les maladies et la mort.

D'après l'exposé incontestable de la *cause* des maladies, il est impossible de ne pas reconnaître que leur source et leur principe sont dans l'estomac et les intestins, et que c'est de là, comme d'un foyer d'où provient la fumée qui s'élève, que partent les humeurs et la *sérosité* qu'elles ont produite, pour filtrer avec le sang dans les voies de la circulation ; en faut-il davantage pour démontrer que le sang tire également son origine du même ventricule ? Comme nous venons de le dire, ce fluide tend toujours à son épuration. Il ne s'allie donc avec rien d'impur. Au contraire, il fait de continuels efforts pour rejeter ces matières ; et c'est parce qu'elles le gênent, ou qu'il les a déposées, que le corps humain tombe dans un état de maladie.

On peut dire que le sang choisit la partie du corps qui lui est la plus convenable pour dégager son mouvement ; et une cavité, de préférence, conformément aux lois de la circulation. Du lieu où ce dépôt s'est fixé, et du nom qu'on est convenu de donner à chacune des parties du corps humain, dérivent ceux qu'on est aussi convenu de donner aux maladies. Mais lorsque la corruption est assez forte, et la sérosité

humorale assez corrosive pour arrêter tout à coup le cours du sang dès le début de la maladie, le malade meurt sans qu'on ait eu le temps de donner un nom à la maladie dont il a été la victime.

Qu'il est bien plus important d'apporter de prompts secours que de se fatiguer la tête à trouver de vaines dénominations ! Or, les moyens que cette méthode indique, ne peuvent faillir qu'autant qu'ils seraient trop tardivement employés.

Nous devons, d'après notre conviction, signaler comme une méprise, non-seulement préjudiciable, mais encore extrêmement funeste, l'espèce d'identité supposée des humeurs avec le sang. La raison, appuyée de l'expérience, se refuse à admettre que ces matières soient l'origine ou la cause première de ce fluide, mal connu de tout temps. Autant et mieux vaudrait entreprendre de prouver que la lie est la cause productrice du vin, et qu'il y a identité entre l'un et l'autre.

Nous avons dit ailleurs que c'est pour faire du sang que l'on mange. Si un épilogueur prétendait que ce fût pour faire des humeurs, on lui demanderait si c'est seulement pour le plaisir d'avoir des raisins écrasés et de la lie qu'on fait vendange. Raisonnons avec les hommes qui ne s'écartent point du cercle tracé par la Nature. Les vignerons, par exemple, assureront toujours que le vin est la quintescence du raisin.

On leur répondra que le sang est formé de la quintescence des alimens.

Ils diront que ce qui sort du tonneau après qu'on y a entonné du vin nouveau, et pendant qu'il bout, est

une excrétion qui ne peut être propre à faire du vin ni de la lie.

On peut leur citer que les fécalités se composent de la portion des alimens qui ne peut être employée à faire du sang ni des humeurs.

Ils garantiront que la lie ne s'allie point avec le vin.

On leur alléguera que les humeurs ne s'allient point davantage avec le sang.

Ils soutiendront que le vin écarte et rejette la lie pour se dépurer, et que c'est la lie qui, tant qu'elle existe avec le vin, fait peter les bouteilles ainsi qu'elle fait crever le tonneau.

On leur soutiendra aussi que le sang, surchargé d'humeurs dépravées, ou de la *sérosité* qui en émane, fait continuellement des efforts pour se délivrer de cette matière hétérogène, et que c'est cette même matière qui cause dans la circulation tous les désordres qu'on y remarque, toutes les douleurs que le malade éprouve, ou toutes les maladies qui adviennent; et jusqu'à la mort, qui arrive, soit que les humeurs corrompues aient endommagé les viscères comme le vin gâté endommage la barique, soit que la *sérosité* acrimonieuse qu'ont produit ces matières, ait arrêté la circulation du sang, en comprimant, resserrant ou crispant les vaisseaux.

Les mêmes vignerons attesteront qu'après que le vin est entièrement délivré de sa lie, il ne se passe rien de contraire à l'ordre naturel dans le vaisseau qui le contient.

On conviendra avec eux qu'on est en santé tant que les humeurs conservent leur pureté naturelle, et que,

par conséquent, il ne s'est insinué dans les vaisseaux que des parties homogènes avec le sang, ou au moins des fluides qui ne gênent ni ne retardent son cours.

Si on demandait pourquoi il y aurait des humeurs sans nécessité absolue de ces matières, on demanderait, en réponse, pourquoi on ne fait point de vin sans lie.

Nous pensons que la lie est utile jusqu'à un certain point, et nous jugeons de même à l'égard des humeurs, tant qu'elles n'ont pas perdu cette pureté naturelle dont nous venons de parler. Mais on peut toujours soutenir avec raison, que ces matières, objets d'excrétion comme la lie est excrémentielle, sont corruptibles comme la lie; et qu'étant dans l'état de putréfaction, bien loin d'être utiles, elles sont alors destructives des causes motrices de la vie.

On peut soutenir également avec une ferme conviction, que le sang, d'une égale incorruptibilité que le vin, n'est corrompu qu'au moment où la vie s'échappe, ou après que l'existence est terminée.

Donc il ne faut jamais évacuer le sang; il faut expulser les humeurs tant qu'elles sont gâtées, ou que l'on est malade; il faut garder son vin et jeter sa lie.

Si, pour sa santé, et pour la prolongation de ses jours, chacun voulait faire ce que fait le vigneron, il n'y a pas de doute que l'art de guérir ne fût dès lors la plus utile et la plus bienfaisante des institutions, la santé étant le plus précieux de tous les biens.

Mais la prévention contre tout ce qui est simple, et contre les vérités dictées par la Nature, dirige le plus grand nombre des hommes. Un orgueil mal placé dans les uns; dans les autres, un respect peu raisonné pour les préjugés en vigueur, détournent leur attention, et empêchent qu'elle ne se fixe sur les objets les plus propres à prolonger l'existence humaine. Voilà la cause des plus grands malheurs.

CHAPITRE. V

Traitemens ordinaires.

Jusqu'a ce jour l'art de guérir n'a reposé que sur des systèmes. Une savante nomenclature a pris la place des observations sages et judicieuses. Ces systèmes creux, qui se succèdent avec une rapidité étonnante pour l'imagination, et vraiment effrayante pour les malades, qui en sont presque toujours les victimes, nous ont-ils rapprochés de la vérité? Nous soutiendrons toujours qu'aucun de ces vains systèmes n'aurait vu le jour, si leurs auteurs ne se fussent point écartés de la Nature, qui détermine elle-même le genre des secours, d'après les besoins qu'elle éprouve.

SUR LA SAIGNÉE.

Pleins de respect pour l'instinct du cheval marin, *inventeur* de la saignée, nombre de médecins ont cru devoir imiter cet animal. Telle est la force des préjugés, que beaucoup de praticiens ne peuvent abandonner l'évacuation du sang, quoique bien pé-

nétrés de ses désastres. L'erreur ou la méprise des uns, l'incertitude ou l'irrésolution des autres, insultent également à la vie des malades, parce qu'aucun de ces praticiens n'a reconnu la *cause* des maladies ; aucun non plus ne semble comprendre le motif qui porte l'hipopotame à se déchirer la peau sur les roseaux aigus du Nil, qu'il habite. Cet animal ne veut pas se saigner, comme on l'a dit ; cela est si vrai, qu'effrayé de la perte de son sang, il se roule dans le sable pour l'étancher.

Beaucoup de personnes sont dans l'habitude de croire et de dire qu'elles ont du mauvais sang, lorsqu'elles ont des démangeaisons vives, insupportables. Alors elles se grattent comme le cheval marin, jusqu'à excoriation et effusion de sang. D'autres attribuent ce genre d'incommodité à la trop grande abondance de ce fluide. Ces jugemens hasardés tiennent à l'ignorance où l'on est de la *cause* des maladies. On ne se rend pas compte de la matière qui se mêle avec le sang, et qui cause en général toutes les maladies ou incommodités auxquelles l'homme est sujet. Non, jamais l'homme n'a trop de sang. Les arbres sèchent-ils pour avoir trop de sève? Ce fluide qui leur donne la vie les fait-il périr? L'erreur à cet égard est dans presque tous les esprits, et les procédés qui s'en ressentent, mettent dans toute son évidence, la faiblesse des connaissances acquises jusqu'à présent.

Quoi que l'on puisse dire de plus raisonnable contre la saignée, il y aura encore pendant long-temps des personnes qui se laisseront séduire par le soula-

gement trompeur, conséquemment préjudiciable, qu'elle donne assez souvent, au risque de le payer cher dans la suite. Pour un soulagement de vingt-quatre heures, si tant est qu'il ait lieu, on abrège ses jours de dix ans, et on s'expose à passer le reste de sa vie dans un état valétudinaire (1).

Il est incontestable que la sortie du sang des vaisseaux est accompagnée d'une portion de la *sérosité* et du fluide humoral. C'est à l'évacuation de cette portion de matières, *causes efficientes* de la douleur et de tous les désordres dans la circulation, que l'on doit le soulagement momentané que la saignée procure. C'est cette partie fluide des humeurs qui, selon le degré de dépravation de la masse entière, donne au sang cet aspect qu'il présente après une saignée faite. C'est la nature viciée des humeurs, leur consistance, leur couleur, qui l'ont rendu dans l'état où on le remarque. C'est d'après une grave méprise que l'on dit que le sang est gâté, mauvais, échauffé, brûlé, glaireux, âcre, épais, noir, etc. Toutes ces assertions devraient perdre leur appui rien qu'au seul aperçu du produit d'une saignée, après qu'il est refroidi : car on voit distinctement, dans le vase qui l'a reçu, la partie sanguine et la partie humorale alors séparées l'une de l'autre. A-t-on jamais remarqué au sang cette odeur infecte qui est le signe ma-

(1) Il en pourra être à cet égard comme des spéculations de ceux qui, en courant la chance de mourir de faim plus tard, préfèrent jouir actuellement, ou manger tout aujourd'hui, plutôt que d'économiser pour le temps où ils seront vieux, ou lorsque la Nature cessera de leur être aussi favorable que par le passé.

nifeste de la corruption ou de la corruptibilité que l'on trouve seulement dans les humeurs ? Répondez à cette interpellation, hommes qui vous targuez de savoir, et qui éblouissez vos victimes en vous aveuglant vous mêmes à la lueur trompeuse du sophisme ! Donc le sang est la partie la plus saine, la moins altérée et la moins corruptible. Il peut être chargé de matières gâtées, qui peuvent le gâter aussi ; mais les ressources de l'art sont inutiles et sans efficacité, quand le moteur de la vie est corrompu, puisqu'au moment où le sang est arrivé en cet état, il n'y a plus d'existence à espérer (1).

LES SANGSUES (2).

Les sangsues remplacent la saignée, et beaucoup de gens les croient moins meurtrières que la lan-

(1) On a été autrefois dans la ferme persuasion que le pus était formé par le sang; ou ce qui revient au même, on croyait que le sang de ceux qui avaient des abcès, des plaies ou ulcères, se tournait en pus. Puisque l'on est bien revenu de cette erreur, il faut espérer que toutes les erreurs préjudiciables à l'art comme aux malades disparaîtront également.

(2) Fâcheuse nouvelle à annoncer aux riverains des étangs fangeux où se fait cette sorte de pêche. Une branche de commerce, qui ne laisse pas d'être extrêmement productive, se trouve coupée par la découverte que vient de faire l'inventeur d'un certain instrument nommé BDÉLOMÈTRE, qui vaudra incontestablement à son auteur un brevet d'invention. Au moyen d'une pompe armée de piquans, nos malades, ou valétudinaires, ne seront plus effrayés par l'aspect de ces hideux reptiles; ils n'auront plus l'incertitude de savoir si telle sangsue est venimeuse ou non. Le Bdélomètre suppléera à tout. Quelle économie pour nos

cette. Au dire de certains praticiens, elles sucent le mauvais sang. Plaisante assertion !.... Qui leur a fait cette confidence ? Qui a pu leur prouver que les sangsues ont le goût dépravé, au point de s'abreuver, de préférence, de ce sang mauvais qu'ils admettent, ou du sang caillé ou corrompu, quand il en existe en quelques parties ? N'est-ce pas débiter des inepties ? Et quel homme de bon sens, et tant soit peu réfléchi, ne fait pas prompte justice de ces risibles assertions ? Ne vaudrait-il pas mieux convenir franchement que l'usage des sangsues est la plus pernicieuse de toutes les inventions. Est-ce donc un léger inconvénient d'avoir mis dans les mains de tous un instrument d'autant plus meurtrier, que chacun en use sans discernement ni mesure, ainsi qu'on en remarque tous les jours les plus désastreux effets (1).

Non-seulement l'effet des sangsues est le même que celui de la saignée, par rapport à l'évacuation du sang, qui occasione toujours une perte de substance extrêmement préjudiciable ; mais les fréquens exemples qu'on pourrait citer à cette occasion, ne laissent pas subsister le plus léger doute sur leur action nui-

---

hospices d'humanité! combien de millions vont rester dans les caisses de nos administrations hospitalières! Mais le Bdélomètre n'en tuera pas moins les pauvres malades.

(1) C'est une vraie désolation pour l'homme qui réfléchit, de voir cette malheureuse portion du peuple s'exterminer avec les sangsues, tout en croyant bien faire. Et on s'étonne de la mort prématurée et de l'état langoureux de ceux qui l'éprouvent! Quand réfléchira-t-on ?

sible. Ce à quoi on fait malheureusement le moins d'attention, c'est qu'elles fixent sûrement la *fluxion*, qu'elles attirent des parties éloignées sur la partie affectée ; et ainsi elles rendent la maladie presque toujours incurable. Combien d'ulcères de différens genres ont succédé à la piqûre de la sangsue ! On dira peut-être que cette sangsue était venimeuse. Admettons pour un instant la vérité de la supposition. Il y a donc des sangsues venimeuses ; mais à quel signe, à quel caractère les reconnaître et les distinguer, autres que ceux d'après lesquels on se tient en garde contre ces sortes de sangsues ? On aime mieux dire des absurdités que de rester court, et avouer ingénuement que les accidens divers sont le résultat naturel de la lésion faite à la partie du corps qui a subi la morsure. Cette sorte de lésion doit être comparée à celles qui résultent de toutes causes externes, telles que coups, chutes, blessures quelconques, puisque, dans ces cas, on voit la fluxion humorale se porter sur la partie qui a souffert, ainsi que nous en avons rendu compte, chapitre III, aux maladies dites *externes*.

Il y a des circonstances où le sang d'un individu, surchargé d'humeurs corrompues, s'en décharge sur une partie quelconque ; de même il en est où il saisit l'occasion d'une issue dans le tissu des chairs pour expulser la surabondance de ces matières. La Nature établit donc un ruisseau, à la faveur du débouché qu'on lui donne, de même qu'elle peut faire dépôt sur la partie blessée ou lésée. Pour tarir cette espèce de ruisseau, et pour éviter les accidens que sa source

peut causer dans les parties où elle est située, comme pour prévenir dans l'autre cas toutes suites fâcheuses, il faut employer les moyens curatifs que nous indiquons au chapitre des *Tumeurs*, *Dépôts et Ulcères*.

EFFUSION DU SANG EN CAS DE BLESSURES.

Par suite de ce qui précède, nous dirons qu'à l'occasion des chûtes, coups, blessures de toutes espèces, où l'on pratique l'évacuation du sang, soit par la lancette, soit avec des sangsues, en vue de remédier à ces accidens, ou d'en éviter de subséquens, l'on n'est pas plus fondé en raison d'en agir ainsi, que de répandre le même fluide dans le cas de maladies internes; car tuer pour faire vivre, cela ne se peut : donc, par une suite de cette vérité, on ne doit pas admettre qu'il y ait des circonstances où il soit possible de prolonger la vie en en affaiblissant le moteur. Il y aura toujours contradiction et danger, et plus particulièrement au moment où l'existence du malade est déjà menacée par ces mêmes accidens de cause externe.

On objectera peut-être que la saignée a fait revenir à la connaissance celui qui l'avait perdue par une forte impression de cette cause externe, et qu'elle modère les douleurs qui en résultent. Pour remplacer ce procédé, et pour obtenir de meilleurs effets, on peut, pour le premier cas, employer les alkalis ou les acides en aspiration; ils produisent, comme on le sait, de bons effets. Quelques liquoreux-spiritueux, donnés intérieurement, relèvent la circula-

tion de son abattement. Le blessé ou l'évanoui, mis chaudement dans un lit, éprouve un rétablissement de transpiration, ou une transudation accélérée, qui, en désemplissant les vaisseaux, favorise le rétablissement d'une libre circulation. Tous ces moyens, ou autres analogues, employés ensemble, produisent l'effet désiré. Dans le second cas, la même transpiration, par les mêmes moyens, dégage la circulation gênée, et soulage en diminuant la tension des parties membraneuses ou nerveuses. Si les déjections journalières sont en retard, il est bon de les provoquer avec des lavemens émolliens. La purgation, ainsi que nous la prescrivons dans l'ordre du traitement, peut être nécessaire pour expulser les humeurs plus ou moins corrompues, qui, ébranlées et déplacées par l'action de la cause externe, sont souvent la cause d'inflammation, d'accroissement de douleurs, de redoublemens, ou autres accidens plus ou moins graves.

On dira que le vide opéré dans les vaisseaux, au moyen du sang que l'on a tiré, soit par la lancette, soit avec des sangsues, favorise la circulation interceptée par l'action de la même cause externe. On sait bien que ce qui a donné faveur à l'effusion du sang, et ce qui la maintient contre toute justesse de raisonnement, ç'a été, et c'est encore le grand vide que la saignée peut faire dans l'instant, qui favorise le rapprochement des parties trop distendues. Mais l'effet le plus certain d'après l'évacuation du sang, c'est que le fluide humoral, ou la *sérosité*, plus ou moins acrimonieuse ou mordicante, dont les cavités

se déchargent alors, vont remplir le vide des vaisseaux ; et voilà comme le sang, de pur qu'il était, se trouve gâté. Certes, l'homme serait trop malheureux s'il ne pouvait obtenir de soulagement qu'aux dépens de sa propre existence, et s'il n'éprouvait de calme dans ses douleurs, qu'en perdant la faculté de les ressentir.

Beaucoup de personnes croient que les saignées délivrent du sang meurtri ou caillé. Qu'on veuille bien ouvrir les yeux, et l'on verra que, sur ce point, l'erreur est portée à son plus haut degré. Il est sûr que c'est le meilleur sang qui sort par l'ouverture, et que le mauvais, si mauvais il y a, reste dans les vaisseaux. Il est également certain que l'affaiblissement de la circulation, opéré par la saignée, s'oppose à ce que le mouvement circulaire raréfie ce même sang, et l'expulse par les voies des excrétions. Une tasse de bon vin vieux, coupé avec une petite partie d'eau, dans laquelle on a fait bouillir un peu de cannelle, avec quantité suffisante de sucre, est un breuvage qui donne du ton ou de l'action aux vaisseaux, et produit sûrement des excrétions, à la faveur desquelles le sang se dépure : autrement il peut être forcé de déposer (1).

---

(1) Si le blessé a la fièvre, la purgation pour l'évacuer, est sans doute à préférer à ce breuvage tonique, qui ne peut convenir qu'après cessation de l'accès. Il y a beaucoup de cas, autres que ceux dont on vient de parler (tels sont les cas généraux des maladies purement internes) où ce même breuvage est recommandé, pour relever les forces de l'abattement causé par la maladie, ou la violence d'une

On est persuadé que l'ouverture de la veine, ou l'usage des sangsues, sont un préservatif contre tous engorgemens ou dépôts à l'intérieur, qui, dans la suite, auraient lieu sans cette précaution, si l'on s'en rapporte à l'opinion de presque tous les praticiens. Mais le gros bon sens indique que, pour prévenir un dépôt, il faut évacuer d'avance les matières qui peuvent être employées à le former; or, la saignée n'ayant point ce pouvoir, puisqu'elle peut, au contraire, le favoriser, c'est donc dans ce cas, comme dans tous les autres, par erreur qu'on la pratique, et qu'on la remplace par les sangsues.

L'évacuation du sang est indubitablement un fléau introduit par la médecine ancienne et moderne, et rien n'annonce la fin de son règne sur la malheureuse espèce humaine (1). Il en est encore plusieurs autres qui ne sont guère moins à redouter.

---

crise quelconque; donné à petite dose à des distances rapprochées, selon que l'intelligence peut en régler facilement l'usage, il fait du bien.

(1) Combien de victimes de l'effusion du sang ne se sont pas offertes à nos regards, et en nous contristant, n'ont-elles pas excité notre pitié. Les vaisseaux vides de sang, et remplis de la corrupiton infiltrée au fûr et à mesure que les veines ouvertes ont versé le principe de la vie; l'enveloppe du corps imprégnée de bile corrompue, et autres fluides non moins débilitans, et ne présentant plus qu'une livide couleur; les lèvres pâles; les yeux mourans; l'affaiblissement total; une fin prochaine..... Comment à l'aspect d'un tel désastre, celui qui en connaît bien la cause, et qui l'indique si charitablement, pourrait-il se

LE MERCURE ET LE QUINQUINA.

Le mercure, quel que soit le motif pour l'administrer, et la manière d'en déterminer l'emploi, est toujours un des plus grands ennemis de l'espèce humaine. Il sera parlé plus amplement de ce minéral, en dissertant sur les maladies vénériennes.

Le quinquina peut être regardé comme la cause d'une infinité d'accidens, presque tous irrémédiables. (Il en sera cité plusieurs exemples, en parlant des fièvres intermittentes et autres maladies.) Cette espèce de tonique ne peut prendre faveur que dans la pensée de ceux qui ne trouvent pas la cause de l'atonie dans la *cause* des maladies, qu'ils sont encore loin d'avoir reconnue.

BAINS EN GÉNÉRAL.

Les bains sont presque toujours pernicieux. Si les mauvais effets en étaient bien connus, on ne se permettrait que le bain de propreté. Disons mieux, on se laverait, et on ne se baignerait pas. C'est une erreur de croire que l'on puisse, sans danger, mettre le corps humain infuser soit à chaud, soit à froid; autant vaudrait nier la détérioration évidente des corps infusés, ou bien encore ranger l'homme parmi l'espèce des animaux amphibies, au risque d'insulter entièrement au bon sens.

BAIN CHAUD.

Il est incontestable qu'un instant après l'immersion dans le bain chaud, les veines deviennent plus

---

contenir, et ne pas traiter de barbares jusqu'à ceux-là mêmes qui, par leur insouciance, s'en rendent tous les jours encore, à peu de chose près, les complices.

saillantes, et que cet état, par rapport à elles, se manifeste d'une manière extrêmement prompte. Les vaisseaux qu'on ne voit pas se gonflent comme ceux qui sont apparens, et les gros comme les petits subissent la même loi. Pourquoi cette augmentation de volume des vaisseaux, si ce n'est d'abord parce que la chaleur de l'eau les dilate, et qu'ensuite cette dilatation leur fait contenir une plus grande quantité de fluide que celle qu'ils renfermaient auparavant, parce que le diamètre en est agrandi (1). L'évanouissement qui arrive à beaucoup de personnes dans le bain, ne peut avoir d'autre cause que la présence d'une trop grande quantité de fluide humoral venu de l'intérieur, qui gêne la circulation du sang, et menace de l'intercepter.

On observe dans la personne qui vient de sortir

---

(1) Un docteur titré, et qui ne se croit pas moins que très-habile dans l'art de guérir, nous a dit que le calorique fait le surcroît de plénitude, comme il produit la dilatation. Nous n'en soutiendrons pas moins que cette surabondance provient de la masse des humeurs fluides, répandue dans toutes les voies de la circulation, qui la déchargent au fûr et à mesure que l'infiltration se fait à fa faveur de la dilatation produite par la chaleur du bain. Le même savant nous a demandé où se trouve la source de ces mêmes humeurs, et par quelle voie ce fluide s'introduit dans la circulation? Nous lui dirons que cette source tient à celle du sang, et que comme d'un foyer d'où part le feu proprement dit et sa fumée, ou comme du pressoir qui exprime le jus des raisins, dont le suc et la lie entrent ensuite dans le tonneau par la même bonde, cette source commune repose dans les entrailles. Nous expliquerons au chapitre VII, comment le fluide humoral est distribué à toutes les parties du corps.

du bain, que les vaisseaux reprennent insensiblement leur état naturel, et que les gros comme les petits se rétablissent dans leur dimension ordinaire. Il n'est pas douteux que l'absence de la chaleur ne fasse cesser la dilatation. Une température opposée resserre les veines : celles-ci refoulent la portion de fluide qui doit retourner aux artères. Mais, dans ce cas particulier, la *sérosité* qui a accompagné les fluides durant l'effet de la dilatation, et qui a pu, à l'aide des vaisseaux les plus déliés, se porter dans le tissu des chairs, sur les membranes tendineuses et nerveuses, jusqu'au périoste et le corps osseux, ne peut que difficilement se raréfier. Cette *sérosité*, trop abondante, ou excessivement acrimonieuse, s'arrête presque toujours sur quelques-unes de ces parties. Aussi remarque-t-on fréquemment que les bains chauds, qu'on voulait opposer aux accès de la douleur, l'ont augmentée au lieu de la diminuer. Combien d'exemples ne pourrait-on pas citer de malades sortis perclus du bain ! Combien d'autres y ont trouvé le terme de la durée de leur vie, parce que la plénitude humorale a arrêté tout à coup la circulation du sang, qui n'a pu vaincre la résistance. Les illusions trompent, mais les faits éclairent et ne trompent jamais (1).

(1) Tous nos théoriciens en calorique ne peuvent prétexter cause d'ignorance sur ces accidens trop fréquens et trop multipliés : accidens que le public connaît aussi bien qu'eux. Prétendront-ils que la matière de la chaleur en soit la seule cause ? Oui, assurément, puisqu'ils nient, contre toute raison, jusqu'à la présence des humeurs dans les vaisseaux sanguins.

BAIN FROID.

Le bain froid, comme on le sait, produit un effet opposé au bain chaud. Il resserre tellement les vaisseaux, qu'à peine il paraît une veine sur le corps. Il renvoie donc vers leur source les humeurs fluides existantes dans les vaisseaux au moment où l'on se met dans ce bain. Si le retour de ces fluides ne peut se faire, ne faut-il pas que le sang cesse de circuler, et que la compression des vaisseaux tue le malade, ou qu'elle occasione de graves accidens? En supposant qu'il ne se fasse point d'engorgement dans la circulation, il faut donc qu'il y ait épanchement quelque part; car il y a abondance en raison de la réduction du diamètre des plus gros comme des plus petits vaisseaux; et c'est particulièrement dans ceux-ci que la *sérosité* s'arrêtera, faute de pouvoir se raréfier. De là les accidens de toute nature que l'on a à redouter du bain froid.

BAINS SULPHUREUX, etc.

Depuis quelques années l'usage des bains de vapeurs, des bains sulphureux, des bains d'eaux thermales, s'est introduit en médecine; et tous les jours on voit s'accroître les établissemens de ce genre. Nous le dirons, parce que c'est la vérité, notre pratique ne nous a pas fourni un seul exemple de succès obtenus par ces bains factices. Tout au plus ont-ils l'avantage d'être rangés dans la classe des palliatifs. De combien de regrets tardifs n'avons-nous pas été le dépositaire de la part des malades qui avaient accordé une confiance excessive au praticien qui les

leur avait conseillés, et dont ils avaient trop aveuglément suivi les avis !

CONCLUSION SUR LES BAINS.

Sous quelques rapports que l'on envisage les effets des bains, en général, on ne voit que danger dans leur usage. Vainement voudrait-on, en produisant une dilatation des vaisseaux, provoquer une transudation d'humeurs par le bain chaud, et donner du ton aux parties par le bain froid ; la vérité est qu'ils ne peuvent qu'invétérer les douleurs ou affections quelconques, et les rendre incurables, surtout si l'usage de ces bains a été longuement suivi. Et comment ces bains, ces douches, ces fumigations, venus à la mode, pourraient-ils être des moyens curatifs ? Font-ils sortir des corps les matières qui causent les maladies ? Ces moyens, comme tant d'autres, n'ont été mis en pratique que par faute d'avoir reconnu la *cause* des infirmités humaines, ou comme si on avait fait vœu de s'éloigner de la Nature. Il faut s'en rapprocher le plus près possible, si l'on veut avoir un art de guérir.

LES EAUX MINÉRALES.

On fait encore un grand fonds sur les eaux minérales. C'est un moyen généralement dispendieux, qui, par conséquent, ne peut convenir qu'aux malades riches ; mais toutefois ce n'est qu'un palliatif, qui ne fait du bien qu'autant qu'il est pris comme sujet de récréation, ou comme objet de diversion. C'est ordinairement après avoir traité un malade pendant

long-temps, et quand le domaine de la médecine pharmaceutique a été à peu près épuisé, qu'on l'envoie aux eaux. C'est une sorte de stratagême, que n'approuvera pas un médecin qui s'est bien pénétré de la *cause* des maladies et des moyens de la détruire, parce qu'il lui est démontré que si, pour rétablir la santé, on eût d'abord employé les moyens curatifs que la Nature offre au discernement de l'homme, on aurait guéri le malade en huit ou dix jours; on lui eût, par conséquent, évité, avec ses souffrances, un long et dispendieux voyage, et la peine de boire une si grande quantité d'eau, la plupart du temps sans avoir soif (1).

LES SPÉCIFIQUES.

Les spécifiques font encore l'espoir des amateurs du merveilleux, de ces gens qui ont le malheur de ne point *vouloir* comprendre la *cause* des maladies, même après qu'elle leur a été démontrée par des faits nombreux. Il est vrai que le plus grand nombre de ces remèdes ne fait ni bien ni mal; qu'ils ne sont point difficiles à administrer, et ne contrarient point les malades. C'est tout ce qu'il faut pour qu'ils n'en soient point rebutés. Ils les accompagnent au tombeau, mais on s'endort devant ce péril imminent. Quelques-uns de ces spécifiques, parmi ceux qui se

---

(1) Nous devons, à cet égard, renvoyer à l'ouvrage ayant pour titre le CHARLATANISME DÉMASQUÉ, par un ami de la vérité et de l'humanité: ouvrage qui est à sa 4e édition, dans lequel on trouve une force irrésistible de raisonnemens clairs et lumineux.

vendent assez cher, et dont la base n'est souvent rien moins que le poison, ne manquent point de partisans parmi les gens qui se piquent de savoir ; parce que la chimie a fini par les convaincre qu'on peut empoisonner hardiment, quoiqu'il soit plus raisonnable d'évacuer les matières gâtées ou corrompues. Ils admettent en principe qu'un poison détruit l'autre ; et voilà les viscères du pauvre malade transformés en laboratoire de chimie. Autant nous avons de motifs pour reconnaître l'utilité de la chimie, lorsqu'elle est appliquée aux arts, autant nous méconnaîtrons qu'elle puisse conduire l'art de guérir au point de perfection qui est si fort à désirer.

Nombre d'auteurs de spécifiques ont souvent été traités de charlatans. Hélas ! combien de fois ont-ils reçu cette qualification de la part d'hommes qui la méritaient plus qu'eux ! Bien des gens en penseront ce qu'ils voudront ; mais il y en a beaucoup aussi qui croient que ces remèdes n'auraient jamais eu une grande célébrité, sans un privilége pour les vendre ; ce qui, en apparence, les rendait beaucoup plus efficaces.

Habitué, par principes, à rechercher la *cause* de tous les effets, nous avons trouvé que les charlatans ne sont nés que de l'insuffisance de la médecine. Comme aussi on peut remarquer journellement que certains personnages ont plutôt fait un charlatan qu'ils n'ont guéri un malade. On mérite à leurs yeux cette qualification quand on se fraie une route qui leur est inconnue, et qu'ils ne veulent pas même connaître. Celui qui recule les bornes de l'art est, à

leur avis, une espèce de novateur digne de tous les anathêmes. On lui prodigue alors les qualifications les plus odieuses, ce qui n'exige pas un grand effort de génie; au lieu que, pour guérir, il faut avoir assez de bon sens pour reconnaître un principe vrai, et assez de talent pour le mettre en pratique. Mais lorsque des milliers de malades attestent leur guérison, où est le charlatan? Quels sont les vrais charlatans? Ce sont ces hommes, ces charlatans privilégiés, dont les titres sont écrits sur le voile de l'erreur, et qui se laissent lire en gros caractères par celui qui l'a soulevé. Pourquoi persister à méconnaître la *cause* des maladies, et les moyens qui existent pour la détruire? Si on voulait se rendre à l'évidence, il n'y aurait plus ni charlatanisme, ni charlatans; point de dupes, et moins de victimes, parce qu'il ne serait point possible d'en imposer à un public éclairé.

La manie de rechercher des remèdes attaque depuis long-temps les esprits, et elle n'est pas encore près de se calmer (1). Admettre qu'il puisse exister

(1) On a cru, à une certaine époque, les végétaux, et même les minéraux trop pauvres pour en fournir en raison du besoin. La curiosité s'est portée sur les animaux; et jusqu'à leurs excrémens, tout a été analysé et mis à profit. Par exemple; la fiente de brebis contre la jaunisse; celle de cheval contre la pleurésie et la colique; la fiente de porc, prise intérieurement pour arrêter les hémoragies; le scarbot-fouille-merde, contre la goutte et la pierre; le hérisson, en décoction, contre le pissement involontaire; la fiente humaine contre l'esquinancie, les fièvres, la goute; les poux, avalés au nombre de cinq ou six, pour guérir la fièvre et contre la suppression d'urine; la fiente de loup contre la colique; les punaises, contre la

des remèdes spécialement propres à la curation de chaque maladie, c'est supposer que les maladies soient différentes les unes des autres, par rapport à la *cause* de chacune. C'est comme si on disait que les maladies sont autant d'animaux carnassiers qui cherchent à dévorer quiconque refusera de les alimenter, et que nul n'évitera ce malheur qu'en leur donnant l'aliment analogue à leur goût particulier. L'embarras redouble quand, d'après les nouveaux tableaux ou classifications des maladies par genre et par espèce, on en voit des milliers dont les goûts doivent être extrêmement diversifiés. On a adapté aux maladies humaines les méthodes des Jussieu, des Linnée pour la botanique. On est frappé d'une espèce de sentiment d'étonnement à la vue de ces efforts d'imagination. Le vulgaire prend tout cela pour de la science, tandis que ce n'est pas même sa superficie. Appelons la chose par son nom : c'est la source d'une fourmilière d'erreurs.

LES ABSORBANS, LES CALMANS.

L'usage des rafraîchissans, en général, et l'emploi des moyens propres à produire du refroidissement, reposent sur l'intention de combattre la cha-

---

fièvre, contre la suppression d'urine, pour faire sortir l'arrière-faix; la fiente de vache contre la colique, la pleurésie, pour dissiper le gravier, pour effacer les taches du visage; enfin, mille autres sottises de cette force ont été successivement données et reçues pour des découvertes précieuses! Telles sont la force de l'esprit et la vigueur du jugement dans certains individus qui croient, avec des rêveries, avoir proclamé des recettes utiles à l'humanité.

leur excessive et brûlante. On reconnaît l'illusion, et on raisonne tout autrement après qu'on a reconnu la *cause* de cette chaleur, ainsi qu'elle est expliquée au chapitre Ier. On ne peut plus douter de laf ausseté de ce système, quand il est démontré que ces prétendus moyens détruisent sûrement la chaleur naturelle, et qu'ils sont de toute nullité, comme on le vérifiera dans la suite, à l'égard de la chaleur étrangère. Qui pourrait avancer que la chaleur naturelle ait une autre cause que la libre circulation du sang, et que, d'un effet contraire, ne dérive pas la cause du froid, ou de toutes les parties du corps, ou de quelques-unes seulement ?

Les absorbans diminuent peut-être l'acrimonie des humeurs. Les calmans en modèrent quelquefois la fougue et l'effervescence. Les narcotiques ou somnifères, n'ôtant pas davantage la *cause* de la douleur, sont dangereux par la seule raison qu'ils annullent le sentiment, et que c'est de cette manière qu'ils agissent quand ils calment la souffrance. Ces systèmes peuvent soulager momentanément les malades ; mais ils établissent un volcan, qui sera d'autant plus nuisible que son éruption aura été plus retardée. Cette pratique n'est donc propre qu'à entretenir les malades en langueur, souvent pendant nombre d'années auparavant de mourir : ne déchargeant pas la Nature de la masse d'impuretés qui la fatiguent, elle n'administre que de vains palliatifs (1).

(1) Cette espèce de moyens ne peut être tolérée que dans les cas ou les malades ne sont plus susceptibles du traitement curatif.

LA DIÈTE.

Ce n'est pas raisonner sagement que de faire languir la Nature en mettant les malades à une diète outrée, en refusant des alimens quand elle en demande, surtout lorsque le malade en peut prendre et qu'il en désire. On devrait faire attention qu'à défaut d'alimens dans l'estomac, les veines lactées, dont il sera parlé au chapitre VII, filtrent, en place du chyle, des humeurs plus ou moins corrompues, qui vont emplir les vaisseaux et surcharger le sang. Voilà une des principales causes occasionnelles de la pâleur, de l'œdême, de la maigreur, du marasme, du desséchement, et de toutes déperditions qui anéantissent également le principe moteur de la vie, et précipitent les malades au tombeau.

ÉLECTRICITÉ, MESMÉRISME, GALVANISME.

Le domaine de la médecine a toujours été exploité comme celui de l'astrologie. L'esprit s'élance à perte de vue toutes les fois qu'il n'y a pas de point de départ, ou parce qu'on l'a méconnu. Il en sera toujours de même, tant qu'on ne restera point attaché au principe fondamental; et la divagation enfantera continuellement des systèmes et des curiosités scientifiques, dénués de toute utilité.

L'électricité fut à peine découverte qu'elle trouva, parmi ses admirateurs, bon nombre de savans qui prétendirent l'appliquer au traitement des infirmités humaines. La renommée emboucha sa trompette, et publia des phénomènes *étonnans*. La commotion

électrique produisit des effets assez singuliers sur des sourds, des paralytiques et autres malades. Plusieurs s'en sont trouvés soulagés : on a même dit qu'il y en avait eu de guéris. Parut ensuite le fameux Mesmer, qui convertit l'électricité en magnétisme. Cet homme instruit, bon physicien, doué de grands talens, et né avec beaucoup de sagacité, n'ignorait rien, excepté les principes de l'existence humaine, les fonctions vitales, animales et naturelles, et la *cause* des maladies, qui lui était assurément fort étrangère. Il crut qu'il pouvait faire des miracles, ou des choses surprenantes, et surtout qu'il guérirait les malades sans être médecin, et même sans emploi de remèdes, ce qui eût été beaucoup plus étonnant. Connaissant l'esprit humain, il n'est pas allé chercher ses prosélytes parmi la populace ; il a su choisir des savans, des demi-savans (c'était le plus grand nombre), des gens à caractère, habitués à dire de grandes choses, mais à n'en faire souvent que de très-médiocres. Entr'autres, un écrivain brillant voulut bien prodiguer son talent, au point d'aller chercher dans l'autre monde le grand Newton et Descartes, pour leur assimiler le célèbre Mesmer ; puis affirmer que les guérisons du magnétisme sont inséparables de la pesanteur de l'air et des calculs de l'astronomie. Certes, un tel prôneur a bien mérité des magnétiseurs, ainsi que des amateurs du beau et du merveilleux.

Un des grands prosélytes de Mesmer, fut le comte de P...., qu'on suppose avoir opéré soixante guérisons par les effets du magnétisme, constatées par

des certificats bien légalisés. Il est malheureux qu'ils ne prouvent pas, malgré leur *légalisation*, l'authenticité des faits. Ils ont été signés ou délivrés précisément dans le temps du traitement magnétique ; tandis que la prudence, comme la bonne foi, exigent qu'il soit laissé un intervalle convenable pour avoir la certitude de l'origine, du succès, et de la stabilité des guérisons, dont on ne peut être bien assuré qu'après un délai au moins d'un an. C'est une précaution que devraient toujours prendre ceux qui sont avides d'attestations écrites. Mais le praticien qui a le sentiment de ses succès, préférera toujours les acclamations d'une célébrité basée sur des faits notoires et incontestables, à ces attestations qui ne sont pas toujours à l'abri des influences de l'importunité (1). Les guérisons par le magnétisme n'étaient pas assez vraisemblables pour que leurs auteurs pussent s'exempter de cette formalité indispensable.

M. le comte de P..... commença donc à prouver les heureux effets du magnétisme animal par la résurrection d'un petit chien, qui n'était pas mort, mais qui seulement avait été étourdi par une chûte ; ensuite, par la guérison d'un officier tombé d'un coup de sang, l'ayant même guéri, dans l'espace de dix jours, des

(1) Tous les hommes ne partagent point cette opinion, car combien de fois, à l'occasion d'entreprises contre notre méthode, par ses antagonistes, ne nous a-t-il pas été offert des attestations de guérisons, que nous avons refusé de publier. Nous avons fini par céder à des instances, parce que nos ennemis nous ont forcé de reconnaitre des cas d'exception.

blessures qu'il s'était faites en tombant (1). Cet homme, savant dans l'art de guérir à la faveur du magnétisme animal, a aussi guéri un enfant de deux ans, soi-disant épileptique; puis un autre, âgé de quatre mois, aussi épileptique, a-t-on dit. Voilà qui est sinon incroyable, au moins très-étonnant, puisqu'on ne peut reconnaître le caractère de cette maladie que dans un âge plus avancé. Si tous les enfans qui ont des convulsions dans les premières années de leur existence, étaient épileptiques, l'épilepsie serait un fléau plus généralement répandu qu'il n'est. Ceci n'a heureusement point d'exemple, et laisse au moins apercevoir combien on serait dupe d'accorder sa confiance à des certificats qui ne reposent point sur l'exacte vérité.

Les magnétiseurs parlent bien d'un fluide qui existe réellement, et produit des effets surprenans dans les corps malades; mais ils ne sont point assez instruits, en apparence, pour en donner la définition, ni en citer l'origine. Ils mettent souvent en convulsion les malades qu'ils magnétisent, et ils ne peuvent y mettre ceux qui se portent bien. Ils n'en disent point la raison, et laissent croire qu'ils ne la connaissent pas. Ils plongent les malades dans l'assoupissement, sans expliquer ce qui cause ce sommeil. Ils dérangent le cours des esprits; ils excitent dans leurs malades des rêveries différentes, mais ils n'en définissent aucune de manière à en expliquer la cause.

---

(1) Il était possible de faire tout autant que lui, sans recourir au magnétisme.

En 1784, les magnétiseurs obtinrent du gouvernement qu'il serait nommé une commission pour juger de l'existence et de l'utilité du magnétisme animal. Cette commission fut choisie dans la classe des académiciens et des grands médecins. Mais comme l'objet de cette découverte paraissait heurter la médecine de front; de plus, y opérer une révolution qui devait entraîner sa ruine, en guérissant tous les malades sans emploi de remèdes, les médecins, craignant apparemment la chute de leur état et de celui des apothicaires, dont ils ont dû prendre les intérêts, ne voulurent ni voir ni entendre les beaux phénomènes du magnétisme animal; en conséquence, ils firent un rapport qni ne fut point favorable aux magnétiseurs. Ceux-ci se sont récriés contre cette commission de savans, qui n'á pas voulu concevoir les effets du magnétisme; et, dans leur colère, ils ont blâmé les médicamens employés par les médecins, sans toutefois en citer les mauvais effets, car il ne paraît pas qu'ils fussent de grands pharmaciens.

Ce qui a pu faire beaucoup de tort à la réputation des magnétiseurs, c'est qu'ils ne savaient pas se guérir eux-mêmes, ni guérir davantage ceux qui leur appartenaient. Ils avaient recours à la médecine avec plus d'empressement encore que ceux qui étaient totalement étrangers à cette prétendue découverte.

Il paraît que le magnétisme animal est aussi végétal, puisque les magnétiseurs prétendent magnétiser les arbres, et que ceux-ci magnétisent les malades.

Suivant la déclaration unanime des écrivains qui ont donné leur opinion sur le magnétisme, il paraît

que tous ces phénomènes si miraculeux se réduisent aux effets de l'électricité répétée jusqu'à l'entière résolution des fluides qui causent la maladie, devenue l'objet des opérations du magnétisme. C'est parce qu'il en est ainsi, que beaucoup de malades, après avoir reçu la commotion, tombent, les uns dans l'assoupissement, les autres en convulsion; ou ils éprouvent tous autres effets, que les magnétiseurs appellent des crises, quoiqu'aucune évacuation ne s'ensuive. On ne peut qualifier ainsi le sujet de leurs remarques, puisque crise et évacuation, dans ce cas, sont deux mots synonymes. Ces effets se bornent donc à la dissolution et résolution de la portion de fluide humoral qui repose dans la partie affectée, et que les commotions font rentrer dans la voie générale de la circulation. Il en peut résulter des soulagemens, comme ils peuvent exciter le mal, selon la direction ou la position que la *fluxion* prend en définitive; car il faut qu'elle se fixe quelque part. Mais, certes, ils ne peuvent guérir, parce que les maladies n'étant causées que par des matières corrompues, les malades ne peuvent être guéris que quand la Nature en est entièrement délivrée.

Si on voulait reconnaître la *cause* des maladies et les moyens de la détruire, on ne recourrait point à de semblables puérilités, et on n'attacherait pas plus de prix à la découverte de Galvany, qui a cru pouvoir ressusciter les morts. N'est-il pas temps enfin que l'homme sorte de cet état d'incertitude et d'ignorance qui le réduit à avouer et répéter sans cesse, que ce qu'il connaît le moins c'est lui-même! Et quand

pourra-t-on cesser de dire que les gens qui ont beaucoup d'esprit sont ceux qui, en médecine, montrent le moins de jugement, et repoussent le plus fortement les vérités évidentes ?

TOPIQUES, EXSUTOIRES A LA PEAU.

Tant qu'on ne traitera les malades que par topiques, qu'on ne les médicamentera que par dehors, on ne prouvera point que l'on connaisse bien le dedans, et on ne guérira jamais aucun malade. Comment peut-on espérer le rétablissement de la santé d'un valétudinaire ; comment peut-on se flatter de lui sauver la vie par l'apposition, sur la partie souffrante, de tous ces ingrédiens dont, en général, se composent les topiques ? Tout le monde en connaît assez le résultat pour savoir qu'on ne pourrait être sustenté par des alimens extérieurement appliqués : l'effet est le même, et la comparaison juste par conséquent.

Parmi ces topiques, il en est un qui est souvent utile, mais dont l'abus l'emporte de beaucoup sur son utilité, parce qu'on lui donne plus de propriété qu'il n'en a réellement : c'est l'emplâtre VÉSICATOIRE.

La propriété, ou l'effet de cet emplâtre, est d'attirer à soi la *fluxion* qui circule dans les vaisseaux avec le sang, dont une portion est rassemblée ou déposée sur une partie quelconque, et occasionne la souffrance ou l'accident survenu, ainsi qu'elle peut détruire un organe plus ou moins promptement. Le mérite de cet emplâtre est, par conséquent, de détourner et déplacer la *sérosité*, ou de l'empêcher de séjourner là où le sang l'a déposée ; comme aussi de la changer de place, lorsqu'elle s'est rassemblée ou

fixée dans un endroit. Mais ce topique, qui ne fait que changer la *fluxion* de place, n'en peut évacuer la totalité par sa force attractive, ou ses vessies exsutoires, et encore moins expulser les matières contenues dans les cavités d'où cette *sérosité* tire sa source. C'est pour cela que nous ne considérons les emplâtres vésicatoires que comme un auxiliaire du traitement général de notre méthode, et que celui-ci doit être continué, ou conduit comme si on n'avait pas fait usage de ce topique, et de la manière indiquée aux quatre articles de l'ordre du traitement qui sera tracé au chapitre XX.

Ce serait une méprise que d'apposer le vésicatoire à la place de la douleur, ou dans les endroits qui l'avoisinent de trop près, car, puisque ce topique attire à soi la *fluxion*, c'est évidemment en surcharger la partie où on le pose, au lieu de la délivrer de la portion de cette humeur qui y est épanchée. On se trompe donc si, à l'occasion d'une douleur dans la poitrine, on met un vésicatoire entre les deux épaules, ou sur les vertèbres, ou sur le sternum, selon que cette douleur est fixée vers l'une de ces parties, en vue d'attirer l'humeur en-dehors. On devrait savoir qu'il n'y a point de communication par la peau, qui enveloppe tout le corps, avec les parties contenues dans l'intérieur des cavités. Il doit en être de même pour les affections des yeux, des oreilles, et autres parties de la tête; c'est au moins aux bras que ces emplâtres doivent être appliqués, et non à la nuque, ou derrière les oreilles, comme on le fait ordinairement.

Contre les maladies graves de toute l'habitude du corps, les jambes, et même quelquefois les cuisses, sont les places les plus convenables pour cette apposition.

La violence des douleurs locales, ou les dangers que court l'organe affecté, ou le péril qui menace le malade, doivent servir de règle; savoir si on l'apposera aux deux bras, ou seulement à l'un; aux deux jambes ou à une seule, ainsi qu'à d'autres parties du corps. On est toujours libre d'appliquer successivement le second emplâtre. Il est rarement des cas où l'on doive en appliquer aux deux extrémités, supérieure et inférieure, dans le même moment. Toutefois il n'en peut résulter de préjudice en le faisant.

Plus long-temps les emplâtres restent posés, plus ils attirent de *fluxion;* par cette raison, on ne doit les lever que lorsque le malade ne peut plus les endurer. Il ne peut plus les endurer lorsque la *sérosité,* ainsi attirée, le fait cruellement souffrir par sa chaleur brûlante ou son acrimonie. C'est par cette corrosion que l'on peut juger de la malignité de cette matière, et conséquemment reconnaître, avec la nécessité d'en délivrer le malade, les dangers que son existence a courus, jusqu'au moment où cette portion si nuisible des humeurs a pu être retirée des parties organiques et motrices de la vie.

Non-seulement il ne serait point raisonnable d'ôter les emplâtres avant qu'ils eussent opéré, mais ce serait, dans beaucoup de cas, préjudicier aux malades. On a vu un malade garder les emplâtres pendant dix jours, sans en rien ressentir; ce n'a été

qu'après ce temps qu'ils ont pris, et qu'ayant déplacé la *fluxion* qui s'opposait à toute déjection, il s'est opéré une crise, c'est-à-dire des évacuations considérables qui ont remis ce malade sur pied, de doublement désespéré qu'il était. Dans le cas d'un tel retard, il peut être utile, à l'appui de ces emplâtres aux jambes, d'en apposer de nouveaux sur les cuisses.

Il arrive que les emplâtres apposés ne produisent pas l'effet espéré ou attendu. Ce non succès peut être regardé comme la preuve non équivoque d'un grand fond de corruption ou de putridité interne. Alors le danger est imminent, quand, dans l'espace d'environ seize heures, les emplâtres ne se sont pas fait sentir.

Les emplâtres levés, on peut, après avoir fait écouler l'eau que les vessies contiennent, les réapposer de nouveau pour quelques heures, à l'effet d'en attirer davantage. Enfin, après qu'ils sont définitivement levés, on panse les plaies ainsi qu'il est d'usage. La continuation du traitement de cette méthode abrège beaucoup la longueur ordinaire de ces pansemens, par une prompte guérison.

Quand il est nécessaire de faire porter pendant long-temps un emplâtre vésicatoire à un bras, à l'occasion de maux rebelles, soit aux yeux, soit à d'autres parties de la tête, que l'usage de la purgation n'a encore pu détruire, il faut prendre garde que le séjour de cet emplâtre n'altère le bras, soit en lui ôtant sa substance, soit parce que la *fluxion* qu'il fixe sur cette partie la dessèche. Dès que l'on s'aperçoit de cet effet, il faut apposer un autre emplâtre au bras opposé, et supprimer le premier.

Plus d'une fois on a observé que l'âcreté des vésicatoires se porte au col de la vessie, au point d'arrêter le cours de l'urine. Dans ce cas, on est obligé de lever l'emplâtre pour le réapposer après que le malade a uriné. Nombre de fois nous avons pu remarquer que les vésicatoires communiquent cette même âcreté à la masse des fluides, et qu'un plus long usage de ce topique causerait de grands préjudices aux malades; il faut donc, dans ce cas, le supprimer. Si notre méthode était exactement suivie, on aurait rarement besoin de recourir aux vésicatoires. Dans aucun cas on ne doit les apposer sans de fortes raisons, puisque ce moyen, qui n'est point véritablement curatif, est plus ou moins douloureux, et qu'il peut apporter la gangrène à la partie (1).

On emploie différens autres procédés à l'extérieur, tels que cautère, séton, sinapisme, ventouse, moxa, dans les vues de faire diversion; mais c'est toujours comme si on tirait par les branches l'arbre qui a de profondes racines. Il ne cédera point si on ne l'attaque pas directement. Ces moyens peuvent seulement convenir à la médecine palliative, dont il sera parlé plus loin.

Les personnes qui, pour cause d'affections chro-

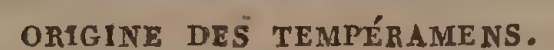
---

(1) Cet accident peut arriver aux malades dont les humeurs sont d'une très-mauvaise nature, et auxquels l'on aurait apposé trop tôt les vésicatoires, c'est-à-dire avant d'avoir expulsé une suffisante quantité de la putréfaction que leur corps renferme. Cet accident arrivant, la purgation doit être activée, à l'effet d'évacuer promptement la matière gangréneuse.

niques quelconques, entretiennent quelque exsutoire à la peau (tels sont l'emplâtre vésicatoire, le séton et le cautère), y remarqueront au commencement du traitement, une plus forte éruption ou exsudation de matière que de coutume. Il en sera comme d'un ulcère dont la supuration augmente par la mise en mouvement des humeurs. Dans la suite, et à mesure que l'éruption s'affaiblit, on diminue l'action de l'exsutoire, et on le supprime par gradation. Alors il est indispensable que les malades donnent suite à la purgation d'après les indications de l'article 4 de l'ordre du traitement, et jusqu'à guérison. Mais à l'égard des personnes âgées, et qui depuis longtemps sont valétudinaires, ou qui ne peuvent atteindre à une véritable guérison, il est prudent de leur laisser un exsutoire, avec d'autant plus de raison que le préjugé reprendrait tous ses droits, si ces personnes venaient à éprouver quelque accident postérieurement à la suppression de leur exsutoire.

CHAPITRE VI.

Des tempéramens.



ORIGINE DES TEMPÉRAMENS.

D'APRÈS la volonté du Créateur, la mère transmet à son enfant formé de ses fluides, la cause de sa non éternelle existence et sa constitution physique. Si la mère est malade, soit que l'impureté des humeurs de son mari ait gâté les siennes, soit que cette corruption provienne d'ailleurs, l'enfant en peut re-

cueillir un médiocre tempérament ; de plus, en recevoir la maladie avec sa cause susceptible du plus fâcheux développement. Voilà la source des infirmités attachées à l'existence de beaucoup d'individus. C'est aussi l'origine des constitutions physiques dites tempéramens ; et la cause des variations qu'ils éprouvent durant le cours de cette même existence.

C'est d'après ces considérations qu'on ne peut trop recommander à l'homme et à la femme de s'assurer préalablement de leur santé auparavant de s'unir en mariage ; et c'est à quoi on fait trop peu d'attention. Les mêmes motifs doivent les diriger à toutes les époques et durant leur union. Ce n'est pas quand l'un des époux est malade, et encore moins lorsque ni l'un ni l'autre ne jouissent de la santé, que la cohabitation voulue par le mariage doit avoir lieu. Ceux qui l'effectuent ne réfléchissent point ; ils cèdent à un sentiment purement animal ; ils out oublié ou repoussé la raison pour se laisser éprendre de la passion des brutes, sans songer que les conséquences en peuvent être extrêmement pernicieuses pour leurs enfans, et souvent pour eux-mêmes, par les raisons qui en ont été données au chapitre II.

DIVISION DES TEMPÉRAMENS.

La division des tempéramens en bilieux, sanguin, ou autrement appelés, ainsi qu'elle a été faite par différens auteurs, a donné naissance à une erreur dans laquelle sont tombés beaucoup de praticiens. Ils ont prétendu que le sanguin est particulièrement

exposé à avoir trop de sang. Tous les êtres, sans doute, ont une constitution qui leur est propre. Un individu peut avoir plus de sang que celui qui est d'un volume ou d'un poids égal à lui. Un autre peut avoir plus de bile, plus de phlègme, plus de glaires, plus d'humeurs enfin que son pareil. Mais il est aussi vrai que celui qu'on appelle sanguin, n'a de sang que ce qu'il lui en faut pour l'entretien de sa constitution, qu'il est constant que quiconque subit une perte de ce fluide, éprouve une détérioration ou un affaiblissement de sa santé, ainsi que dans la durée de sa vie. Nier cette vérité, ce serait dire que la Nature aurait été incertaine dans sa marche, et cesser de reconnaître qu'elle est plus sage que l'homme.

Ainsi que le vulgaire se plaît à croire que les couleurs vives du visage sont les plus belles et les meilleures, et qu'elles dénotent la santé, de même on s'est cru autorisé à accorder une surabondance de sang aux individus qui ont le visage très-rouge, et susceptible de devenir plus rouge encore après quelque exercice, ou par quelque impression sur leur constitution physique ou morale. On se croit fortifié dans cette opinion, lorsqu'en outre, l'individu laisse entrevoir une gêne dans la circulation des fluides, ou quelque engorgement, ou des maux de tête, ou des étourdissemens, des saignemens de nez; par exemple, quand une femme éprouve des règles immodérées ou des pertes sanguines. Il faudrait reconnaître, pour s'accorder avec la Nature, que si le sang, dans les vaisseaux de ces sortes de personnes, n'était pas mêlé avec des parties hétérogènes, il

n'éprouverait aucun embarras dans la circulation. Il faut reconnaître aussi que la cause de cette gêne et des désordres subséquens, c'est une substance aqueuse : appelons la chose par son nom ; c'est de l'eau telle que celle qu'on mêle avec du vin rouge, sans pour cela que sa couleur et sa substance en soient trop sensiblement altérées. Cette eau est la plus limpide de la partie fluide des humeurs. C'est la sérosité humorale qui agit quand il y a chaleur excessive, ou lorsqu'il survient des pertes, des douleurs, des engorgemens, gonflemens et autres accidens de quelque nature qu'ils soient.

Ces sortes de tempéramens ne sont pas à beaucoup près aussi avantageux qu'on voudrait bien se l'imaginer. Si ces individus cèdent au torrent de l'opinion, ils consentent à perdre beaucoup de sang, puisqu'ils sont réputés en avoir trop ; et par l'effet de cette méprise, ils deviennent bientôt cacochymes, asthmatiques, hydropiques, apoplectiques, etc., etc., Si au contraire ils avaient le bon esprit de se mettre au-dessus des préjugés, qui seraient beaucoup mieux appelés une erreur funeste, ils conserveraient le moteur de leur existence; ils le purifieraient et se prolongeraient la vie en se mettant à l'abri des accidens qui la leur ravissent dans un âge peu avancé.

L'être le moins favorisé sous le rapport de la santé, c'est celui en qui les humeurs sont dominantes, ou qui a reçu avec cette constitution humorale, quelques vices dont ses père et mère, ou la femme qui l'a nourri, ont été plus ou moins entachés, ou qui n'a point été entièrement purifié d'une maladie qu'il

a essuyée. Il se trouve alors exister en lui un germe de corruptibilité susceptible des développemens les plus funestes par sa disposition à recevoir l'impression des causes corruptrices. Par conséquent il est plus exposé que d'autres à de fréquentes maladies ou a une mort prématurée.

CHAPITRE VII.

Coup d'œil sur les fonctions du corps humain.

La connaissance des fonctions du corps humain ne peut que jeter un jour avantageux sur la *cause* des maladies, et elle est d'une extrême utilité pour l'intelligence de tout ce qui sera dit dans cette méthode sur la marche de leur traitement. On a distingué ces fonctions en vitales, animales et naturelles. La circulation du sang, celle des esprits, ou l'action du cerveau, et la respiration, ont été données aux premières. Les mouvemens du corps, et l'exercice des sens sont dans l'attribution des secondes. La digestion, la nutrition, la filtration, l'accroissement, la génération, et les déjections appartiennent aux troisièmes.

Les deux premières fonctions sont subordonnées aux fonctions naturelles, car dès que celles-ci ne peuvent plus se faire, les vitales et animales sont menacées de cesser aussi.

C'est des fonctions naturelles que nous allons nous occuper; mais en abrégé, et seulement pour ce qu'elles ont de rapport à notre sujet.

FONCTIONS NATURELLES.

On sait, et nous l'avons dit, que le Créateur a assujéti tous les êtres à prendre des alimens pour l'entretient de leur existence, faute desquels ils périraient de faim ou d'inanition.

La bouche et les dents font le travail de la mastication (mâcher). La langue, le pharynx et l'œsophage (conduit de la bouche à l'estomac), opérent la déglutition (avaler). L'estomac reçoit les alimens par l'œsophage, pour en faire la digestion. Préparés ainsi qu'il le sont par ce ventricule, pour servir à la nutrition (action de nourrir), les alimens descendent dans les intestins, par son orifice inférieur nommé pylore.

Les intestins, au nombre de six, appelés aussi boyaux, naissent à la suite de cet orifice. Les trois premiers sont les grêles, qui ont reçu cette dénomination parce qu'ils sont plus petits que les autres. Le premier des grêles, contigu au pylore, est nommé duodenum; le second, jejunum; et le troisième, ileum. Le premier des gros boyaux s'appelle cœcum; le deuxième, colon; et le troisième rectum. A ce dernier est adjoint un muscle nommé sphincter, destiné à fermer et à ouvrir l'anus, à l'effet de retenir et de laisser sortir,par sa dilatation, les déjections journalières. Les intestins font dans l'abdomen ou bas-ventre, qui les renferme, nombre de plis et replis sur eux-mêmes. Ils sont contenus par des attaches, des membranes et des viscères.

Le nom de tube ou canal intestinal a aussi été

donné aux intestins. Plusieurs auteurs ont même fait consister ce canal dans toute cette partie des entrailles qui s'étend depuis la bouche jusqu'à l'anus. Quelles qu'en soient les divisions et dénominations, ses fonctions n'en peuvent éprouver de changement. Dans un instant nous en parlerons.

Ici nous comparerons le canal intestinal au fleuve qui porte sa surabondance dans les régions qui l'avoisinent, et produit de bienfaisans arrosemens par les canaux que la Nature, et même l'art ont pratiqués. De même le canal intestinal, pourvu des principes alimenteux, distribue à toute l'économie animal le réparateur des forces, le remplacement des déperditions ; enfin c'est en pourvoyeur attentif et surveillant, qui distribue ainsi que nous allons dire comment, la vie à toutes les parties, qui, sans sa prévoyance, périraient d'épuisement et d'inanition.

PASSAGE DU CHYLE DANS LE SANG.

Les veines lactées sont de petits vaisseaux, ou filets creux, qui naissent des tuniques internes des premiers intestins. Elles sucent continuellement le fluide contenu dans cette partie du canal ; mais particulièrement, et selon l'emploi que la Nature leur a donné, elles pompent l'huile des alimens au fur et à mesure que la digestion s'en fait. Ces petits vaisseaux, en grand nombre à leur origine, se réunissent plusieurs fois, et successivement en un seul, appelé canal torachique. C'est lui qui va se décharger dans la veine sous-clavière gauche, du chyle que les veines lactées ont exprimé du suc des alimens. C'est

donc par les vaisseaux veineux que le sang reçoit la réparation de ses déperditions. Il les emploie ensuite à l'entretien des fonctions en général, au jeu et à l'harmonie de toutes les particules qui composent un individu, par autant de distributions nourricières qui sont connues sous les noms de secrétions.

CIRCULATION DU SANG.

Les vaisseaux veineux, considérablement multipliés ainsi qu'ils sont connus sous une infinité de noms, après s'être nombre de fois réunis, forment enfin les deux principales veines désignées sous les noms de veine cave, et veine pulmonaire; ces deux vaisseaux déchargent le sang dans les oreillettes du cœur. Ce muscle creux, le principal organe de la circulation, par sa contraction, et par le mouvement secondaire de ses deux ventricules, chasse le sang dans les deux troncs artériels nommés artère-aorte, et artère-pulmonaire. Ces troncs principaux distribuent le sang à toutes les parties du corps, par les nombreuses subdivisions artérielles, jusqu'aux veines, avec lesquelles elles font jonction; et ces derniers vaisseaux le rapportent au cœur comme il vient d'être dit, et pendant toute la durée de la vie de l'individu.

VOIES EXCRÉTOIRES.

Dans les voies de la circulation, il existe des humeurs qui circulent avec le sang, puisque plusieurs viscères sont préposés pour faire la séparation de ces deux espèces de fluides. Les subtances alimenteuses

éprouvent par conséquent une nouvelle épuration qui est encore nécessaire, et on va voir comment elle a lieu.

Les reins font la séparation du fluide humoral, qui se porte par les uretères dans la vessie ; et delà, au moyen de la dilatation de son sphincter, dans le canal de l'urètre, d'où il s'écoule sous le nom d'urine.

Le foie sépare la bile du sang, par l'action qu'il exerce.

Les canaux cystique, hépatique, pencréatique, cholidoque et autres canaux excrétoires, qui ont été reconnus venir des voies de la circulation, et avoir leurs ouvertures dans le canal intestinal, y apportent une portion de la bile et des humeurs que le sang écarte comme étant d'une nature hétérogène et ne pouvant s'allier avec lui.

Il est évident que le canal intestinal est susceptible, dans sa partie inférieure, ou les boyaux, d'un mouvement que l'on appelle péristaltique, pour désigner qu'il a lieu de haut en bas. C'est à la faveur de ce mouvement que s'expulsent la matière fécale, et les autres déjections qui lui sont apportées par les canaux excrétoires qui viennent d'être désignés, soit que ces évacuations se fassent naturellement, ou qu'elles soient provoquées par un purgatif quelconque.

On remarque aussi que la partie du canal que l'on connaît sous le nom d'estomac, est également susceptible du mouvement péristaltique ; mais il est susceptible aussi d'un mouvement opposé, ainsi qu'on le voit par le vomissement naturel ou provoqué. Cependant, on ne peut qualifier d'anti-péristaltique cette

contraction de l'estomac ; car ce mouvement répulsif n'appartient qu'à un état de maladie, qui n'est pas sans danger, puisque le malade vomit alors jusqu'aux matières fécales.

On connaît un autre vomissement résultant d'obstruction au pylore, qui certes n'est pas moins dangereux que le précédent, puisque quand cette obstruction est complète, il n'y a plus de communication entre l'estomac et les intestins.

Par suite de ce que nous venons d'en dire, le canal intestinal peut encore être comparé, d'après sa forme, son organisation et ses fonctions, à un fleuve qui reçoit nombre de rivières, ruisseaux et égouts. On conçoit aisément que le libre cours du fleuve, favorise celui des ruisseaux qui y aboutissent. On conçoit également qu'il ne pourrait être arrêté sans produire un effet de repoussement à l'égard de ces mêmes ruisseaux. On a souvent l'occasion de voir que quand le fleuve est surabondamment plein, il y a inondation dans le terrein parcouru par les rivières, qui trouvent un obstacle à leur dégorgement. La pure raison, celle qui n'est point dominée par des systèmes, reconnaît que ce qui se passe dans le corps humain, dans le canal intestinal et les canaux artériels et veineux, est l'image simple et naturelle du fleuve et des ruisseaux qui s'y déchargent. La loi de la circulation est la même pour toute la Nature.

N'est-il pas en quelque sorte palpable que la plénitude du canal intestinal reflue dans les vaisseaux sanguins, et qu'elle y cause tous les embarras qu'ils éprouvent par l'engorgement des canaux excréteurs

dont il vient d'être parlé. Est-il moins sensible que si les secours de l'art sont dirigés en ligne directe sur ce même canal, par des procédés analogues à l'état de plénitude humorale dans lequel il se trouve, les voies de la circulation se délivreront des matières qui préjudicient à la santé ? Qui peut nier que quand l'eau du fleuve s'écoule, celle des rivières s'écoule de même?

CHAPITRE VIII.

La Médecine palliative et la Médecine curative mises en parallèle.

MÉDECINE PALLIATIVE.

La médecine palliative ne peut reposer sur les moyens que nous avons signalés comme dangereux, dans le cinquième chapitre. Elle ne peut être fondée que sur le système général des délayans, absorbans ou calmans ; sur différens procédés dont nous avons parlé au même chapitre; sur un régime ou manière de vivre, tant au physique qu'au moral, approprié autant qu'on le peut à l'état du malade.

Elle est applicable sans doute à tous ceux dont l'incurabilité a été reconnue ; soit par rapport à leur âge trop avancé, à l'ancienneté de leur maladie, aux vices de leur constitution humorale, ou à ceux de leur conformation ; soit enfin parce que des accidens survenus dans leur intérieur, par quelque cause que ce soit, sont de nature à s'opposer au traitement proprement dit curatif.

L'homme n'est pas guérissable à toutes les époques de sa vie ; s'il en était autrement, il ne mourrait jamais. Cependant il n'y a point de motif pour nier que beaucoup de malades, qui souffrent depuis longtemps, eussent été guéris d'après cette méthode, si elle leur eût été appliquée dès le commencement du dérangement de leur santé, en place des procédés nuisibles ou insuffisans que nous avons signalés. Ce n'est point une raison non plus pour avancer à présent, que le terme de la durée de l'existence de ces malades soit prochain. Quoique les humeurs d'un malade soient corrompues, elles ne sont pas toujours putréfiées ou pourrissantes. La dégénération de ces matières ne marche pas avec la même vîtesse dans tous les individus. On en voit conduire au tombeau après une maladie de quelques jours, et on en voit d'autres résister plusieurs années à leur état de langueur. D'après ces vérités et ces considérations, l'art se divisera donc toujours en médecine palliative, dont nous venons de parler, et en médecine curative, à laquelle nous nous attachons spécialement, et qui est le but que nous nous proposons dans cette méthode.

Mais l'incurabilité d'un malade n'est jamais mieux constatée que par l'emploi, et successivement par l'inutilité reconnue des procédés curatifs. Sans doute il faut prendre garde de faire des essais, ou des tentatives qui ne seraient point couronnés de succès; car il ne manque pas de gens qui ne tiennent aucun compte des meilleures intentions, et qui condamnent jusqu'aux principes de ce traitement, tant leur ignorance est profonde, quoiqu'ils aient vu guérir des malades plus

réputés incurables que celui qui succombe. Puis la méchanceté, l'esprit de cabale, qui sont sans cesse à l'affût des événemens, sont toujours prets à lancer leurs traits envenimés (1).

MÉDECINE CURATIVE.

L'auteur de la Nature aurait il donc abandonné l'homme, le chef-d'œuvre de ses mains, sans espoir et sans consolation au sein des infirmités qui assiégent son existence? N'y aurait-il donc aucun moyen de la prolonger et de la conduire jusqu'à ce terme qui se rapproche davantage des bornes qu'il a mises à la durée de la vie humaine? Si on reconnaît par l'évidence des preuves qui existent, que la maladie, ou les maladies du corps humain, ont pour unique *cause* interne ou efficiente, celle que nous avons analysée dans le premier chapitre, on reconnaîtra aussi que l'art de guérir doit être ramené au principe de la Nature, et que par conséquent il se réduit au seul procédé qu'elle enseigne (2).

---

(1) Si la prudence du praticien va jusqu'à la pusillanimité, combien de malades parmi ceux dont la cure sera douteuse, mais non impossible, périront victimes de cette même pusillanimité, ou de leur propre faiblesse, ou de craintes chimériques qui leur auront été inspirées au sujet de la prétendue nuisibilité du traitement évacuatif.

(2) Lecteur de bonne foi, ne donnez point à cette assertion plus d'étendue qu'elle n'en doit avoir. Et vous, qui préférez de vaines conceptions aux idées simples de la Nature, vous vous croyez bien forts contre celui qui manifeste une vérité utile, lorsqu'avec le ton du ridicule vous prétendez anéantir cette méthode, en disant qu'elle

La médecine curative, d'après la *cause* des maladies reconnue et démontrée par des faits incontestables, quoi qu'en puissent dire ses détracteurs, et tous les hommes imbus de préjugés nuisibles, n'a, et ne peut avoir d'autre MOYEN que les PURGATIFS, aux conditions qu'ils seront conduits ou dirigés dans leur emploi, d'après le besoin de la Nature, ainsi qu'il sera enseigné dans les quatre articles de l'ordre du traitement, tel qu'il est prescrit ou indiqué dans cette méthode, chap. XX.

PURGER : Ce mot pris dans toute l'étendue de son acception, signifie : *dissoudre, diviser, subtiliser, raréfier, expulser, nétoyer, purifier, faire sortir visiblement les matières qui incommodent.*

Mais purger le corps d'un malade jusqu'à guérison radicale; soit dans le cas d'une maladie grave, soit dans celui où elle est légère; dans le cas où elle est ancienne ou invétérée, ou dans celui où elle est encore récente, c'est pour beaucoup de personnes, une pratique aussi neuve que le principe sur lequel ce traitement repose leur est peu connu.

Cette pratique est cependant, de toutes, la plus utile. Elle est indispensable pour guérir aussi promptement que sûrement, dans tous les cas de maladies récentes, et pour éviter conséquemment les maux et

---

est donnée pour guérir tous les malades, ou ce qni revient au même, pour détruire toutes les maladies. Vous trouverez quelques dupes qui vous croiront; mais vous n'empêcherez point par vos sarcasmes, que des faits avérés n'aient de nombreux appréciateurs.

les infirmités de tous genres que la longue durée des affections range dans la catégorie des maladies chroniques. Cette méthode qui lui sert d'appui et qni la régularise dans tous ses détails, porte, d'une part, uń secours direct à la Nature dans ses besoins ; et de l'autre, elle repousse la saignée, la diète et les bains, etc., comme autant de procédés dangereux, qui portent une atteinte notable à la conservation de l'existence. Elle offre en outre de grandes ressources curatives contre beaucoup de maladies chroniques réputées incurables, dont tant de personnes sont affligées, et dont la mort est la suite inévitable si on n'oppose ce moyen à leurs progrès.

Sans cette pratique, l'art est insuffisant, puisqu'il laisse à la Nature le soin de se guérir elle-même, ainsi qu'on le remarque tous les jours.

Il est fort peu de cas, où, d'après cette méthode, les maladies récentes ne soient pas détruites dans l'espace de huit ou dix jours. Combien même de victimes qui meurent en moins de cinq jours de maladie, que la médecine curative aurait pu sauver!...

On n'admettrait pas non plus de maladie incurable de sa nature, si la vérité à cet égard venait à être reconnue, car aucune maladie ne prend naissance avec ce caractère; assurément il y en a toujours eu de semblables à celles qui se présentent, et dont cette méthode a complètement triomphé.

Il n'est donc d'autres causes occasionnelles de l'ancienneté des maladies, et de leur incurabilité, que la négligence du malade à appeler des secours

en temps utile (1), ou l'insuffisauce des traitemens auxquels on a eu recours (2).

Que de fautes extrêmement préjudiciables à la santé et à la vie des malades, ne commet-on pas tous les jours, en commençant les traitemens par de vains palliatifs ! Quelle est la personne qui n'a pas remarqué le long délibéré qui a souvent lieu avant que l'espèce de maladie soit reconnue d'après les règles qu'on a coutume de suivre ! Qui n'a pas été le témoin, ou n'a pas entendu parler de ces pitoyables débats qui se sont élevés ou s'élèvent tous les jours au sujet du nom à donner à la maladie ? Qui n'a pas vu de pauvres malades s'en aller au tombeau, victimes de la perte du temps passé en délibération ?

Ces malheurs ne peuvent jamais arriver en pratiquant d'après notre méthode, parce qu'elle prescrit et donne les moyens d'attaquer la *cause* de la maladie aussitôt qu'elle est ressentie; et par maladie on entend ici toute espèce d'état de souffrance, de même que toute interruption, en tout ou en partie, des fonctions naturelles, dont l'exercie doit être libre

---

(1) Combien d'individus, insoucians sur leur conservation ou peu instruits à cet égard, dont le corps renferme déjà l'indestructible cause de la mort quand ils reclament les secours de l'art!..

(2) Combien de malades dans lesquels la cause de la mort s'établit durant le traitement ordinaire, par défaut d'emploi de moyens énergiques ou suffisans pour expulser la cause de la maladie qui la précède? Que de réflexions nous laissons à faire à ce sujet aux hommes sensés qui nous liront et sauront apprécier nos intentions!

et régulier, ainsi que nous l'observerons dans notre TABLEAU DE LA SANTÉ.

CHAPITRE IX.

Raisons et faits de pratique à l'appui de la médecine curative.

Avant et depuis Hippocrate, les médecins qui ont vécu dans les différens siècles, ont été partagés d'opinion entre eux. La purgation a compté de nombreux partisans, mais le nombre de ses antagonistes l'a de beaucoup emporté (1). Parmi les modernes (bien entendu ceux du dix-neuvième siècle), ils lanceraient volontiers tous les foudres et tous les anathèmes contre l'audacieux qui se déclarerait en faveur de la purgation, accélérée et réitérée en raison du besoin.

Ceux qui s'efforcent à faire un effrayant tableau de la purgation, sont-ils de bonne foi? Plusieurs ont prouvé le contraire pour des motifs qu'ils ne sont pas seuls à connaître, et que plus d'un observateur a facilement reconnus. Les autres, et c'est peut-être

(1) Le nombre des médecins ayant beaucoup augmenté, il a fallu compliquer, embrouiller la médecine, lui ôter tout ce qu'elle avait de simple, de positif, de naturel, et multiplier les systèmes pour qu'il y eût de l'occupation pour tous. Plus elle sera abstruse ou enveloppée de ténèbres, plus il s'établira de médecins. Aujourd'hui il y en a cinq là où, il y a trente ans, il n'y en avait qu'un. Y avait-il moins d'infirmes que de nos jours? Mourait-on ou plus jeune ou plus âgé? questions à résoudre.

le plus grand nombre, bercés dans l'erreur, suivent bonnement la méthode usuelle; sans autre boussole que la routine de leurs aïeux, ils en resteront les esclaves plutôt que d'innover. Au lieu d'étudier la Nature, ils perpétueront de vains systèmes, et quels qu'en soient les fâcheux résultats, l'usage, les préjugés reçus, l'aveuglement général, les justifieront toujours comme par le passé.

Nous nous croirions coupables aux yeux de l'humanité, si nous n'employons tous nos moyens; si nous ne faisions tous nos efforts pour répandre toute la lumière que nous donne le sentiment de la vérité, fortifiés que nous sommes par les nombreux succès d'une pratique constante et soutenue! Disons plus: nous prendrions part au mal qui se fait, et notre conscience nous en ferait des reproches.

La purgation ou les purgatifs ont sans doute à lutter vigoureusement pour se rendre le préjugé favorable. L'erreur exerce un tel empire sur les esprits, qu'il se trouve beaucoup de malades qui voient non-seulement avec indifférence, mais avec plaisir, leur sang sortir de leurs vaisseaux, tant ils sont persuadés que cette perte leur est salutaire. Plusieurs craignent même de n'en point perdre assez (1). De tels êtres sont bien éloignés de prendre les précau-

(1) Tel celui qui marchanda avec un chirurgien, et qui stipula dans son marché, de ne payer la somme convenue qu'à condition que celui-ci lui ferait une bonne saignée: ce qui signifiait que le sang coulerait long-temps et en abondance.

tions nécessaires pour s'opposer aux progrès de la corruption, qui les détruira parce qu'ils ne sauraient s'opposer à ses ravages. Ils ne se méfient seulement pas de son existence ; et comme ils sont dans une profonde ignorance de la *cause* des maladies, ils croient qu'il faut évacuer de préférence le sang, ce fluide moteur de la vie, dont ils ne peuvent diminuer la masse sans abréger leurs jours, et sans porter plus ou moins atteinte à leurs santé. D'où procède un tel excès d'aveuglement ? Ils n'ont et ils semblent ne jamais vouloir prendre aucune connaissance de l'amas de corruption que renferment les entrailles des morts ; ni par conséquent celles des malades, puisqu'il est toujours d'usage de porter le contenu (les humeurs en putréfaction manifeste) avec le contenant (le cadavre) dans la tombe qui ne révèle rien !..... Cependant l'infection est souvent au point d'incommoder gravement ceux qui l'accompagnent, quoique les précautions recommandées à ce sujet n'aient point été négligées.

Comment ne pas dire au sujet d'une telle méprise, que c'est le pourvoyeur de la mort qui a peur que la *cause* des maladies ne soit insuffisante pour tuer les malades, et qu'il leur suggère l'idée d'appeler un aide à cet effet ?... Que ceux qui partagent une telle erreur sont malheureux ! qu'il serait inhumain de ne pas les éclairer sur des intérêts aussi chers que ceux de la conservation de leurs jours !

60 PURGATIONS PRISES EN DEUX MOIS.

De long-temps, la vérité ne prévaudra contre l'er-

reur. Il n'est sorte de pointes plus mal aiguisées les unes que les autres, que n'emploient, d'une part, l'inexpérience, et de l'autre, la méchanceté, pour anéantir la vérité, si la vérité pouvait être anéantie. Ces esprits obtus qui disent que la purgation use le corps, sont bien à plaindre de croire que la corruption le conserve. L'impéritie croit avoir fait une sortie bien combinée et bien vigoureuse, contre la vérité qui l'offusque et qui l'incommode, quand elle répand parmi la classe souffrante ou malade, que purger beaucoup, c'est *user le chaudron* à force de l'écurer. Les auteurs de cette assertion pensent sans doute que la rouille conserve les objets qu'elle a attaqués. Ils devraient cependant savoir, puisqu'un peu de sens commun suffit pour le reconnaître, que pour éviter les progrès de la rouille et ses effets destructeurs, c'est le même raisonnement que pour se défendre de la putréfaction qui tue les malades, par les dommages qu'elle cause aux viscères, faute de les en néttoyer, comme la rouille détruit certains métaux quand on a négligé de les en délivrer dès son apparition.

Si on faisait voir à ces raisonneurs un bon nombre de malades qui ont été purgés pendant vingt et trente jours de suite, sans aucune interruption; si on leur en montrait un qui s'et purgé pendant quarante jours aussi sans relâche, et qui après avoir par ce nombre de doses, provoqué environ quatre cents évacuations, sans avoir vu un seul ver, a commencé à en rendre plusieurs d'une force extraordinaire, ainsi qu'il a continué d'en évacuer de semblables par

les doses subséquentes ; les discoureurs auxquels ce fait de pratique est adressé, seraient-ils aussi hardis à soutenir comme ils le font, qu'un malade est assez purgé avec trois ou quatre médecines, et qu'il n'y a point de cas où l'on doive purger jusqu'à guérison ? Les ennemis du principe fondamental sur lequel repose cette méthode, diront-ils que cet individu avait reçu en partage, des entrailles autrement robustes que le commun des hommes : que ce sont de ces phénomènes qui font exception aux règles ordinaires de la Nature ?

Mais que serait-ce si on les mettait en présence d'un autre malade, dont la maladie était réputée incurable, et dont l'épilepsie était le caractère le moins alarmant ? Cet homme a été purgé pendant soixante jours consécutifs, sans prendre un seul jour de relâche. Il mit cette activité dans son traitement parce qu'il sentait que plus il usait de la purgation, moins mal ou mieux il s'en trouvait. Pour arriver à sa guérison, il s'est purgé environ deux fois autant ; mais ce fut alors à différentes distances plus ou moins éloignées les unes des autres, ainsi qu'il est indiqué à l'article 4 de l'ordre du traitement de cette méthode (1).

PLUS ÉTONNANT QUE CE QUI PRÉCÈDE

Que diraient-ils ces ennemis d'une méthode qu'ils

---

(1) Eh bien ! le chaudron écuré n'a point été usé. Depuis ce fait de pratique, ce malade a eu plusieurs imitateurs et qui ont obtenu le même succès que lui. Le nombre en va toujours croissant.

combattent sans vouloir la connaître, et à qui tous les moyens sont bons, parce que, par ses succès multipliés, elle humilie leur amour-propre et froisse leurs intérêts; que répondront-ils à cet autre fait de pratique qui va être raconté?

Un homme ayant été atteint de la dyssenterie pour laquelle il avait été traité par les moyens ordinaires, était resté avec une colique des plus violentes et des plus rebelles. Il eut recours à notre méthode, et elle lui fut prescrite d'après l'article 2 de son ordre de traitement.

Une dose de purgatif qui avait beaucoup modéré la colique, n'eut pas plutôt achevé ses effets, que cette douleur reprit avec une nouvelle violence. Alors le traitement fut déterminé aussitôt d'après l'article 3. Le malade rendait des matières si brûlantes qu'il appréhendait leur sortie, tant l'anus en était affecté, même jusqu'à l'excoriation. La colique ne manquait pas de répéter ses attaques dès que la dose purgative achevait ses effets. Le malade qui ne souffrait que très-peu et qui souvent n'éprouvait aucune douleur pendant que la dose était dans le plus fort de son action, en demanda la raison. On lui fit une réponse à peu près en ces termes. Tels sont les effets des purgatifs sur la *cause* des douleurs en général, comme sur celle de la colique; parce qu'ils ont la propriété d'expulser la *serosité* humorale, cause unique de toute espèce de douleur, ou de souffrance, chacune de leurs doses déplace cette espèce d'humeurs en l'attirant à soi. Quand cette dose

est insuffisante pour l'évacuer, il en faut un plus grand nombre, qui doivent se succéder plus ou moins rapidement. Il est tout naturel que l'humeur retourne à sa place, dès que les doses n'ont plus d'action pour l'en tenir écartée; alors il n'est pas surprenant que la douleur se reproduise avec plus de force qu'auparavant, à cause de la mise en mouvement de la *fluxion*.

Le malade, comme on va le voir, tira avantage de cette explication. C'était un homme d'un esprit naturel et d'un sens droit, résolu et courageux. Dès lors il n'eût pour régler l'administration des doses purgatives, d'autre gouverne que la violence de sa colique; aussitôt qu'elle se reproduisait telle qu'il ne pouvait plus l'endurer patiemment, il reprenait une dose; et c'était à *même* la bouteille qu'il la buvait, au hasard, tantôt plus, tantôt moins forte. Si la colique lui laissait quelque répit, il en profitait pour prendre un bouillon. Si elle n'en permettait pas la digestion, sans l'attendre, le malade retournait à sa bouteille de purgatif. Les matières ne cessaient pas d'être brûlantes; et la colique continuait toujours, quoique les évacuations fussent très-fréquentes. Son état était inquiétant.

Les emplâtres vésicatoires furent apposés aux deux jambes pour faire diversion à la *fluxion* que l'on craignait encore par rapport aux intestins, quoique une quantité énorme de cette sérosité eût été expulsée. Ces emplâtres ne prirent pas promptement quoique très-animés, et d'une dimension à envelopper toute

la partie postérieure de chaque jambe, depuis le jarret jusqu'au pied (1). Enfin ils attirèrent une quantité considérable d'eau corrosive. Pendant leur séjour, la purgation fut activée; néanmoins, du moment où la colique lâcha prise, elle fut restreinte à une seule dose par vingt-quatre heures; et les emplâtres n'ayant plus d'objet, furent levés définitivement.

Croira-t-on que ce traitement a duré au moins huit jours et huit nuits, à purger sans discontinuer? Croira-t-on encore qu'aussitôt la colique détruite, les plaies des jambes se cicatrisèrent, l'appétit se manifesta et se soutint, toutes les fonctions naturelles se rétablirent avec les forces comme par enchantement, et que ce malheureux, jardinier de son état, reprit ses travaux après trois jours seulement de convalescence?... S'il eût prêté l'oreille au langage de ces hommes qui savent si bien dire : *Vous voulez donc vous tuer ?* il serait descendu au tombeau (2).

---

(1) Cette extension d'emplâtre est généralement nécessaire pour pouvoir en tirer tout l'avantage qu'on en peut attendre.

(2) La même activité dans le traitement a été praiquée depuis, nombre de fois ; notament par une femme de Houdan, affligée d'un mouvement convulsif du canal intestinal, qui la prenait du bas en haut, avec des douleurs insupportables. Les accès s'en répétaient nombre de fois dans l'espace de vingt-quatre heures. La douleur cessait presqu'aussitôt que la malade avait avalé une dose de purgatif; elle en répéta jusqu'à trois et même

Un autre individu, bien étourdi comme on va le voir, auquel il avait été prescrit un traitement d'une assez longue durée pour des affections rhumatismales qui le faisaient souffrir depuis plusieurs années, prit en quarante-huit heures une bouteille de purgatif contenant environ douze doses, qui ne devaient être prises, d'après une ordonnance bien claire et bien positive, qu'en quinze ou dix-huit jours. Il répétait les doses à très-peu de distance les unes des autres, quoique les évacuations eussent lieu; il évacua abondamment pendant deux jours et deux nuits. Eh bien! il n'en est résulté qu'un grand abattement, qui a disparu dès le lendemain, et le malade s'est trouvé guéri (1).

SUPERPURGATION.

La superpurgation rejetée par nombre de praticiens et par les malades à qui ils font adopter leurs idées, a donné naissance à une crainte, non seulement illusoire, mais encore préjudiciable. On ne peut être trop purgé quand on souffre; la maladie qui n'est point détruite par un grand nombre de doses purgatives déjà prises, cède au double ou au quadruple de ce nombre, ainsi que l'expérience le démontre. Le seul excès à cet égard serait de donner aux malades des doses évidemment trop fortes, c'est-à-dire, qui

---

quatre par jour. Elle a pris environ cent doses pour se délivrer de cette cruelle maladie.

(1) On trouve plusieurs faits de ce genre consignés dans notre médecine curative *prouvée et justifiée par les faits.*

produiraient beaucoup plus d'évacuations qu'ils n'en peuvent supporter dans l'espace de vingt-quatre heures. On peut éviter cet excès en suivant exactement les règles établies dans cette méthode. Au surplus s'il arrivait qu'on perdît de vue la règle tracée, les malades n'en seraient que fatigués dans le moment par l'effet de la secousse de la masse des humeurs; ils le seraient encore davantage quand ces matières sont très-gâtées ou très-chaleureuses. Mais dans les deux cas, les malades susceptibles de guérison, sont bientôt rétablis, ainsi que nous en raportons des exemples dans le cours de nos ouvrages.

VOLUME ÉNORME DES HUMEURS.

On ne peut douter de l'exactitude d'un calcul physiologique, par lequel ses auteurs admettent que les quatre cinquièmes environ du corps humain se composent de fluides. En prenant pour exemple figuré, un homme du poids de cent vingt-cinq livres, on lui attribue cent livres pesant de fluides. Sur ce poids on admet celui de vingt-cinq livres, tant en sang qu'en liqueurs qui en émanent et qui servent à la substance, au jeu, à l'harmonie des différentes particules et des divers organes dont se compose un individu. Prélèvement fait de ces vingt-cinq livres sur cent, il reste donc soixante-quinze livres d'humeurs. L'autre cinquieme se compose de parties solides, qui sont les os, les cartillages, les membranes, la chair et la peau.

Le commun des hommes sera surpris de l'existence d'une aussi grande quantité d'humeurs, comme de l'exiguité du poids des solides. C'est parce qu'on ne

fait point attention que cette masse qui paraît énorme, n'est rien de plus qu'un assemblage de tuyaux adaptés les uns aux autres et renfermant un fluide, qu'on éprouve de l'étonnement. Mais il en est tellement ainsi, qu'en se piquant avec la pointe la plus fine en quelque partie des chairs que ce soit, il en sortirait assez de sang pour en avoir la preuve même écrite. Que l'on juge d'après le volume des humeurs qui entre dans la composition du corps humain, de l'insuffisance de la purgation des modernes; surtout dans le cas où la totalité de ces matières est corrompue !

Pourquoi craindrait-on de réitèrer la purgation jusqu'à ce que le malade soit guéri ; puisque cette pratique est fondée sur les besoins de la Nature, par rapport à la masse énorme des humeurs, ou d'après la *cause* des maladies ; et que des expériences réitérées, non pas par centaines, mais des milliers de fois, ont prouvé jusqu'à l'évidence que les guérisons, même les plus inespérées, en ont été le résultat ? Qu'il nous soit permis d'établir ici une comparaison: mettons dans un des bassins de la balance, les avantages de la purgation; plaçons dans l'autre les avantages vrais ou supposés tels, résultant de la saignée. N'a-t-on pas répété la saignée jusqu'à vingt fois de suite (1)? Dans nombre de cas, dans une maldie aiguë, inflammatoire (la pleurésie vraie par exemple), on ne répugne point contre quatre on cinq saignées rap-

(1) Ne pose-t-on pas sur le corps d'un malade, jusqu'à cent sangsues à la fois ? Quel excès d'aveuglement !...

prochées, souvent davantage; comment ne seraient-elles pas toujours attentatoires à la vie du malade et presque toujours suivies de la mort, puisqu'en supposant que le sang ne fût pas le seul moteur de la vie, son volume comparativement à celui des humeurs, est loin d'être inépuisable, et qu'il ne se reproduit que lentement, même avec un bon appétit, mais dont ne jouit point un malade. Pourquoi ne préférerait-on point user dans tous ces cas, de quatre ou cinq doses évacuantes, administrées précipitamment, comme nous le conseillons par l'article 3 de l'ordre de notre traitement, puisqu'il est certain que beaucoup de malades, qui succombent par les saignées, seraient indubitablement guéris par ce moyen, protecteur de l'existance et garant sûr du prompt rétablissement de la santé, ainsi que le prouvent de nombreux exemples. Pour juger sainement de cette différence de procédé, il suffirait de mettre de côté toute prévention, tout esprit de parti, et de reconnaître la vérité.

Ce n'est point par de beaux raisonnemens, fondés sur de profondes analyses qu'on peut se donner de l'importance. L'art de guérir et qui *guérit*, réclame un sens droit dans celui qui l'exerce. Cet art veut une aptitude analogue aux besoins de la Nature. Elle révèle un principe immuable; quiconque s'en écarte devient son ennemi, et les conséquences en seront toujours funestes.

Les systèmes s'entre-détruisent comme ils se succèdent, parce que leurs matériaux ne peuvent être pris ailleurs que dans le champ des conjectures,

L'homme simple comme la Nature n'adopte point ces nouveautés ; il repousse fortement ces espèces de modes que la médecine accueille journellement. Il a appris que le faste des grands mots et l'appareil des systèmes n'en imposent ni à la maladie, ni à la mort. L'homme réfléchi ne se laisse point prendre à la dorure du flambeau ; il sait qu'une lumière terne, comme celle qui éblouit, peuvent faire tomber dans un précipice quiconque est sans défiance; il se tient en garde contre la séduction.

FAIBLESSE DES MALADES.

Il n'est que trop ordinaire de trouver des praticiens qui jugent les malades trop faibles pour être purgés. Ne peut-on pas leur dire, sans toutefois prétendre les injurier, qu'un jugement sain dissiperait aisément cette erreur. La cause de la faiblesse n'est-elle pas la même que celle des maladies ? Peut-on méconnaître que la mort ne soit la suite et l'effet de l'affaiblissement des malades, comme elle est le résultat des différentes lésions faites par la même *cause* aux diverses parties dont se compose le corps humain? Comment admettre que la sortie de la putréfaction, qui peut détruire tous les corps, puisse affaiblir les malades après qu'elle est expulsée de leurs entrailles, tandis que cette expulsion est le seul moyen de soustraire leurs forces et leur vie à l'action de cette même corruption?

La faiblesse que peut éprouver un malade au commencement du traitement administré selon les principes de cette méthode, ou pendant l'usage de quelques

doses purgatives, est un effet du vide commencé, qui, provisoirement, favorise l'affaissement des viscères et des vaisseaux par le rapprochement de leurs parois, jusqu'à ce que ces parties soient suffisamment dégagées par l'évacuation pour reprendre leur ton naturel. A cette cause d'affaiblissement se joint l'action de la chaleur plus ou moins brûlante de la masse des humeurs, toute débilitante alors; chaleur excitée par l'agitation, ou la mise en mouvement que la sérosité éprouve de la purgation, jusqu'à ce qu'elle l'ait entrainée avec elle. La prompte évacuation des humeurs contribue puissamment au rétablissement des forces, puisqu'elle les soustrait à l'action de la matière qui les détruit.

Il est aisé d'apercevoir que ce qui se passe au commencement de la purgation, diffère peu de ce qui arrive à un hydropique, au moment de la ponction. C'est l'affaiblissement des parties, habituées depuis quelques temps à être tendues et écartées l'une de l'autre, qui le fait paraître très-faible, et qui oblige souvent de *suspendre* l'écoulement de l'eau, pour que les parties organiques puissent reprendre un peu de ton. Il en est de même dans la marche du traitement indiqué dans cette méthode; il est des temps marqués pour discontinuer les évacuations, ou l'usage des évacuans. Mais de même que la sortie de l'eau du corps de l'hydropique qui a subi l'opération de la ponction, n'est pas la cause de l'affaiblissement qui se fait sentir dans son être physique, de même aussi l'évacuation des matières gâtées, corrompues et pourris-

santes, ne peut être regardée comme la cause de la faiblesse qu'il éprouve au moment de la purgation. Il n'y a, à l'égard de ce dernier, que la faiblesse; et il n'y a pas d'affaiblissement réel, puis qu'il n'y a point de déperdition de substance.

Les antagonistes de cette opinion oseraient-ils bien affirmer qu'ils n'affaiblissent pas leurs malades par les sangsues, la saignée; par la diète, en leur refusant la nourriture, lors même que la Nature en demande; par les rafraîchissans, si ennemis de la chaleur naturelle; par les bains, et avec tous les débilitans qui sont employés ?.... Quelle contradiction et quelle erreur! Nier que l'expulsion de la masse des humeurs soit indispensable lorsqu'elles sont entièrement putréfiées, ou que le sujet est souffrant, c'est le comble de l'aveuglement : et il n'y en a pas moins à s'opposer à l'évacuation de la portion de celles qui pourraient être gâtées ou corrompues. Croire que ce moyen ou ce procédé sont nuisibles, c'est méconnaitre la plus utile des découvertes, et prouver qu'on manque d'expérience. Dire que les purgatifs sont mortels dans quelques cas de maladie légère ou aiguë, récente ou ancienne, c'est nier l'évidente existence de la *cause* des maladies et de celle de la mort; c'est publier qu'on ne connaît rien, et qu'on ne veut rien connaître de ce qui a rapport à la guérison par les propres secours de l'art.

INSUFISANTE PURGATION.

Il n'y a pas de doute que si on se contente d'administrer à un malade quelques doses évacuantes, tandis

qu'il est nécessaire de lui en faire prendre un plus grand nombre, on n'atteindra pas le but que l'on se propose, la guérison. Si ces doses ne sont répétées, par exemple que tous les deux ou trois jours, dans le cas où il en faut administrer jusqu'à deux dans vingt-quatre heures, on augmentera la violence des douleurs en irritant la *cause* de la maladie; on pourra l'aggraver, et la rendre plus meurtrière si elle l'était déjà.

Nombre de malades croient avoir beaucoup fait, quand, d'après leur opinion ou celle de leurs alentours, ils ont pris un certain nombre de doses. Ils appréhendent l'excès. La peur les empêche de raisonner. Ils ralentissent la marche du traitement précisément dans le temps où il faudrait lui donner la plus grande activité pour rétablir les fonctions naturelles dans leur libre exercice, protéger les fonctions vitales et empêcher la mort d'arriver. Par un faux raisonnement, ou par l'effet de funestes suggestions, un malade oubliant ou venant à méconnaître la *cause* des maladies, telle qu'elle existe dans la Nature, peut devenir équivalemment l'homicide de lui-même. S'il se rétracte de la confiance qu'il avait donné à cette méthode, il n'est plus pour son auteur, qui lui avait accordé la sienne, qu'un sujet de mauvaise rencontre. Il sera plus préjudiciable à lui-même, pouvant être la victime de sa facilité à se laisser circonvenir, qu'il ne pourra l'être au médecin qu'il aurait voulu dénigrer, parce que celui-ci n'avait d'autre but que de lui rendre la santé.

ÉVACUANS RECONNUS PRÉFÉRABLES PAR LA PRATIQUE.

Ce n'est point avec ce composé en lavage, vulgairement appelé émétique, ni avec les purgatifs gras ou opaques, que l'on peut délivrer l'économie animale des matières corrompues qui séjournent dans les entrailles ; et encore moins de la *sérosité* âcre ou corrosive qui fait éprouver tous les maux, et produit tous les désordres qui sont les suites des maladies. Il faut employer, par les voies inférieures, les purgatifs résineux, du genre des incisifs et hydragogues ; et, par les voies supérieures, les émétiques balancés par un véhicule purgatif, afin que la plénitude puisse être évacuée par l'issue qui est la plus favorable à la constitution du malade, et pour éviter les violences que l'on remarque journellement dans l'emploi de l'émétique ordinaire. Ce n'est pas une découverte en pharmacie que nous proclamons. Ces moyens sont connus. Le *Codex* ne nous laisse rien à désirer à cet égard. Ils sont négligés et pour ainsi dire ignorés, par cela seul qu'on ne reconnaît pas la *cause* des maladies, et que l'on s'efforce de la méconnaître contre toute raison, et parce que la bienfaisante pratique des anciens est totalement abandonnée.

Les anciens praticiens, qui voyaient mieux que les modernes la nécessité de la purgation, ont beaucoup travaillé sur les purgatifs. C'est à eux que nous sommes redevables de la découverte et de l'indication des différentes espèces de médicamens, en qui l'on reconnaît la plus grande efficacité. Que de droits

ces hommes bienfaisans, n'ont-ils pas acquis à la reconnaissance de tous ceux qui sauront les apprécier ! Il fut un temps où ils s'attachèrent à distinguer les différentes espèces d'humeurs, pour opposer à chacune le purgatif qu'ils croyaient lui être spécialement propre. Ils ont en conséquence désigné ces purgatifs par le nom de l'humeur dont l'évacuation était l'objet.

Ils ont appelé *mélanagogue*, le purgatif qu'ils dirigeaient contre la mélancolie.

Ils ont nommé *phlegmagogue*, l'évacuant composé pour purger la pituite ou le phlègme.

Le *cholagogue*, était le purgatif de la bile.

Par *hydragogue*, ils entendaient le purgatif propre à évacuer les eaux.

Enfin, pour couper au plus court, et d'après l'accroissement progressif de leurs connaissances, ils établirent un *panchimagogue*, c'est-à-dire, un purgatif dirigé contre toutes les espèces d'humeurs. Cette dernière composition semblait se rapprocher, et se rapprochait effectivement bien davantage du point essentiel, vu que la surabondance ne se trouve pas plutôt dans une espèce d'humeur que dans une autre. Les anciens virent par la suite cette surabondance dans la masse de ces matières, où il était plus raisonnable de la soupçonner et même de la supposer. Ils sentirent donc le besoin d'attaquer toutes les parties humorales qui causent la plénitude, pour faire du vide; leur méthode était sur ce point bien préférable à celles des modernes. Ils reconnaissaient dans la surabondance

des humeurs un superflu que ces derniers attribuent au contraire au sang. Que leur bévue est grande et préjudiciable !

Cependant, on ne peut pas dire que les premiers aient reconnu la vraie *cause* des maladies. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier qu'ils n'aient rendu les plus importans services à la classe des malades. De leur temps on vivait vieux ; la santé était pour ainsi dire le trésor de tous ; les enfans bien constitués, devenaient des hommes forts et vigoureux. La nomenclature des maladies était moins chargée et moins brillante que de nos jours, mais on écoutait davantage la voix du bon sens.

Si les purgatifs des anciens ont pu être insuffisans pour guérir dans certains cas, c'est uniquement parce que ces praticiens n'avaient point reconnu l'existence de cette *sérosité* humorale dont nous citons l'origine, ainsi que nous en donnons la définition au chapitre premier, et, par conséquent, ils ne pouvaient diriger leur panchimagogue contre une *cause* qui leur était inconnue, moins encore le faire servir à l'expulsion de cette *fluxion* : ce devait être par hasard qu'elle s'évacuait. C'est alors que l'esprit s'est exercé pour établir peu à peu les différens systèmes, et qu'à force de les multiplier on a entièrement obscurci la vérité. Disons plus : on s'est plongé dans un dédale inextricable.

GRANDE DÉFAVEUR JETÉE SUR LES HUMORISTES.

Les praticiens qui, dans les temps reculés comme dans les temps modernes, ont traité les malades avec

les purgatifs, ont presque tous opéré des cures qui tenaient en quelque sorte du miracle. Mais les ennemis des purgatifs n'aiment pas les prodiges. On les entend manifester leur mécontentement assez haut. Plusieurs jetteraient la plus grande défaveur et donneraient d'odieuses qualifications à tout homme de l'art qui administrerait plus de six purgations, quelle que fût la durée de la maladie (1). Que ne doivent-ils pas dire de nous ?...... L'idée seule des purgatifs leur donne des crispations, et leur fait faire des contorsions effroyables; ils tempêtent, ils pestent, ils crient, ils menacent; ce sont les matelots de *Ch. Colomb* qui ne veulent pas croire à l'existence d'un nouveau monde. Néanmoins ils finissent par se réduire eux-mêmes au silence, car que pourraient d'impuissantes clameurs contre des guérisons nombreuses et avérées; contre le témoignage d'hommes qui disent tout haut et à qui veut les entendre : J'étais malade, bien malade, à deux doigts de la mort, et aujourd'hui je jouis d'une santé excellente, grâce à la découverte de la *cause* des maladies, grâce aux évacuans dirigés contre elle !

Une des causes de l'insuffisance des purgatifs des anciens et des modernes, provenait aussi beaucoup

---

(1) C'était il n'y a guère moins que dix ans, qu'on aurait encore pu trouver quelques partisans de ce nombre de purgations. Mais de nos jours, la proscription est totale; des sangsues, toujours des sangsues, le malade fût-il plein de corruption jusqu'à regorgement......

de ce que la plupart de ces compositions étaient en substance ; telles sont les poudres, les bols, les pilules. Cette manipulation est bien loin de valoir l'infusion liquoreuse que nous indiquons, qui sera toujours la grande opératrice des guérisons, préférable pour la certitude et la célérité. On peut, néanmoins quelquefois, admettre l'usage des bols ou pilules ; mais il ne faut pas trop y compter ; il vaut ordinairement mieux en user alternativement ou concurremment avec le purgatif liquide, que de les employer seules. Il est des personnes qui en peuvent faire usage avec succès, même consécutivement, comme il en est à qui elles ne conviennent point du tout.

SUR L'HUMEUR GLAIREUSE.

Un médecin de nos jours a voulu imiter les anciens par un purgatif spécialement dirigé contre les glaires. Il a fait un ouvrage dans lequel il développe son système ; mais son procédé est sans principe, puisqu'il est aussi naturel au corps humain d'avoir des glaires, que d'avoir des humeurs ou du sang. Tout corps est glaireux et humoral, en santé comme en maladie. Les humeurs, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne sont point par leur essence la cause des maladies ; il faut pour qu'on en soit incommodé, qu'elles soient plus ou moins dépravées. Nous avons expliqué au premier chapitre comment et pourquoi elles sont sujettes à la corruption. Nous avons démontré que pour rendre malade, comme pour causer une mort prématurée, ces matières sont en effet plus ou moins dégénérées ou putréfiées. Cette condition sans laquelle il n'y au-

rait jamais surabondance, n'est pas plus mentionnée dans ce Traité des glaires, qu'elle ne l'est dans les Ouvrages de ceux qui ont pratiqué avec les purgatifs. On n'y trouve aucun développement sur la formation de cette viscosité. On ne dit pas davantage d'où procède la surabondance dont on veut provoquer l'évacuation.

Les glaires sont formés par la chaleur naturelle du corps, chaleur qui recuit en glaires une portion des alimens, et dont le degré constitue la santé. La surabondance des glaires ne peut avoir lieu que dans un individu malade, ou dont les humeurs sont corrompues; et qui, en conséquence ont produit une chaleur étrangère, c'est-à-dire, la *sérosité* humorale que nous avons analysée. Cette chaleur contre Nature peut recuire une plus forte portion d'alimens que la chaleur naturelle, et former une plus grande quantité de glaires dans le tube intestinal (1).

Or, puisque la surabondance des glaires provient de leur corruption comme de la dégénération des autres humeurs, que peut contre l'état de maladie qui en dérive, le purgatif prétendu anti-glaireux ? Le panchimagogue des anciens lui est sansdoute préférable, puisqu'il peut attaquer à peu près, toute la masse des humeurs.

COMMENT LES PURGATIFS AGISSENT.

Peu de personnes savent se rendre compte ou com-

(1) C'est parce que la chaleur contre Nature a exercé son action sur le phlegme et dans la circulation, que l'on trouve le sang glaireux, et que l'urine emporte quelquefois avec elle une portion de cette viscosité.

prendre comment les purgatifs opèrent l'évacuation des humeurs en général. Il a été débité qu'ils agissaient par indigestion, et que de cette indigestion il en résultait une évacuation, n'importe de quelle nature. Cette proposition est insoutenable. Pour être en état de bien connaître de quelle manière les purgatifs agissent, il faut en avoir fait soi-même un assez long usage, ou avoir été témoin des guérisons nombreuses qu'ils ont opérées sur des malades de tous genres et de toutes espèces. Les purgatifs tirés du règne végétal, tels que ceux que nous avons indiqués, sont comparables aux productions de ce même règne, qui servent à la nourriture de l'homme, avec cette différence qu'ils ne sustentent point parce qu'ils n'ont pas de partie nutrive, et qu'ils évacuent puisque telle est leur propriété. Mais du reste ils subissent une digestion en passant de l'estomac dans les intestins. Ils se distribuent à toute l'économie animale, en se filtrant en partie par les veines lactées, comme fait l'huile des alimens. Ils donnent du ton au canal intestinal; ils en accélèrent le mouvement péristaltique, à la faveur duquel ils évacuent la corruption; ils communiquent à la circulation une impulsion qui en provoque les excrétions par les canaux ou égoûts mentionnés au chapitre VI; ils portent leur action sur la masse des fluides, et en provoquent l'excrétion par les voies urinaires (1); ils agissent sur l'expectoration

---

(1) C'est ce qu'on appelle l'urine chargée. On la remarque dans cet état, soit pendant la purgation, soit durant un dévoiement, et en toutes autres circonstances où les humeurs s'évacuent par les voies urinaires.

qu'ils protègent, sur la transpiration qu'ils facilitent, et sur tous les émonctoires qu'ils mettent à contribution; enfin les purgatifs s'exercent sur tous les organes excrétoires de l'économie animale, et c'est du résultat de cette action qu'elle se dépure et se purifie.

S'il pouvait exister quelques personnes qui contestassent les effets des purgatifs, ou qui ne réconnussent point leur infiltration dans les voies de la circulation, ne serait-il pas possible de les détromper par le récit du fait suivant ? Un horloger d'Etampes a été réduit dans un état de maladie tellement désespéré, que la mort en a été la suite. Il connaissait bien son état et voulut faire un dernier effort; c'était un acte d'humanité de le seconder, et de s'assurer avec lui si la Nature avait encore quelques ressources. Elle en était entièrement dépourvue, puisque le malade ne possédait plus cette sensibilité d'après laquelle les purgatifs peuvent opérer, et qu'il prit successivement un très-grand nombre de doses dans le cours d'une journée, sans en éprouver une seule évacuation. Mais qu'arriva-t-il ? Le malade exsuda tout ou une grande partie des doses qu'il avait prises; sa peau en fut couverte et sa chemise imbibée comme dans le cas d'une sueur excessivement abondante. On reconnut le purgatif par tous ses caractères.

Il est une vérité incontestable, c'est que le corps humain ne peut être délivré des matières gâtées qu'il renferme, sans une suite de purgations rapprochées, ainsi qu'il est expliqué aux quatre articles de l'ordre du traitement de cette méthode. Une vérité qui n'est pas moins certaine, c'est que le corps humain ne peut

être sustenté sans une suite de repas pris en proportion des besoins. Ainsi, de même que toutes les parties du corps humain sont alimentées des produits de la nourriture, de même aussi elles peuvent être nétoyées et purifiées par l'usage bien raisonné des purgatifs suffisamment répétés.

LES PURGATIFS RÉPUTÉS ECHAUFFANS.

Parmi les praticiens, il n'est pas rare d'en trouver qui attribuent aux purgatifs indiqués dans cette méthode, les souffrances et les accidens qu'un malade peut éprouver pendant leur action, qu'ils veulent bien déclarer être nuisible. Dans le nombre, l'on peut compter ceux qui n'ont jamais administré deux doses purgatives consécutivement, parce qu'à cet égard la sphère de leurs connaissances est extrêmement circonscrite. Mais il en est d'autres chez qui la bonne foi n'est pas à l'ordre du jour, qui contestent la vérité d'un principe consolidé par des guérisons notoires, et dont ils ont suivi la marche du traitement. Si les malades prêtent l'oreille à la voix de l'inexpérience, et à celle de ces hommes dont nous venons de parler, ils ne manqueront pas de s'entendre dire que les purgatifs échauffent, brûlent, corrodent, etc... La plupart des malades éprouvent effectivement une sensation qui semble étayer cette assertion; mais cette erreur est rectifiée par l'emploi des évacuans convenablement répétés. La chaleur excessive qu'à ressentie le malade, n'est en tout cas que le produit de la *sérosité*, extrêmement âcre, qui a été mise en mouvement par l'action des mêmes évacuans. Mais si les purgatifs hydragogues sont répétés comme l'exige l'évacuation de

la *cause* de toutes les maladies, ils subtilisent la *fluxion*, délivrent la Nature de la chaleur brûlante, de la sécheresse, de la soif ardente, de l'inflammation, de la consomption et de tous les accidens dont un malade peut être menacé. Enfin les purgatifs, produisant les effets ci-dessus expliqués, sont les seuls moyens qui rafraîchissent certainement, quoi qu'en puissent dire tous ceux qui, manquant d'une utile expérience, n'ont point encore reconnu que pour rafraîchir il faut détruire ou expulser le principe de la chaleur étrangère, qui, dans ce cas, provient moins du mouvement des fluides, que de la présence d'un corps brûlant, et conséquemment des plus nuisibles. Ils expulsent la matière ignée, qui est le feu même; tandis que les rafraîchissans, qui ne peuvent au plus que l'émousser, l'abandonnent aux soins de la Nature, qui en reste surchargée, à son grand préjudice.

La purgation ne peut pas toujours être pratiquée sans qu'on n'en ressente quelques coliques momentanées, ou autres affections à l'intérieur du tronc. Beaucoup de personnes, induites en erreur, attribuent ces coliques ou autres malaises, aux évacuans dont elles font usage. Il ne doit pas être difficile de dissiper leurs préjugés pour les faire rentrer dans les voies de la vérité sur ce point important. La *sérosité* chaleureuse ou brûlante, est un fluide épars dans la masse des humeurs; les purgatifs ramènent ce fluide des parties éloignées où il est répandu, dans le canal intestinal; c'est-à-dire de la circonférence au centre du corps, où ils le rassemblent pour l'expulser par les voies ordinaires. Ainsi, par toutes ses parties rassemblées en

masse, et dont l'action en est par conséquent augmentée, cette *fluxion* fait nécessairement ressentir quelques douleurs plus ou moins vives en raison de l'abondance de cette matière corrosive (1). Or ce qui prouve démonstrativement l'acrimonie ou l'action mordicante de cette matière, c'est l'affection douloureuse qui se fait sentir à l'anus quand elle sort en abondance, ainsi qu'il arrive souvent. Cette affection est quelquefois aussi vive que si ont eût séringué le fondement avec de l'eau bouillante. Il n'est pas difficile de croire que ce qui est brûlant en sortant, brûle pendant son séjour ou avant de sortir. Cet effet se manifestant, on peut regarder comme certain que les douleurs ressenties au commencement du traitement diminueront bientôt, et cesseront enfin par l'évacuation complete de la cause qui les produisait (2).

De nombreuses observations prouvent que cette matière chaleureuse qui peut se rassembler dans les entrailles, et partout ailleurs, peut aussi se fixer dans les viscères des premières voies, et les échauffer au point de faire éprouver une soif ardente. Toute sorte d'altération cesse après la sortie de cette *fluxion*, c'est-à-dire, après que la purgation a été suffisament répétée, ainsi qu'elle doit l'être active-

---

(1) Si des charbons, brûlant isolément, venaient à être rassemblés, ils formeraient de suite un foyer d'embrâsement. Cette comparaison est exacte.

(2) Si la *sérosité* se tient répandue hors des cavités, ou si elle occupe les autres parties du corps seulement, elle y produira toutes affections, la fièvre, les douleurs, et généralement tout ce qu'un malade peut y ressentir.

ment dans ce cas. C'est donc la même *cause* qui produit la soif, les cuissons à l'anus, la douleur, les différens signes caractéristiques, plus ou moins inquiétans, dans tout état de maladie, et enfin, la mort, quand on n'expulse point ce qui peut l'occasionner.

Nous serait-il permis de citer un fait de pratique qui ajoutera encore quelques traits de lumière à ceux que nous avons répandus sur les effets, comme sur l'objet des purgatifs. Un homme fut attaqué d'une fluxion dans la joue; en retirant la bouche, cette fluxion la porta vers l'une des oreilles; il en était résulté une grande difficulté de parler, avec les incommodités qui en devaient être la suite. Cet homme ne ressentait aucune douleur dans cette partie, et il n'y avait ni tumeur, ni inflammation. Il s'était fait traiter inutilement pendant plus de six mois, lorsqu'il nous fut adressé par plusieurs de ses amis. Pendant son traitement, et chaque fois qu'il prenait une dose de purgatif, il éprouvait dans l'estomac, immédiatement après l'avoir avalée, un effet, disait-il, ressemblant à l'action d'un corrosif pénétrant. Il fallait le dissuader et le convaincre que le médicament n'en était que la cause occasionnelle; de plus; il fallait lui démontrer la nécessité de continuer; ce qu'il fit, même assez long-temps; enfin, sa bouche se remit à sa place.

Comment s'est-il fait que quatre doses du même purgatif précédemment pris, et qui ont amené cet heureux changement, n'ont point été suivies de la même chaleur brûlante d'estomac ainsi que le malade l'avait remarqué? Il existait donc dans ce ventricule une matière très-âcre ou excessivement chaleu-

reuse, dont l'action a pu être augmentée par celle du purgatif dirigé contre elle. C'était une *sérosité* également âcre qui s'était fixée dans la substance des muscles de la bouche, et qui, en les crispant, l'avait déplacée. Incontestablement il y avait une correspondance entre ces deux sièges d'affection, comme il y avait analogie dans la matière qui les produisait. Les muscles n'ont pu être déchargés sans que les tuniques de l'estomac n'en fussent délivrées, et ainsi réciproquement. Les ennemis de cette méthode pourraient-ils fermer leur cœur aux douces impulsions de la reconnaissance à l'égard de celui qui leur prouve de quelle manière les purgatifs exercent ce qu'il leur plaît appeler *corrosion!*

Combien de personnes, dont l'estomac renfermait des aigreurs, c'est-à-dire des matières plus ou moins mordicantes ou nuisibles, se sont vues réduites, faute d'utiles renseignemens, à se priver de l'usage du lait, qu'elles aimaient beaucoup, vu que l'acide renfermé dans leur estomac, le leur faisait rendre tout caillé; combien d'autres ont été forcées de s'abstenir du vin, et de toutes boissons participantes des spiritueux, parce qu'elles excitaient cette humeur dépravée, que la raison conseille d'expulser à l'effet de prévenir tous accidens fâcheux qui peuvent résulter de la non évacuation, malgré la *magnésie* et tout les absorbans dont on fait ordinairement usage. Combien en ont été guéries par la purgation! Il est à souhaiter que ces vérités prennent la place d'une opinion contraire, adoptée par tous ceux que la raison ou l'expérience n'ont pas suffisamment instruits.

RÉPUGNANCE ET DÉGOUT CONTRE LES ÉVACUANS.

Lorsqu'un traitement est de longue durée, lorsqu'il nécessite un nombre de doses considérable, il n'est que trop ordinaire de trouver des malades qui éprouvent une forte répugance contre les purgatifs, qu'ils n'ont pas trouvés mauvais, que plusieurs ont même trouvés bons au commencement du traitement. Il est moins question ici d'analiser la cause de la répugnance que d'affirmer ce que l'expérience a prouvé et qu'elle démontre tous les jours : c'est-à-dire, que cette répugnance décroît en proportion de la diminution sensible de la masse des humeurs de mauvaise nature. Combien de malades attesteraient que la purgation réitérée, a produit en eux une amélioration à laquelle ils étaient loin de s'attendre à cet égard. Tel malade qui a eu besoin de tout l'empire de sa raison pour vaincre la répugnance, a fini par n'être plus contrarié dans la suite, parce qu'il a expulsé une forte partie de ses humeurs nauséabondes. Souvent cette cause matérielle agit par le souvenir des affections du dégoût qu'on a ressenties. De là naît la répugnance caractérisée. Le moral agit sur la partie physique, et réciproquement le physique sur le moral. En outre, la répugnance peut bien avoir une autre cause probable dans un défaut d'analogie entre les évacuans et les humeurs ; mais quelque grande qu'elle soit, il ne faut jamais oublier que les purgatifs ne peuvent être suppléés. Il n'y a point deux moyens de guérir ; il n'y en a qu'un, parce qu'il n'y a qu'une *cause* de maladies. Le malade qui faute de courage et d'énergie abandonnerait la pur-

gation, laisserait croupir dans ses entrailles des matières qui le précipiteraient au tombeau. Ce serait de sa part méconnaître l'obligation de s'aider, et pour ainsi dire, renoncer formellement à la vie. La raison doit être la sauve-garde dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres : il n'y a qu'à vouloir et la difficulté est dès-lors à demi vaincue.

C'est à leur ferme volonté que tant de malades, réputés incurables, ou affligés de maladies chroniques de toutes espèces, ont dû et doivent journellement leur guérison ; c'est à leur résolution conservatrice que tant de personnes d'une santé périclitante se la rendent au moins passable, et prolongent leur existence en se purgeant quelquefois et à des époques qu'elles déterminent d'après la connaissance qu'elles ont des principes de cette méthode. Il faut dans la vie savoir toujours placer à côté de sa situation présente, la situation pire encore dans la quelle on pourrait être ; c'est le seul moyen de se trouver moins malheureux. Que celui donc qui répugne à faire usage des remèdes évacuans, ou à les continuer aussi long-temps que le besoin l'exige, se donne la peine de réfléchir. Trouvera-t-il les compositions usitées plus ragoutantes que les purgatifs? Les différens breuvages à doses extraordinaires, ne sont-ils pas plus difficiles à prendre que quelques cuillerées de purgatif N'est-il pas beaucoup moins pénible d'avaler une dose de cet évacuant dans l'espace de vingt-quatre heures, que de répéter nombre de fois dans la journée les différentes potions, les sucs d'herbe, la tisanne et toutes les boissons d'usage à grande mesure ? N'est-il pas

évidemment moins douloureux de se captiver pendant quelques minutes pour avaler une médecine à la dose de deux ou trois cuillerées (quantité ordinairement parlant suffisante), que d'être tourmenté à chaque moment pour avoir également à lutter contre sa répugnance?

Pourquoi, aussitôt qu'on sent affaiblir sa santé, ou qu'on y aperçoit quelque dérangement sensible, ne pas s'opposer au principe du mal, à l'aide de la purgation? En évacuant très-promptement la dépravation naissante des humeurs, par quelques purgatifs pris en temps utile, on n'a point à craindre de se trouver dans une situation qui en exigerait un grand nombre de doses; et la répugnance ne sera pas un ennemi de plus qu'on aurait à combattre.

Notre pratique nous a démontré que la précaution de vider l'estomac, par l'usage du vomi-purgatif, répété plusieurs fois s'il en est besoin durant le cours du traitement, attenue cette répugnance. Elle nous a aussi fait remarquer que nombre de personnes qui éprouvaient une grande répugnance à prendre les médicamens le matin au réveil, n'en ressentaient que très-peu ou point du tout, en les prenant dans le cours de la journée ou le soir, comme il sera dit au chapitre XX, article de la *prise des doses*. On se trouve aussi très-bien, de passer plusieurs fois de l'eau dans sa bouche, et plusieurs se sont encore mieux trouvés d'y passer de l'eau-de-vie, du rhum, ou une liqueur spiritueuse quelconque, avec le soin de les rejeter, de même que l'eau, sans en avaler; le jus de quelque fruit, un peu de sucre fondu dans la bouche et généralement le suc de tout ce qu'on peut s'imaginer dans ce cas, peuvent être

employés avec succès. La salive dégagée du médicament, et imprégnée de ces sortes de gargarismes, étant avalée, efface les traces qu'il a pu laisser sur son passage. Aux époques des grandes chaleurs ou dans les pays chauds, on se trouve très-bien de mettre les purgatifs se rafraîchir, même à la glace, avant d'en prendre la dose.

OPPOSITION DES HUMEURS A L'ACTION DES ÉVACUANS.

Les effets des purgatifs sont généralement aussi ignorés que la *cause* des maladies est peu connue. Beaucoup de personnes font naître des difficultés où il n'y en a point, à l'occasion d'incidens qui peuvent survenir dans les traitemens. La plus petite chose est souvent une nouveauté, et même un grand sujet d'étonnement pour le plus grand nombre. Pour calmer ces alarmes vaines, il suffit d'être dégagé de tout préjugé; ou ce qui revient au même, il faut se rattacher à la *cause* des maladies comme à une ancre de salut, et diriger toutes ses idées et tous ses efforts vers l'évacuation, qu'il faut effectuer à quelque prix que ce soit, dans tout état de maladie, à peine de s'exposer à succomber. Un principe vrai ne peut tromper. La purgation ne produit aucun des maux qui affligent les malades secondairement ou durant le traitement. C'est à n'en point douter, la source des maladies, ses émanations ou la *sérosité* qui agissent; il faut toujours les poursuivre à l'égard des sujets qui présentent un espoir fondé de guérison, jusqu'à ce que l'opposition ait lâché prise, et que la résistance ait enfin cédé à la vigueur du traitement.

La *sérosité* humorale met souvent des obstacles à la guérison de beaucoup de malades. Cette *fluxion* peut

à l'égard de quelques-uns, se rassembler sur le canal intestinal, en telle quantité et d'une consistance si âpre, qu'elle le durcit au point qu'il refuse toute évacuation, quoique provoquée par des doses purgatives renforcées et répétées de près. Il peut arriver, tant au commencement que dans le cours du traitement de toute maladie, soit récente, soit chronique, que les organes de la purgation se durcissent par l'action de la cause que nous venons d'indiquer. Il nous semble pouvoir comparer cette action à celle qu'exercerait le feu près duquel on placerait une feuille de parchemin : on la verrait se durcir, se crisper, se racornir, perdre sa souplesse et son élasticité. Il nous semble aussi voir dans le corps humain, l'image de l'action de la chaleur active sur les membranes qu'ici nous prenons pour objet de comparaison. La pratique a démontré que dans tous les cas d'insensibilité, et lorsque le malade souffre extraordinairement, cette situation exige l'augmentation de volume des doses évacuantes, et un surcroît d'activité ou de force intrinsèque de l'évacuant lui-même, comme aussi la continuation du traitement, dans le cas où le danger menace le malade. Si au contraire son état n'est point inquiétant, ou si rien n'est pressant, on peut suspendre momentanément le traitement, dans l'espérance de trouver, quelques jours plus tard, la Nature plus favorable à l'évacuation. Cette résistance cédant d'elle-même, ou vaincue par la récidive des doses renforcées et suivies de l'évacuation ou seulement du déplacement de la *sérosité* qui a produit le durcissement des entrailles, et des canaux de la circulation,

la sensibilité se rétablit ; alors on peut être obligé de diminuer le volume des doses, et même l'activité des évacuans (1).

On remarque fréquemment des personnes qui s'étonnent du volume ou de la force extraordinaire des doses purgatives, à l'égard des malades qui ont peu de sensibilité interne en proportion de ces mêmes doses. Mais ne trouve-t-on pas des hommes qui boivent dans le cours d'une journée jusqu'à dix bouteilles de vin sans être atteints d'ivresse, et n'en voit-on pas qu'une seule bouteille met hors de raison. Voilà des effets qui expliquent eux-mêmes leurs causes. Il y a donc une variété de sensibilité telle qu'il n'est pas rare qu'un homme fort et vigoureux soit suffisamment purgé avec une dose qui convient à un enfant, et que les doses les plus fortes n'agissent que faiblement sur celui-ci, ou sur certains individus d'une complexion faible et délicate. Certes, ces constitutions sont loin d'être avantageuses.

Il y a deux causes du peu de sensibilité ou d'insensibilté à l'action des évacuans. L'une est relative à la constitution du sujet et ne change point : c'est celle dont nous venons de parler. L'autre est l'effet de la mauvaise nature des humeurs. A force, dans ce cas, de réitérer, ou réitérant nombre de fois les doses, la matière qui ôte la sensibilité s'évacue peu

(1) On a vu des malades qui n'obtenaient point de suffisantes évacuations avec de fortes doses du purgatif le plus énergique, en éprouver d'assez abondantes avec une faible dose du purgatif le plus doux, et recouvrer aussitôt leur sensibilité primitive.

à peu, et celle-ci se rétablit; de ce moment le malade est en voie de guérison.

Dans ces différens cas, il ne faut rien moins qu'une expérience acquise, pour résister à la première impression qu'en éprouvent beaucoup de personnes inexpérimentées; ce qui les porte à croire que depuis le temps que l'on purge le malade, il ne doit plus évacuer, n'ayant plus de mauvaises humeurs à rendre, ainsi qu'on le présume faussement. Une semblable opinion prouve encore que la *cause* des maladies est peu connue : que la composition du corps humain, que nous avons donnée à la page 85, ne l'est pas davantage, et que les ressources comme les effets de la purgation sont malheureusement ignorés.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer des absences de sensibilité à l'action de la purgation; mais il y en a eu peu de semblables à celle que, pour l'utilité de la classe affligée par les maladies, nous allons retracer avec tous les détails qui lui sont relatifs. Nous prendrons nos observations en nous même, et l'on est bien fort quand on parle d'après sa propre expérience, ou d'après son sentiment intime.

Une suite d'événemens qu'il est inutile de raconter, m'a porté dans la contrée qu'habitait feu Pelgas, et par suite, j'eus l'occasion de connaître ses principes. Affligé d'une maladie chronique que je portais depuis nombre d'années, résultant des causes qui vont être indiquées, je fus assez heureux pour faire sa connaissance. J'étais tourmenté de douleurs, affecté de dépôt et ulcère; de plus, menacé d'une fin prochaine. J'avais fait pour ma santé ce qu'il était en mon pouvoir, pen-

dant plusieurs années, et je ne m'en étais pas rapporté à moi seul. J'étais imbu de principes qui n'étaient certainement pas ceux de cette méthode. Je croyais tout ce que le commun des hommes croit. Je pensais comme les auteurs dont j'avais sucé les principes. Il fallait enfin raisonner bien, et je l'ai fait.

Lors des débuts de ma pratique je me suis dit : puisque j'ai ouvert les yeux à la lumière qui m'a été présentée, je dois croire que dans leur position fâcheuse, un bon nombre de malades de toutes les classes, raisonneront enfin pour leur conservation et qu'ils m'imiteront. J'entrepris ma guérison. Je suivais mon traitement selon l'article 4, ma maladie étant évidemment chronique; mais bientôt le 3e fut sévèrement observé comme on va le voir. Tout-à-coup, (c'était le matin à mon réveil), je me sentis attaqué d'une douleur violente dans le bas-ventre. Je me levai pour prendre une dose de purgatif, mais il m'était impossible de me redresser; j'avais le corps ployé, courbé, le ventre sur les cuisses. J'avalai la potion. Je comptais qu'elle me délivrerait bientôt de ma douleur, qui augmentait toujours; vaine espérance; plusieurs heures s'écoulèrent et je n'éprouvai point d'évacuation. Je pris une seconde dose dans l'espoir d'aider à la première; je n'en obtins pas plus de succès. J'en répétai une troisième et ainsi de suite. Il faut remarquer que ces doses étaient tantôt vomi-purgatives et tantôt purgatives, dans l'intention d'évacuer par une voie ou par l'autre : mes tentatives ne furent qu'inutiles. J'usai de lavemens, même fortement purgatifs; toujours sans obtenir d'évacuation, et le mal allait croissant. Le délire commençait à s'emparer de

moi. Le bon Pelgas était là, « Je ne vous laisserai pas « mourir, me dit-il, l'âme tient au corps, et vous et « moi ne faisons qu'un. » Je le pressentis sur la nécessité d'apposer les emplâtres vésicatoires, et il me les apposa. Ce fut après que ces emplâtres eurent pris et attiré aux jambes une forte portion de la *sérosité*, qui, par sa grande acrimonie crispait mes intestins, que libres alors, l'évacuation s'établit avec une abondance proportionnée au nombre de huit à dix doses avalées les unes sur les autres. Quelle crise! Tous ceux qui n'approuvaient point mon traitement, par défaut de conception ou de connaissances, à l'égard desquelles tant de gens sont encore en retard, furent forcés de céder à l'évidence. J'évacuai la putridité toute pure. Les effets en furent tels qu'il fallut ouvrir toutes les croisées; et chacun avoua alors que les plus importantes vérités en médecine étaient, pour beaucoup de personnes, enveloppées d'un voile impénétrable par un grand défaut de connaissance du principe qui sert de base à cette méthode. Mon corps ayant recouvré sa sensibilité ordinaire, je répétai la purgation jusqu'à ce que la masse de mes humeurs en fût renouvelée, et d'après l'ordre de traitement de l'article 4. Ce traitement se composa d'environ cent cinquante doses, prises dans l'espace d'à peu près six mois. J'ai dû prendre dans la suite, d'après la connaissance que j'avais de ma mauvaise constitution, les précautions utiles et nécessaires, en faisant un fréquent usage de la purgation, afin d'éviter les rechûtes, dont en pareil cas on est, pour ainsi dire, toujours menacé.

C'est en réglant ma conduite d'après cette méthode,

que je soutiens et conserve une frèle existence. Le bon Pelgas, mon beau-père, y a mis cette condition pour que j'eusse des droits à la vie, disait-il, jusqu'à l'âge de soixante ans. Il s'y connaissait un peu, car il ne s'est pas trompé sur la fin de la sienne. Je suis né avec une constitution proprement dite viciée ; issu de père et de mère tellement mal constitués qu'il sont morts, l'un à l'âge de quarante-deux ans, et l'autre à celui de quarante-huit, après avoir passé dix ans de leur vie dans des souffrances presque continuelles. Plusieurs enfans venus après moi, n'ont pu vivre, par l'effet de la progression de l'âge, et surtout de l'état de maladie des auteurs de leurs jours. Faible de structure, j'ai passé l'enfance dans des souffrances souvent réitérées, et avec la maladie pédiculaire; malgré les soins assidus d'une mère tendre, jusqu'à l'âge de l'adolescence. Cet âge ne m'a guère été plus favorable ; de fréquens saignemens du nez, des douleurs de dents, des fièvres pendant dix mois, plusieurs maladies où la saignée ne fut point épargnée : voilà le bulletin adouci de la santé du printemps de ma vie? Le dirai-je? à l'âge de puberté, donnant quelque signes de vigueur, mes contemporains voulurent bien m'appeler *trompe-la-mort*. Enfin, avant l'âge de vingt-cinq ans j'étais sujet à des douleurs rhumatismales, qui se portaient dans toutes les parties de mon corps, et m'arrêtaient au moment où j'y pensais le moins. Tels étaient l'origine, la cause, la source et les progrès de la maladie, avec ou à l'occasion de laquelle j'ai pris connaissance des principes de feu Pelgas, et qui sont ceux de la *Médecine curative*; de cet art rapproché

de la Nature, et en harmonie avec ses besoins. L'opinion d'un médecin maladif, comme je l'ai toujours été, pourrait être de quelque poids dans la balance des systèmes. Ne pourrait-elle pas contribuer jusqu'à un certain point, à fixer celle des hommes qui s'en sont formé une de conformité, et à éclairer ceux qui en ont adopté de contraires ? J'ai vu comme tout autre individu peut voir, en soulevant le bandeau ; mais j'ai senti plus que personne.

Mon épouse, que j'ai eu le malheur de perdre depuis l'impression de la précédente édition, à laquelle on voulut bien prédire un prochain veuvage aussitôt que la résolution de notre mariage fut connue, n'était pas née avec une meilleure constitution que moi. En naissant elle a vomi la bile noire et fut long-temps contrefaite. Son père, à la faveur de son moyen curatif, triompha des nombreuses attaques de maladies dont elle fut l'objet, et en favorisant en elle les ressources de la Nature, tout vice de conformation disparut. C'a été en se traitant souvent selon cette méthode qu'elle a prolongé sa frêle existence jusqu'à l'âge de cinquante ans, terme beaucoup trop court pour celui qui la regrete, qui la pleure....

Le bon PELGAS fut atteint d'asthme et d'hydropisie dès l'âge de quarante ans. Comment a-t-il triomphé de ces deux ennemis ? Il a fait pour lui-même ce qu'il conseillait aux autres. Il ne s'est jamais écarté des principes qu'il avait fondés sur sa découverte, et il a prolongé sa vie jusqu'à l'âge de soixante-douze ans. Il a pendant cinq ans, lutté contre l'état de décrépitude, en suivant les règles qu'il prescrivait à ses ma-

lades. Il est à observer qu'il était privé d'une ressource de Nature extrêmement importante, puisqu'il n'a jamais pu expectorer : c'est-à-dire, ni cracher, ni vomir, ni même moucher, quelques tentatives qu'il ait faites à cette fin. De-là un obstacle insurmontable pour le dégagement de sa poitrine, ce qui l'a empêché de prolonger ses jours plus long-temps (1).

Parlons aussi de ma fille, aujourd'hui l'épouse de M. Cottin, pharmacien à Paris, rue de Seine faubourg Saint-Germain; elle est née avec la suppuration établie à un œil, menacée de suffocation ou d'étouffement, tranchée de coliques, et dans un état qui ôtait à tous ceux qui la voyaient l'espoir qu'elle pût survivre. Attaquée à l'âge de seize mois de la petite-vérole, avec la fièvre putride, elle laissait peu d'espérance de vie. Dans la suite elle a fréquemment été en proie à des maux d'yeux, inflammatoires et autres; à des taies et à des convulsions dans ces parties, qui produisaient des mouvemens de rotation, ou tournoîment, suivis de secousses réitérées de toute la tête. En outre elle fut atteinte de différens dépôts glanduleux; d'une fluxion scorbutique dans la bouche, sur les gencives et les lèvres; enfin elle a essuyé un ensemble de maladies qui se succédaient rapidement les unes aux autres; ou plutôt, c'était un état permanent de maladie, qui aurait infailliblement emporté la malade, sans une forte résolution de ma part pour le combattre jusqu'à la fin.

---

(1) Il était, ce semble, écrit dans le livre du destin, que comme j'ai perdu mon beau-père, je perdrais mon épouse, sans pouvoir, au moment de la séparation éternelle de ce monde, leur porter aucun secours, ni leur offrir quelque consolation, ni en recevoir dans ce touchant mo-

Les moyens de notre méthode ont été employés avec autant de vigueur que de persévérance, d'après notre conviction, les lumières de notre pratique et tout ce que l'amour paternel nous inspirait. Très-con-

---

ment. J'étais éloigné du père lorsqu'il mourut, et j'étais absent de chez moi quand la fille a quitté la vie. Il y avait beaucoup de similitude entre le tempérament de l'un et la constitution de l'autre, et il y a eu parité d'événement. Je dois aux sincères amis de ma méthode, aux personnes qu'elle a tirées des bras de la mort, ou dont elle a conforté la santé périclitante, quelques renseignemens sur les causes qui ont pu prédisposer celle de la mort de ma chère épouse. Quelques observations à ce sujet pourront leur suggérer l'idée de la précaution, toujours trop négligée dans les circonstances pareilles à celles où elle était. D'ailleurs ces observations, ne fussent-elles senties que comme expressions d'un homme chagrin, je suis sûr d'avance qu'elles seront accueillies par ces mêmes personnes, avec une satisfaction aussi élevée que l'attachement qui m'a été témoigné par un bon nombre d'entre elles m'a paru grand et flatteur.

A la fin d'avril 1822, cédant aux invitations pressantes et réitérées de ci-devant malades de cette belle partie de la France connue sous le nom de pays de Caux, les aînés pour ainsi dire dans l'usage de la *médecine curative*, je me mis en voyage. Les villes de St-Germain, Mantes, Vernon, Louviers, Elbeuf, Rouen, Yvetot, Bolbec, le Hâvre, Fécamp, Dieppe, ainsi que les bourgs et villages intermédiaires, furent pour moi des lieux de séjour ou de visite; partout je trouvai bonne réception : je dirai même plus de remercimens que je n'en voulus recevoir. Mais ma jouissance ne devait pas être de longue durée. C'est dans la

vincu que tout malade ne périt que par suite de la maladie dont il est atteint, et qu'il ne peut succomber ni éprouver le plus léger préjudice, par l'action du traitement évacuatif analogue à sa *cause*, nous avons eu le bonheur de triompher.

---

ville de Dieppe, et en y arrivant, que me parvint une des lettres que mon gendre Cottin avait dirigées sur plusieurs points à la fois, qui m'apprit que ma chère femme était gravement attaquée, et que toutes les tentatives d'évacuation étaient vaines et sans succès. Favorisé on ne peut plus par le départ d'une diligence, départ qui avait lieu à l'instant même, je prends la seule place, et je dirai aussi la plus mauvaise qui fût disponible, et le lendemain je suis chez moi. Mais, ô douleur profonde! Celle qui sera toujours l'objet de mes regrets, non-seulement n'existait plus, mais la tombe, l'inexorable tombe l'avait déjà soustraite pour toujours à mes yeux, répandant des larmes en vain, et comme dans l'espérance chimérique de la revoir... Je m'informe. On me dit que quoique les doses évacuantes eussent été précipitamment répétées comme il convenait, malgré l'usage des lavemens animés, et sans avoir négligé les emplâtres vésicatoires, nulle évacuation n'avait pu s'effectuer J'apprends que ma pauvre femme n'a articulé aucun sentiment de souffrance, que seulement elle témoigna la crainte de s'évanouir, tant elle se sentait s'affaiblir, et qu'enfin elle n'avait point senti l'approche de la mort qui nous en a séparés. J'en ai rendu grâce à Dieu, et je lui en réitère souvent mes humbles et sincères remercîmens. Oh! si j'eusse entrepris ce voyage sans la libre approbation de celle que je pleure, et si même elle ne m'eût pas encouragé à le faire, tant elle le jugeait utile au délasse-

La malade a commencé la purgation dès le lendemain de sa naissance. Ce traitement a été répété tant de fois que nous devons craindre qu'on ne nous croie pas sur parole ; cependant nous affirmons que jusqu'à l'âge d'environ dix ans, l'enfant a pris ou répété les doses dans la proportion d'au moins le quart

---

ment, dont ainsi qu'elle le savait, j'avais besoin après tant de travaux et de peines ; je ne me pardonnerais pas d'avoir quitté celle que j'ai perdue, au bout de quinze jours d'absence ! Mais, quoiqu'il en soit, je regretterai toujours de m'être absenté ; car, enfin, si je fusse resté chez moi, ma chère compagne, qui a dû sentir les avant-coureurs de sa situation dernière, aurait dès lors porté remède à sa santé, et la Nature, vraisemblablement, lui aurait été favorable ; tandis que par mon absence, et par ses occupations, à cause de la confiance qu'elle ne pouvait donner qu'à moi, et dans l'espérance probable de pouvoir attendre jusqu'à mon retour pour soigner sa frêle santé, qu'elle a trop négligée, elle est bientôt arrivée en cet état où la Nature ne peut plus rien faire pour un malade. O déchirans regrets...

Il me fallait assigner à celle que l'impitoyable mort m'a ravie, un lieu de repos qui fût digne du nom qu'elle a porté. Il me fallait, après avoir rendu aux mânes de Pelgas les hommages que je leur devais en cette circonstance, la placer dans un monument érigé sur un terrein concédé à perpétuité, et c'est ce qui existe. Que n'ai-je pu réunir à la dépouille mortelle de la fille, la cendre vainement recherchée du père ! C'est dans le cimetière dit du père Lachaise, au lieu appelé le *grand rond*, que m'attend celle dont le nom est désormais inséparable du mien.

du temps que son existence avait alors parcouru, c'est-à-dire environ mille doses tant vomi-purgatives que purgatives. Dans la suite sa constitution s'est un peu améliorée tellement que la purgation n'a plus eu lieu, de dix jusqu'à douze ans, que dans la proportion d'environ un sixième; de douze à quatorze, dans celle d'un dixième à peu près, et successivement en diminuant jusqu'à l'âge d'environ dix-sept ans que la malade a commencé à jouir de la santé.

Nous devons observer qu'une cause accidentelle a grossi ce nombre de purgations, c'était l'insensibilité du corps de la malade. Telle dose qui aurait produit sur tous autres individus du même âge, huit ou dix évacuations, ne lui en faisait quelquefois pas éprouver plus de deux, encore étaient-elles peu abondantes; de là le retard de sa dépuration. La Nature en elle refusait le service; c'était la preuve de ce qu'elle était fortement affectée, et que sans un secours aussi efficace la malade aurait succombé. Nous observerons encore que les doses qui lui ont été administrées, furent bien autrement volumineuses, ou plus fortes que celles qui conviennent ordinairement aux enfans de l'âge de la malade; car en principe général, les enfans sont faciles à émouvoir. Les doses qu'on administrait à cette jeune malade auraient suffi pour purger abondamment des hommes forts et robustes; et cependant elles ne produisaient sur elle que peu, ou point d'effet.

L'on se tromperait donc si l'on pensait que les doses ne dussent être relatives à l'âge et à la force des sujets, que par un volume borné, puisqu'il est évident qu'elles doivent toujours être réglées, quant à leur

activité, d'après la sensibilité interne de tous les corps, à l'effet de produire le nombre d'évacuations exigé dans cette méthode, pour procurer la guérison du plus grand nombre des malades insensibles à l'action des faibles doses.

CHAPITRE X.

Les moyens de guérir méconnus.

Des hommes qui ont reconnu la vérité du principe sur lequel repose notre méthode, ont refusé d'admettre qu'elle renfermât une découverte. Ils ont allégué qu'il était impossible que les hommes de l'art, et particulièrement les anatomistes célèbres, n'eussent point vu la *cause* des maladies telle que nous l'expliquons et telle qu'elle existe. Il ont prétendu que la méthode ordinaire ne différait de la nôtre que quant à la manière d'évacuer la *cause* des infirmités. Il y a, ont-ils dit, des praticiens qui la voient dans le sang, et c'est par cette raison qu'ils répandent le sang; les uns espérant l'évacuer par les sueurs ou la transpiration, ils procèdent en conséquence de cette opinion; les autres, par les urines, au moyen des diurétiques et apéritifs; plusieurs fondent leur espoir sur les emplâtres vésicatoires, les cautères, les ventouses, les sétons, et autres moyens externes.

Cette contradiction des auteurs n'est-elle pas la preuve sensible que la découverte de la *cause* de

maladies appartient au chirurgien Pelgas, et à son successeur, qui l'a développée et rendue sensible par tous ses faits de pratique. Les praticiens méthodiques, ne semblent-ils pas dire à qui veut les entendre, qu'ils laissent à la Nature le soin de se guérir elle-même ? Ne devrait-on pas savoir quelque gré à celui qui aurait trouvé pour conduire dans un pays déjà connu, un chemin plus sûr et plus raccourci que celui qui existait auparavant ? On ne peut refuser à cette méthode le mérite d'indiquer le pays et le véritable chemin qui puisse y conduire le plus directement. Ses moyens d'appui sont la clarté, l'expérience, pris là où tout le monde peut les voir. De nombreuses réussites constatées et bien avérées, même dans les deux hémisphères ; succès qui viendront tôt ou tard à la connaissance de presque toutes les personnes qui les ignorent encore, prouvent assez que les traitemens qui les avaient précédés n'étaient point en rapport avec les besoins de la Nature, puisque ces réussites portent particulièrement sur des maladies réputées incurables. Elles démontrent aussi jusqu'à l'évidence, que ceux qui avaient dirigé ces traitemens n'étaient pas bien instruits du chemin le plus court ; c'est-à-dire, qu'ils n'avaient pas connu la seule, la vraie *cause* des maladies, ni les ressources de la purgation, qu'on leur fait connaître dans cet ouvrage.

En effet comment se conduit-on en général ? On agit d'après des données incertaines ; on fait dans l'occasion ce qu'ont fait ceux par qui on a été devancé. Quand on prend un guide peu sûr, est-il étonnant

qu'on s'égare? Si on reconnaît bien la *cause* des maladies; si on en conçoit le principe; si on se rend parfaitement raison de la *cause* qui produit la souffrance, on ne marchera point par une voie incertaine, et on ne fera point de tout un peu, selon qu'il est d'usage; on prendra la seule voie de la curation qui existe, et telle que nous l'indiquons. Ceci ne serait-il pas plus satisfaisant pour les hommes de bonne foi, que d'établir des discussions sur la réalité ou la non réalité d'une découverte. Que demande un malade qui appelle un médecin? la guérison. Pourquoi ne pas répondre à son désir, ne pas adopter une méthode couronnée des succès les plus nombreux, les plus inespérés.

Le chirurgien PELGAS n'a pu traiter son sujet sans taxer d'insuffisance plusieurs médicamens qui sont ordinairement employés au traitement des malades. Fort des connaissances que sa pratique ou son expérience lui ont fait acquérir, il a cru devoir mettre au grand jour l'insuffisance et l'inutilité des moyens que la routine avait adoptés. Il a fait plus, il a signalé les procédés qui réunissent au caractère d'insuffisance l'aptitude de nuire ou préjudicier à la santé comme à la vie des malades. Mais en divulguant des connaissances qui manquaient à l'art, ou qui avaient été négligées ou peu senties, il n'en honorait pas moins la mémoire des grands hommes auxquels l'on est redevable de tant de choses utiles (1).

---

(1) Je me ferai toujours gloire d'avoir adopté ses principes et d'avoir développé sa méthode; et comme lui et à son exemple, je serai toujours le premier à rendre hom-

Mais que d'obstacles à vaincre! que de préjugés à dissiper! que d'intérêts blessés et dont il est pénible de faire le sacrifice! Toute méthode qui renverse le vain échaffaudage des systèmes doit s'attendre à trouver pendant long-temps de nombreux contradicteurs. Si la nôtre ne rend pas plus de services à la classe malade, c'est la faute de l'ignorance et de la méchanceté, qui lui présentent autant d'obstacles à vaincre que les maladies les plus invétérées ou réputées les plus incurables. Dans ses premiers débuts elle a eu à lutter contre les efforts réunis d'une quantité incalculable de personnes d'opinion contraire.

Aujourd'hui ses succès en lui conquérant de nombreux amis, lui suscitent, presque sur tous les points du globe, des ennemis acharnés, dont l'amour-propre humilié ou vaincu, n'a pas encore avoué sa défaite. Il est une arme qu'emploie le moins fort. A défaut de raison, il a recours aux petits moyens; à ceux mêmes que la délicatesse repousse, et qu'il nous serait pénible de retracer (1).

Que d'injustices envers la médecine curative seront commises encore, tant que les principes vrais sur lesquels elle repose, ne seront point généralement reconnus! Que de maux continueront de peser sur

---

mage au zèle éclairé, à la sagacité, aux qualités éminentes dont sont revêtus grand nombre de praticiens mes contemporains. Je désavoue toute conséquence à ce contraire, déclarant que, blessé de cette injustice, j'opposerais constamment la sincérité de mes protestations.

(1) Voyez le Charlatanisme démasqué; en vous divertissant il vous instruira.

l'espèce humaine tant que les usages absurdes resteront en vigueur ! Si on parle franchement de la possibilité d'opérer de promptes guérisons, combien de personnes la contestent parce qu'elles ont peine à s'accoutumer à ce langage, tant il paraît insolite et en opposition avec les préjugés reçus. On conçoit difficilement qu'on puisse, en suivant cette méthode, prévenir ou éviter de graves maladies. Le public ne comprend pas davantage que l'on peut, en quelques jours de traitement guérir de nombreux malades, parce que la coutume à cet égard, lui a appris qu'il faut ordinairement des mois et des années entières pour procurer à quelques individus un faible soulagement ou une légère amélioration de santé. Un malade est-il promptement guéri par cette méthode, l'erreur et la mauvaise foi contestent le mérite d'une guérison qui, d'après les traitemens ordinaires n'eût pas même été probable. L'imposture allègue que ces maladies, si promptement détruites, n'étaient point des maladies à caractère ; qu'elles n'étaient que de légères indispositions. Une basse jalousie s'efforce d'en tirer la preuve dans cette observation : que quelques doses de purgatif seulement, ont suffi pour la détruire. On ne craindra pas de dire à ces antagonistes, que s'il en a été ainsi, et s'il en peut être toujours de même, c'est parce que la purgation de cette méthode est dirigée contre la *cause*, la vraie cause, de toutes les maladies. La vérité ne triomphera pas, si, parmi les hommes témoins des faits et par conséquent convaincus, la pusillanimité l'emporte sur les sentimens de leurs devoirs ; s'ils gardent le silence dans la crainte de dé-

plaire à tels et tels, ainsi qu'on le remarque souvent, plutôt que de publier les faits qui leur sont connus, ainsi que le bien-être de leurs semblables leur en fait une loi.

La fausse direction des esprits est tellement générale, qu'on n'attribue souvent de l'habileté au praticien, qu'en proportion de la durée de la maladie. Si une maladie a duré long-temps ; si le malade a couru de grands dangers ; s'il est resté dans un état longuement inquiétant, et si la Nature, enfin, lui a été favorable, alors on se sent porté à croire que le médecin a triomphé des plus grands obstacles. Telle est souvent la base des hautes réputations. Trente à quarante visites, surtout à raison de deux ou trois par jour, donnent beaucoup de relief et d'importance. On ne voit pas, et on ne voudra pas voir que si la maladie a duré si long-temgs, ça été la faute du traitement, qui n'a point expulsé la *cause* de cette maladie dès son apparition.

Si nous demandions aux personnes soi-disant guéries de semblables attaques, comment elles se trouvent maintenant, par rapport aux reliquats de ces maladies, ne nous répondraient-elles pas que leur triomphe consiste seulement dans la jouissance de la vie, qu'elles ont manqué de perdre, et dans la substitution d'un état imparfait de santé à un état de maladie moins positif, sans pouvoir recouvrer leur santé primitive ou antérieure à la maladie? Nous leur en indiquerions la cause dans le défaut d'évacuation de leurs humeurs ; nous leur dirions que la source de leur maladie existe encore dans leurs entrailles ; nous leur ferions peut-

être comprendre que leur prétendue, ou très-imparfaite guérison, est l'effet de la dispersion, ou de la neutralisation, quant à présent, des émanations de cette source, et que cette source et ses émanations constituent ensemble, comme nous l'avons dit au chapitre IV, l'unique *cause* des maladies. Cette vérité prévaudra-t-elle sur l'avis de tant d'hommes qui, de la meilleure foi du monde, croyent devoir malgré des faits constans et avérés, régler leur conduite d'après l'opinion contraire (1)?

CETTE METHODE EST LA VRAIE MEDECINE POPULAIRE (2).

Il existe une classe d'hommes auxquels il ne manque, pour être à eux-mêmes leur propre médécin, que la connaissance du principe sur lequel repose cette méthode. Cette classe est la plus nombreuse et la

(1) Si ces observations pouvaient déplaire, ce que nous ne pensons pas, nous invoquerions pour notre justification, l'utilité générale qui est notre unique mobile et le seul objet de nos vues. On peut avoir parfaitement étudié la science de son état et n'être point capable d'innovation utile. On peut être rempli de connaissances et de belles qualités, et ne point posséder le talent de guérir. Les découvertes ne sont souvent dues qu'au hasard. Personne n'est obligé d'inventer, et nul ne démérite pour n'avoir point rencontré d'occasions favorables à l'acquisition de connaissances ultérieures à celles qu'on a prises sur les bancs de l'amphithéâtre et des autres cours d'enseignement; mais il ne faudrait pas s'entêter jusqu'à nier l'évidence.

(2) Cette vérité est démontrée par l'usage qu'il se fait de ce mode de traitement sur toute la surface de la France, dans ses colonies et les colonies étrangères;

plus utile des états. Parmi les individus qui la composent, combien ont reconnu ce principe et en ont ressenti les heureux effets ! Appuyés sur le raisonnement, ils ont reconnu la *cause* des maladies, telle qu'elle existe dans la Nature, et le souvenir en restera profondément gravé dans leur cœur. Fortement attachés à ce principe, ils ont compris qu'il n'y avait qu'une manière et un seul moyen de prévenir et de détruire les longues maladies, quand elles existent. Le tableau de la santé, telle qu'elle est dépeinte au chapitre xx, leur a servi de guide ; et ils ont su trouver leur régulateur dans l'ordre du traitement qui est placé dans ce même chapitre.

Mais il existe une autre classe d'hommes, qui vraisemblablement ne connaîtront même pas cet ouvrage, parce que la prétention de l'élever au niveau de leurs hautes conceptions n'entre point dans la pensée de son auteur. Cette classe se compose de ces personnes ennemies de la simplité, auxquelles il faut, selon l'étiquette et le ton reçu, des médecins qui leur évitent la peine de penser et de réfléchir sur la situation de leur santé, sur la conservation de leurs jours. Belle attente.....

Il est possible, avec de grands mots, d'éblouir ce

---

et tout en présage une plus grande extension, malgré toutes les menées et le clabaudage de ses nombreux antagonistes. C'est particulièrement dans les habitations de culture extrêmement populeuses des Antilles, qu'elle a été appréciée. On en verra la preuve dans la seconde partie de cet ouvrage.

qu'on appelle le grand monde : les préjugés d'éducation et de société font le reste. L'esprit une fois circonvenu, comment se persuader qu'on peut être à soi-même son médecin à l'aide d'une méthode simple que le dernier paysan peut comprendre, puisqu'il ne s'agit que de comparer le principe avec des faits notoires et incontestables ? Comment concevoir que des ignorans pourraient se guérir, tandis que des savans se laisseraient couler dans la tombe? Ceci est pour bien des gens, la chose la plus difficile à croire. Une prévention plus que nuisible, est celle qui porte à suspecter tout ce qui a le caractère du facile, ou à vouloir des difficultés lorsqu'il n'en peut être créé qu'au grand préjudice des malades.

Ne pourrait on pas dire que généralement parlant, les médecins sont trop réservés quand il est question d'entretenir les malades sur la *cause* des maladies, ou de ce qui leur fait ressentir les douleurs qu'ils éprouvent ? Comme l'urbanité et les raffinemens de la politesse doivent se trouver sur les lèvres des consolateurs de l'humanité souffrante, ceux-ci croiraient avoir la plus mauvaise grâce du monde, s'ils s'avisaient de dire à un malade titré, que son corps renferme une masse de corruption, qu'il faut nécessairement évacuer, s'il veut obtenir la guérison : et qu'à défaut d'évacuation de cette corruption, la mort est inévitable (1). Ce langage blesserait l'oreille et l'amour-

(1) Un malade de haut parage a-t-il seulement des humeurs ? Il n'est entouré que de gens qui lui disent unanimement qu'il n'en a point; et ces hommes sont à ses yeux des hommes de poids!......

propre des puissans du siècle, et cet obstacle n'est peut-être pas un des moindres au triomphe de la vérité.

Ainsi qu'il n'est que trop ordinaire de rencontrer des hommes qui préfèrent toujours ce qui est beau à ce qui est bon, et l'agréable à l'utile; de même il est à craindre qu'on ne préfère pendant bien long-temps encore les palliatifs aux remèdes curatifs. En conséquence on aimera mieux mourir d'après les formes du suprême bon ton, que de prolonger son existence par des moyens simples, naturels ou appartenant au raisonnement appuyé sur des faits sensibles et prouvés jusqu'à l'évidence. Etre inhumé, comme l'on dit, avec les honneurs de la guerre, c'est bien plus beau que d'être obscurément enterré. Ces mêmes malades aimeraient mieux se laisser mourir que de prendre un certain nombre de potions purgatives qui pourraient les guérir dans un court espace de temps. Pour ces sortes de personnes il faut plus d'étalage. Elles préféreront au seul moyen curatif qui puisse exister, un *régime* ordonné avec beaucoup d'appareil, d'après de grandes démonstrations de combinaison, de science et de méditations, tant à l'égard des alimens que sous le rapport de l'exercice, conseillés au malade. Il est bien plus noble de se promener à cheval, en voiture, et d'attendre qu'il plaise à la Nature de se guérir, que d'aller à pied à sa garde-robe évacuer la putridité qui retient long-temps en langueur, et tue un si grand nombre de malades. Ainsi, tant de victimes de l'ignorance, de l'erreur ou des préjugés, succombent prématurément, ou passent le reste de leur vie dans des maux que l'on pourrait aisément

détruire. On se contente de les adoucir ; on fait diversion au moral par une variété de situations ; on tourne autour du point essentiel ; on ne l'aperçoit pas ; la maladie suit son cours ; elle fait des progrès, et le malade périt... Réfléchissez, lecteur !

CHAPITRE XI.

Dénomination des Maladies (1).

Il était utile de donner à chacune des *manières* dont la MALADIE attaque la santé et la vie de l'homme, un nom particulier ; mais on a supposé qu'il pouvait exister des maladies distinctes dans leur *cause* interne, et il leur a été donné des noms propres, qui font divaguer l'esprit du commun des hommes sur ce point important. C'est ainsi que le champ des conjectures s'est immensément agrandi, et que les idées des curieux ont pu se promener sans guide comme sans point d'arrêt.

On parle toujours du siége des souffrances ; mais personne n'explique la nature de la *chose* qui prend siége. Si on a compris la *cause* des maladies, d'après l'explication que nous en avons faite au chapitre premier, on a des connaissances ultérieures, et on sait que les humeurs dépravées, dégénérées, corrompues ou putréfiées (tous mots synonymes), produisent une

---

(1) Il y aurait trop à faire pour les dénommer toutes, car le génie créateur en invente de nouvelles presque tous les jours.

sérosité qui se mêle avec le sang, ainsi qu'il est dit au même chapitre.

Il est reconnu que le sang circule dans toutes les parties du corps ; on doit donc reconnaître aussi qu'aucune de ses parties n'est à l'abri de recevoir le siége d'une maladie, puisque le sang peut déposer partout où il circule cette partie fluide des humeurs qui ne peut s'allier avec lui par les raisons qui en ont été données au chapitre IV. Par une suite de ce système de nomenclature de maladie, sans doute déjà beaucoup trop étendue, on aurait pu les multiplier à l'infini, puisqu'on peut faire du corps humain un nombre incalculable de parties par autant de subdivisions ; la matière n'en eût été que plus embrouillée ; elle l'est déjà beaucoup trop.

Mais qu'importe à la guérison du malade, que la douleur ait son siége dans la première ou la seconde phalange de son doigt? Sera-t-il plutôt délivré de la douleur qu'il ressent à la tête et que pour cela on nomme migraine, que de celle qu'il ressent dans ses différens membres, et qu'on appelle rhumatisme, goutte, ou goutte sciatique ? Que fait à sa guérison l'engorgement d'une glande parotide ou celui d'une glande inguinale ; celui d'une glande conglobée ou celui d'une glande conglomérée ; l'engorgement du foie ou l'empâtement de la rate ? Sera-t-il plutôt guéri si sa fièvre est tierce que si elle est quarte ? Toutes les différences des maladies qui sont marquées dans les méthodes médicales, ne servent certainement point à guérir les malades ; l'événement en répète trop souvent la preuve pour que l'on puisse conserver quelque confiance en ce

système. Cette théorie est d'autant plus nuisible qu'elle éloigne du but principal, et qu'elle compromet la santé et la vie des malades ; et plus sûrement encore, lorsque les moyens adaptés à chacune de ces maladies, sans rapport avec leur *cause* matérielle, évacuent le moteur de l'existence : tels la saignée, les sangsues, la diète...

Mais il importe au rétablissement de la santé, de même qu'à la prolongation de l'existence, de reconnaître la *matière* qui a pris siége, la source qui l'a produite, la malignité dont elle est pourvue, telles qu'elles sont expliquées au chapitre premier ; comme aussi d'admettre, sans restriction, les moyens sûrs d'en délivrer les malades sans porter atteinte au principe de la vie, les mêmes que nous avons indiqués.

Il doit être reconnu, d'après ce que nous en avons déjà dit au chapitre premier, que l'ordre de la Nature est tel à l'égard de l'existence de tous les êtres créés, à l'égard de la cessation de la vie, et d'après la reproduction organisée de chaque espèce, que la partie saine *cause motrice de la vie*, et l'agent corrupteur, *cause de la mort*, sont constamment en présence. Ils se touchent tellement de près, que plus ou moins souvent ils agissent ostensiblement l'un contre l'autre, et que la victoire de la mort, quoique plus ou moins balancée ou retardée par le moteur de la vie, n'en est pas moins certaine, puisque nul être créé n'est éternel.

Mais l'instinct naturel impose à l'homme le devoir de défendre son existence, lorsque sa mort pourrait être prématurée. C'est le vœu de la Nature, et son auteur semble avoir pris plaisir à multiplier les moyens

pour atteindre ce but. L'homme n'a besoin que d'une volonté fortement prononcée. Il trouvera dans les productions diverses, qu'il foule souvent aux pieds, tout ce qui est nécessaire pour seconder son penchant à la prolongation de ses jours. Mais pour première condition, il faut qu'il sache faire usage de sa raison; et qu'avant de chercher un remède, il reconnaisse la *cause* de sa maladie.

Nous indiquerons en parlant des maladies ci-après dénommées, quelques numéros de la seconde partie de notre Ouvrage où il est parlé de leur guérison.

MALADIES STHÉNIQUE ET ASTHÉNIQUE.

La voix de la Nature sera-t-elle favorablement entendue de ces hommes qui semblent avoir pris à tâche de se faire illusion sur la véritable *cause* de leurs maladies, et de s'opposer à la propagation de la vérité? Il faut présenter à ces hommes dont on vient de parler, des causes qui n'aient rien de repoussant. Par exemple, il ne leur répugnera pas de s'entendre dire: votre maladie est *sthénique*, ou, ce qui revient au même, elle provient de trop de vigueur; votre maladie est *asthénique*, ou, ce qui est la même chose, elle résulte de faiblesse. Voilà qui est consolant, même sous deux rapports. Sous le premier, celui qui mourra d'une maladie *sthénique*, doit s'attendre à être un *mort vigoureux*, ou bien il ne serait pas vrai que la mort fût la suite ou le résultat des progrès des maladies, ni la conséquence de l'affaiblissement qu'elles produisent dans le malade. Sous le second rapport, il n'y a qu'à

faire espérer à celui dont la maladie provient, dit-on, de faiblesse, une révolution tellement heureuse, qu'au moment même des plus grandes craintes pour son existence, sa maladie se changera en *sthénique*.... Ainsi il attendra le dernier événement de la vie avec d'autant plus de sécurité, qu'il est de mode de ne point faire attention que la faiblesse des malades ne dérive que de la *cause* matérielle de leurs souffrances ; la même qui leur ôte la vie, faute de l'avoir évacuée, comme elle leur a enlevé la force, parce qu'on ne l'a point expulsée dès le commencement de la maladie, et que depuis, elle a augmenté de malignité.

Mais ces malades seraient vraisemblablement plutôt révoltés que convaincus, si quelqu'un se permettait de leur expliquer la vérité. Ils ne concevraient point que la maladie *asthénique* n'a d'autre cause que celle dont on vient de parler, c'est-à-dire la masse de leurs humeurs corrompues qu'il faudrait évacuer. Ils n'admettraient pas davantage que la maladie *sthénique* a pour *cause* interne leurs humeurs fortement dépravées ou putréfiées, qui comme telles, ont produit une *sérosité* extrêmement acrimonieuse ou brûlante. Concevraient-ils que cette *fluxion* puisse faire ressentir la plus violente douleur, qu'elle puisse produire la fièvre la plus véhémente, l'inflammation la plus caractérisée, l'irritation la plus forte, et tous désordres de ce genre, dont la cause a été attribuée par des savans à un excès de vigueur dans l'individu attaqué de la maladie qu'ils ont bien voulu appeler *sthénique*. Il est difficile de croire, de sitôt encore, à la conversion de semblables malades, quoiqu'on ne puisse ajouter foi aux asser-

tions de ces auteurs, à moins d'avoir comme eux un esprit *sthénique*, ou propre à accueillir ces sortes de nouveautés (1).

CHAPITRE XII.

Maladies dites du tronc.



MALADIES VERMINEUSES.

Les vers sont formés dans la masse des humeurs qui séjournent dans l'estomac et les intestins, parce que ces matières ont acquis, par la dégénération, une nature limoneuse propre à la concrétion de ses insectes. Quoi que l'on puisse penser de leur origine et de leur formation, ces matières sont toujours la cause de la formation des vers et de la maladie qui les accompagne. Ce n'est donc pas cette vermine qui la fait éprouver, ainsi qu'on le croit communément. On donne aux vers différens noms, tels que crinons, strongles, *tænia* ou solitaire, etc. Ils existent sous différentes formes. Quelquefois liés ensemble, ils sortent par pelotte; plus souvent ils sont divisés et sortent l'un après l'autre. Lorsqu'ils remontent le long du canal, ils peuvent sortir par la bouche, et même par le nez. Ceux qui les rendent par les voies supérienres sont les plus exposés, car c'est la preuve que la Nature est fortement encombrée de corruption et de vermine. Ces deux af-

(1) Voyez la 2e. partie, no. 102.

fections réunies peuvent causer la mort subite, ou de très-courtes maladies, suivies d'une mort inévitable.

On parle beaucoup du ver solitaire. Si on lui donne ce nom, c'est vraisemblablement parce qu'il se trouve presque toujours seul. Il est d'une longueur excessive; il a été dit qu'on en avait vu de soixante et même de quatre-vingts pieds. Il est plat et dentelé d'un bout à l'autre. Cet animal n'est peut-être jamais sorti une seule fois entier : on le rend ordinairement par bouts.

Ceux dont les entrailles contiennent des vers, ont pour l'ordinaire le teint terne, le tour des yeux noir; ils sont pâles, et languissans; ils éprouvent souvent des maux de tête, une pesanteur, des assoupissemens, des palpitations, des lassitudes et autres incommodités. Les enfans sont les plus sujets aux petits et moyens vers; les grandes personnes y sont également sujettes, mais elles sont paaticulièrement atteintes du ver solitaire.

Ce serait rendre un service imparfait que de faire seulement évacuer des vers par l'usage des seuls vermifuges. Ce moyen est même souvent dangereux; car, en rompant la masse qui les contient, et dans laquelle ils ont été formés, les vers peuvent se répandre dnns les replis des intestins, en percer les tuniques, et causer les accidens les plus funestes.

Il ne faut point une grande dose de génie pour bien reconnaître la *cause* de la formation des vers, car une comparaison toute simple et toute naturelle

nous éclaire sur le premier principe de leur formation. Chacun sait qu'il ne s'en forme point dans un morceau de viande saine, et personne n'ignore qu'ils s'engendrent dans la chair gâtée. On doit donc reconnaître que les vers ne peuvent prendre naissance dans le corps d'un individu dont les humeurs sont saines, et qu'ils ne se forment que dans des humeurs dépravées, en quelque part qu'elles aient leur séjour. Si l'on veut reconnaître aussi que les humeurs dégénérées qui accompagnent toujours les vers, affaiblissent la santé, nuisent à l'accroissement de tout individu, détériorent sa constitution, s'opposent au développement de ses facultés, on s'empressera de pratiquer la purgation d'une manière proportionnée au besoin, puisque, par ce moyen, on rend à l'enfance les plus importans services; soit qu'on la considère sous le rapport du développement de ses forces, que les évacuations favorisent; soit qu'on se rattache à la conservation des jours de tout malade attaqué de cette espèce de maladie.

L'article premier de l'ordre du traitement, est applicable à ce cas; sauf à se conduire au besoin, d'après le 4ᵉ, vu que cette affection est presque toujours la production d'une dépravation chronique des humeurs.

Le vomi-purgatif est indiqué contre la plénitude de l'estomac, et particulièrement si le malade a rendu des vers par cette voie. Le purgatif expulse non-seulement les vers, mais encore les matières qui ont servi à leur formation, ainsi que celles qui contribuent

à leur entretien. Il a de plus la propriété d'évacuer tout ce qui pourrait favoriser une nouvelle formation de vers, en régénérant la masse des humeurs (1).

CONVULSIONS, AFFECTIONS NERVEUSES.

Si la *cause* des maladies était reconnue, on n'entendrait pas dire par toutes sortes de gens, que les convulsions, auxquelles les enfans, surtout, sont sujets, sont causées par les vers. La partie du corps où peuvent reposer ces insectes, est à coup sûr trop éloignée de l'origine des nerfs pour causer ces affections. L'inspection anatomique l'a toujours prouvé, et assez rarement on a trouvé des vers dans le corps des malades morts de convulsions. Les enfans en bas âge, les adultes, et mêmes les personnes âgées, sont exposées aux convulsions et autres affections nerveuses. C'est un genre de maladie comme un autre. La *fluxion* qui émane des humeurs corrompues, soit que ces matières aient formé des vers, soit qu'il n'en existe point, est, par sa nature et le siége qu'elle occupe, la seule et véritable *cause* des convulsions. Quelles qu'en soient les dénominations et le caractère, elles ont toujours lieu lorsque le sang a rassemblé la *fluxion* au cerveau, et que celle-ci s'épanche sur les nerfs qu'elle met en contraction par sa forte âcreté. Si cette *sérosité* est devenue corrosive au plus fort degré, elle peut arrêter le cours des esprits, et causer la

(1) Cette méthode a fait rendre nombre de fois le ver solitaire en différens pays, comme à Paris, Orléans, Nevers, Saint-Quentin, la Martinique. Voyez la 2e. partie, nos. 22, 85, 86, 92, 98, 110, 121, 144, 161.

mort très-promptement ou même subitement, ainsi qu'il est arrivé aux êtres qui ont perdu la vie dans cette affection.

Quoi de plus pitoyable que ces assertions avec lesquelles on fait accroire aux malades que ce sont leurs nerfs qui leurs causent les souffrances qu'ils endurent! N'est-ce pas nier que les nerfs sont des parties solides, et comme telles subordonnées à l'action des humeurs? Leur sort est-il différent des autres parties charnues? Dira-t-on qu'un bras ou une jambe, affectés de douleurs, soient la cause des souffrances? Comment en douter, puisque l'on dit tous les jours que les dents causent de la douleur, et qu'il faut les arracher. Si cette attribution donnée aux nerfs continue, il sera difficile de prévoir la somme des malheurs qu'elle entraînera à sa suite.

La purgation ne fait point d'exception; elle délivre les nerfs comme toutes les autres parties du corps, si ce moyen n'est point trop tardivement employé. L'application de l'article 2 de l'ordre du traitement peut suffire, si l'affection est encore récente : mais si elle est chronique, il est de toute urgence de se conduire d'après le 4e., en ce cas devenu indispensable. Il est plus sûr et plus expéditif de commencer le traitement par une dose de vomi-purgatif le matin, et une dose de purgatif dix ou douze heures après, vu que cette maladie participe souvent du cas prévu dans l'article 3.

Cette explication peut suffire pour apprendre à opérer la guérison de toutes les maladies nerveuses ou attaques de nerfs proprement dites ; elle céderont

aux purgatifs réitérés, si la maladie n'est pas trop invétérée ou pas trop ancienne, et si les malades ne sont point trop âgés; autrement ou dans le cas d'incurabilité, on ne ferait qu'exciter l'irritation nerveuse. Dans ce cas, cette affection rentre dans le domaine de la médecine palliative. Mais si le malade présente encore des ressources et donne de l'espérance, il doit se délivrer de cette affection en se conduisant d'après l'article 4 de l'ordre du traitement.

S'il survient une forte commotion nerveuse dans le cours du traitement, qui fasse hésiter sur sa marche, on peut suspendre les purgations pendant quelques jours, pour les reprendre ensuite, vu qu'alors on trouve souvent plus de disposition dans la *fluxion* et les humeurs en général pour l'évacuation. C'est pour avoir trop donné de confiance aux calmans de toutes espèces, et pour avoir négligé l'évacuation de leur cause matérielle, que ces affections sont devenues incurables (1).

FIÈVRES.

La fièvre, soit qu'elle existe comme maladie principale, telle est la fièvre intermittente; soit qu'elle accompagne, ou qu'elle soit compliquée avec une maladie quelconque, est toujours le mouvement déréglé du sang; déréglement produit par la *sérosité* humorale, qui, en durcissant les valvules des vaisseaux, et en en comprimant les parois, ralentit le

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 28, 30, 37, 60, 71, 91, 102, 129, 139, 158.

cours des fluides jusqu'à engorgement, et cause ainsi le froid, le tremblement et les douleurs. On exceptera de cette nomenclature, cet état fébrile, qu'on appelle fièvre symptomatique, parce qu'il est un des symptômes de maladie organique, ou un signe de lésion quelconque dans le sujet malade, et il ne peut cesser qu'avec l'affection principale.

D'un désordre en naît souvent un autre qui le remplace. Il est dans la nature du sang de faire des efforts contre tout obstacle qui s'oppose à sa circulation, puisqu'il en est seul le principe : ce qui est tellement vrai qu'après avoir ralenti sa marche, il reprend forcément un cours accéléré. Il circule alors avec une rapidité et une impétuosité qui sont relatives à l'impulsion que le *sérosité*, mêlée avec lui, donne à la circulation en proportion de l'âcreté ou de la chaleur brûlante de cette *fluxion*; chaleur augmentée d'ailleurs par le frottement des globules, ou des particules dont se compose la masse des fluides. C'est ainsi que la fluxion cause un chaud extraordinaire par tout le corps, une soif ardente, des douleurs de tête, de reins et dans tous les membres.

Enfin, par la cessation de la fermentation et des deux mouvemens extraordinaires, le mouvement naturel, dans la fièvre intermittente, se rétablit; les douleurs se calment, la chaleur excessive cesse, l'accès se termine, et le malade croit souvent que cet accès est le dernier, à moins qu'il ne soit suivi d'un subséquent, comme dans les double-tierce et double-quarte.

Plus la *flluxion* a de malignité, plus les accès sont forts, longs et fréquens.

Si le sang porte ou rassemble la *sérosité* au cerveau, elle peut causer le délire, ou la fièvre inflammatoire (1).

Si les humeurs sont putréfiées, il en résulte la fièvre putride. On la nomme pourprée, s'il s'élève sur la peau des pustules brunes ou noirâtres. Ces deux cas annoncent toujours un danger imminent (2).

On appelle fièvre intermittente (3), toute fièvre qui laisse un intervalle entre ses accès; celle qui n'en laisse point est une fièvre continue. La fièvre dont l'accès se reproduit tous les jours, se nomme quotidienne; lorsque l'accès ne revient que tous les deux jours, c'est une fièvre tierce; si il n'arrive que tous les trois jours, la fièvre est quarte. La fièvre est double-tierce et double quarte, lorsque deux accès distincts et séparés, ont lieu dans le même jour des fièvres tierce et qnarte.

Il y a des fièvres particulières et fort communes en certaines contrées, qu'on a nommées endémiques. Il y en a d'épidémiques et de contagieuses, telles que la fièvre jaune, la fièvre rouge ou scarlatine, et autres fièvres qui, quoiqne nous ne les dénommions point, ne sont pas pour cela moins comprises dans le traitement commun dont il va être parlé, si meurtrière qn'elles puissent être (4).

Les fébrifuges en genéral; le quinquina particu-

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 72, 110, 114, 118, 133.
(2) Voyez la 2e. partie, nos. 59, 69, 85, 86, 99.
(3) Voyez la 2e. partie, nos. 73, 81, 97, 116, 152.
(4) Voyez la deuxième partie, nos. 20, 30, 97, 114, 115 140.

lièrement, dont on a fait un spécifique, qui a encore beaucoup de partisans, quoique les mauvais effets en soient souvent remarqués, peuvent dissoudre les humeurs corrompues, et, si l'on veut, donner un libre cours à leur circulation, et même encore donner du ton aux organes. Cette dissolution, parfois suivie de résolution, fait souvent disparaître la fièvre. C'est ce qui s'appelle la couper. Mais le sang qui reste surchargé de ces matières et de la *fluxion*, et même du remède qui devient un corps étranger et conséquemment nuisible, les rassemble et les dépose dans quelque cavité. Voilà la cause la plus générale des maladies de poitrine, des obstructions dans les viscères, de l'hydropisie, et de toutes les maladies de langueur qui jettent les malades dans le marasme et la consomption, pour les conduire au tombeau, après de longues et pénibles souffrances. Cet événement est trop commun pour que l'on puisse contester la cause qui l'occasionne, et que nous faisons connaître.

Toute fièvre intermittente, traitée dès la premier ou le second accès, et si le malade jouissait auparavant d'une bonne santé, peut être détruite en évacuant d'après l'article premier de l'ordre du traitement; ou d'après le 2e., si le sujet a déjà éprouvé un certain nombre d'accès. S'il s'agit d'un fièvreux dont la santé n'était pas bonne avant d'avoir été attaqué de la fièvre, il doit être traité d'après l'article 4, comme celui dont les accès se reproduisent depuis quarante jours ou plus.

Le vomi-purgatif est presque toujours nécessaire dans le traitement des fièvres, et souvent indispen-

sable ; c'est donc presque toujours par lui qu'on doit commencer ; et après l'avoir fait suivre par quelques doses de purgatif on le répète s'il y a encore embarras dans les premières voies, ou douleur en quelque partie supérieure; autrement la guérison est achevée par l'usage du purgatif seul, suffisamment réitéré.

Généralement parlant, il est indifférent que le vomi-purgatif soit pris au commencement de l'accès, ou pendant sa durée. Quant au purgatif, l'observation a démontré qu'il vaut mieux, dans la fièvre intermittente, le prendre, soit plusieurs heures avant l'accès, soit sur son déclin. Par cette précaution on évite que les effets de la dose ne se rencontrent avec le plus fort de l'accès, et on s'épargne quelques malaises.

Mais quand la fièvre est continue, on ne peut faire autrement que de donner toutes les doses pendant sa durée ; si on attendait la cessation de la fièvre, le malade pourrait plutôt recevoir le coup de la mort, qu'éprouver un changement heureux.

Toutes les fois que dans ses débats, la fièvre, quelle que soit sa nature, annonce de la malignité, comme lorsqu'il y a inflammation, délire et autres signes caractéristiques de maladie violente, ou qu'elle règne dans la contrée que le malade habite, avec des signes d'épidémie et de contagion, il faut se conformer de suite à l'article 3 de l'ordre du traitement.

Le vomi-purgatif alternativement avec le purgatif convient dans ces cas, jusqu'à ce que le cerveau soit dégagé. Ensuite le purgatif est employé seul, et d'a-

près celui des articles de l'ordre du traitement qui a été reconnu applicable, jusqu'à guérison.

Si les procédés que nous venons d'indiquer contre les fièvres proprement dites, ou contre la fièvre en général, venaient à être adoptés, l'œil de l'observateur sensible ne serait plus aussi souvent contristé par le spectacle de tant de milliers de malheureux, victimes, les uns, de fièvres épidémiques, et les autres, de fièvres tenaces et opiniâtres, pendant des mois et des années entières, et qui finissent la plupart, par y trouver le terme de leur existence. Que de maux, que de souffrances, que de morts prématurées l'on éviterait, même facilement ; car il n'y a point de maladie plus aisée ordinairement à détruire, d'après cette méthode, que la fièvre, lorsqu'elle est récente, ou qu'elle n'a pas eu le temps de s'invétérer.

HYDROPISIE.

Une maladie qui fait presqu'autant de victimes qu'il y a d'individus qui en sont attaqués, c'est l'hydropisie, quels qu'en soient le genre, l'espèce ou la dénomination, et le siége qu'elle occupe. Souvent elle est annoncée par l'enflure périodique ou continuelle des pieds, ou autres parties du corps. Cette maladie, dont le caractère est un épanchement d'eau, en quelque partie qu'il se fasse, est presque toujours le reliquat d'une maladie primitive qui a été *guérie* selon l'usage, sans que la *cause* en ait été évacuée. Telles sont les fièvres lorsque l'accès a disparu au moyen de quelque fébrifuge; une gale ou autres éruptions, lorsqu'elles n'ont été effacées que superficiellement ; un ulcère cicatrisé, sans que sa source ait été tarie ;

enfin, toutes autres maladies dont la cause humorale n'a point été expulsée. Les pertes de sang, surtout si elles ont été abondantes ou multipliées ; soit qu'elles aient eu lieu par la saignée, les sangsues, ou par accident ; soit par des hémorragies, des saignemens du nez, abondans ou fréquens, des pertes arrivées à la femme par l'immodération de ses règles. Tous ces procédés, tous ces accidens sont autant de causes occasionnelles de l'hydropisie, parce que la diminution du volume du sang détruit l'action tonique des vaisseaux, ainsi que le vide qui en résulte favorise l'infiltration du fluide humoral, qui vient en prendre la place pour causer ensuite cette maladie.

Les moyens qu'on emploie ordinairement sont : les tisannes apéritives, diurétiques, sudorifiques, en vue de faire uriner extraordinairement le malade (il en boit deux pintes, il urine une chopine); et lorsqu'il en a bu pendant long-temps et en assez grande quantité pour en être devenu extrêmement volumineux, on lui fait la ponction. Cette opération lui tire beaucoup d'eau du corps ; le lendemain il y en a encore autant, et on réitère la ponction. On ne connaît que trop, généralement parlant, le résultat de cette triste situation.

Cette maladie serait presque toujours prévenue et elle serait infiniment rare, si les moyens curatifs étaient employés contre les maladies auxquelles celle-ci succède ordinairement. Elle serait souvent détruite si, plutôt que d'emplir toujours le corps des malades avec toutes ces boissons qui n'en sortent point, on usait de purgatifs pour évacuer en abondance l'eau

qui domine, ainsi que la masse entière des humeurs corrompues.

Il se trouve encore beaucoup de malades guérissables parmi ceux qui ont long-temps accordé leur confiance aux futiles moyens que nous repoussons; le succès dépend de leur âge, et du plus ou moins de progrès de la maladie : comme aussi de leur énergie pour la combattre. L'ordre de la purgation à suivre dans ce cas, est celui de l'article 4. Si l'hydropisie est dans la poitrine ou dans une partie des premières voies, le vomi-purgatif doit souvent être alterné avec le purgatif. S'il n'y a que plénitude momentanée de l'estomac, le vomi-purgatif n'est nécessaire que de temps en temps. Si l'hydropisie est dans le bas-ventre, les pieds, les jambes, les cuisses ou autres parties basses, le purgatif seul suffit; mais il doit être donné autant que possible à fortes doses, afin d'en obtenir un grand nombre d'évacuations abondantes, ainsi que l'exige cet état de maladie, si l'on veut en détruire la *cause* et guérir le malade (1).

MALADIE DE POITRINE DITE PULMONIE.

Les maladies de poitrine sont toutes les affections qui se font ressentir dans la capacité du thorax. Elles sont la plupart tellement redoutables qu'elles passent pour mortelles. L'erreur et le préjugé sont souvent, les plus grands ennemis des personnes qui sont atteintes de maladies de la poitrine. Suivant la théorie,

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 52, 56, 93, 98, 101, 104, 153.

ces maladies ont des noms différens; mais comme la nomenclature n'a rien de commun avec la guérison d'aucune, puisqu'on peut les détruire toutes de la même manière en suivant le même raisonnement, et si on les attaque en temps utile; on citera seulement une partie des signes qui les font reconnaître.

Leurs symptômes les plus communs ou les plus ordinaires, se reconnaissent aux caractères suivans : Plénitude des premières voies, oppression, enrouement, nausées, vomissemens, chaleur brûlante partout le corps, soif ardente ou fréquente altération, toux, crachemens de sang, de pus, douleurs à la tête, entre les épaules, le long de l'épine, sur le sternum, dans les parties latérales, à la région lombaire, souvent des frissons, la fièvre plus ou moins violente, par la suite lente ou minante, la constipation ou le dévoiement, etc., etc. Le malade, dans ces affections, est souvent forcé, étant au lit, de se tenir la tête et la poitrine plus élevées que de coutume sur le traversin. Le besoin de tenir cette position annonce que la poitrine s'emplit. Lorsqu'il y a épanchement dans l'un des côtés du thorax, le malade ne peut se coucher sur celui qui est opposé à l'épanchement, par rapport à la pesanteur douloureuse que la matière déposée exerce sur le médiastin. Si l'épanchement est dans les deux côtés, le malade ne peut se coucher sur aucun; il est forcé de rester sur le dos, la tête et la poitrine fort hautes.

Ces maladies doivent être fréquentes. Elles le sont effectivement, et la manière de les traiter n'est guère propre à en opérer la guérison. C'est parce qu'on ne purge point les corps de la *cause* des maladies qui

peuvent arriver à toute personne, à tout âge, à toute époque de la vie, que la partie fluide des humeurs corrompues passe, avec le temps, dans la circulation; alors le sang est forcé de la déposer pour conserver son mouvement. Cette matière, avec la partie glaireuse recuite et collée aux parois des viscères, et celle qui croupit dans les entrailles, forment l'ensemble de la *cause* de tous les symptômes, comme de tous les accidens qui arrivent, par suite des maladies dites de poitrine. C'est aussi la structure cave de la poitrine qui donne lieu à cet épanchement. Les lois de la circulation des humeurs suivent en cela les lois de la Nature. Ne voit-on pas l'eau courante, qui roule dans son cours des matières hétérogènes, telles que terres mouvantes, sables ou immondices, les déposer dans les parties caves, et dans les reçoins du bassin qui la contient?

Le sang en se déchargeant de la surabondance des fluides dans la capacité de la poitrine (sauf les subdivisions de ce dépôt, qui peuvent se faire plutôt sur tel viscère, ou telle membrane que sur tels autres), la maladie en doit prendre le nom. Mais quel qu'il soit, il est moins important de le connaître qu'il n'est urgent de délivrer les malades, puisqu'on le peut sans s'arrêter aux dénominations propres, et sans connaître tous les points affectés.

Il a été dit que l'erreur et le préjugé sont les plus grands ennemis des malades. On a attribué une grande efficacité aux bouillons de navet, de poulet, de mou de veau. On a fait de gros livres et écrit de longues et brillantes dissertations sur les propriétés des

poudres hydragogues, des sirops de calebasse et autres; les expectorans, le lait de vache, d'ânesse, de chèvres, les emplâtres, les cautères, les sétons n'ont pas été oubliés. Mais quel homme de bon sens ne s'aperçoit pas que tous et chacun de ces moyens sont physiquement impuissans pour opérer l'expulsion des matières gâtées que le sang a déposées et amassées dans la capacité de la poitrine, et qu'ils ne peuvent être rangés que dans la classe des palliatifs. Ils ne peuvent avoir d'autre vertu que de laisser aller, plus doucement, peut-être, les malades au tombeau. Les matières corrompues qui remplissent le corps, finissent (et souvent l'effet en est prompt), par pourrir les viscères, gâter les entrailles, consumer les membranes, racornir les vaisseaux; de même que ces matières détruisent tout principe constitutif de la vie. On a divisé la pulmonie en différens degrés; mais cette division n'a encore rien produit de salutaire aux malades. Ce qui peut seul avoir de l'efficacité, surtout au premier degré de cette maladie, c'est l'application d'un raisonnement juste, le seul bon remède qui puisse exister; c'est de préférer aux palliatifs dont nous venons de parler, les moyens curatifs que nous indiquons.

Les maladies récentes de la poitrine sont dans le cas de l'article 2 de l'ordre du traitement, sauf l'application du 3e. s'il est réclamé; et dans celui de l'article 4, si elles sont chroniques ou la suite d'une précédente maladie, dont la *cause* par conséquent n'a point été évacuée. Elles sont toutes, récentes ou chroniques, dans les cas de maladies des premières voies, dont il

est parlé dans l'abréviation de cette méthode, chapitre XX (1).

PLEURÉSIE.

Une autre maladie de poitrine ou des premières voies, qui cause beaucoup de ravages, et qui fera toujours succomber assez promptement la plupart de ceux qui s'en trouveront attaqués, tant que l'on croira que le sang peut causer l'inflammation et des points de côté, et qu'on le répandra, c'est la pleurésie. On la distingue en vraie et en fausse. En vraie, quand la plèvre est enflammée, lorsqu'il y a toux, crachement de sang, fièvre brûlante, douleurs de côté. En fausse, quand l'inflammation et la douleur existent seulement dans les muscles intercostaux de la poitrine, et si les symptômes de cette maladie sont bien moins graves que dans la première.

Les traitemens ordinaires de ces deux maladies consistent, en plus ou en moins, dans les saignées réitérées, ou, pour varier l'effusion du sang, comme s'il y avait un moyen d'éviter qu'elle ne fût également meurtrière, dans l'apposition des sangsues. On pratique différentes fomentations sur les côtés; on y applique des emplâtres de différens genres, et les vésicatoires plus propres à fixer la *cause* de la douleur qu'à l'évacuer; s'ils la déplaçaient, ils n'en expulseraient pas la source, ce qui est incontestable. On fait prendre aux malades une quantité de boissons émollientes et diurétiques; on use des expectorans, des sudorifiques; et si le malade survit à l'insulte que l'effusion du sang

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 10, 13, 29, 42, 52, 57, 69, 105, 106, 109, 128, 130, 133.

a faite à sa vie, c'est le plus souvent pour languir pendant long-temps, ou jusqu'à la fin de ses jours.

Jamais on n'attaquera avec succès une maladie si fréquente et si funeste, tant qu'on ne se pénétrera pas du principe que cette maladie est causée par la chaleur brûlante de la *sérosité*. Il serait à désirer que l'on se convainquît qu'une partie de cette *fluxion*, qui s'est répandue dans les vaisseaux, est la cause de la fièvre symptômatique qui accompagne cette maladie, et que c'est le dépôt d'une autre partie de cette même fluxion sur la membrane appelée plèvre, qui fait ressentir la douleur dite *point de côté.* Tant qu'on ne voudra pas voir que c'est la *sérosité*, qui corrode la plèvre, qu'elle en forme l'adhérence avec le poumon, et qu'elle produit la rupture ainsi que le déchirement des vaissaux sanguins en cette partie, d'où résulte les crachements et vomissemens de sang, jamais on n'expliquera, et encore moins préviendra-t-on la cause de l'ulcération, celle de la gangrène, ni la lésion ou la pourriture des viscères qui amènent la mort des malades. Il faut de toute nécessité procurer l'évacuation des matières corrompues, cause unique de cette maladie.

La pleurésie vraie commande d'opérer au commencement du traitement comme il est dit en l'article 3, et par la suite d'après le 2e. La fausse est souvent détruite en suivant seulement l'article 2. Le vomi-purgatif, tant qu'il a un objet d'après l'abréviation de cette méthode, doit être pris alternativement avec le purgatif, ainsi qu'il est enseigné à l'égard de toutes les maladies des premières voies (1).

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 10, 56, 85, 94.

FLUXION DE POITRINE.

Si aux symptômes de la fausse pleurésie, se joint une forte oppression, une grande difficulté de respirer, la toux, avec ou sans fièvre, on peut donner à la maladie le nom de fluxion de poitrine. Il n'y a de différence de cette maladie à la première, que parce que le sang a fait autrement le dépôt de la *fluxion* dans celle-ci que dans l'autre. Le même procédé et les mêmes moyens employés contre la fausse pleurésie, sont de nature à détruire cette maladie. Son traitement est donc déterminé par l'article 2 ; mais, de peur d'insuffisance, on doit souvent donner au malade deux doses le premier jour. On commence par le vomi-purgatif, sauf à le répéter au besoin ; ensuite, le purgatif est réitéré jusqu'à guérison (1).

ASTHME.

La difficulté de respirer, périodique ou continue, caractérise l'asthme. Cette maladie est causée par la *sérosité* que le sang a déposée sur les poumons ; elle en durcit les bronches, et en rétrécit la capacité, ce qui les empêche de repomper l'air nécessaire à la respiration (2).

On dit que l'asthme est humide lorsque le malade a une plénitude de poitrine qui le fait tousser et cracher beaucoup ; autrement c'est un asthme sec.

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 13, 17, 18, 72, 88, 94.

(2) C'est comme un soufflet dont la compression en resserrerait la voie aspirante ; il ne pourrait prendre une aussi grande quantité d'air que s'il n'était pas rétréci dans sa capacité.

L'asthme, quel que soit son caractère, est aisément détruit, lorsque cette affection est récente; elle ne devient incurable que quand elle est trop invétérée ou parce que le malade est trop âgé pour en être délivré.

L'asthme récent et continu doit être traité d'après l'article 2 de l'ordre du traitement, avec le vomi-purgatif et le purgatif alternativement; sauf en cas d'accès violent, ou d'une grande difficulté de respirer, à suivre l'article 3, selon les observations consignées en l'abréviation par rapport au vomi-purgatif. L'asthme périodique ou chronique, réclame l'application de l'article 4, et d'après les observations de la même abréviation. Il en est à l'égard de cette affection, comme de beaucoup d'autres maladies dont les malades ne peuvent être guéris; plusieurs éprouvent au moins du soulagement dans ce cas, en se purgeant souvent, c'est-à-dire, à chaque fois qu'ils en pourront reconnaître le besoin, s'ils ont su se pénétrer des principes de cette méthode : les accès deviennent alors plus rares, ou ils sont de moins longue durée (1).

RHUME, ENROUEMENT, TOUX.

Ces affections sont causées par un amas de matières plus ou moins acrimonieuses, contenues dans les premières voies. Le passage subit du chaud au froid, ou le froid éprouvé pendant long-temps, peuvent en être la cause occasionnelle, ou leur donner le caractère qu'on leur remarque. Il est beau-

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 40, 57, 107, 122, 156.

coup de personnes qui sont très-sujettes à s'enrhumer, soit de la poitrine, soit du cerveau; cette disposition provient toujours de plénitude humorale. Souvent elle est telle, dans certains individus, que la transpiration insensible est rallentie au moindre changement de température; alors la plénitude des vaisseaux, résultante de la répercussion que le froid éprouvé a produite, reflue vers les cavités. Ces personnes ont besoin de se purger à différentes reprises, et même assez souvent et assez longuement.

L'âcreté de ces matières, en se posant sur les bronches des poumons, excite la toux; sur la tranchée artère, elle produit l'enrouement. Cette affection conduit souvent à la perte de la parole, parce que la *fluxion* se porte sur les nerfs récurrens qui en sont les organes, et qu'elle leur ôte le son et la vibration qu'ils sont susceptibles de produire, lorsqu'ils ne sont point affectés.

La plénitude fluant vers le cerveau, cause l'espèce de rhume de cette partie; le canal nazal en devient l'émonctoire. Souvent la cloison du nez et la membrane pituitaire en sont affectées, et il en résulte l'enchifrénement, et l'éternuement plus ou moins répété. Quelquefois la matière qui découle est assez âcre pour faire une sorte d'érosion au nez et à la lèvre supérieure. La chaleur de la sérosité humorale recuit une portion du flegme, que la poitrine expectore par des crachats d'une matière plus ou moins condensée ou visqueuse. Il est certain que quand l'évacuation de cette surabondance se fait bien, et que la poitrine et le cerveau peuvent s'en délivrer, l'affection ainsi

qu'on le remarque souvent, se passe comme elle est venue, à moins que la cause, ou les dispositions humorales qui en peuvent favoriser la fréquente reproduction, ne soient de nature à donner un caractère plus sérieux à cette affection.

D'après ce que l'observation et l'expérience apprennent, il n'y a pas de doute que pour détruire ces différentes affections (la perte de la parole non exceptée), il est toujours utile d'évacuer les humeurs; avec le vomi-purgatif et le purgatif alternativement, comme affection des premières voies, ainsi qu'il est enseigné aux quatre articles de l'ordre du traitement. Cette pratique est préférable aux moyens d'usage par lesquels on veut adoucir ces matières. Ce système fait des rhumes négligés, qui dégénèrent trop souvent en maladies de poitrine de nature à conduire les malades au tombeau. Il devrait être fait cas de cet avertissement, puisque l'événement cité a de nombreux exemples (1).

CATARRES.

Catarre : mot qui exprime une chute d'humeurs sur une partie quelconque du corps La poitrine est une de celles qui sont les plus exposées à cette affection. Il est préférable sans doute d'évacuer les matières et la *fluxion* qui causent cette maladie, que de s'arrêter aux calmans qui ne la détruisent jamais. Dans le cas de suffocation il faut opérer d'après l'article 3; en cas contraire, il suffit de se conduire d'après l'art. 2; et dans les deux cas, le vomi purgatif et le

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 6, 28, 89, 108, 130.

purgatif doivent être employés alternativement, jusqu'à ce que l'oppression et la toux soient détruites ou notablement diminuées. Le traitement est achevé avec le purgatif seul, tant qu'il peut suffire, employé jusqu'à guérison (1).

VOMISSEMENT, AIGREURS D'ESTOMAC.

Les humeurs, par eur dégénération, sont susceptibles de prendre toute sorte de nature. Elles sont devenues émétiques dans les cas où elles font éprouver des vomissemens réitérés; c'est en en remplissant en quelque sorte les fonctions, qu'elles font contracter l'estomac, et qu'elles lui donnent le mouvement répulsif. On oppose souvent à ce mouvement, ce qu'on appèle des anti-émétiques; mais en admettant qu'ils le neutralisent, la Nature, ne reste pas moins affectée de matières nuisibles; et le malade tombe bientôt dans un autre genre d'incommodité et de souffrance. Les matières dépravées acquièrent souvent dans l'estomac, un principe aigre, qu'il importe d'évacuer, car autrement il devient la source de tous maux, en se répandant par les veines lactées, dans toute l'économie animale. L'existence de ce principe n'est pas douteuse à l'égard des personnes qui vomissent leurs alimens décomposés, ou qui ne peuvent plus supporter le vin ou leur boisson habituelle, même trempée dans l'eau, ou qui rendent caillé le lait qu'elles ont pris (2).

---

(1) Voyez la 2e. partie. nos. 57, 89, 107.

(2) C'est le seul cas où le lait puisse cesser de convenir aux personnes qui s'en nourrissent ou le prennent par goût, tant en santé qu'en maladie.

Par ces considérations, il faut évacuer avec le vomi-purgatif et le purgatif, alternativement jusqu'à soulagement ; et ensuite avec le purgatif seul jusqu'à guérison, d'après celui des articles de l'ordre du traitement qui convient, soit à l'état récent, soit à l'état ancien de ces affections (1).

PITUITE, OU POITRINE GRASSE.

Nous parlons d'une plénitude humorale dont beaucoup de personnes sont incommodées, et qu'elles désignent elles-mêmes par le nom que nous lui donnons. Cette incommodité se fait particulièrement ressentir à l'heure du lever, où elle occasionne une expectoration plus ou moins laborieuse. Il est rare que cette affection n'ait pas des suites sérieuses, même funestes ; on les évitera indubitablement en évacuant cette plénitude d'humeurs dégénérées, d'après celui des articles de l'ordre du traitement qui est applicable à son degré d'ancienneté et de tenacité, surtout en y employant le vomi-purgatif et le purgatif d'après ce qui est dit en l'abréviation (2).

VOMIQUE.

La vomique est un dépôt de matière qui se forme dans une espèce de sac, que l'on connaît sous le nom de kiste. Quand il est plein, il se fait éruption, et le malade vomit. Cette affection est toujours le produit de la dégénération chronique des humeurs. Le vomi-

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 71, 73, 99, 101.

(2) Voyez la 2e. partie, nos. 13, 166.

purgatif et le purgatif sont indiqués alternativement d'après l'article 4 de l'ordre du traitement ; et la guérison est sûre dans ce cas comme dans tous ceux où la cause qui est capable de produire tous désordres dans le corps humain peut être évacuée.

EMPYÊME.

Cette maladie est un dépôt purulent dans la poitrine, qui arrive souvent à la suite des autres symptômes des maladies de cette partie du corps humain, résultant toujours d'une maladie chronique, faute d'avoir évacué les humeurs corrompues qui ont fait souffrir long-temps le malade auparavant de caractériser cette affection. Il n'y a point de doute que l'effet ne cesse si la *cause*, attaquée en temps utile, est détruite : mais le succès est rarement certain. Le vomi-purgatif et le purgatif alternativement, indiqués d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, sauf au commencement à agir d'après l'article 3, sont applicables dans ce cas.

PALPITATION.

La palpitation est un mouvement extraordinaire et irrégulier du cœur, ou des principales voies de la circulation; elle participe de l'affection nerveuse, et doit être considérée comme telle, à moins qu'il n'y ait lésion ou anévrisme à cet organe. La *sérosité*, abreuvant les ventricules, ou le tissu du cœur, en dérègle la contraction naturelle ou régulière. On détruit cette affection comme toutes les affections nerveuses, avec lesquelles elle ne diffère en rien que ce soit, lors-

qu'elle n'est ni trop ancienne ni trop invétérée ; on purifie le sang par une purgation suffisamment prolongée d'après l'article 4e., si le 2e. a été insuffisant. Le vomi-purgatif n'est nécessaire que contre la plénitude d'estomac, évidemment manifestée (1).

SYNCOPE, ÉVANOUISSEMENT.

Ces affections auxquelles certaines personnes sont sujettes, désignent toujours en elles une santé au moins très-délicate, et le plus souvent une affection chronique, compliquée plus ou moins avec les signes caractéristiques d'une autre maladie dont la *cause* ne peut être différente de celle-ci. C'est en se purgeant d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, que ces malades évacueront la *fluxion* qui gêne le sang dans son mouvement, les fait tomber sans connaissance, par la compression qu'elle exerce sur la circulation, et qu'ils pourront recouvrer une bonne santé (2).

HOQUET.

Le hoquet est un mouvement convulsif de l'arrière-bouche, s'étendant sur l'œsophage vers l'estomac. Il peut être occasionné comme on le remarque souvent, par suite de la déglutition des alimens, et, dans ce cas, cesser incontinent. Mais les personnes qui y sont sujettes, ont infailliblement à refaire à leur santé, car rarement elles sont sans éprouver d'autres affections. On peut espérer d'en triompher, ainsi que du hoquet

---

(1) Voy. la 2e. partie, nos. 57, 84.
(2) Voyez la 2e. partie, no. 129.

périodique, si on les attaque par des évacuations réitérées jusqu'à guérison, d'après l'article 4, si le 2e n'a pas suffi. Quand le hoquet est symptômatique dans une maladie grave, il ne peut cesser qu'avec elle.

INDIGESTION.

L'indigestion arrivant aux personnes qui n'ont point usé d'un aliment étranger à l'espèce dont elles ont l'habitude de se nourrir, a toujours pour *cause* une parties de glaires, ou autres humeurs corrompues qui tapissent l'intérieur de l'estomac, et empêchent les sucs digestifs de pénétrer les alimens pour en faire la digestion. Les personnes qui sont sujettes à ce genre d'indisposition sont assurément malades. Elles doivent s'occuper sérieusement de leur santé, d'après l'article 2, et au besoin d'après le 4e. de l'ordre du traitement, jusqu'à l'entier rétablissement des fonctions de l'estomac. Mais d'ailleurs, quelle que soit la cause de l'indigestion, il est incontestable que ce qui la caractérise est un corps indigeste et nuisible. Plus il est incommode ou plus il menace, moins il faut de demi-mesure; il est préférable, pour éviter toute suite fâcheuse, d'en provoquer la sortie, plutôt que de s'arrêter à toutes sortes de boissons delayantes, dont il est ordinairement fait usage sans succès. Il faut débuter par une dose de vomi-purgatif, et donner suite au traitement par les purgations nécessaires, jusqu'à l'entier rétablissement de cette partie des fonctions naturelles, la plus importante sans doute.

TIRAILLEMENT DE L'ESTOMAC.

Il est beaucoup de personnes qui éprouvent une es-

pèce de tiraillement tenant du simple agacement, en sorte que ce qui se passe dans l'intérieur de l'estomac est pris pour un besoin naturel d'alimens; mais cette idée ne peut se soutenir quand ce même sentiment se reproduit peu de temps après un repas où l'on a pris une quantité suffisante de nourriture. Cette affection est souvent calmée en prenant à l'instant quelques alimens, parce qu'ils émoussent la nature acidu-leuse ou mordicante de la *sérosité*, ainsi que des matières corrompues que l'estomac renferme, et qui exercent une action nuisible sur ce viscère. Cette situation est incontestablement le produit de la dépravation, presque toujours chronique des humeurs; c'est un état de maladie qui cédera aux évacuans, d'après l'article 2 ou le 4e. de l'ordre du traitement, s'ils sont employés comme en tous autres cas, avant que le mal ne soit devenu incurable (1).

FAIM CANINE.

Cette affection peut précéder celle dont on vient de parler, comme elle peut en être la suite. Elle a la même cause, dont l'action est plus souvent périodique que continue. De même que dans la première, la *fluxion*

---

(1) Nous avons guéri plusieurs individus attaqués de cette maladie, qui étaient obligés d'avoir en se couchant, la précaution de placer à côté de leur lit, un morceau de pain et un verre de boisson, pour en user dans la nuit, réveillés qu'ils étaient par ce même besoin d'alimens. Rendus à la santé, cette précaution leur est devenue inutile.

qui agit sur l'estomac, peut se porter aussi sur les veines lactées, et les désorganiser au point qu'elles filtrent outre mesure. Il se fait dans ce cas plus de déperdition que dans l'état vrai de santé, et le malade mange étonnamment. Il se peut donc qu'une maladie excite un appétit désordonné, comme c'en est une autre qui empêche de manger assez. Cette affection appartient à la classe des maladies chroniques; il faut conduire le traitement en conséquence. En évacuant les matières qui dérèglent cette partie des fonctions naturelles, on la rétablira infailliblement. Le succès dépendra de ce qu'on aura attaqué la *cause* en temps opportun, ou de ce qu'elle ne sera pas trop invétérée, lorsqu'on emploiera ce moyen.

HÉMORRAGIE.

L'hémorragie n'a jamais lieu que par la rupture ou l'érosion de quelque vaisseau, ou des tuniques de plusieurs vaisseaux à la fois. Cet état de choses est causé par la *sérosité* qui circule dans le sang, et qui n'est rien moins que corrosive. Cette terrible affection ne peut être considérée, lors de son avénement, comme une maladie récente, parce qu'elle est toujours le produit d'une dépravation chronique des humeurs. S'il n'en était pas ainsi, la *fluxion* n'aurait point autant de malignité qu'elle en présente en ce cas; et elle ne serait pas aussi volumineuse qu'elle doit l'être dans une perte de sang abondante.

Il est évident que pour détruire cette maladie et sauver la vie au malade, il faut retirer de la circulation la *sérosité* qui donne lieu à l'effusion du sang, et il faut la faire sortir avec les matières qui l'ont formée.

Comme le cas est souvent des plus périlleux, il ne faut point de demi-mesure. Soit que l'hémorragie se manifeste par le nez ou la bouche, soit par d'autres voies, la vie du malade est toujours en grand danger, notamment si l'effusion du sang est considérable. On ne doit jamais augmenter la perte de ce fluide, soit par la saignée, soit par les sangsues. Si le sang était un être animé, il dirait indubitablement à ceux qui le répandent dans ce cas, comme dans tous autres : « Ce n'est » pas moi qu'il faut détruire, puisqu'en m'évacuant » vous abrégez les jours de l'individu que vous vou» lez conserver. Il faut au contraire ôter ce qui gène » mon mouvement, comprime les vaisseaux, et en a » rompu les tuniques, sans quoi je n'en sortirais pas. » C'est la *cause* de la maladie qu'il faut évacuer ; je » suis moi-même affecté, et c'est moi qu'il faut gué» rir. Déjà la vie du malade a reçu de l'hémorragie » elle-même, un coup meurtrier, par la perte de la » chaleur naturelle, et la dissipation des esprits qui » émanent de mon tout, et qui constituent cette vie » en danger, que vous allez détruire par un procédé » plus que téméraire. »

Les astringens qu'on emploie ne sont pas plus salutaires que les autres moyens mis ordinairement en usage ; ils ne peuvent arrêter le sang qu'en resserrant les vaisseaux, et, conséquemment, en y renfermant la *fluxion*. Quand la Nature n'est point délivrée du poids qui la gêne, pourrait-on se flatter d'avoir soustrait un malade aux infirmités qui l'accableront plus tard. Si les malades, traités avec ces moyens, au moins insignifians, ne succombent pas sous les coups de l'hémor-

ragie, on les voit dans la suite tomber, les uns en syncope, ou en comsomption, les autres, dans l'hydropisie, les affections de poitrine; autrement, ils éprouvent une foule d'accidens, suite naturelle de leur état valétudinaire; leur vie accablée d'infirmités de toute espèce, il ne leur reste d'autre perspective que la fin prochaine ou langoureuse de leur existence...

Admettons l'emploi de ces faibles secours autant qu'ils peuvent s'accorder avec le procédé curatif; mais attaquons, en leur présence, la *cause* interne de la maladie, et que les évacuations soient pratiquées d'après l'article 3 de l'ordre du traitement de notre méthode. Si la perte du sang a lieu par les voies supérieures, il faut, si rien ne s'y oppose, purger avec les deux évacuans alternativement; autrement, on emploie le purgatif seul. A mesure que le danger s'éloigne, le malade rentre dans l'article 4. Le vomi-purgatif n'étant plus nécessaire, si d'abord on s'en est servi, le purgatif est exclusivement admis. Lorsque l'hémorragie se déclare au fondement, et aux femmes dans les parties sexuelles, le vomi-purgatif n'a d'objet que dans les cas de plénitude d'estomac; le purgatif est donné et répété seul. Il doit être, dans les deux cas, administré à fortes doses, pour produire d'abondantes et nombreuses évacuations, à l'effet de retirer, le plus promptement possible, de la circulation, la *sérosité* qui cause l'accident.

Un emplâtre vésicatoire à une jambe, ou si l'on veut aux deux, de peur qu'un seul ne soit insuffisant, est pour ainsi dire toujours nécessaire; car en supposant qu'il soit inutile pour nombre de malades que la

purgation pourrait délivrer sans ce secours, il est incontestable que dans une telle circonstance on ne doive employer les moyens qui donnent un surcroît de sécurité, puisque sans eux il est des malades qui peuvent périr (1).

COLIQUE.

La colique est le nom d'une douleur ressentie au canal intestinal; cette maladie est appelée du nom *colique*, parce qu'on a prétendu que l'intestin *colon* en était plus souvent attaqué que les autres boyaux. On a donné à cette colique différens noms, tels que colique flatueuse, venteuse, bilieuse, histérique, nerveuse, etc.; les souffrances s'étendent jusqu'à l'estomac. Les coliques ont toutes la même *cause*, mais elles attaquent différemment les entrailles.

C'est laisser invétérer cette maladie, et la rendre peut-être incurable que de s'arrêter aux liqueurs spiritueuses, aux frictions sèches sur la partie antérieure du tronc, aux linges chauds sur le ventre, à la thériaque sur l'estomac. On en dira autant des boissons d'eau de gruau, d'eau chaude ou panée, des bains, des saignées, des lavemens et des calmans en général. On a même vu dans ces sortes de cas, des praticiens faire avaler à leurs malades, jusqu'à une livre de vif-argent, et des balles de fusil, au risque des plus grands accidens. Aucun de ces moyens ne peut être curatif, puisqu'ils ne sont nullement en rapport avec la cause humorale.

---

(1) Voyez la 2e partie, nos 148, 180.

Les coliques ne peuvent être détruites que par l'évacuation des matières qui les font ressentir. Soit que le volume de ces matières et le tiraillement des intestins qui peut s'ensuivre les produisent, soit que la *sérosité* qui peut ronger les entrailles et causer la souffrance en soit le principe, c'est la même chose ou le même procédé, quant à la guérison. Si la douleur est dans l'estomac, il faut user du vomi-purgatif, alternativement avec le purgatif, jusqu'à ce qu'elle soit déplacée. Si c'est une véritable colique, la douleur n'est que dans les intestins; c'est le purgatif qui l'évacue; le vomi purgatif n'a dans ce cas d'autre objet que de vider la plénitude de l'estomac, si elle existe. S'il s'agit d'une colique continue ou périodique et chronique, on doit se conduire d'après l'article 4 de l'ordre du traitement. Si cette maladie est violente comme cela n'arrive que trop souvent, il faut conduire les évacuations d'après l'article 3. Si cette affection est attaquée dans son commencement, elle peut être détruite par l'article premier.

On ne parlera ici de la colique, dite des peintres, que pour observer que ce traitement ne l'excepte pas (1).

COLIQUE DE MISERERE, CHOLERA.

Ces deux maladies dont les symptômes sont effrayans, ont pour cause la *sérosité* qui, dans ce cas, extrêmement brûlante ou corrosive, tortille l'intestin ileum, supprime toute déjection par les voies basses,

---

(1) Voyez la 2e partie, nos. 28, 90, 107.

excite d'horribles vomissemens, des crispations, des tiraillemens, une fièvre très-violente, et produit enfin les signes les plus alarmans, par rapport aux souffrances et à la vie du malade. Les emplâtres vésicatoires aux deux jambes sont indiqués. L'évacuation la plus active est prescrite d'après l'article 3 de l'ordre du traitement; le vomi-purgatif et le purgatif doivent être administrés alternativement jusqu'à ce que le premier n'ait plus d'objet, et le dernier doit l'être jusqu'à guérison radicale, selon la marche ordinaire du traitement.

DIARRHÉE, LIENTERIE, DÉVOIEMENT.

Si ces trois affections, ou seulement une d'entre elles, étaient causées par l'usage de certains alimens étrangers à la nature, ou aux habitudes de la personne, il faudrait sans contredit y renoncer, s'il était possible, ou au moins les corriger. Il est rare que cette même cause ne soit pas compliquée avec la cause humorale, ou aggravée par elle; il est rare encore que quelques purgations ne soient pas nécessaires dans les trois cas, pour expulser le principe de dégénération qui est établi dans les entrailles.

En parlant de la cause du vomissement, nous avons dit que les humeurs acquièrent parfois la nature des émétiques. Nous devions dire qu'elles peuvent prendre aussi celle des purgatifs; mais nous nous étions réservé d'en parler en traitant des affections du canal intestinal et des évacuations qu'il éprouve par l'action de ces mêmes humeurs, que leur état de corruption rapproche de la nature de ces évacuans. La diarrhée

est causée par les matières dépravées qui accélèrent le mouvement péristaltique du canal intestinal, et produisent des évacuations extraordinaires, et plus ou moins nombreuses. La lienterie diffère de la diarrhée, en ce que, dans cette première affection, les alimens sont évacués, sans pour ainsi dire avoir éprouvé de changement. Il n'y a pas de doute que le canal intestinal et l'estomac ne soient dans ce cas, tapissés de matières glaireuses capables de paralyser toute action digestive ou de coction; il est également hors de doute que les alimens journaliers ne peuvent plus servir qu'à entretenir cet état de désorganisation et de maladie, qui ne tarderait pas à devenir funeste, si on ne s'empressait d'expulser un semblable fond d'humeurs.

L'emploi des astringens en général se rattache à un système erronné; il ne peut que concentrer davantage la *cause* de tout dévoiement, et conduire aux résultats les plus fâcheux. Les personnes qui ne reconnaissent point la *cause* des maladies, croient aisément qu'il est inutile ou dangereux d'employer la purgation lorsque, comme elles le disent, le malade évacue déjà trop. Il est cependant vrai que plus on purge dans ce cas, plus on diminue les évacuations du dévoiement (1).

(1) Il nous souvient d'un homme qui fut attaqué d'un dévoiement tel que dans l'espace de vingt-quatre heures les évacuations étaient portées jusqu'au nombre de soixante. Depuis long-temps cette maladie durait; le malade ne prenait plus aucune espèce de nourriture; il était bien et duement condamné à mort ou réputé dans un état désespéré; il ne pouvait se trouver dans une pire

L'évacuation, dans ce cas, doit être pratiquée d'après l'article 2 de l'ordre du traitement, au moyen de quelques doses de vomi-purgatif, quand le besoin en est indiqué, et qui doivent être suivies d'autant de celles du purgatif qui sont jugées nécessaires pour rétablir les fonctions naturelles et la santé (1).

DYSSENTERIE.

Cette maladie se reconnaît aux caractères suivans : Des évacuations humorales accompagnées de fièvre et de tranchées, des déjections sanguinolentes, et quelquefois de sang pur. C'est la *sérosité* qui provoque le canal intestinal aux évacuations, et qui par sa grande âcreté rompt ou déchire des vaisseaux sanguins.

L'évacuation de cette matière est recommandée sui-

---

situation. Notre méthode lui fut appliquée ; on lui donna une légère dose de purgatif; ses évacuations furent réduites environ aux deux tiers du nombre accoutumé; la dose du lendemain les réduit encore ; et successivement il y eut réduction, tellement qu'il fallut bientôt augmenter l'action ou le volume des doses, pour avoir le nombre ordinaire d'évacuations recommandé par cette méthode. Alors le pauvre malade un peu allégé, put trouver du goût aux alimens; l'appétit reparut et il fut guéri.

(1) Dans tous les cas de dévoiement, la prudence veut qne l'on commence ou que l'on continue l'évacuation par des doses plus légères que dans les cas ordinaires.

On remarque souvent, à l'égard de certains malades

vant l'article 3, jusqu'après l'éloignement du danger; ensuite on doit se conduire selon le deuxième. Dans cette affection, l'usage du vomi-purgatif est généralement nécessaire, et il n'est peut-être pas un seul cas où l'on puisse s'en dispenser entièrement.

Lorsque, dans le pays qu'on habite, plusieurs personnes sont déjà attaquées de cette maladie, il faut s'en défier; et comme à l'égard de toutes les maladies épidémiques, s'observer de près, en consultant souvent le TABLEAU DE LA SANTÉ. Dès qu'on ressent du dérangement dans la santé, ou l'atteinte de cette maladie, il ne faut point différer de s'évacuer activement, et fortement. C'est un bien mauvais système que de prétendre adoucir l'humeur dyssentérique, et lui opposer les astringens, qui la concentrent dans les entrailles. La dyssenterie ne produit ordinairement des ravages si effrayans et si terribles dans ses résultats, que par une conséquence de cette méprise,

---

en traitement, qu'une dose purgative est suivie de dévoiement, ou que la personne évacue le lendemain comme le jour même qu'elle l'a prise, ce qui lui fait croire que cette dose était de force à la purger pendant deux jours ou plus. Ce dévoiement peut arriver aux individus dont les humeurs renferment un principe purgatif, tel que nous en avons parlé à la page 169, et qui probablement étaient à la veille de l'éprouver. Ce cas arrivant, il faut se conduire comme nous l'avons prescrit, c'est-à-dire donner suite à la purgation, sauf à diminuer la dose comme nous venons de le recommander. Voyez la 2e. partie, no. 94.

qui a obtenu une faveur qu'elle était bien loin de mériter (1).

TENESME, ÉPREINTES.

C'est la *sérosité* acrimonieuse, rassemblée à l'extrémité du canal intestinal, appelé *rectum*, qui met cette partie en action presque continuelle, et qui excite de cette manière de fréquentes envies d'aller à la selle, avec douleur, sans qu'il en résulte, pour ainsi dire, aucune évacuation. Cette affection peut survenir durant le traitement de toute espèce de maladie, de même qu'elle peut avoir une cause primitive et qui lui soit particulière. Le purgatif suffisamment réitéré délivre de cette maladie, qui, négligée, prendrait bientôt un caractère plus sérieux (2).

CONSTIPATION, VENTRE PARESSEUX.

Cette affection a pour *cause* la chaleur des humeurs, ou la *fluxion* rassemblée sur le canal intestinal vers sa partie supérieure; elle le durcit et le

---

(1) On remarque quelquefois, particulièrement dans le traitement des maladies chroniques, des évacuations sanguinolentes et même de pur sang. C'est alors que ceux qui ne reconnaissent point la *cause* des maladies deviennent inquiets. Qu'ils se tranquilisent et reconnaissent dans cet effet la nature acrimonieuse ou corrosive de leurs humeurs, qui produit une érosion aux vaisseaux, et que dans ce cas il faut expulser promptement de semblables matières comme dans celui de la dyssenterie caractérisée. Voyez la 2e. partie, nos. 94, 172.

(2) Voyez la 2e. partie, nos. 21, 33.

rend insensible à l'expulsion des déjections journalières. Cette même chaleur produit un autre effet, qui est de dessécher les matières fécales, et de les cuire souvent en forme de masse dure; cet effet devient une seconde cause; et de sa réunion à la première, s'établit la constipation ou la suppression d'une partie importante des fonctions naturelles. Ces fonctions doivent se faire comme nous le dirons AU TABLEAU DE LA SANTÉ; autrement le sujet est malade ou dans un état plus que voisin de la maladie.

On ne devrait pas différer d'évacuer la *cause* de la constipation, ni la laisser s'établir à poste fixe, car on en doit attendre les plus mauvais effets. Il est hors de doute que les excrétions retenues n'acquièrent, par leur corruptibilité, un degré de corruption susceptible de produire les plus funestes résultats. On doit aux observations de pratique, la conviction que la moitié des maladies chroniques, chez les femmes, les jeunes personnes surtout, dérivent de la constipation; c'est à elle qu'elles doivent les couleurs animées, presque violettes, les fréquens maux de tête, d'estomac, les écoulemens qui sont si souvent suivis d'affections aux parties sexuelles, etc., etc. Qu'ils sont funestes ces préjugés qui font accroire que la constipation est un signe de force et de santé!... Elles ne conçoivent pas, ces victimes de l'erreur, que la santé dont elles se croient en possession, n'en est que le simulacre, et qu'elles ne la doivent bonne en apparence, qu'au siége que cette humeur chaleureuse a pris plutôt sur cette partie du corps que sur une autre; et que si cette *fluxion* vient à se déplacer, il

se déclarera une maladie plus ou moins dangereuse. Avec la constipation on repose sur un volcan, dont l'éruption presque infaillible, est toujours redoutable (1).

La purgation réitérée d'après l'article 2, si la constipation est récente, et d'après l'article 4 si elle est chronique, rétablit cette fonction importante de la Nature (2).

VENTS, TYMPANITE.

La plénitude humorable est la *cause* qui intercepte le libre cours de l'air aspiré; elle l'empêche de se raréfier et de sortir par le mouvement d'expiration, en quantité égale à celle qui est entrée par celui d'aspiration. Les flatuosités, ou les vents, ne peuvent donc cesser de se reproduire, qu'autant qu'on aura évacué suffisamment les humeurs. Cette pratique est préférable sans doute à l'usage des remèdes carminatifs, puisque la plénitude ne peut exister sans plus ou moins de corruption dans ces matières, et que c'est se préserver de leurs effets ultérieurs, si on les chasse

---

(1) Reconnaissez, vous qui êtes affligés de cette maladie, que les forces que l'on vous attribue, ne sont que l'effet de la tension de la fibre et de l'irritation du système nerveux, par l'action de la *cause* qui vient de vous être indiquée. Reconnaissez également que vous éprouvez de la constipation, le même préjudice que si, dans le cas de ventre libre, un méchant vous fermait l'issue par laquelle la Nature a voulu que votre corps expulse ses déjections. La comparaison est des plus justes.

(2) Voyez la 2e. partie, nos. 13, 42, 67, 90, 107.

avant qu'ils aient plus de malignité. D'ailleurs, l'état venteux existe rarement seul; il y a toujours quelques autres souffrances qui donnent à la purgation un double objet. Le besoin de purger est assez indiqué, lorsque les vents rendus portent avec eux une odeur à ne pas laisser ignorer l'existence d'un germe, ou d'un foyer de corruption dans les entrailles.

La tympanite qui est un gonflement résultant d'un amas d'air dans les différentes parties du tronc, cédera comme l'affection venteuse aux évacuations réitérées ; l'article 2 pour les cas récens, et l'article 4 si ces affections sont chroniques (1).

HÉMORROÏDES.

L'hémorroïde est une varice semblable à celle qu'on remarque aux jambes de quelques personnes. Elle est causée par une partie d'eau qui, après avoir fait un gonflement, ou un engorgement, produit ensuite la dilatation des vaisseaux veineux. Ceux qui avoisinent l'anus ont été nommés hémorroïdaux; c'est à cause de cette dénommination que la varice a été appelée hémorroïde, soit qu'elle soit interne, ou qu'elle soit externe, soit qu'elle flue, ou qu'elle ne flue pas. La *sérosité* qui a pris siége pour faire éprouver l'engorgement hémorroïdal, est souvent extrêmement acrimonieuse; c'est lorsqu'elle l'est assez pour percer les vaisseaux, qu'il s'écoule un sang qui n'est rien moins qu'un sang pur; il est imprégné de cette même *fluxion*, et quelquefois de matières purulentes.

---

(1) Voyez la 2e partie, nos. 132, 155.

On n'oppose ordinairement que quelques topiques adoucissans et insuffisans. C'est pourtant une maladie curable comme beaucoup d'autres. Il n'importe pas moins de détruire les hémorroïdes que les autres affections, puisqu'elles ont la même *cause* ; puisque le transport de la *sérosité*, qui abandonne le siége des hémorroïdes, peut se faire sur toute autre partie du corps, et causer une nouvelle maladie, ou un grave accident. On a presque osé assurer que pour se bien porter, il faut avoir des hémorroïdes. Quelle étrange manière de raisonner sur la *cause* des maladies ! Eh quoi, parce qu'il y aura une espèce d'exsutoire établi à l'anus, par lequel s'écoulera une portion de *sérosité*, on se croirait en sécurité quand on a tout à craindre de la source de cette *fluxion*; lorsque tout-à-coup, quittant son siége, elle peut se porter sur quelques valvules des vaisseaux et arrêter subitement la circulation !... Mais réfléchissons donc. Cessons de sacrifier à l'erreur, en reconnaissant les faits avoués par l'observation.

Contre l'hémorroïde récente, la purgation doit être pratiquée d'après l'article 2 ; et si cette affection est chronique, d'après le 4ᵉ.

NÉPHRÉSIE VRAIE.

La douleur néphrétique, ou l'inflammation des reins, mérite une grande attention. Celui qui en reconnaît bien la *cause*, ainsi que les moyens de la détruire, évitera sûrement les funestes effets de cette maladie. C'est par suite de sa durée qu'elle peut conduire à ce qu'on appelle *calcul*, ou la formation de la pierre. En travaillant d'après les principes qui se-

ront développés plus loin, à prévenir ce genre d'infirmité, ne pourrait-on pas espérer d'obtenir quelques droits à la reconnaissance de tant d'êtres qui en pourront être préservés ?

La douleur néphrétique est causée, comme les autres douleurs, par la *sérosité* que le sang a déposée sur les membranes nerveuses qui tapissent intérieurement cette partie du corps appelée bassin; on la nomme quelquefois aussi *colique* néphrétique. Cette douleur a pu être périodique avant que la *sérosité* qui en est la cause efficiente, ne fût fixée définitivement sur cette partie; et elle est vive ou aiguë comme le sont toutes les souffrances, toutes les fois que cette *fluxion* est revêtue d'une grande malignité, ou qu'elle est plus ou moins corrosive.

Si au lieu de saigner ou sangsuer les malades et de les rafraîchir; si en place de tous ces topiques insuffisans, dont on use ordinairement, on pratiquait la purgation d'après l'article 2 de l'ordre de traitement, et au besoin d'après le 3e, on détruirait cette maladie comme on détruit toutes celles dont la *cause* est également interne, quand on l'attaque en temps utile. Le vomi-purgatif n'est nécessaire que contre la plénitude de l'estomac. C'est le purgatif qui est réclamé jusqu'à guérison, et d'après l'article 4, si l'affection est ancienne ou invétérée (1).

FAUSSE NÉPHRÉSIE.

Cette affection est une douleur souvent rhumatismale, qui est causée par la *fluxion* rassemblée dans

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 13, 20.

les muscles des lombes, ou quelquefois aussi dans le bassin; mais cette *sérosité* n'a pas la malignité qu'on remarque dans la vraie néphrésie. On désigne souvent cette douleur par le simple nom du mal de reins. Attaquée dans le commencement, elle peut céder à l'application de l'article 1er de l'ordre du traitement, sauf à pratiquer d'après le 2e. Si elle est chronique, on se conduira d'après le 4e. Le vomi-purgatif n'a ici d'objet que dans le cas de plénitude d'estomac : et généralement parlant, le purgatif est suffisant contre ce genre de maladie.

GRAVIERS, PIERRES.

Faute d'évacuer la *cause* de la fausse néphrésie, celle-ci peut acquérir le caractère de la vraie; de même qu'en n'évacuant pas la *cause* de cette dernière, il en résultera, comme nous venons de le dire, les conséquences funestes dont nous allons tracer l'affligeant tableau. En principe général, ainsi qu'on l'a nombre de fois répété, quand la *sérosité* est le produit de matières corrompues à l'excès, elle est toujours brûlante, ou au moins excessivement chaleureuse. C'est avec ce caractère qu'elle agit dans la formation de la pierre ou des graviers, et c'est aussi parce que ces matières se composent, dans certains individus, de parties passibles de concrétions pierreuses ou graveleuses, que rassemblées dans la substance des reins, la *sérosité* opère la cuisson d'une portion saline du phlègme qui s'y trouve et la convertit d'abord en une substance semi-purulente. Une partie de ces graviers reste quelquefois dans les reins; mais il est plus ordinaire qu'ils

descendent par les uretères dans la vessie. Là ils se réunissent et forment la pierre proprement dite, qui est susceptible de prendre, avec le temps, un volume plus ou moins considérable. Quelquefois il se forme plusieurs pierres de grosseurs différentes; ou s'il n'y en a qu'une, elle peut être accompagnée de grains de sable, ressemblant à des morceaux de sel, ou de sucre candi. La pierre nage sur l'urine, et se présente au col de la vessie. Ce viscère entre en action pour expulser le fluide excrémentiel, toutes les fois qu'il en est rempli. Le cours en est arrêté par la présence de ce corps étranger sur le col de la vessie; de là les souffrances que le malade endure. Ces souffrances sont beaucoup augmentées, tant par les coups redoublés que la pierre frappe, ou doit frapper contre la membrane nerveuse, que par l'acrimonie ou la chaleur excessive de ce fluide, et par la plénitude résultante de la suppression partielle ou totale du cours de l'urine.

L'opération de la lithotomie réussit assez pour retirer la pierre de la vessie; mais trop souvent il arrive que dans l'espace d'un an ou deux, une autre pierre se forme, et alors une seconde operation devient encore nécessaire. On en a fait successivement juqu'à trois, et l'on devait naturellement s'y attendre, puisqu'on n'avait point employé les moyens propres à détruire les causes formatrices de ce corps étranger. Tant qu'on n'usera point de cette mesure, les mêmes accidens pourront se répéter; de même aussi, il y aura du danger pour ceux qui subiront cette opération, soit pour l'avenir, soit pour le moment où elle se pratique.

Nous pensons donc qu'il faudrait avant d'opérer l'extraction de la pierre, avoir purgé le malade d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, jusqu'à ce que sa santé fût tellement améliorée, qu'il pût dire qu'il se porterait parfaitement bien s'il n'avait pas cette incommodité (1).

Si la plaie résultante de l'opération ne marche point vers la guérison, comme il en doit être d'une plaie simple et récente dans un sujet bien portant; s'il y vient de l'inflammation; si elle suppure beaucoup et pendant long-temps; si elle menace de dégénérer en ulcère; si la santé du malade s'altère; si les fonctions

---

(1) Nous avons eu plusieurs fois dans le cours de notre pratique, l'occasion de vérifier l'excellence de ce procédé. Nous pouvons citer le père de notre bien aimé gendre, M. Cottin; il subit l'opération de la taille après avoir suivi le traitement prescrit dans cette méthode, et selon la manière qu'il vient d'être expliqué. Le premier bienfait qu'il en éprouva, fut de ne point éprouver de fièvre, après l'opération faite; et en second lieu, la plaie qui ne suppura point, fut rapidement cicatrisée. Cet homme, âgé au moins de soixante ans, lors de cette opération, jouit aujourd'hui d'une santé telle que, d'après son témoignage, il n'en a jamais eu une meilleure; Il a recouvré des forces, et une vigueur telle qu'à cet âge, peu d'hommes pourraient se prévaloir d'une semblable, même parmi ceux qui n'ont point éprouvé de maladies graves. Or, on le demande aux hommes imparfiaux; à quoi ce malade doit-il ce précieux avantage, si ce n'est pas à la dépuration de ses fluides, par l'usage d'une purgation suffisamment répétée!

naturelles se dérangent; si, enfin, il n'est pas dans le TABLEAU DE LA SANTÉ, il faut que la purgation soit reprise suivant le même article 4. D'après la cicatrice de la plaie, le malade doit avoir soin de répéter, de distance en distance, quelques purgations, à l'effet d'empêcher toute espèce de reproduction. C'est en suivant de point en point les règles que nous venons de prescrire, que le malade sera à l'abri de nouvelles attaques (1).

ISCHURIE.

La rétention ou suppression d'urine appelée ischurie, est causée par la *fluxion* rassemblée sur le col de la vessie, et sur son sphincter; elle les crispe si fortement par son âcreté, que ces membranes ne peuvent plus se dilater pour livrer passage à l'urine.

Les procédés que l'on oppose à cette affection consistent dans l'introduction de différentes bougies, à l'effet de dilater le canal de l'urètre, ainsi que l'entrée de la vessie; on y employe la sonde creuse dans les mêmes vues, c'est-à-dire pour extraire l'urine amassée, qui devient alors une matière nuisible dont

---

(1) Nous avons dit que la purgation agit sur les voies urinaires; tout le monde peut vérifier ce fait. Elle y exerce une telle action, que nombre de fois elle a fait rendre de petites pierres; notamment à Nevers, la Ferté-sous-Jouare, Étampes, Orléans, Verdun, à la Martinique et ailleurs. Nous pouvons assurer qu'il en serait de même de celles qui présentent un plus gros volume, sans l'étroitesse du passage qui s'oppose à leur sortie, chez l'homme particulièrement. Voy. la 2e partie, nos 20, 147.

le séjour prolongé, peut traîner les plus grands dangers à sa suite. Eh quoi ! on n'a pas encore reconnu que ces procédés ne sont pas même des moyens palliatifs, puisque la sonde et les bougies sont des corps étrangers qui agissent de vive force contre une cause qui leur résiste. Ces moyens sont d'autant plus dangereux, que de la violence qu'ils font au sphincter et au col de la vessie pour les ouvrir, il en résulte une destruction totale de ressort dans ces parties ; de là l'incurabilité de la maladie, ou la ponction au périné, dont les suites sont presque toujours accompagnées des plus funestes accidens.

Cette maladie, caractérisée par l'absolue suppression de l'urine, demande que la purgation soit pratiquée d'après l'article 3 de l'ordre du traitement, à l'effet de déplacer la *fluxion* qui a pris siège sur les voies expulsives de cette partie excrémentielle des fluides. Afin d'aider la purgation, les emplâtres vésicatoires peuvent quelquefois être utiles. Dans ce cas, on doit les appliquer aux jambes de préférence à toute autre partie du corps. Le cours de l'urine étant rétabli, on suit le traitement d'après l'article 4 jusqu'à guérison (1).

---

(1) En supposant qu'il fallût, dans un cas pressant, avoir recours à ce que nous appelerons le remède extrême, c'est-à-dire, à l'introduction des sondes ou bougies, il ne faudrait pas moins employer la purgation d'après les articles cités, afin de détourner la cause de la suppression, et dans l'espoir de l'évacuer et de guérir le malade. Voyez la 2e. partie, nos. 42, 55, 90, 139, 150, 157.

INCONTINENCE D'URINE.

L'écoulement involontaire de l'urine ne peut avoir lieu sans la présence de la *fluxion* sur le col et le sphincter de la vessie, qui en les crispant, de dedans en dehors, les tient continuellement ouverts, et les empêche de se refermer. Dans ce cas, cette affection peut céder au traitement des purgatifs, pratiqué selon qu'elle est récente ou ancienne, d'après celui des articles de l'ordre du traitement qui lui est applicable. Cette maladie peut succéder à l'ischurie, et devenir incurable par l'état d'inertie et de paralysie des parties organiques des voies urinaires.

STRANGURIE, DYSURIE.

Ces deux affections se confondent, et leur *cause* est à-peu-près distribuée de même dans le siége qu'elle occupe. L'envie d'uriner est continuelle dans la strangurie, et l'urine sort goutte à goutte avec douleur. Dans la dysurie, l'urine coule avec peine; mais la vessie étant déchargée, l'envie d'uriner cesse pour assez long-temps. C'en est bien assez pour reconnaître l'existence de la *sérosité*, extrêmement acrimonieuse de sa nature, qui est rassemblée au col et au sphincter de la vessie, et qui de là se répand sur le canal de l'urètre. D'ailleurs qui pourrait douter que l'urine ne renferme en elle-même un principe acrimonieux, plus ou moins imprégné de parties salines ou nitreuses, et de nature à aggraver la maladie.

Ces affections sont le produit de la dépravation

chronique des humeurs ; il faut évacuer ces matières par la purgation, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement. Le vomi-purgatif y est rarement nécessaire.

DIABETES.

La maladie dite diabétès, est une excessive évacuation de l'urine, c'est-à-dire beaucoup plus considérable que la quantité de liquide dont le malade fait habituellement usage. Cette urine est fort éloignée de l'état naturel; elle présente divers changemens, et toutes sortes d'altérations dans sa nature ordinaire. Le diabétès est dans quelques cas, une crise salutaire; dans beaucoup d'autres ou presque toujours, cette évacuation est aux voies urinaires ce que la diarrhée et la lienterie sont au canal intestinal; par conséquent c'est une affection produite par la dépravation des humeurs. Nos savans ont débité beaucoup de choses sur un prétendu principe sucré, qu'on dit avoir trouvé dans plusieurs de ces sortes d'urines. On peut en tirer des conjectures et bâtir des systêmes à perte de vue (1); mais il est plus utile d'en reconnaître la *cause*, et d'en guérir les malades, que de répaître son esprit de vaines chimères.

La purgation, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, peut remettre en santé ceux qui ne l'ont pas moins perdue, quoique leur urine présente des choses curieuses, ou susceptibles de savantes analyses.

(1) Qui sait, nous a dit un plaisant, si l'on n'y trouverait pas un débouché extrêmement avantageux pour remplacer le sucre de canne ou de betterave....

HERNIE.

Il est aisé de se rendre raison de la cause du déplacement des parties contenues dans les cavités ; de même il est facile d'expliquer clairement celle de toutes les hernies ou descentes. Ce genre d'infirmité est beaucoup plus que ne le pense le commun des hommes, l'effet d'une cause de maladie, ou tout au moins celui d'une mauvaise disposition des fluides. On attribue communément la cause des hernies ou descentes, à un exercice violent, à des efforts, à des cris, sans faire attention que la hernie arrive de même à celui qui n'a éprouvé aucun de ces contretemps, ni aucun accident. On se borne ordinairement à l'opération de la main pour la réduire et la contenir : ce qui est bien insuffisant pour guérir.

Presque toujours la hernie a été précédée de la colique ; quelquefois elle apparaît dans un accès de cette douleur du canal intestinal. Nous ne ferons ni nomenclature ni description des hernies; il suffit de savoir qu'elles ont toutes la même cause interne, et qu'on y remédie par le même moyen.

La hernie est l'effet d'un relâchement tant des membranes qui enveloppent les viscères contenus, que des ligamens qui leur servent d'attache ; c'est la partie contenante, dilatée ou relâchée, qui laisse échapper la partie contenue. Nous avons dit, chapitre premier, que les solides sont subordonnés aux fluides. Personne ne peut élever de doute contre cette vérité, car c'est d'après elle et une dépravation quelconque des humeurs, qu'il y a des hernies, et tous autres

désordres dans les solides. Dans l'état de santé, qui suppose saineté dans les fluides, les sucs nourriciers alimentent et corroborent toutes les parties qui composent le corps des solides. Quand au contraire les humeurs sont corrompues, lorsque le sang en est surchargé, ainsi que de la *fluxion* qu'elles produisent, les chairs, les tégumens, les parties contenantes enfin, qui sont ces mêmes solides, ne sont plus alimentées que d'un fluide débilitant et relâchant. L'équilibre entre elles et les parties contenues est détruit; la force qui retient est alors au-dessous de sa surcharge, et la hernie se déclare. Si dans cette circonstance le malade a fait quelque mouvement extraordinaire, ou s'il a été passible de l'action de quelque cause externe, on leur attribue la *cause* de la hernie. On ne semble pas faire attention que souvent ce même malade a fait d'autres exercices autrement pénibles, et qu'il ne lui est survenu aucun déplacement. On ne fait pas attention non plus que, dans pareil cas, l'action de la cause externe ou accidentelle, n'aurait eu aucune suite sans la préparation ou l'adjonction de la cause humorale.

Dès l'apparition d'une hernie, soit qu'elle soit complète, soit qu'elle ne soit que commencée, il faut la réduire et la contenir d'après les procédés d'usage. La purgation réitérée peut en favoriser la réduction et détruire l'inflammation survenue. Si l'on diffère de porter ce secours, on rend la cure douteuse, surtout à l'égard des personnes qui avancent en âge. Si le sujet est par rapport à ses humeurs ou à sa santé, dans un état de dépravation ancienne, il sera difficile à guérir. La

réduction de la hernie étant achevée, et celle-ci bien maintenue, on pratique l'évacuation des humeurs d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, avec le purgatif, seul autant qu'il se peut ; ou si le vomi-purgatif est indispensable, c'est à une faible dose qu'il doit être employé, pour qu'il opère doucement (1).

JAUNISSE.

Cette maladie est efficacement traitée par l'évacuation de la bile qui remplit les cavités comme elle inonde la circulation. La purgation est sans doute préférable à tous ces breuvages qui ne peuvent la faire sortir du corps. Il faut se conduire d'après l'article 2 de l'ordre du traitement, et au besoin d'après le 4e ; le vomi-purgatif y est généralement nécessaire, ainsi qu'il est indiqué dans les affections des premières voies.

EMBONPOINT.

Cet état est souvent confondu avec ce qui n'est véritablement qu'une plénitude humorale. L'embon-

---

(1) Dans les hernies sont comprises les descentes de matrice et la chûte du vagin. Le pessaire, est comme le bandage, un palliatif qui a besoin d'être secondé par la même purgation. La chûte de l'intestin rectum ou de l'anus, n'a non plus d'autre cause que la dépravation chronique des humeurs. Ces trois affections sont comme les hernies, l'effet du relâchement des attaches, ou ligammens, par la même *cause;* et généralement il est difficile d'y remédier, mais il y a des exceptions. Voyez la 2e partie, nos 36, 100, 108.

point est chose naturelle et ne fait point souffrir. La plénitude, au contraire, incommode; la cacochymie en peut être la suite. Contre ces deux affections, il faut user de la purgation autant qu'il en est nécessaire pour se délivrer de ses souffrances; l'article 4 de l'ordre du traitement doit être suivi, car cette affection est toujours un résultat de la dépravation des humeurs, qu'il faut renouveler, autant que la constitution du sujet peut le permettre.

L'état pléthorique est presque toujours attribué à une surabondance de sang : c'est une méprise. Si on est tombé dans cette erreur et dans beaucoup d'autres du même genre, c'est parce qu'on n'a point reconnu la présence de la sérosité humorale qui surabonde dans les vaisseaux. On doit concevoir que l'évacuation de cette *sérosité* est le seul moyen qui remédie à cette maladie. Il faut la pratiquer avec le purgatif, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement.

CONSOMPTION, MARASME.

L'atrophie, le marasme, la consomption, l'étysie, sont autant de dénominations d'un état de maigreur qui est toujours causé par une dépravation chronique des humeurs, à laquelle ont pu se joindre les effets nuisibles de la diète, ceux des pertes sanguines, des bains, tels que nous les proscrivons; ceux résultans de l'usage des préparations mercurielles, du quinquina, etc., etc. C'est par leur chaleur brûlante, que les humeurs corrompues minent, consument, dessèchent l'individu, ainsi qu'elles lui font éprouver

les souffrances qu'il endure dans cet état. Lorsqu'on n'a point à redouter de lésion à l'intérieur, et quand le sujet n'est point trop âgé, on peut espérer le changement de cette situation. Il faut qu'il évacue suivant l'article 4 de l'ordre du traitement, et qu'il use de bons alimens propres à le fortifier. On a vu dans cet état, nombre de malades recouvrer une santé parfaite.

CHAPITRE XIII.

Maladies dites de la tête.

La tête est le chef renfermant le cerveau et nombre de parties organisées pour exécuter différentes fonctions vitales et animales, et où se reportent toutes les affections morales. La tête a aussi ses maladies physiques, tels les étourdissemens, les éblouissemens et autres affections de différens genres, tant à l'intérieur qu'extérieurement. La *cause* de ses maladies, c'est-à dire la *fluxion*, lui est apportée par les artères carotides, comme elles lui transmettent aussi la substance.

CEPHALALGIE.

La *sérosité* parvenue au crâne, et y étant déposée ou arrêtée, fait ressentir une douleur très-aiguë, à laquelle on a donné le nom de céphalalgie; cette douleur est accompagnée de fièvre, et quelquefois d'un abattement générel. L'ordre de son traitement sera réglé d'après l'article 3, si la violence de la dou-

leur le commande, ou autrement, d'après l'article 2. Le vomi-purgatif et le purgatif sont nécessaires alternativement, dans le commencement de ce traitement; et vers la fin, le purgatif seul peut être suffisant (1).

MIGRAINE.

Lorsque la *fluxion* n'occupe qu'un côté de la tête, la maladie prend le nom de migraine. Cette douleur est souvent périodique, ainsi qu'elle est chronique dans beaucoup de malades. Elle ne diffère des autres douleurs dites rhumatismales, que par le nom ou le siége qu'elle occupe. Si elle est récente, elle sera détruite en suivant l'article 2 de l'ordre du traitement; si elle est chronique, il faudra se conduire d'après l'article 4; et dans un cas comme dans l'autre, le vomi-purgatif et le purgatif sont nécessaires alternativement, au moins au commencement du traitement; on l'achève comme il se pratique généralement avec le purgatif seul (2).

FOLIE.

La folie est un mouvement déréglé des esprits, comme la fièvre est un mouvement déréglé du sang. La *cause* de la folie ne diffère point de la *cause* des autres maladies; elle dérive également de la dépravation des humeurs renfermées dans les cavités. La *sérosité* qui émane de ces matières, est toujours, dans

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 42, 56, 57.

(2) Voy. la 2e. partie, nos 37, 55, 56, 96, 107

cette maladie, extrêmement âcre; elle se mêle parmi les esprits, comme elle s'est filtrée avec le sang, quand elle cause la fièvre. Elle trouble le cours régulier des esprits, ainsi que pour faire éprouver la fièvre elle dérange le mouvement naturel du sang. Elle agit sur le cerveau et les organes de la circulation des esprits, comme elle durcit les valvules, les tuniques et les parois des vaisseaux sanguins pour produire l'engorgement. Comme la fièvre, la folie a ses accès, ses intermittences, sa continuité, ses périodes; elle est plus ou moins caractérisée selon la malignité de la *sérosité* qui la fait éprouver.

Il est nombre de situations qui participent de l'état de l'esprit aliéné, qui quelquefois précédent la folie, ou lui succèdent. Le vertige, l'hypocondrie, la frénésie, la manie et les abérrations en général sont de ce nombre. Ces affections ont la même *cause* que la folie; mais cette cause étant autrement fixée que dans cette maladie, ces affections sont autrement caractérisées. Traitées ainsi que la folie dès leur apparition, dans un sujet bien constitué, elles sont détruites comme une autre maladie, par l'évacuation de leur cause matérielle, pratiquée avec le vomi-purgatif alternativement au commencement du traitement et jusqu'à l'affaiblissement du caractère de l'affliction. Il est généralement plus sûr de se conduire d'après l'article 3, que d'après le deuxième, surtout contre la folie proprement dite; et dans la suite on se conforme à l'article 4, parce que ces dérangemens sont toujours le produit de la dépravation plus ou moins chronique

des humeurs. Les emplâtres vésicatoires ne peuvent produire qu'un bon effet dans ce cas, pour faire diversion à la *fluxion* fixée au cerveau (1).

Les moyens dont on use ordinairement sont : les saignées, les sangsues, les douches, les bains, les topiques, et toutes choses qui, comme on ne l'éprouve malheureusement que trop, sont ou dangereuses, ou au moins insuffisantes. La perte du sang et l'usage prolongé des bains, ne sont pas, pour ces sortes de malades, le moindre des fléaux. Ils établissent l'incurabilité de la maladie, ou au moins, la rendent à l'égard des malades auxquels on voudrait dans la suite administrer notre méthode, très-difficile à détruire, parce que ces procédés fixent irrévocablement, sur les organes de la circulation des esprits, sur le cerveau et ses membranes, la *sérosité* qui les désorganise trop souvent pour toujours. Si la saignée a paru modérer les accès de la folie, c'est par un effet semblable à celui que peut produire l'effusion du sang, dans tous les autres cas où elle est pratiquée, parce qu'une portion de cette *sérosité* s'évacue avec le sang ; mais ce

(1) Un être qui a perdu l'esprit n'est pas facile à traiter ; il faut souvent user de force et de violence pour le contenir, et on a toujours beaucoup de mal à réussir. Une affection morale, comme celle dont il est parlé au chapitre III, serait, dans tous les cas, un grand obstacle à la guérison de ces malades. Ils ont à cet égard un pressant besoin d'être secourus par des actes de bienveillance, et peut-être aussi de bienfaisance, et enfin pa tout ce que l'amour de l'humanité peut inspirer aux cœurs bons et généreux.

procédé, destructeur de la cause motrice de la vie, est d'ailleurs bien insuffisant pour tarir la source de cette fluxion désorganisatrice (1).

APOPLEXIE.

Le caractère de l'apoplexie est la privation des sens et des mouvemens volontaires. On est dans l'usage de la diviser en séreuse, et en sanguine ou coup-de-sang. La première est déjà reconnue humorale; la seconde est, dit-on, causée par le sang. C'est une erreur de croire que le sang entrave quelquefois lui-même son mouvement. La loi de la circulation n'est-elle pas toujours fixe et invariable? L'eau dans la rivière gène-t-elle elle-même son cours naturel? Ne voit-on pas distinctement la cause spéciale de cette gêne? Ne sont-ce pas des corps étrangers, tels que des terres, des sables, des immondices quelconques, ou bien le travail des hommes, qui ont détourné le cours de l'eau, quand il est troublé dans sa marche? Il ne peut rester de doute, si l'on veut réfléchir que c'est faute d'avoir reconnu la nature de la sérosité humorale et sa présence dans les vaisseaux, qu'on a cru à la possibilité que le sang put se gêner lui-même, ainsi qu'on a admis la pléthore sanguine, qui ne peut pas exister. On ne peut persister dans cette erreur sans admettre, contre toute raison, des effets sans causes pour les produire.

Ces deux espèces de maladies peuvent être détruites par l'évacuation de leur *cause*; évacuation pratiquée

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 37, 67, 98.

avec le vomi-purgatif et le purgatif alternativement, s'il s'agit de la première, dite séreuse; et avec le purgatif seul, dans l'apoplexie rouge, dite sanguine. Dans les deux maladies, c'est d'après l'article 3 de l'ordre du traitement, et très-activé, qu'il faut se conduire au moment de l'attaque, usant de lavemens purgatifs en même temps ; et par la suite d'après le 4e., par la raison que ces maladies sont toujours l'effet d'une dépravation chronique des humeurs.

Dans l'apoplexie rouge on doit débuter par le purgatif, parce que, ordinairement, les sujets sont très-replets; et pour ceux-là, il est toujours utile de faire du vide par les voies basses, avant de leur donner la commotion vomi-purgative, sauf cependant à employer plus tard le vomi-purgatif, quand le besoin en sera indiqué. Pourtant il est des cas où cet évacuant est tellement nécessaire, qu'on ne peut faire autrement que de se conduire comme pour l'apoplexie blanche, parce qu'il y a une telle plénitude d'estomac que si on ne la diminuait point par un vomi-purgatif d'abord, le purgatif ne passerait pas dans les voies basses, et serait rejeté par les supérieurs. Les emplâtres vésicatoires, appliqués au moment de l'attaque, peuvent, produire un bon effet ; mais si on les appose, ce doit toujours être sans négliger ni suspendre la purgation, jusqu'à ce que le malade soit hors de danger (1).

LÉTHARGIE.

Cetteaffection absorbe si fortement le malade, qu'on le croit privé de la vie. Cet état ne peut être attribué

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 56, 107, 138, 160.

qu'à la masse des humeurs corrompues, et à leur *sérosité* qui absorbe les esprits en comprimant les vaisseaux. Si la Nature a encore assez de force; si le sang peut écarter la matière qui tend à arrêter son cours, le malade revient à la vie, même sans le secours de l'art. Mais si la Nature est utilement secondée par des évacuations propres à dégager la circulation, la vie du malade en sera efficacement protégée.

Le vomi-purgatif et le purgatif, alternativement, sont nécessaires, d'après l'article 3 de l'ordre du traitement; sauf, après soulagement, à suivre le 4°. Les emplâtres vésicatoires ne doivent point être dédaignés; on ne doit négliger aucun des moyens qui peuvent évacuer, n'importe par quelles voies, ou qui au moins sont susceptibles de produire une utile diversion.

PARALYSIE.

La paralysie est caractérisée par la perte du mouvement, et quelquefois du sentiment. Elle peut être générale, ou particulière; dans ce dernier cas, c'est ce qu'on est convenu d'appeler hémiplégie. La paralysie succède parfois à l'apoplexie; et alors elle est réputée plus difficile à détruire. Cette maladie est toujours le produit d'une dépravation chronique des humeurs. L'âge avancé est un obstacle plus ou moins insurmontable pour la guérison du malade. Dans tous les cas, il faut pour obtenir, sinon la guérison, au moins l'espérance de guérir, brusquer l'évacuation en commençant le traitement d'après l'article 3, et par suite, le 4e. Le vomi-purgatif y est nécessaire, et il

le devient davantage si l'affection est portée à l'une des parties supérieures du corps (1).

ÉPILEPSIE (2).

Portée au cerveau, sur la dure-mère, la *sérosité* peut causer des accès d'épilepsie, ou faire ce qu'on

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 36, 51, 52, 78, 96, 98, 136.

(2) On a disserté longuement et long-temps sur cette maladie. Toujours les causes occasionnelles, ou les affections morales ont été mises en avant. Les systèmes les plus hazardés ont vu le jour, et ont été mis en pratique; mais jamais, dans les scientifiques dissertations qui ont été faites sur ce sujet, un seul mot n'a été dit sur la cause humorale, qui, pourtant, mérite le plus d'attention. Dans notre chapitre III, nous avons fait une promesse que nous remplissons ici. Nous entreprendrons avec confiance de combler le vide, ou au moins de jeter un jour lumineux sur ce point important. C'est avec des faits de pratique que nous nous proposons de réduire à sa juste valeur tout l'effet de ces impressions qu'on appelle causes, et dont le moral d'un individu peut être passible pendant la durée de sa vie Deux hommes affligés de cette maladie, et qui ont été guéris par les moyens indiqués dans notre méthode, nous fournissent chacun leur part dans le récit qu'on va lire.

Le premier était un jeune homme. Il lui suffit peut être de ce titre pour avoir été très-sensible à la mort d'une jeune demoiselle qui avait été sa contemporaine. Cette mort lui fut annoncée d'une manière à le surprendre comme à l'affecter beaucoup. Cette jeune personne était épileptique, et elle est morte à la suite, ou

appelle tomber du haut-mal ou mal caduc. Dans ce cas la *fluxion* émane de la bile noire, ou au moins de matières très-corrompues. Le sang l'envoie au cerveau par les artères carotides ; il la rassemble goutte à goutte dans un sac membraneux, appelé kiste, qui

---

par les progrès de cette maladie. Peu de temps après en avoir appris la nouvelle, le jeune homme eut la première attaque d'épilepsie , qui fut bientôt suivie d'une seconde ; et ainsi successivement pendant plusieurs mois ; au bout desquels n'espérant plus rien des traitemens ordinaires, il eut recours à notre méthode. Nous pourrions le citer comme un modèle de courage et de résolution, qui sont si nécessaires à quiconque entreprend de se délivrer d'une maladie grave et invétérée.

Le second malade était un homme d'un âge mûr. Les affaires de son commerce le conduisirent dans une maison pour faire un achat. L'objet qui était à vendre lui fut montré par une domestique qu'il ignorait être attaquée d'épilepsie ; elle en eut en sa présence un accès. Seul avec elle, il lui donna les secours ou les soins qu'il put. Il fut peiné de la situation de cette malheureuse , et il en éprouva une certaine frayeur. Dans la même semaine il tomba du premier accès, et la maladie se caractérisa par des chûtes subséquentes. Un de ses amis, qui devait le rétablissement de sa santé au traitement de notre méthode, à l'occasion d'une maladie également chronique et grave, lui fit reconnaître l'urgence d'abandonner les traitemens inutiles dont il était l'objet depuis déjà quelque temps, et de leur préférer celui de la Médecine Curative, avant que la maladie fût plus invétérée. Le malade céda aux conseils de son ami; et parce qu'il n'avait point essuyé les trai-

s'est formé au-dessus de la dure-mère (1). Lorsque ce kiste, qui n'en peut contenir qu'une certaine quantité, est rempli, le mouvement des artères et l'action de la membrane nerveuse, irritée sans doute par l'acrimonie de la matière, le forcent à se vider; il se fait en conséquence un épanchement de cette *fluxion* sur les meninges, le long de la moële allongée et sur les nerfs, qu'elle met en contraction par sa corrosion. Cette *sérosité*, dans l'état de paroxisme ou d'accès,

---

temens dommageables que nous signalons, il fut assez promptement guéri; ou, au moins, il ne fut pas désespéré de nous-même, ainsi que nous désespérâmes du premier, et n'eut pas besoin, comme celui-ci, de faire un appel à l'héroïque courage; ce courage que déploie un homme vaillant et intrépide, qui a adopté la devise des braves; Vaincre la maladie ou succomber en la combattant.

Quel peut être le résultat de traitemens qui ne sont point en rapport avec la *cause* des maladies? Ils seront de toute nullité, si toutefois ils ne portent préjudice. Pour qu'ils fussent en rapport avec elle, il faudrait qu'elle fût reconnue; et c'est ce qui n'a point encore eu lieu, au moins généralement. Et que peuvent signifier de prétendues causes qui ne sont que des circonstances ou des effets de circonstances de la vie? L'art ne peut rien contre elles, car nul ne peut empêcher que ce qui est ne soit, que ce qui a été n'ait existé. Quand saura-t-on bien, nous l'avons déjà dit, que le meilleur des remèdes qui peuvent exister, consiste dans l'application d'un raisonnement juste?....

(1) Il se forme donc dans le corps humain et sur dif-

dérange le cours des esprits, fait perdre connaissance au malade et le fait tomber; les nerfs qui en sont fortement irrités, communiquent une si violente action aux muscles, que le malade tourne ses yeux et secoue ses membres avec la plus grande force. Il lui sort de la bouche une matière écumeuse; ses dents se serrent si fortement que la langue est souvent coupée par le mouvement convulsif des machoires. La *fluxion* découle du cerveau dans l'estomac; quelquefois on l'entend descendre; presque toujours le malade semble

---

férentes parties qui en dépendent, des membranes plus ou moins denses ou solides, au point de pouvoir contenir un corps volumineux; tel est par exemple, une quantité d'eau dans l'hydropisie dite ankistée. Une de nos malades de la ville d'Amiens, a rendu pendant le cours de son traitement, une membrane de la dimension de trois sur cinq pouces; elle avait, dit-on, plus de densité que cette pélicule, appelée taie dans quelques pays, qui enveloppe la circonférence interne d'un œuf Quelques jours avant d'évacuer cette membrane, la malade avait entendu dans son ventre un bruit assez fort pour que sa garde l'entendit aussi; ce fut une espèce de claquement. Nous ne pouvons penser autrement que ce bruit est provenu de la rupture de cette membrane. N'est-il pas probable que dans la suite il se fut formé un kiste, et par suite une tumeur ankistée, dans le corps de cette malade, en supposant qu'elle eût survécu à la gravité de la maladie pour raison de laquelle elle a suivi notre traitement? Cette même malade nous a assuré de plus avoir évacué des insectes, dont plusieurs vivans, qui lui ont paru avoir des traits de ressemblance avec la punaise.

avaler à pleine gorge comme s'il buvait de l'eau en abondance. Par son volume elle pèse sur ce viscère et sur les artères principales, qu'elle comprime, ainsi qu'elle ralentit le mouvement des fluides ; c'est pour cela que le malade s'endort en ce moment. Réveillé, il ne se souvient pas de ce qui lui est arrivé ; il est étourdi ; ses esprits ne sont pas rassurés ; il ne sait ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait : au moins cette remarque est générale.

Il y a du plus ou du moins dans cette maladie, comme dans toutes les autres. Il y a des malades qui ont des accès infiniment plus violens que d'autres personnes attaquées de la même maladie. Quelques-uns jettent un cri en tombant ; d'autres sentent assez l'approche de l'accès pour avoir le temps de se coucher ; plusieurs se souviennent de tout et continuent d'entendre ; d'autres n'entendent rien, et ne conservent aucun souvenir. Les accès sont plus ou moins longs ou fréquens, selon la malignité de la *fluxion*, et le degré de corruption des humeurs qui l'ont formée, et d'après l'ancienneté de l'infirmité. On a vu des malades éprouver les accès nombre de fois dans un jour. Ce n'est pas un signe favorable ; néanmoins on en a vu qui en ont triomphé.

Cette maladie doit être attaquée d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, quand même elle serait dans son principe, ou au premier accès, parce qu'elle ne peut être que la suite de la dépravation chronique des humeurs. Le vomi-purgatif, par lequel le traitement est commencé, doit être au moins répété une fois contre quatre ou cinq doses de purgatif ; dans beaucoup

de cas, il doit être alterné pendant assez long-temps avec le purgatif. Cette maladie, qu'on peut regarder comme une des plus tenaces et des plus opiniâtres, ne peut être considérée comme radicalement détruite, par la raison que ses accès ne se font plus sentir dans leurs périodes ordinaires, ou parce qu'il s'est écoulé un certain laps de temps sans que les accidens ne se soient manifestés. Le malade doit être long-temps sur la défiance, et ne pas craindre de trop réitérer les évacuations de distance en distance, lors même qu'il se croit guéri (1).

MOUVEMENS CONVULSIFS, TREMBLEMENS.

Epanchée sur les nerfs ou sur les membranes nerveuses, la *fluxion* cause des tremblemens, des mouvemens involontaires, soit périodiques, soit continus, et en toute partie du corps, selon la distribution de cette matière, et son action sur l'organe du sentiment, ou sur les différens membres, la tête non exceptée. Ces affections étant la conséquence de la dépravation chronique des humeurs, leur cessation ne peut être attribuée qu'à l'évacuation de ces matières, qu'il faut pratiquer d'après l'article 4 de l'ordre du traitement. Ce qui a été dit des maladies nerveuses et des convulsions, ainsi que de l'épilepsie, s'applique incontestablement, plus ou moins, à ce genre d'affection (2).

AFFECTIONS DES OREILLES.

Portée dans l'intérieur des oreilles; distribuée sur

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 14, 54, 108, 131.

(2) Voyez la 2e. partie, nos. 28, 30, 87.

les différens organes de l'ouïe, la *sérosité* peut causer des bruits, tintemens et sifflemens, et produire la surdité. Quelquefois il se forme un dépôt, et la supuration s'établit. Ces différentes affections, et la surdité non consommée par la paralysie du nerf acoustique, sont détruites par l'usage des deux évacuans, pris alternativement dans le commencement du traitement et d'après l'article 2, pour un cas récent; d'après l'article 4 s'il est chronique; et s'il y a douleur aigüe, d'après l'art. 3 (1).

AFFECTION DES YEUX.

Rassemblée sur l'organe de la vue, la *fluxion* fait éprouver les différentes maladies des yeux, telles que l'inflammation et le collement des paupières, leur renversement, le sarcome, le larmoiement, l'ophtalmie sèche et humide, les taches qui obscurcissent la cornée, la cataracte ou l'opacité du cristalin, la goute-sereine, qui est la perte de la vue sans vice apparent dans l'œil, et tous les accidens qui arrivent à ces parties, ainsi que ceux qui peuvent dans la suite conduire à la perte partielle et totale de la vue.

La saignée ou les sangsues sont ordinairement mises en usage, sans être plus salutaires et sans moins fixer la matière sur la partie affectée, dans ce cas, que dans tous les autres où on les emploie. Quant aux topiques et aux opérations dont on use ordinairement contre toutes les maladies des yeux, ils ne peuvent produire sûrement un bon effet sans le secours des

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 13, 53, 67, 78, 90, 129.

moyens seuls capables d'évacuer la cause matérielle qui fait éprouver la douleur ou l'accident.

Toutes les affections qui menacent de la perte de la vue exigent, eu égard à leur violence ou à la délicatesse des parties qui sont attaquées, des évacuations d'après l'article 3 de l'ordre du traitement. On ne peut trop s'empresser d'agir pour sauver la vue. Deux doses de vomi-purgatif contre une de purgatif, sont dans ce cas généralement indiquées. Cet ordre d'évacuations ne peut être interrompu sans risque de paralysie du nerf optique, et sans le danger de voir bientôt la maladie devenir incurable. Dans les autres cas, on suit celui des articles qui peut leur être applicable. Si on emploie l'emplâtre vésicatoire, souvent indiqué contre les affections des yeux, il ne faut pas pour cela ralentir la purgation; il ne faut pas non plus, autant que possible, négliger le vomi-purgatif qui convient toujours contre ces sortes de maladies (1).

AFFECTIONS DE LA BOUCHE.

La *sérosité* répandue dans la bouche peut par sa chaleur ou sa corrosion, causer des aphtes, affecter les gencives, les ulcérer, les ronger, déchausser les dents, et produire le caractère ou les symptômes du scorbut; c'est aussi à sa présence que sont dues la tuméfaction de la langue, le renversement de la luette, les différens gonflemens que l'on remarque, etc. etc.

Toutes les affections de la bouche et des parties

(1) Voyez la 2e. partie, no. 13, 21, 69, 73, 86, 100, 107, 155, 159.

adhérentes, seront détruites par la purgation suffisamment réitérée ; d'après l'article 2 de l'ordre du traitement, pour les cas récens ; et d'après le 4e, s'ils sont chroniques, ou si leur manifestation est la conséquence ou le produit d'un vice de dépravation anciennement existant. L'emploi du vomi-purgatif y est généralement recommandé (1).

DOULEURS DES DENTS.

C'est une goutte de *sérosité* ou d'eau brûlante que le sang a déposée sur la membrane nommée périoste, qui cause le mal de dents. Cette membrane tapisse intérieurement l'alvéole, comme elle envelope la racine de la dent. La sensibilité de cette membrane, et la corrosion que la *sérosité* exerce sur elle, font que les douleurs sont souvent si vives qu'elles en sont insupportables. La *cause* du mal de dents est la même que celles de toutes les affections douloureuses ; et presque toujours ce mal est le signe avant-coureur d'une maladie plus grave.

Si l'on évacue l'humeur qui fait souffrir dans cette partie, on évitera d'autres accidens avec ce qu'ils peuvent avoir de funeste ; puisque cette même humeur peut se porter sur toutes les parties du corps, soit qu'elle se soit déplacée, soit qu'elle se soit partagée.

Il est en quelque sorte impossible d'avoir mal aux dents, parce qu'elles ne sont presque point sensibles ; c'est pour cela que, lorsque la *fluxion* s'est rassemblée dans leur partie spongieuse, elle les carie, les

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 22, 85, 91.

pourrit et les fait tomber par morceaux, souvent sans qu'on y ait ressenti aucune douleur.

Si la *fluxion* s'épanche dans la joue, cette partie s'enfle ; la douleur est alors moindre, et quelquefois on n'en ressent point du tout, parce que cette *fluxion* a changé de siège.

On use de différens topiques qui soulagent, s'ils changent la *fluxion* de place, ou s'ils l'amortissent.

Il n'est pas moins déraisonnable d'arracher une bonne dent, qu'il serait absurde de couper un bras ou une jambe, parce qu'il y serait survenu une douleur. Chacun a besoin de dents pour broyer les alimens; on sait aussi qu'une bouche sans dents articule difficilement; d'ailleurs elles en sont l'ornement. Cette extirpation des dents ne tarit point la source de la *fluxion* ; le sang continue à la déposer aux places qu'elles occupaient, ou sur la dent voisine. Souvent cette *fluxion* s'épanche sur toute la machoire, tellement qu'on ne peut plus distinguer laquelle de toutes les dents est la plus affectée.

C'est la violence de la douleur qui détermine d'après quel article de l'ordre du traitement les humeurs doivent être évacuées ; et l'on doit suivre celui qu'on croit propre à procurer le plus prompt soulagement. On distingue pour le traitement, la personne qui depuis long-temps est sujette au mal de dents, de celle qui en est attaquée récemment ; l'article 2 pour celle-ci, et l'article 4 pour l'autre, sont indiqués. L'article 3 est applicable, lorsque d'après les autres, le malade n'est point assez promptement soulagé. Le vomi-purgatif est nécessaire, et on le répète plus fréquemment

si le purgatif ne soulage pas avec assez de promptitude.

Les dents gâtées sont les seules qu'il soit convenable d'arracher. On remarque des personnes qui, ayant soin de se purger à propos, gardent depuis long-temps des dents attaquées de carie, sans qu'elle fasse des progrès sensibles; et ces dents leur servent à peu de chose près, comme si elles étaient bonnes (1).

POLYPE.

Le polype est une affection qui peut venir en différentes parties du corps; mais c'est le canal nazal qui en est le plus souvent attaqué. C'est une excroissance charnue qui, pour le polype du nez, naît à la membrane pituitaire; il varie dans son caractère, eu égard à la malignité de l'humeur. L'extirpation du polype est le remède usité; mais elle est insuffisante si la source de la matière qui l'a formé n'est pas tarie, parce qu'il s'en reproduira un autre; ou bien la plaie résultante de l'opération, ne se guérira point.

C'est d'après l'article 4 de l'ordre du traitement qu'il faut évacuer; c'est-à-dire, pendant quelques semaines auparavant l'opération, qu'il ne faut faire toutefois, que lorsque le malade se porte bien, quant aux fonctions naturelles. L'opération faite, le malade reprendra l'évacuation d'après le même article, et jusqu'à cicatrice de la plaie et un parfait rétablissement de santé. Le vomi-purgatif doit être employé quelquefois; c'est-à-dire, autant qu'il est réclamé par les indications qui en déterminent ordinairement l'usage.

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 8, 9, 10, 42, 85, 107.

VISAGE COUPEROSÉ.

Epanchée dans les vaisseaux du visage parce que le sang est gêné dans son mouvement, la *sérosité* est la cause de cette rougeur accompagnée de bourgeons, boutons et pustules, qui caractérisent la goute-rose, ou le visage couperosé. Le vomi-purgatif est nécessaire, quelquefois; le purgatif doit être employé d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, vu que cette affection est toujours le résultat d'une dépravation chronique des humeurs.

ESQUINANCIE.

Rassemblée au gosier, la *fluxion* peut, par sa chaleur ardente, enflammer le pharinx, le larinx, l'œsophage, la trachée-artère, et toutes autres parties adhérentes; ainsi elle caractérise l'angine ou l'esquinancie. Cette maladie, traitée par la méthode ordinaire, peut être suivie de gangrène, en raison du plus ou du moins de dépravation des humeurs.

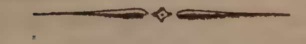
Si cette maladie a eu le temps de prendre un caractère sérieux, elle doit être traitée d'après l'article 3 de l'ordre du traitement, jusqu'à ce qu'elle ait perdu ce caractère. On la traite ensuite d'après l'article 2; lequel suffit quand elle a encore de la bénignité, ou qu'elle en a repris. Dans tous les cas il faut commencer par le vomi-purgatif, et le répéter autant qu'il en est besoin pour dégager le gosier en général; alors on administrera le purgatif seul, selon que le siège primitif de la maladie sera débarrassé (1).

---

(1) Voyez la 2e partie, nos. 31, 44, 108

CHAPITRE XIV.

Maladies dites des extrémités.



DOULEURS RHUMATISMALES.

Un état de souffrance qui se fait souvent sentir sans fièvre ni perte d'apétit, ou sans dérangement dans les fonctions naturelles, est ordinairement désigné sous le nom générique de douleurs. Ces affections sont très-communes, et généralement répandues. Il y a des climats et des contrées qui en occasionnent plus que d'autres. Mais nulle part ces affections ne différent par la cause efficiente ou interne. On distingue les douleurs par leur caractère; elles sont ou ambulantes, périodiques, ou fixées. On les désigne par les noms qu'on est convenu de leur donner.

Le caractère de la douleur ambulante se reconnaît en ce qu'elle change souvent de place; c'est-à-dire lorsque la *sérosité*, qui ne s'est pas encore arrêtée, ne fait en quelque sorte qu'effleurer les parties. Elle se porte tantôt dans une jambe, une cuisse, une épaule, dans un bras, au col (torticolis), et successivement dans toutes les parties charnues du corps. On est convenu de donner à cette douleur le nom de rhumatisme.

La douleur périodique est celle qui après avoir cessé de se faire sentir, ne se renouvelle qu'à des époques indéterminées, et qui, lorsqu'elle se reproduit, se porte

indistinctement ou sur la même partie, ou sur une autre qu'elle n'a point encore affectée.

La douleur fixe ou continue, provient incontestablement de ce que la matière qui a produit ou une légère douleur, ou les douleurs ambulantes ou périodiques, n'a point été évacuée en temps utile. Par les effets progressifs de la dépravation des humeurs, il s'est formé une plus grande quantité de *sérosité,* ainsi que cette *fluxion* a augmenté en principes acrimonieux ou mordicans, en sorte que le sang est forcé de la déposer et de la fixer.

Les praticiens qui n'ont point encore reconnu la *cause* des maladies, consultés sur ces genres d'infirmités, se croient souvent quittes envers leurs malades, lorsqu'ils leur ont répondu *qu'il n'y a rien à faire.* Cette réponse leur est suggérée par l'état extérieur, où on ne voit ni gonflement, ni tumeur, ni inflammation. Ce défaut d'expérience compromet la santé des malades, en ne les délivrant point de leurs souffrances. On croit avoir résolu la difficulté, lorsqu'on s'est servi du mot vague de *fraicheur*; mot qui n'exprime rien, ou, tout au plus, qu'une cause occasionnelle. Que d'erreurs à la suite l'une de l'autre, et qu'on ne doit attribuer qu'au défaut de connaissance de la véritable *cause* des douleurs et des maladies en général, quelle que soit leur dénomination. A défaut de bonnes raisons on en donne de mauvaises. Ainsi il n'est rien de plus commun que d'entendre attribuer aux variations de l'atmosphère la cause des douleurs, et par suite de ce futile raisonnement, les pauvres malades sont renvoyés à la belle saison, qui trop souvent

ne peut rien contre leurs souffrances. Les observations les plus minutieuses sur l'espèce et la quantité des alimens ne tiennent pas la dernière place, et sont réputés être d'un grand poids. Il n'est pas jusqu'aux phâses de la lune dont on ne tire profit auprès d'un malade plein de docilité et de confiance. Tout est *cause* à ce que l'on croit, excepté la véritable, à laquelle l'être qui souffre est bien loin de songer. C'est ainsi qu'on se complait à confondre les causes accasionnelles avec la cause efficiente, ou la cause propre et véritable. Il n'est personne qui ne connaisse les variations qui ont lieu dans le tube ou tuyau d'un baromètre, à l'approche de la pluie ou du beau temps. Ces changemens divers sont l'image de ce qui arrive aux personnes qui attribuent leurs douleurs aux variations atmosphériques. Il est bien évident que si leur corps ne contenait pas des matières spécialement propres à les faire souffrir, elles n'éprouveraient rien d'extraordinaire à l'occasion des changemens de température. La preuve en est sensible. Si les changemens de temps, comme tout ce qui a rapport aux habitudes et à la manière propre à chaque individu, pouvaient être assignées comme cause efficente, il est physiquement démontré que tous subiraient les effets de la même cause dont ils éprouveraient l'inévitable influence. Or l'expérience prouve tous les jours le contraire. Il y a donc dans ces corps souffrans une matière susceptible de variation, de dilatation ou de condensation : et voilà la vraie cause, la cause efficiente subordonnée à l'influence des causes occasionnelles. La simple raison n'indique-t-elle pas qu'il faut évacuer la première, ou

au moins ne faire à la seconde que la part qui peut lui appartenir.

Dès-lors que la matière qui peut faire ressentir les douleurs en général est formée, elles sont presque toujours ambulantes et périodiques, et il est rare qu'elles débutent par le caractère de fixité; ce n'est que dans la suite qu'elles deviennent continues, ou qu'elles se fixent. Si on en évacuait la *cause*, dès sa première manifestation, on éviterait de grands maux pour l'avenir. Si on pratique l'évacuation de la *cause* des douleurs, dès leurs premières atteintes, on en sera délivré en observant l'article 2 de l'ordre du traitement; et même l'article premier suffit pour l'ordinaire. Si la douleur est très-violente, on sera plutôt soulagé et plus promptement guéri, en suivant l'article 3. S'il s'agit de douleurs chroniques, on conduit les évacuations d'après l'article 4. Bien entendu que si la douleur est dans un bras, dans une main, aux doigts, ou autres parties dépendantes de la circonscription des premières voies, le vomi-purgatif peut y être nécessaire; souvent même il est indispensable qu'il soit pris au commencement du traitement, alternativement avec le purgatif.

Il est reconnu par une longue pratique, que toute douleur qui change souvent de place est sans danger, en quelque lieu qu'on l'éprouve. Elle change parce que la matière qui la fait ressentir est ambulante. Elle est sans danger parce qu'elle n'a pas le temps d'endommager la partie sur laquelle elle ne fait pour ainsi dire que passer. Cette douleur est presque toujours aisée à détruire, par la raison que la matière qui la fait éprouver, étant

en mouvement, est facile à évacuer. Mais celle qui ne varie plus, et que pour cela on appelle douleur fixe, peut être dangereuse; elle l'est, notamment si la partie affectée est délicate, parce que le séjour de la *sérosité* peut léser cette même partie, et la détruire. Cette même douleur peut aussi être très-difficile à faire disparaître, vu que la *fluxion* rassemblée ou rejettée par le sang, a beaucoup plus de peine à rentrer dans la circulation qu'avant d'être fixée; et c'est pour cela qu'elle est toujours plus difficile à évacuer que si la douleur était ambulante. Dans l'intervalle du temps où l'action de la douleur est suspendue, la *sérosité*, unique cause de cette même douleur, rentre dans les voies générales de la circulation, et se mêle avec la masse des fluides, jusqu'à ce qu'elle s'arrête de rechef pour se fixer sur quelque partie nouvelle. Voilà la cause qui produit l'absence de toute douleur périodique, mais la cause efficiente n'existe pas moins dans l'individu qui en est atteint.

La même pratique nous a fait remarquer que, si pendant l'action des purgatifs, la douleur cesse, ou devient moins aiguë, c'est parce que la *cause* en est évacuée en tout ou en partie, ou qu'elle est au moins déplacée. Lorsque les évacuans font cesser les souffrances pendant qu'ils opèrent, c'est parce qu'ils en déplacent la *cause*, et l'attirent à eux; ceci est un signe certain de guérison, qui paraît même prochaine, car cette même *cause* est alors en bonne voie d'évacuation. Quand après la cessation des effets d'une dose évacuante, les souffrances se reproduisent, c'est un signe que la *fluxion*, qui n'est plus maîtrisée par l'action de cette

dose, se porte comme de coutume à la partie affectée. Cette remarque dit explicitement qu'il faut donner suite aux évacuations ; c'est-à-dire, réitérer la purgation autant de fois qu'il en est nécessaire pour l'entière expulsion de la *cause* de la douleur. Certes, cette même remarque s'applique également à toute espèce de maladie contre laquelle tout malade suit le traitement de cette méthode. Il est sensible que si un effet contraire arrive ; si la douleur est plus forte ou la maladie plus grave pendant et après l'action des doses purgatives, il en faut conclure qu'elles en ont excité la *cause*, ce qui n'est pas surprenant puisqu'elles doivent l'évacuer ; alors, il faut persévérer le plus long-temps possible dans la purgation auparavant de la suspendre, pour la reprendre après quelques jours de repos, à l'effet d'atteindre et expulser cette *cause* de douleur.

On ne peut méconnaître que toutes les maladies ne soient des douleurs de la nature de celles dont on vient de parler, et dont la cause matérielle est toujours la même, soit qu'on les ressente aux extrémités du corps, soit qu'on les éprouve dans les cavités ; car ce qui est souffrance est douleur, et toute maladie fait souffrir. La source du mal, quel que soit son caractère, soit douleur, soit tumeur, soit ulcère, soit dépôt quelconque, n'est point où on ressent le mal ; ce qui fait souffrir est toujours une émanation de cette source ; l'une et l'autre sont indiquées dans le chapitre premier de cette méthode. D'après cette vérité, les règles de notre langue devraient permettre qu'on pût dire : *Les êtres animés meurent par dedans*, et nul *n'est ma-*

lade et ne meurt par dehors, puisque la *cause* des maladies est toute interne. Il est donc inutile de traiter seulement par-dehors.

En tous cas, il faut prendre garde qu'un topique ne produise un mauvais effet, au point de faire tellement épancher l'humeur, qu'on ne puisse plus l'évacuer dans la suite. Les cataplasmes émolliens sont presque toujours dangereux, lorsqu'on ne veut pas amener à suppuration la partie affectée par dépôt ou autrement, vu qu'ils relâchent souvent trop, et qu'ils peuvent provoquer l'épanchement de la matière, et amener la mortification de cette partie. Des compresses trempées dans un liquide indiqué par le caractère ou le genre de dépôt, ne présentent pas les mêmes inconvéniens. Il est incontestable que les purgatifs sont les seuls moyens qui existent contre les affections de cause interne et les douleurs en général (1).

SCIATIQUE.

La douleur sciatique est une douleur fixe. Elle a presque toujours été précédée des douleurs périodiques ou ambulantes dont on vient de parler. Elle est causée par la *fluxion* qui circulait dans les vaisseaux sans prendre de siége, et que le sang a enfin déposée dans les muscles d'une des extrémités inférieures. Cette douleur occupe souvent depuis la hanche jusqu'au bout du pied, où elle cause presque toujours les souffrances les plus difficiles à endurer; et c'est à cause du

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 42, 45, 51, 75, 76, 81 82, 92, 96, 107.

siége qu'elle occupe, qu'elle porte le nom qui lui a été donné. Les saignées, les sangsues, les bains ordinaires ou spiritueux, ainsi que les topiques, n'en peuvent faire qu'une infirmité incurable.

La goutte-sciatique, si elle est très-aiguë, exige la purgation d'après l'article 3 de l'ordre du traitement; autrement on la combat d'après l'article 2. Si elle est chronique, ou si elle succède à de précédentes douleurs, on agit selon l'article 4. Le vomi-purgatif n'est prescrit que quand il y a plénitude dans l'estomac (1).

CRAMPES.

Portée sur les muscles, ou sur les membranes aponévrotiques, la *sérosité* met ces parties en contraction; elle y produit ce tiraillement qui carractérise les crampes, dont les douleurs sont assez souvent insupportables. Elles ne présentent aucun danger, tant qu'elles ne se font sentir qu'aux extrémités; mais elles peuvent causer des accidens graves, en agissant sur les voies principales de la circulation, car le sang en peut être arrêté. Il est rare que la crampe ne soit pas bientôt suivie d'un accès de douleur quelconque, parce qu'elle en peut être l'avant-coureur, comme elle en a la même *cause*. La crampe est une affection passagère et de peu de durée; ce n'est donc point pendant qu'elle existe que l'on peut y remédier; il n'y a alors d'autre moyen à employer que de s'agiter, de se donner un mouvement quelconque, afin de la faire cesser.

Les personnes qui sont sujettes aux crampes, feront

---

(1) Voyez la 2e. partie, no. 76

bien de se purger amplement, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement : elles ne peuvent être surprises si pendant le traitement elles en éprouvent des attaques. Le vomi-purgatif y est rarement nécessaire (1).

GOUTTE.

La goutte passe pour incurable. Elle ne l'est pas à l'égard de tous ceux qui en sont attaqués, et elle serait beaucoup moins à craindre si on pouvait en bien concevoir la *cause* telle qu'elle existe ; et si, pour la détruire, on reconnaissait les moyens que l'expérience avoue d'après de nombreuses réussites. La *sérosité* qui dans ce cas est très-âcre et souvent très-chaleureuse, passe dans la circulation, où elle trouve une portion de phlègme qu'elle cuit en consistance de bouillie. Le sang porte cette matière aux extrémités supérieures ou inférieures, et la dépose aux articulations. La *fluxion*, par sa chaleur, recuit cette sorte de bouillie, et la convertit enfin en une espèce de plâtre mouillé, qui sert dans la suite à former les nodus ; c'est la *fluxion* seule qui cause la douleur et l'inflammation. Cette douleur commence ordinairement par des accès très-courts, et qui ne reviennent qu'à des époques éloignées, souvent d'un an, dix-huit mois et même de plusieurs années ; alors elle est périodique. La maladie s'invétérant, ou les matières augmentant en dépravation et par conséquent en malignité, les accès deviennent plus fréquens, plus longs, plus douloureux ; et par la suite les malades demeu-

(1) Voyez la 2e. partie, no. 128.

rent perclus, chargés de nodus et tourmentés par des douleurs fixes qui ne finissent ordinairement qu'avec la vie.

Il est vraisemblable qu'il y aura toujours des goutteux, comme aussi l'on croira la goutte sans remède curatif, tant que l'art de guérir ne sera que conjectural ou sans base fixe, et que l'on s'en rapportera à des topiques, insuffisans en ce cas comme en bien d'autres. C'est beaucoup faire, dira-t-on, que de soulager, quand ces topiques soulagent en effet : oui sans doute. Mais si l'on voulait ouvrir les yeux, ou s'affranchir du despotisme des préjugés et de l'erreur, il arriverait infailliblement que le nombre des goutteux serait beaucoup moins considérable. Nous supposons qu'alors on aurait appris à détruire les douleurs en général, lorsqu'elles ne sont encore que rhumatismales, périodiques, ambulantes et légères, parce que ce sont ces mêmes douleurs dont la *cause* est expliquée, qui finissent presque toujours par prendre le caractère de la goutte.

On a fait plus d'une fois à l'occasion de la goutte, de jolies pointes d'esprit, surtout quand on a dit que celui qui aurait le talent d'en guérir serait riche comme Crésus. C'est ce même esprit pointilleux qui s'égayait sans doute, quand il a prononcé ses arrêts sur le mérite des prétendus guérisseurs de goutte, au seul aspect de leur non-opulence. Quelle force peuvent avoir des discours en général si peu sensés, par lesquels, tout-à-la-fois, on convient qu'il n'y a point de remède à la goutte, et l'on prétend qu'il y a des remèdes aux maladies? La vérité est qu'il y a remède à la goutte et

aux maladies, sans que pour cela il y ait remède pour guérir indéfiniment, ou toujours, car, alors l'homme serait immortel. Tous ces propos, tous ces dires, étrangers au fond de la chose, n'empêchent pas que, d'après cette méthode, il n'ait été guéri ou soulagé des goutteux en grand nombre, qui savent mieux que personne apprécier le service qu'ils en ont reçu, et le raisonnement que l'on peut faire au sujet de cette maladie.

La *cause* de la goutte est évacuée, et les goutteux guérissent par l'usage du purgatif, pris dès l'apparition de l'accès, selon l'article 2 de l'ordre du traitement, ou d'après l'article 3, si la violence de la douleur le commande. Si la dépravation des humeurs est ancienne; si l'individu a déjà éprouvé plusieurs accès de cette douleur, de même que si l'accès par sa durée, est chronique, ou s'il ne cède pas au précédent ordre de traitement, le malade doit suivre l'article 4 du même ordre. Il faut user du vomi-purgatif autant de fois que le besoin en a été reconnu, soit contre la plénitude de l'estomac, soit parce que la douleur est fixée en cette partie ou aux extrémités supérieures. Les personnes qui seront attaquées de la goutte, et celles qui sont déjà sujettes à éprouver cette douleur, pourront prévenir le retour des accès, par le fréquent usage qu'elles devront faire de la purgation, dans l'intervalle d'un accès à un autre; car c'est de cette manière que l'on peut porter à la goutte le remède le plus efficace, notamment envers les personnes du moyen âge; et dans l'hypothèse d'un retour d'attaque, sa durée sera abrégé, sa violence modérée; plus sûre-

ment encore, si les personnes auxquelles la purgation vient d'être recommandée, n'ont pas craint de se purger trop souvent, ou en trop de reprises, rapprochées les unes des autres, ainsi qu'elles doivent être (1).

CHAPITRE XV.

Maladies du sexe.

PUBERTÉ CHEZ LES FILLES.

Lorsque des jeunes filles sont malades vers l'âge de la puberté, il est rare qu'on n'attribue pas la cause de leur maladie au retard qu'éprouve la Nature dans l'émission du flux menstruel. Pourquoi jusqu'à présent, n'a-t-on pas raisonné plus juste, et n'a-t-on point reconnu que c'est au contraire parce qu'elles sont malades que la Nature ne peut se prononcer à l'égard de l'éruption des règles? Cependant l'expérience journalière prouve et démontre que les jeunes filles qui se portent bien à l'âge nubile, deviennent réglées sans ressentir aucune incommodité, sans même s'en appercevoir. Cette méprise provient comme beaucoup d'autres, de ce que l'on raisonne si peu sur la *cause* des maladies. On a recours à ce que l'on appelle les emménagogues, dont on compose différens breuvages qui sont loin d'avoir la vertu qu'on leur attribue. Ce

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 65, 98, 107, 108, 111, 134, 136.

n'est qu'en débarrassant ces jeunes personnes de la masse de bile et autres humeurs qui causent la jaunisse ou la pâleur, et tous les maux qu'elles peuvent éprouver, qu'on peut favoriser la circulation, et la rendre à ses fonctions naturelles. Si on agissait ainsi, on préserverait sûrement ces jeunes malades des accidens dont elles sont menacées. On prend si peu de soin de les éviter, qu'on en voit beaucoup tomber en langueur, et devenir la proie d'une mort qu'on peut appeler justement prématurée.

Il est d'autant plus important de guérir la jeune fille à son bas-âge, que si elle reste malade, ou avec une santé frêle, ses règles pourront avoir de la peine à se prononcer à l'époque de l'age compétent, et qu'il en peut résulter de fâcheux accidens, même la mort. Ils sont bien pernicieux, ces contes de commères d'après lesquels l'apparition des règles doit guérir la jeune fille, et qu'il faut les attendre en toute sécurité, sans autres secours que ceux de la Nature. Ils sont bien déraisonnables, ceux qui prétendent que si cette jeune personne reste malade quoique devenue nubile, elle sera guérie par l'effet du mariage, et qu'il faut par conséquent la marier. Il faut être bien ignorant pour assurer que lorsque l'apparition des règles et le mariage ont été insuffisans pour la guérison, la femme sera guérie après ou au moyen de ce qu'elle sera devenue mère. Que d'absurdités prennent la place de la vérité! Que de victimes elles entassent les unes sur les autres! .....

Si les deux sexes étaient sages ou bien réfléchis, ils ne se marieraient jamais qu'en bonne santé; car, on

ne peut attribuer la dégénération, malheureusement trop évidente de l'espèce humaine, qu'à ce défaut de précaution. Les causes et les motifs en sont expliqués au chapitre VI.

Si une fille est malade à l'âge où elle doit être réglée, elle ne deviendra sûrement nubile qu'autant qu'on l'aura guérie. Dans ce cas il faut pratiquer l'évacuation des humeurs qui s'y opposent, et agir d'après l'article 4 de l'ordre du traitement jusqu'à ce que la jeune personne soit dans un état vrai de santé, conformément à son TABLEAU. Arrivée en cet état, l'émission du flux menstruel pourra avoir lieu, au moment même où l'on y pensera le moins, et elle sera réglée tant qu'elle sera bien portante, ou jusqu'à ce qu'une cause naturelle vienne s'y opposer (1).

RETOUR D'AGE.

On attribue très-souvent au retour d'âge la cause des maladies qui arrivent aux femmes depuis quarante jusqu'à cinquante ans, plus ou moins ; c'est une erreur qui mérite d'être combattue. On sait assez que la carrière de beaucoup de personnes finit vers cette époque, et qu'un sexe n'en est pas plus exempt que l'autre. Ce qui est naturel ne rend point malade ; ne nous éloignons jamais de ce principe. Les changemens qui arrivent à la Nature dans la femme, n'ont certainement aucun rapport avec la *cause* des maladies, ni avec celle de la mort, puisque l'une et l'autre sont toujours causées par corruption, et que la cessation des règles est un événement naturel.

---

(1) Voyez la 2e. partie, no. 28.

La Nature doit être considérée ici sous l'aspect de trois degrés différens. A son premier degré, ou durant l'accroissement de la jeune fille, la substance individuelle prépare l'abondance de fluide nécessaire à l'état nubile. Au second degré, et pendant qu'elle y reste, la Nature épanche périodiquement le superflu du fluide dont elle a pourvu la femme pour exécuter dignement l'œuvre de la reproduction. Et au troisième degré, arrivant le terme mis à la durée de cette surabondance ou superfluité, l'émission périodique cesse; mais la Nature n'est pas pour cela en décrépitude dans le sujet qui est passible de ce changement; elle n'est pas non plus desséchée; elle a seulement perdu son aptitude du second degré. C'est seulement lorsque le sujet est arrivé à l'âge de vieillesse (et il en est de même pour un sexe comme pour l'autre), que le fluide vital s'atténue jusqu'à extinction (1).

Lorsqu'uue femme cesse d'être réglée dans un âge suffisamment avancé, ce n'est point une suppression qu'elle éprouve. L'expérience apprend que la femme qui jouit d'une bonne santé à l'époque où elle cesse d'être réglée, n'éprouve point de maladie de ce qu'on appelle le retour d'âge. Or il faut reconnaître en quoi

(1) Nous observerons ici que cette cessation de la vie, effet de la corruption innée, qui s'oppose à ce que l'existence soit éternelle, est bien rare, parce que la corruption secondaire et auxiliaire, à laquelle tous les êtres sont si exposés, abrège la durée de la vie de tous ceux qui n'ont pas le bonheur de s'en délivrer, ou de savoir la prévenir.

consiste la véritable *cause* des accidens que l'on remarque à cette époque, et expliquer clairement les causes occasionnelles, pour qu'en cessant de confondre la *cause* avec l'effet, il soit pris des mesures plus efficaces dans ces circonstances, qu'on ne le fait ordinairement. Le flux menstruel s'écoule pur ou chargé de la sérosité des humeurs corrompues, selon l'état de santé ou de maladie de la femme. Celle qui a été maladive, qui a souffert continuellement ou périodiquement, antérieurement à l'époque de son retour d'âge, est exposée sans contredit, à devenir plus malade, du moment qu'elle ne sera plus réglée : et pourquoi? C'est parce que ce flux menstruel est pour cette femme une purgation périodique ; son sang se dépure chaque mois d'une portion de *sérosité* qui circule avec lui. Cet écoulement venant à cesser, il en est à l'égard de cette portion d'humeur comme d'un ruisseau dont le cours est arrêté, sans que pour cela ce ruisseau soit plus tari dans sa source que ne l'est celle des humeurs de cette femme, qui la renferme comme toute autre malade dans ses cavités. C'est alors que son corps n'ayant point de purgation naturelle, il faut qu'elle aide à la Nature par des évacuations provoquées. Elle doit donc user du purgatif comme il est dit dans l'ordre du traitement, jusqu'à ce qu'elle ait recouvré une parfaite santé, et que les humeurs qui accompagnaient le flux menstruel et s'évacuaient avec lui, aient repris la voie générale des excrétions, la seule qui leur reste.

Si l'esprit des femmes pouvait gagner assez pour leur faire connaître les effets salutaires d'une purga-

tion bien adaptée aux diverses circonstances dans lesquelles elles se trouvent durant leur jeunesse, combien d'accidens n'éviteraient-elles pas à l'avenir! Rien de plus ordinaire que de voir des jeunes personnes se faire une espèce de jeu des bains, de la saignée et des sangsues, au lieu d'évacuer cette masse de putréfaction qui les fait souffrir de toutes les manières, en s'accroissant tous les jours. Elles s'exposent certainement à tous les accidens, et notamment à cet écoulement si commun et si connu aujourd'hui sous le nom *de fleurs blanches* (1), qui seraient mieux nommées si on les appelait écoulement jaune, vert, mélangé, ainsi qu'il se trouve. De-là, la perte de leurs couleurs naturelles, que tous les cosmétiques imaginables ne peuvent rétablir. De-là, cet air de vieillesse avant l'âge. Si pour tous ces accidens les femmes se purgeaient à propos, elles entretiendraient leur santé; elles n'auraient rien à craindre pour l'avenir, de ce qu'on appelle retour d'âge. Elles détruiraient les écoulemens, les chaleurs brûlantes, les inflammations et les accrimonies, les dépôts glanduleux, les ulcères qui en résultent, la consomption, et se préserveraient de la mort, qui est trop souvent leur partage à un âge où elles ont le plus de droits à l'existence! De plus, la femme en santé, quoique peu favorisée sous le rapport de la beauté, est toujours physiquement attrayante; par conséquent préférable à tous égards, à celle qui est dans un état habituel de malaise ou de souffrance (2).

---

(1) Beau nom qui désigne vilaine chose.

(2) Voy. la 2e. partie, no. 88.

RÈGLES SUPPRIMÉES.

La suppression des règles, qu'il ne faut pas confondre avec le retour d'âge, est attribuée à différentes causes selon la manière diverse d'en raisonner. Elle n'en a cependant qu'une qui soit matérielle et qui agit seule; c'est la même que celle de toutes les maladies: et c'est le même procédé pour rétablir les règles que pour détruire les autres infirmités. On ne tient compte ordinairement que des causes morales, à la suite ou par l'influence desquelles les règles ont pu se supprimer; on ne parle le plus souvent que des positions et situations plus ou moins gênantes ou préjudiciables, des contre-temps enfin que la femme a éprouvés dans le moment de ses règles. Il faut pour qu'elle puisse être guérie, qu'elle mette de côté toutes ces considérations, aussi bien que les causes occasionnelles, qu'il ne faut pas tout-à-fait mépriser, et auxquelles les femmes doivent se soustraire autant qu'il leur sera possible; mais auxquelles il ne faut pas attribuer plus d'influence, ni donner plus de valeur qu'elles n'en ont. Il ne faut donc voir que les humeurs plus ou moins dégénérées, et la *fluxion* qui en émane. Cette double cause est le plus grand, et peut-être l'unique obstacle à la purgation naturelle des femmes: comme aussi elle produit tous les accidens qui en sont presque toujours les suites inévitables.

Il n'y a suppression que dans le temps où la Nature, pourvue de l'abondance du fluide, et reproduisant à des époques fixes le superflu de ce même fluide, éprouve tout-à-coup un retard dans l'émission périodique des menstrues. Cet accident est causé par la

plénitude humorale et par la présence de la *fluxion*, qui bouchent les conduits et obstruent les organes de la secrétion ou de l'excrétion de ce flux ; ce qui produit dans le sujet l'état de maladie. Alors elle peut éprouver des maux de tête, des douleurs dans différentes parties du corps, la fièvre, des dégoûts, la perte de l'appétit, l'insomnie, etc.

La purgation, comme il est dit en l'article 2 de l'ordre du traitement, procure la reproduction des règles ; s'il y a douleur aiguë, affection d'un organe quelconque, ou quelque sujet de crainte, il faut suivre l'article 3 ; et s'il y a affection chronique il faut se conduire d'après le 4e., aussi long-temps que le besoin l'exige, pour rétablir une santé solide ; car dans ce cas, ainsi qu'à l'égard des jeunes filles, les règles ne se reproduisent que par la conséquence du rétablissement de la santé ; ce qui arrive quelquefois, en suivant ce traitement, au moment où la personne y pense le moins.

RÈGLES IMMODÉRÉES. — ÉCOULEMENS.

La femme qui éprouve des règles immodérées, ou extraordinaires par la quantité de l'émission ou par sa trop longue durée, est assurément une personne à la santé de laquelle il y a à refaire. Ce dérangement se rattache presque toujours à une cause de maladie antécédente. C'est une sorte d'hémorragie produite par une masse d'eau répandue avec le sang ; il faut donc purger jusqu'à ce qu'on en ait tari la source. L'irrégu-

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 94, 108.

larité du flux vient de la même cause, et demande les mêmes procédés.

Certaines femmes en cessant de voir en rouge voient en blanc, et souvent de diverses couleurs; elles sont dans le même cas que celles qui ont l'écoulement appelé fleurs blanches, dont nous avons parlé au retour d'âge. Il en est aussi qui, à l'approche de l'époque de la reproduction de leurs règles, éprouvent de très-fortes douleurs dans toute la capacité du bassin, la région des reins, etc. Tous ces cas annoncent un bien mauvais état des humeurs; aussi la santé en est-elle considérablement délâbrée.

C'est, comme nous venons de le dire, une abondance d'eau qui cause la plénitude des vaisseaux chargés de l'excrétion du flux menstruel, et qui donne lieu aux règles immodérées, appelées vulgairement *perte*. C'est une matière acrimonieuse qui cause la douleur précédée par le retour des règles; c'est la plénitude de bile et de glaires corrompues, concentrée dans les entrailles ou les cavités, qui produit ces écoulemens acrimonieux, quelquefois sans acrimonie et de différentes couleurs, dont nous avons parlé il n'y a qu'un instant. Il a été donné à ces écoulemens le nom de gonorrhée bénigne, et on a reconnu qu'ils pouvaient acquérir toute la malignité de la gonorrhée proprement dite. Nous sommes loin de contester cette assertion, ainsi qu'on le verra dans notre dissertation sur les maladies vénériennes.

Nous croyons rendre un grand service au sexe, en lui expliquant pourquoi et comment ces écoulemens humoraux l'affligent. La Nature, en donnant à la

femme un fluide superflu (et c'est celui dont se composent les règles), a pratiqué une voie pour l'expulsion de ce fluide. Quand la femme est malade, c'est-à-dire, lorsqu'elle a les cavités remplies d'une masse d'humeurs corrompues, qui lui ôtent la santé en menaçant sa vie, elle a cela de commun avec l'homme; là-dessus on sera tous d'accord. Mais ce à quoi on ne fait en quelque sorte aucune attention, c'est que chez la femme, la Nature se sert de la voie du flux menstruel pour expulser le superflu de ces matières, avantage dont l'homme ne jouit point; c'est alors un ruisseau que la Nature établit : et voilà pourquoi la femme peut avoir des écoulemens par la partie sexuelle. Les femmes qui sont dans cet état, ont presque toujours l'estomac délâbré ou douloureux; et toutes sont menacées de cet accident. Faute d'instruction, ces victimes de l'erreur attribuent les maux d'estomac qu'elles ressentent, à l'existence de cet écoulement, ou à la sortie de la matière qui s'écoule, tandis qu'il faudrait en reconnaître la *cause* dans l'amas de corruption et de *sérosité* dont ce viscère, ou les autres parties du corps sont encombrés, et qui en sont la source, comme elles peuvent être la cause de tous les autres maux. Pourquoi les femmes qui sont dans ce cas, éprouvent-elles ces sortes d'accidens? N'est-il pas évident que c'est pour avoir anciennement négligé de donner à leur santé les soins qu'elle réclamait indispensablement, ou pour n'avoir pas été purgées selon le besoin de la Nature, c'est-à-dire, dans le temps où leurs humeurs n'avaient ni toute la malignité, ni tout le degré de corruption qu'elles ont acquis depuis.

Si l'affection est chronique, il faut se conduire d'après l'article 4 de l'ordre du traitement; si au contraire elle est récente, il pourra suffire de pratiquer d'après l'article 2. On usera du vomi-purgatif, selon que le besoin s'en trouvera indiqué. Dans le cas de perte, surtout lorsqu'elle est abondante, la femme doit se considérer comme attaquée d'hémorragie, et se conduire comme il est prescrit au traitement de cette maldie.

FEMMES ENCEINTES.

On ne devrait jamais attribuer à la grossesse la *cause* des maladies ou souffrances que les femmes enceintes éprouvent, puisque, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ce qui est naturel n'est point *cause* de maladie. Une femme enceinte ne perd sa santé que par la même *cause* qui rend malade un homme, ou une femme qui n'est pas dans l'état de grossesse. La corruption ne fait point d'exception; et ce n'est que quand elle a atteint les humeurs de la femme enceinte, que celle-ci éprouve des souffrances.

L'état de grossesse peut occasioner seulement l'état de maladie, mais il ne le cause pas; ce sont les humeurs corrompues et la *sérosité* qui sont les agens des souffrances. La femme enceinte peut être malade comme la femme qui est à l'époque du retour d'âge, par la cessation de sa purgation naturelle; ce qui a été dit de celle-ci, s'applique incontestablement à celle-là. L'enfant ne peut être bien portant dans le sein de sa mère; il ne peut avoir une formation heureuse; il ne peut recevoir une constitution solide, si sa mère est malade; puisque l'enfant est formé de ses fluides, et que dans ce cas ils sont entachés du vice de la corruption.

Si on purge au besoin une femme enceinte, c'est-à-dire, aussitôt qu'elle n'est plus dans l'état vrai de santé, on la rendra bien portante (1), on empêchera que ses humeurs ne se corrompent profondément, on préservera l'embryon de la corruption, et on évitera par conséquent la fausse-couche (2). Si on use convenablement de ce moyen, on guérira deux individus à la fois, la mère et l'enfant. Si on ne guérit pas la mère, l'enfant deviendra malade et pourra mourir avant d'avoir vu le jour.

Les femmes enceintes agissent sagement, et pour elles-mêmes et pour leurs enfans, lorsqu'elles ne se font ni saigner ni sucer par les sangsues. Nous avons dit, chapitre IV, que le sang n'est jamais superflu. Si quelque contradicteur voulait élever une controverse au sujet de ce que nous allons dire, nous l'inviterions à réfléchir pour reconnaître de lui-même combien il serait mal avisé. Le flux menstruel est bien une super-

---

(1) Nous ferons quelque réserve à l'égard de la femme dont la maladie est chronique et grave. Souvent il est prudent d'attendre que cette femme soit accouchée pour entreprendre de la guérir, car venant à faire une fausse-couche, ou bien éprouvant quelque autre accident pendant le traitement, l'inexpérience ne manquerait pas de le lui attribuer.

(2) On attribue souvent la fausse-couche à des circonstances ou à de prétendues causes qui n'y ont aucun rapport. On se trompe à cet égard, comme en ce qui concerne la hernie, ainsi que nous en avons fait faire la remarque en parlant de cette affection.

fluité du sang ; mais cette superfluité cesse d'en être une aussitôt que la femme est enceinte ; il ne se fait plus d'émission de sang, parce qu'il est employé à la formation et au développement de l'enfant. Les femmes feront donc toujours pour le mieux de leurs intérêts et pour ceux de la société entière, si, dégagée d'un préjugé funeste, elles usent de la purgation (1) autant qu'il en est nécessaire pour se rendre bien portantes. A la faveur de ce moyen, qui nettoie les entrailles et purifie le sang, ces femmes éviteraient, non-seulement la fausse-couche, mais nombre d'accidens plus ou moins funestes ; elles mettraient au monde des enfans forts et vigoureux, puisque ceux-ci seraient formés d'élémens purs et sains. C'est parce qu'on ne se rend pas un juste compte de la *cause* des souffrances, et qu'on ignore les bienfaits de la purgation dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, qu'on ne voit naître, pour ainsi dire, que des enfans dont le corps semble n'être que le produit de la masse des humeurs de leurs mères, et qui, pour la plupart, périssent à l'aurore de la vie, parce qu'ils sont malades en naissant comme avant de naître. Nous avons déjà fait un abrégé de l'état de santé de notre fille unique, madame Cottin; nous en parlerons encore dans cet article des femmes enceintes. Elle s'est purgée comme plusieurs autres sans doute l'ont fait, non pas une fois, mais à différentes époques de sa grossesse, et sa couche a été

(1) Et qui dit purgation n'excepte pas le vomi-purgatif à une dose modérée, quand le besoin en est manifestement reconnu.

aussi heureuse qu'on pouvait le désirer. L'enfant qui s'est ressenti du traitement de la mère, a présenté tous les signes d'une constitution forte et vigoureuse (1).

ACCOUCHEMENT LABORIEUX.

L'accouchement laborieux ayant la même *cause* que les maladies en général, on doit, dans ce cas, comme dans tout autre, employer les secours des purgatifs, à l'effet de prévenir les accidens, surtout lorsque les douleurs se prolongent trop long-temps et que l'on croit la vie de la malade en danger. Si on connaissait l'utilité de ce moyen et qu'on l'employât à propos, il n'y aurait que très-peu, ou point d'accouchement laborieux; et il y en aurait peu contre Nature, si durant la grossesse on eut purgé à toutes les indications du besoin. On conserverait par ce moyen même l'existence de beaucoup de mères, et de petits êtres qui courent souvent le plus grand danger dans cette occasion.

C'est une erreur bien préjudiciable que de répandre le sang d'une femme en travail d'accouchement; sous l'espoir d'aider sa délivrance on lui ôte ainsi la force de se délivrer. Toutes les fois qu'une femme n'accouche point librement, supposé que l'enfant puisse venir

(1) Pourrait-on trouver mauvais qu'un père parlât des objets de son affection surtout quand ses observations se rattachent à la conservation des enfans, l'espoir de la societé. Nous en parlerons encore en traitant des maladies du premier âge. Voyez la 2e. partie, nos. 1, 12, 133.

comme il se présente (1), c'est parce que cette femme est malade; conséquemment ses cavités renferment des humeurs mal saines, et c'est parce que son sang surchargé de la *sérosité*, l'a rassemblée dans les vaisseaux avoisinant le siége de la grossesse et les parties sexuelles expulsives de l'enfant, vers lesquelles la *fluxion* a été attirée par le travail de l'accouchement, que cet accouchement ne suit point sa marche naturelle. Cet accident arrive comme dans ceux où la portion fluide des humeurs se dirige sur la partie forcée par un travail quelconqne, ou lésée par un effort, un coup, une chûte, une blessure, ainsi que nous en avons parlé au chapitre 111. Pour faciliter la délivrance de la mère, et donner heureusement le jour à l'enfant, il faudrait, plutôt que de lui tirer du sang, la purger des matières qui font plénitude, gonflement, engorgement, ainsi que de la *sérosité* âcre ou brûlante qui crispe ou durcit les membranes susceptibles de dilatation. Ayant peine à croire aux vices de conformation, à l'étroitesse du bassin, ou du passage, qu'on allégue ordinairement, nous n'opposons d'autre raison à ce sentiment que la persuasion dans laquelle nous sommes, que la Nature a pourvu à tout. L'opinion contraire ne paraît avoir d'autre base que le défaut d'avoir reconnu la *cause* des maladies et les ressources de la purgation, méconnues à tant d'égards.

Désespérant des forces de la Nature, pour l'accou-

---

(1) S'il ne peut sortir comme il se présente, on doit opérer par la manœuvre usitée.

chement, il faut alors purger d'après l'article 3 de l'ordre du traitement. On doit commencer par une dose de vomi-purgatif, si d'ailleurs rien ne s'oppose à l'emploi de cet évacuant, autrement on donnerait le purgatif. Si dans l'espace de sept à huit heures ou même plutôt, la femme n'accouche pas, et si elle est toujours également en danger, il faut administrer une dose de purgatif; et si l'accouchement ne s'effectue point par les effets de cette dose, il en faut dix heures après ou même avant, donner une troisième. On suppose que toutes ces doses ont convenablement opéré, sous le rapport du nombre d'évacuations qui est déterminé dans cette méthode; car autrement il faudrait les rapprocher, vu leur peu d'effet. Il n'y a point d'exemple qu'un accouchement ait résisté à trois doses; mais si le cas s'en présentait, il faudrait répéter le purgatif d'après le même article 3.

L'accouchement étant terminé, si la femme est bien pour son état, on la nourrit, on la fortifie; si au contraire elle éprouve des souffrances insuportables, ou si sa vie est en danger, il ne faut pas différer de répéter la purgation. C'est donc à tort que l'on croit une femme trop nouvellement accouchée pour la purger. Si la femme après l'accouchement continue d'être malade, c'est évidemment parce que son corps n'a pas été suffisamment purgé. Plutôt que de la laisser mourir; plutôt que de se reposer sur l'évacuation de ses lochies (1), qui peut être insuffisante, il est préférable

(1) Voyez la 2e partie, no 94.

de donner suite à la purgation jusqu'à guérison entière.

LAIT SOI-DISANT ÉPANCHÉ.

Presque tout le monde croit que les dépôts et engorgemens douloureux, venant aux seins d'une femme nourrice, ou qui ayant nourri, lui arrivent par suite de couche, sont causés par le lait ; et il est peu de personnes qui ne croient pas au lait épanché. Si l'on voulait reconnaître la *cause* des maladies, et raisonner plus juste sur les fonctions en général du corps humain, on ne confondrait pas le lait qui est une liqueur bienfaisante, émanée du sang et aussi pure que lui, avec un pus corrosif qui fait ressentir des douleurs, qui ronge ou brûle la chair, et finit par percer la peau, ainsi qu'on le voit quand le dépôt vient à suppuration. Si le lait était caustique, il serait un poison, et l'enfant qui en aurait sucé seulement quelques gouttes, tomberait aussitôt en convulsion ; il périrait sur-le-champ, ce qui n'a point d'exemple.

Il n'est donc pas raisonnable d'attribuer à de prétendus épanchemens laiteux la cause des douleurs périodiques, continues, fixes ou ambulantes que la même femme peut éprouver. Le lait ne paraît mauvais ou malfaisant que quand la femme est malade. Elle a perdu la santé parce que ses humeurs sont corrompues, et dans ce cas, il y en a une portion de passée avec le sang et le lait, pour causer toutes les espêces de douleurs, et tous les accidens qui peuvent survenir à tout individu malade. Si la corruption fait des progrès, la maladie devient grave ; l'enfant qui tête ce lait éprouve

bientôt le sort de sa mère. Que l'on apprenne donc, et il en est bien temps, à distinguer les fluides purs d'avec la corruption qui advient pour les empoisonner ou les corrompre. La vérité produit autant de bien que l'erreur cause de mal. Le lait chez la femme, est comme le sang chez tous les individus, exposé à être gêné dans son mouvement, dans ses sécrétions ou sa marche naturelle. Si le lait figure parfois parmi les matières corrompues qui sont évacuées, c'est parce que cette partie que l'on remarque, est corrompue elle-même ; ce n'est donc pas plus le lait qui agit dans ce cas, que ce n'est le sang lui-même, lorsqu'un abcès rend les matières mêlées de ce fluide corrompu, caillé ou pourri.

Pour détruire toutes les affections que l'on attribue au lait, c'est le même procédé que contre toutes celles auxquelles on ne donne pas ces attributions, ou que l'on reconnaît pour provenir de causes humorales, et que l'on doit traiter comme toutes les douleurs et tous les dépôts dont il est fait mention au chapitre XVIII de cette méthode (1).

LA PURGATION A L'ÉGARD DES NOURRICES.

Lorsqu'une femme nourrice se purge pour quelques affections légères, il est à propos que pendant les effets de sa purgation, elle fasse têter son enfant des deux seins, au moins une fois ; sans cette précaution, son lait pourrait disparaître. Quand l'enfant et sa nourrice sont indisposés, celle-ci doit lui donner à têter

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 34, 35, 56, 84, 100.

plusieurs fois pendant que la purgation opère; il en sera purgé aussi, et il pourra être délivré de ses souffrances. Si une nourrice devient gravement malade, nous lui conseillons de cesser de nourrir, pour la sûreté de sa santé et la vie de son enfant, et souvent pour elle-même. Lorsqu'une nourrice renvoie son lait, elle fait bien de se purger au moins une fois, en même temps qu'elle applique sur ses seins les topiques d'usage; c'est le moyen de prévenir tout engorgement. D'ailleurs, elle doit se purger selon le besoin, par rapport à l'état de sa santé (1).

LA PURGATION PAR RAPPORT AUX RÈGLES.

Supposons une femme attaquéee d'une maladie assez meurtrière pour l'enlever à la vie dans l'espace de deux ou trois jours, ou plutôt encore, comme dans le cas d'épidémie. La laissera-t-on périr sans secours parce qu'elle est dans ses menstrues? Ne peut-il pas arriver qu'elle soit affligée d'une douleur aiguë, menacée d'un péril imminent, ou de la perte d'un organe quelconque, la vue par exemple? Dans ces sortes d'hypothèses attendra-t-on la fin de ses règles, qui peuvent durer une semaine et plus, avant de lui porter secours? La maladie dans un tel espace de temps ne peut-elle pas avoir fait des ravages irréparables? Puisque la purgation rétablit les règles, ainsi que nous l'avons dit en parlant de leur suppression, elle n'est donc point nuisible dans ce cas; en supposant qu'une dose purgative fût suivie de suppression des règles,

(1) Voyez la 2e. partie, no. 166.

les doses subséquentes les rétabliraient, par les raisons qui viennent d'en être données. Mais quand il s'agit du traitement d'une maladie chronique, ou de celui d'une indisposition légère, on s'accorde lorque rien ne presse, avec les époques des menstrues, de manière à ne point purger pendant leur éruption ou écoulement. Cette exception est fondée sur ce que nous considérons les règles comme une purgation naturelle, et leur présence comme un état de gêne qui serait augmenté par la purgation, sans que dans ce cas il en résultât un avantage caractérisé pour la malade.

CHAPITRE XVI.

Maladies des enfans et adolescens.

CRISES OU ÉVACUATIONS NATURELLES.

La durée de la vie d'un très-grand nombre d'individus est le résultat de crises ou évacuations salutaires que fait la Nature dans ces corps ou sujets, que l'on peut dire être privilégiés, car on en voit de nombreux exemples dans les parties du monde où l'art de la médecine est inconnu, et chez nous dans la classe trop insouciante pour appeler un médecin. Les dévoiemens, les différentes éruptions, soit dans le cuir chevelu ou la peau de la tête, soit par les pores de la peau, ou par toutes autres voies ouvertes aux excrétions, sont des crises auxquelles le jeune âge est plus particulièrement assujetti. Elles sont protectrices de la vie, sans doute, toutes les fois que leur termi-

naison est heureuse, puisque c'est par elles que beaucoup d'enfans et même de grandes personnes, abandonnées pour ainsi dire au hasard, survivent à leurs souffrances.

La Nature, dans beaucoup d'êtres, est sans contredit son premier médecin; mais si elle se suffit souvent par ses libres évacuations, plus souvent encore elle succombe faute qu'elles aient été suffisantes. Elle ne rejette donc jamais les secours qui sont propres à la conduire à la dépuration du fluide môteur de la vie, puisque c'est le but vers lequel elle se dirige constamment. Si on ne lui laissait pas le soin de se guérir; si l'art plus sûr dans sa marche la secondait par l'évacuation de la corruption, on sauverait la vie à un grand nombre qui succombent; on délivrerait les autres de leurs souffrances actuelles; et finalement on couperait dans la racine, ces maladies ou infirmités chroniques de toutes espèces, toujours trop difficiles à détruire quand on leur a laissé le temps de s'invétérer. La purgation employée dans ces vues et à cette fin, est toujours à propos; c'est parce qu'on la néglige, ou qu'elle est insuffisamment pratiquée, que la Nature succombe, et que la mort prématurée termine l'existence de beaucoup d'êtres qui ont tant de droits à la vie.

La purgation, d'après le principe ou la *cause* des maladies internes, peut être administrée depuis le premier jour de l'enfant nouveau-né, jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'existence humaine. Si on fait attention qu'à ces deux âges différens et opposés, l'homme mange également, on reconnaît facilement

que pour appliquer ce moyen de guérir à tous les individus, il suffit d'adapter ou proportionner les doses purgatives (1) aux différentes périodes de la vie, ainsi qu'on proportionne les alimens.

Les souffrances qu'endurent les enfans du plus jeune âge, sont les coliques ou tranchées; ces petits infortunés crient et donnent beaucoup de peines à leurs mères, ou à celles qui les élèvent. Si celles-ci veulent s'assister des conseils de l'expérience, elles peuvent être assurées de se procurer beaucoup de tranquillité, en même temps qu'elles donneront à leurs enfans le précieux avantage de la santé, par l'évacuation des matières qui leur rongent les entrailles, et d'après l'article premier de l'ordre du traitement (2). On se repose ordinairement sur les adoucissans, les

---

(1) C'est ce que nous avons fait en parlant des doses des plus jeunes enfans, en l'abréviation, chapitre XX.

(2) A l'expérience que nous avions à cet égard, et par l'allaitement que notre épouse a donné à notre enfant, se joint celle que nous fournit notre petit-fils, nourri par sa mère. Il ne s'est pas manifesté de souffrance en lui, qu'on ne lui ait donné aussitôt une potion évacuante, et on l'a répétée à chaque fois que la douleur s'est reproduite Avec cette attention il n'a jamais fait passer une mauvaise nuit à sa mère, ni fait relever sa garde, ni troublé le repos de personne, le sien étant toujours paisible. Nous affirmons que pendant les deux premières années de sa vie, il a été purgé de soixante à quatre-vingt fois, tant avec le vomi-purgatif que le purgatif, aux doses appropriées à son âge.

calmans; mais en neutralisant l'action de la matière, l'individu n'en reste pas moins surchargé, et il est à craindre qu'elle ne produise dans la suite une maladie grave. On pare à cet inconvénient par l'évacuation; donc elle mérite la préférence sur le système des absorbans.

DENTITION.

On croit encore que la dentition rend les enfans malades; on en juge ainsi par l'inflammation et la douleur qui se portent à leur bouche. C'est une erreur qu'il importe de combattre, comme celle qui porte à croire que les dents causent des douleurs. Si les humeurs de ces enfans n'étaient ni corrompues ni corrosives, leurs dents pousseraient sans qu'ils en fussent incommodés; on ne s'apercevrait même pas de leur dentition. C'est encore dans ce cas comme dans celui dont il a été parlé au chapitre III, la présence de la *sérosité* qui est susceptible d'être attirée à toute partie passible de quelque changement ou d'une impression quelconque, et c'est le travail de la dentition qui attire cette *sérosité* acrimonieuse ou brûlante dans la bouche et sur les gencives. Les dents ne sont ni la cause des douleurs que l'on peut éprouver à tout âge, ni la cause d'aucune maladie, parce que ce qui est naturel (on le répète) ne fait jamais souffrir.

Si on évacue ce qui est contre Nature, c'est-à-dire la corruption qui fait ressentir toute douleur interne, corruption qui fait mourir plus de la moitié des enfans, comme elle cause la mort prématurée d'un grand nombre d'adultes, on verra l'heureuse différence de ce

procédé, comparé dans ses résultats avec ceux d'un système opposé (1).

MAUVAIS ALLAITEMENT.

La purgation bien comprise dans son objet, et souvent répétée pendant le bas âge, c'est-à-dire d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, change presque toujours ces mauvaises constitutions que les enfans reçoivent de l'allaitement de leurs mères ou de leurs nourrices malades. Mais pour l'emploi de ce moyen, et pour jouir des bienfaits qu'il peut assurer, il faudrait que les pères et mères de ces enfans se débarrassassent du bandeau qui leur a toujours couvert les yeux, et les a habitués à ne voir que l'erreur avec laquelle ils sont généralement familiarisés. Il faudrait aussi, que pour plusieurs d'entre eux, les personnes dont les connaissances sont autant de guides pour ceux que l'éducation a le moins favorisés, se pénétrassent de la vérité, et qu'elles leur fissent le sacrifice de la routine ou des préjugés contraires.

Il est une autre erreur qu'on serait quasi tenté de prendre pour une vérité, tant elle est universellement répandue. On entend dire tous les jours que le lait d'une femme enceinte, par cela seul qu'elle a conçu, rend malade l'enfant qu'elle allaite. D'après quelle donnée, tant soit peu probable, a-t-on pu (pour la

---

(1) Nous avons encore sous les yeux, pour garant de notre assertion, les succès de cette méthode à l'égard d'un des plus chers objets de notre affection, notre petit-fils. Voyez la 2e. partie, no. 72.

première fois) hasarder une assertion si peu fondée, que la conception corrompt le lait au point de le gâter et de le rendre nuisible (1). C'est encore une méprise sur la véritable cause de l'effet dont on s'occupe. Ce que nous avons dit de la femme malade, à l'époque de son retour, ou lorsqu'elle est enceinte, peut répandre quelque lumière sur ce préjugé, et le réduire à sa juste valeur, car c'est la même cause qui dans ce cas agit sur l'une et sur l'autre de ces deux femmes, soit qu'elles aient ou n'aient pas allaité d'enfant.

GLANDES DITES DE CROISSANCE.

On paraît encore, en général, persuadé que l'engorgement des glandes est nécessaire à l'accroissement des enfans, ou qu'il en est une conséquence, puisque beaucoup de personnes, d'après cette fausse idée, les appellent glandes de croissance. C'est une grande erreur qu'il importe essentiellement de signaler. Les glandes ne peuvent être tuméfiées ou engorgées, que par la présence de la *fluxion;* par la raison que le sang en est surchargé, il la dépose dans ces parties, dont la structure cave sert d'entrepôt à cette matière; et il en résulte cette affection caractérisée et dénommée ainsi

---

(1) La marche de la Nature est constante et uniforme. Si la conception corrompait le lait d'une nourrice devenue enceinte, il faudrait en dire autant de ces animaux domestiques dont le lait entre dans la plupart de nos alimens. Nous ne cessons d'en faire usage que quand l'animal cesse d'en fournir. Quel nom donner aux partisans d'une semblable opinion?

qu'elle l'est. La même matière se déplaçant, peut donner lieu à une autre maladie, ainsi qu'on le remarque dans la suite du temps. Pères et mères, assurez-vous souvent par le toucher, si les glandes du cou de vos enfans ne sont point engorgées. Dans le cas où elles le seraient, il faudrait pratiquer la purgation autant de fois qu'il en serait nécessaire; c'est-à-dire, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, pour évacuer cette surabondance d'humeurs, avec ce qu'elles ont de malignité. Par ce moyen on peut sûrement parer aux suites fâcheuses qui en résultent et qui se réalisent, telles que les écrouelles, les humeurs froides; affections graves dont les suites funestes sont assez connues.

ENFANS URINANT AU LIT.

On croite en général que les enfans qui lâchent leur urine au lit, dans un âge assez avancé pour qu'on ait le droit d'en attendre la plus grande propreté, le font par négligence ou paresse; on les blâme, on les punit d'autant plus injustement qu'il n'y a point de leur faute. Cette affection est un genre d'hydropisie particulière à ces enfans. Ils ont de l'eau épanchée dans la capacité de l'abdomen. Quand ils sont couchés, cette eau remontant au-dessus des artères principales, en ralentit le mouvement; c'est ce qui plonge ces enfans dans un sommeil profond, semblable à une espèce d'anéantissement. Les reins, les uretères et le col de la vessie, abreuvés ou inondés de cette eau, en ont perdu leurs ressorts naturels; et l'enfant devient insensible à l'expulsion de l'excrément des fluides. Il est rare que les

enfans, qui, avec l'âge, ou par les propres secours de la Nature, triomphent de cette infirmité, n'en conservent pas un germe capable de leur faire éprouver dans la suite toutes sortes d'incommodités ou de maladies. Il ne s'agit pour détruire radicalement cette infirmité, que de les purger d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, jusqu'à ce que l'on soit bien assuré de leur guérison (1).

SAIGNEMENT DU NEZ.

On fait peu d'attention au saignement du nez. C'est une affection commune aux enfans et aux adultes, et qui a des suites beaucoup plus sérieuses qu'on ne le pense (2). On ne parle de cette affection que vaguement; ou pour dire qu'on est échauffé, ou pour prétendre que c'est un effet de la fougue de la jeunesse,

---

(1) Voyez la 2e. partie, n°. 78.

(2) J'ai à cet égard l'expérience que j'ai prise en moi-même. Le saignement du nez auquel j'ai été sujet pendant plusieurs années de mon enfance, en me quittant, fut remplacé par des douleurs affreuses sur les dents, contre lesquelles on employa le *baume d'acier :* ce qui veut dire, en bon français, l'extirpation des dents. Après ce genre de douleur terminé, j'éprouvai dans les articulations des douleurs périodiques, qui devinrent continues et me jettèrent dans la triste situation dont j'ai fait le tableau fidèle. Mes humeurs nuisibles, en changeant de place, augmentèrent en malignité avec le temps, ce qui ne serait point arrivé si on m'eût purgé convenablement pour détruire la *cause* du saignement de nez. Voyez la 2e. partie, n°. 168.

de la vivacité du sang, de la force du sujet, de l'exercice et de l'application, etc., etc. Si, généralement parlant, les fonctions du corps humain et la *cause* des maladies étaient mieux connues, ou si l'expérience était plus universellement accueillie, on penserait tout autrement, et on agirait ainsi que cette situation le réclame. Le saignement du nez ne diffère de l'hémorragie que par la nature de la *cause* qui le produit. Il se peut que dans la suite du temps, cette cause toute humorale, acquière la malignité de celle de l'hémorragie; c'est pour cela que le saignement du nez la précède assez souvent. La *fluxion* rassemblée par le sang dans les vaisseaux du canal nazal, ou ceux qui avoisinent la membrane pituitaire, produit par son volume un gonflement et un engorgement dans ces parties; elle en rompt ou dilate les tuniques, et s'écoule teinte du sang qu'elle entraîne avec elle. Cette incommodité est périodique, et se reproduit plus ou moins souvent. Mais si la *sérosité* est assez chaleureuse pour rompre ces mêmes tuniques, au point que le sang pur s'écoule, c'est alors une hémorragie; elle peut être périodique aussi, et se reproduire à des époques plus ou moins rapprochées. Souvent le saignement du nez est précédé de douleurs ou pesanteur de tête. Ces incommodités cessent momentanément par le moyen de cet écoulement, parce qu'il désemplit les vaisseaux engorgés; et elles ne disparaissent pour ainsi dire jamais, sans que la personne n'éprouve peu de temps après une autre maladie, plus ou moins grave, selon le degré de dépravation des humeurs, la malignité de la *fluxion*, et la délicatesse ou sensibilité de la partie qui s'en trouve affectée. Cette *sérosité*, pour produire l'affec-

tion nouvelle, sous quelque dénomination qu'on la présente, n'a fait que changer de place. Nous en avons déjà parlé en traitant de l'hydropisie, du marasme, de la consomption, etc.

Tant pour détruire la fréquence du saignement du nez, que pour éviter les accidens qui peuvent lui succéder (et il en peut résulter de très-graves), il faut pratiquer la purgation, et suffisamment la réitérer jusqu'à ce qu'elle ait rétabli une santé à l'abri de toute incommodité. Comme c'est toujours le résultat d'une dépravation chronique des humeurs qui occasionne cette affection, c'est par conséquent d'après l'article 4 de l'ordre du traitement qu'il faut purger.

AFFECTION PÉDICULAIRE.

Cette affection n'est autre chose qu'une quantité prodigieuse de cette vermine trop connue sous le nom de poux. Soit qu'ils existent à la tête, soit qu'ils s'établissent dans toute l'habitude du corps, ils sont toujours causés par une corruption qui est interne lorsqu'elle ne provient point du dehors. On sait que les poux peuvent naître de la négligence de peigner les cheveux, ou de tenir la tête propre; on n'ignore pas qu'ils s'engendrent du défaut de changer de linge assez souvent; on comprend aussi que c'est la corruption croupissante à la peau, qui contribue au développement de cette vermine. Mais quand après avoir employé tous les moyens pour maintenir la propreté extérieure, un individu a des poux, il faut reconnaître que la cause qui les produit est dans l'intérieur; et par conséquent dans les humeurs dégénérées : c'est alors la maladie pédiculaire. Cette affection à laquelle sont

sujets beaucoup d'enfans et d'adultes, et aussi des vieillards, est détruite comme toutes les autres affections, par l'évacuation des humeurs dépravées, pratiquée d'après l'article 4 de l'ordre du traitement.

Si cette vérité était généralement reconnue, que de maux pour l'avenir on éviterait aux enfans; puisqu'en les délivrant de la matière qui leur donne de la vermine, on les préserverait de maladies plus graves ou plus inquiétantes ! Les contes de bonnes femmes sont, à cette occasion, en trop grande faveur. Un grand nombre de mères sont persuadées que les poux donnent la santé à leurs enfans ; elles se croient fondées dans cette opinion, parce que souvent on remarque que les poux venant à disparaître, les enfans sont malades, ou plus incommodés que dans le temps qu'ils portaient cette vermine. Si l'art de guérir était basé sur le principe vrai que la Nature indique elle-même, les praticiens, alors en possession d'un talent certain et utile, en remplacement d'une science purement conjecturale, auraient des certitudes en place de doutes, et le public qui est assez souvent l'écho de leurs assertions, publierait des vérités au lieu de vaines conjectures. Si un individu est malade après que l'affection pédiculaire a disparu, c'est parce que l'humeur qui se portait à la peau et qui y entretenait la vermine, s'est portée, en la quittant, sur une autre partie du corps, où ces matières causent une maladie autrement caractérisée que la première. (1).

---

(1) On peut voir ce que j'ai déjà dit de cette affection en parlant de moi-même, à la fin du chapitre IX.

TEIGNE.

D'après la manière ordinaire de traiter la teigne, on ne doit point être surpris de ce que cette affection soit mise au rang des maladies incurables. Quoique le traitement usuel fasse beaucoup souffrir, c'est toujours en pure perte pour la guérison. Qu'y a-t-il de plus mal adapté à la source des maladies, que cet emplâtre en forme de calotte, avec lequel on arrache le produit du dépôt teigneux. Cette opération douloureuse ne peut pas empêcher le sang de continuer à porter les matières au cuir chevelu. On en a bien la certitude, puisque plusieurs fois cette opération est réitérée sans que le succès en soit à la fin plus assuré; de plus, on peut remarquer que si la teigne quitte son siége, le sujet ne reste pas moins affecté, parce que sa constitution n'a point été dépurée.

Tous les topiques émolliens et résolutifs peuvent être employés sans danger, et souvent avec avantage; mais la destruction de cette maladie ne peut avoir lieu que par l'entière évacuation de sa cause matérielle. C'est, en conséquence, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement qu'il faut purger; le vomi-purgatif y est souvent nécessaire, au moins dans la proportion d'une dose contre trois ou quatre du purgatif (1).

PETITE VÉROLE.

La petite vérole est une crise plus particulière à l'enfance qu'à un autre âge de la vie; cependant tous les humains sont exposés, à tout âge, à la subir, même

---

(1) Voyez la 2e. partie, no. 99.

sous sa forme éruptive. La *cause* de cette maladie consiste en une portion de glaires qui s'est filtrée dans la circulation, où elle a été, avec une partie de phlegme, convertie en pus par la chaleur de la *sérosité*. Ce sont ces matières qui causent le frisson, la fièvre, l'assoupissement, les lassitudes, les douleurs, parce qu'elles gênent et dérèglent la circulation du sang. Ces symptômes sont ceux du premier temps de cette maladie. Le sang, qui dans cette circonstance comme dans toutes celles de la vie, tend à sa dépuration, milite contre ces matières; il les porte à l'extrémité des vaisseaux capillaires, pour les expulser et pour faire éruption. Alors la peau se couvre successivement de pustules purulentes, en plus ou moins grande quantité, ce qui fait que la fièvre se calme, et que bientôt elle cesse entièrement. Tel est le second temps de la maladie. Après environ une douzaine de jours, les pustules se dessèchent et tombent en poussière; c'est le troisième temps de la maladie.

La petite vérole est meurtrière, ou par la malignité de sa contagion, ou d'après la mauvaise nature des humeurs du malade. Si le sujet se portait mal avant d'être attaqué de cette maladie, ou si les humeurs étaient corrompues depuis plus ou moins de temps, il est infiniment plus exposé que s'il jouissait d'une parfaite santé; il l'est encore davantage, si la contagion est maligne. Si la malignité porte le caractère de pourpre ou de putridité, elle peut empêcher que la crise s'accomplisse. En résistant aux efforts de la Nature, les matières peuvent très-promptement causer la mort, en gangrenant les viscères, ou en arrêtant le mouvement du sang, par

la compression que la *sérosité*, dans ce cas excessivement brûlante, exerce sur les vaisseaux.

Pour empêcher que cette maladie ne cause la mort, et pour prévenir tous autres accidens, il est une précaution préservative et facile à prendre. Quand il est reconnu que cette contagion a pénétré dans la contrée ou dans la ville que l'on habite, c'est un avertissement pour s'en défier, et pour prendre garde de ne point confondre ses avant-coureurs avec une incommodité passagère, ou une autre maladie; mais on n'est bien averti sur son compte que par les signes du premier temps dont il vient d'être parlé. Pour ne point se méprendre dans ces conjonctures, ni compromettre la vie d'un individu; dès qu'il perd la santé, il faut sans différer, provoquer les évacuations réitérées avec le vomi-purgatif et le purgatif, comme si on voulait détruire la *cause* d'une fièvre ordinaire, ou de toute autre affection; on se conduit d'après l'article 2 de l'ordre du traitement, et même d'après le 3e., jusqu'à ce que la violence du mal ait cédé. En supposant que ce ne fût pas la petite vérole dont le malade dût être atteint, il sera, par ces évacuations, guéri de la maladie qui l'a attaqué; et le but, quant à sa santé, sera également rempli. Au second temps, et lorsque la fièvre continue, ou si la situation du malade laisse encore des inquiétudes pour sa vie, il faut donner suite aux évacuations, quoique l'éruption variolique ait lieu, afin de prévenir tout engorgement ou dépôt dans l'intérieur. Par ce procédé, la crise s'effectue; soit que les matières soient légérement corrompues, soit qu'elles soient fortement dépravées, la vie du malade est également à l'abri du

danger, si toutefois dans le cas de nouvelle douleur ou menace d'accident, on répète la purgation dans l'intervalle du desséchement des pustules. Ce qui est également sûr, c'est qu'en évacuant ainsi la *sérosité* corrosive qui fait des cavités à la peau et cause des démangeaisons excessives, l'éruption ne laissera aucune trace sur la peau; et le malade ainsi traité, n'éprouvera aucun reliquat capable de produire dans la suite ces incommodités qu'on a de si fréquentes occasions de remarquer.

On a connu et pratiqué autrefois l'inoculation de la petite vérole. Ce système a éprouvé le sort de beaucoup d'autres; il devait mourir plutôt, puisque la saine raison l'a toujours repoussé. Un autre a pris sa place, et jouit aujourd'hui d'une grande faveur; c'est l'opération de la vaccine, qui a réuni tous les suffrages. L'objet de l'inoculation était de communiquer la petite vérole, et on espérait par ce moyen rendre cette maladie moins funeste (vaine espérance, illusion trompeuse); mais celui de la vaccine est de la faire totalement disparaître (1). La vaccine est l'opération, et le vaccin est la matière que l'on insinue dans le corps poreux de la peau. Cette matière a été originairement tirée d'une pustule trouvée au pis d'une vache anglaise ou écossaise. Cette découverte ayant été accueillie, l'enfant vacciné a fourni du vaccin pour tous les autres; ainsi se transmet cette matière, comme se transmettait

---

(1) Voyez, au sujet de l'inoculation et de la vaccine, le *Charlatanisme démasqué*, troisième ou quatrième édition; il vous fournira d'importans renseignemens.

le virus variolique du temps de l'inoculation. On regarde comme avéré que la vaccine éteindra la petite vérole, tellement qu'on ne verra point cette maladie tant que la vaccine sera pratiquée. Nous ne voulons point élever de doute à cet égard ; mais doit-on croire que la cause matérielle de la petite vérole ne subsiste plus ? Pour cela il faudrait qu'il n'y eût plus de *cause* pour produire les maladies. Or s'il n'y avait plus de *cause* de maladie, il s'ensuivrait qu'il n'y aurait aucun malade, puisque la *cause* de la petite vérole est la même que celle qui est attachée à l'existence de tous les êtres, et qui fait éprouver tout état de maladie.

Telles nous paraissent les conséquences qui doivent dériver de ce principe : La petite vérole étant une crise par son caractère, et ayant la même *cause* et le même objet que les crises en général, on doit reconnaître que la classe malade, que l'on croit bien affranchie de la petite vérole au moyen de la vaccine, ne gagnerait point assez à cette découverte, si l'art ne venait ultérieurement à son secours. On ne peut pas contester que les malades vaccinés, comme ceux qui ne l'ont point été, peuvent également perdre la vie, soit à défaut, soit par l'insuffisance de crises essentiellement protectrices. L'observation démontre que l'existence leur est souvent redevable de sa durée, dans nombre de cas où la malignité de la putréfaction des humeurs n'est pas telle que la Nature n'en puisse faire la crise ou provoquer l'évacuation. Si un père est redevable à la vaccine de ce que ses enfans ne seront point attaqués de la petite verole, qui les lui enlèverait peut-être, ce chef de famille doit être bien content de ce système pré-

servatif. Mais si ces mêmes enfans, après avoir éprouvé les différentes crises qu'on remarque, soit par des dévoiemens, soit sous les différentes formes éruptives à la peau; ou bien par quelque dépôt, quelque fièvre éphémère ou autrement, deviennent tellement malades que la mort les enlève à la tendresse paternelle, soit par inflammation, gangrène, pourriture des entrailles, soit par l'effet de toutes autres lésions; alors il est démontré que cet accident n'a d'autre cause que l'impuissance où s'est trouvée la Nature d'évacuer les matières putréfiées qui ont occasionné ces ravages. Et si après avoir, en temps utile, appelé l'art au secours de ses enfans, ce bon père, néanmoins vient à les perdre, quoiqu'il ait pris toutes sages précautions pour les conserver, n'est-il pas indubitable que leur mort résulte du défaut d'évacuation de ces matières? Il est constant que l'art, jusqu'à présent, n'a point secondé la Nature par une purgation analogue à ses besoins, eu égard aux humeurs dépravées qui causent toutes maladies; et qu'à défaut de possibilité de la part de la Nature de s'en délivrer, ces matières corrompues, causent la mort, qu'on peut nommer justement mort prématurée, parce qu'elle arrive à toute époque où la cessation de la vie n'est pas la conséquence de son assez longue durée (1).

ROUGEOLE.

La rougeole est une crise comme la petite vérole; mais elle est généralement moins funeste, et elle n'est caractérisée que par éruption de pustules séreuses.

---

(1) Voy. la 2e. partie, nos. 167, 176.

Sans doute qu'il est indispensable de bien évacuer la *fluxion* qui les produit, avec la masse des humeurs qui en sont la source. C'est incontestablement la même conduite qu'il faut tenir dans le cas de cette affection que contre la petite vérole, eu égard à la bénignité ou à la malignité de cette éruption, et au caractère de l'affection générale du malade. Elle commande les mêmes procédés que la petite vérole, tant dans les cas qui font craindre pour la vie des malades, que pour éviter les reliquats que la rougeole laisse souvent après elle, faute de les avoir suffisamment purgés.

COQUELUCHE.

Les enfans sont plus sujets à s'enrhumer que beaucoup de grandes personnes, lorsque par leur défaut d'expérience, ou le manque de soin de leurs surveillans, ils s'exposent aux brusques transitions du chaud au froid, par des jeux ou exercices qui souvent n'ont d'autre frein que l'extrême lassitude : telle est la principale cause occasionnelle de cette maladie. Mais l'embarras ou l'encombrement des premières voies, par la plénitude humorale, mérite une autre attention pour délivrer ces malades de la *cause* qui produit en eux la toux, l'enrouement, le vomissement et autres symptômes qui en résultent. L'âcreté de leurs humeurs, bientôt corrompues, produit la *fluxion ;* celle-ci, pour l'ordinaire, ne tarde point à prendre une marche variée par des interruptions et des retours périodiques ; dès-lors il s'établit des accès plus ou moins violens, quelquefois même convulsifs, selon que la matière a acquis plus ou moins de malignité, et que les mem-

branes de la poitrine et les organes de la respiration s'en trouvent affectés. Tel est le caractère de la coqueluche.

Cette maladie termine souvent la vie des malades après les avoir fait long-temps souffrir. Il est d'usage de s'arrêter à des adoucissans et toujours des adoucissans. S'ils calment la maladie ils n'en évacuent point la *cause*, et c'est pour cela que ces malades restent toujours avec un principe de dégénération dans leurs humeurs, qui les conduit tôt ou tard à des affections de tous genres, et jusqu'à la mort. Si la coqueluche est attaquée dès son commencement, elle sera détruite en évacuant d'après l'article premier de l'ordre du traitement, ou au moins d'après le 2e.; si l'affection est chronique, on se conduira d'après le 4e.; si les accès devenaient par leur violence de nature à inquiéter, il faudrait agir d'après l'article 3. Quel que soit celui des articles que l'on suive, on ne peut négliger l'emploi du vomi-purgatif; il est indiqué dans ce cas au moins alternativement avec le purgatif, et plus souvent encore en raison de deux doses au moins contre une de ce dernier évacuant (1).

CROUP.

Cette maladie, particulière aux enfans, sur laquelle on n'a pas peu disserté, est néanmoins encore l'écueil des traitemens qui ont été imaginés! Nous sommes d'accord avec ceux qui ont observé cette maladie, sur l'existence d'une membrane qui s'établit dans la tra-

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 45, 56, 71, 160.

chée artère, et sur celle d'une matière purulente qui l'accompagne. Nous n'avons encore vu nulle part que la cause formatrice de ces deux corps étrangers ait été expliquée; et on ne nous a point enseigné à éviter l'une plus que l'autre. Les traitemens par les saignées, les vésicatoires, et les expectorans en général, sont-ils analogues avec la *cause* de cette maladie? nous croyons pouvoir démontrer qu'ils ne le sont pas. Le croup n'a point une *cause* différente de celle toutes les maladies du corps humain, et les moyens curatifs ne peuvent différer non plus de ceux que la Nature indique et dont l'expérience justifie tous les jours le succès. Nous avons plus d'une fois démontré que la corruption inhérente aux humeurs, leur donne différentes natures; nous avons établi ce que peut, à l'égard de toutes les espèces de maux, la *sérosité*, aussi peu reconnue que la source qui la produit. Nous avons expliqué la formation du pus, celle des glaires, celle de la matière des nodus, celle des graviers et de la pierre, par l'action de cette même *sérosité*, l'agent de toutes condensations et concrétions qui ont lieu dans le corps humain. Nous ne craindrons donc pas d'avancer que la membrane du croup est, comme celle du kiste dont nous avons parlé, l'œuvre de la *sérosité* humorale, agissant sur une quantité de plègme et de glaires, qui évidemment croupissaient dans les premières voies, bien long-temps avant la manifestation du croup proprement dit. C'est de la masse du pus, préalablement formé par la *fluxion* avec ces deux genres d'humeur, que la membrane en question a pris naissance; la *sérosité* en est seule l'agent formateur, en cuisant avec

la chaleur spéciale dont elle est pourvue, une portion de cette matière, jusqu'à une consistance membraneuse. Ce qui se fait dans ce cas, est comme ce qui se passe dans plusieurs liquides, où il y a aussi un agent formateur, ainsi qu'il est démontré par les effets résultans, pour produire des corps coagulés et condensés, des peaux et même des membranes : tels sont le vin, le vinaigre, la bierre, le cidre, etc., où l'on trouve ces mêmes corps établis par la présence d'un agent qui réside en eux.

La cause prédisposante au croup vient de ce qu'on ne se rend pas raison de la *cause* des maladies, et de ce qu'on veut toujours guérir sans le secours de la purgation, ce qui est de toute impossibilité. Les enfans sont très-sujets à des plénitudes; et comme ils n'ont pas l'aptitude de cracher, ils n'ont point la ressource de l'expectoration. C'est mal à propos qu'on laisse à la Nature le soin de s'en décharger, puisque cet état a pu être suivi de l'affection croupale, de même qu'il a pu en être précédé. Par suite des progrès et comme conséquence du principe de cette maladie, viennent les signes d'altération dans la santé ; c'est alors que la prévoyance est nécessaire ainsi que dans tous les autres cas d'indisposition. On ne doit pas craindre de purger jusqu'à l'entière guérison du malade ; souvent l'application de l'article premier de l'ordre du traitement pourrait suffire. C'est parce qu'on tient une conduite opposée, que la fièvre et les douleurs arrivent, que l'affection devient sensible, la respiration gênée, et que la voix change d'une manière tout à fait étonnante. Peut-être alors a-t-on déjà à se repentir de ne

point avoir pris l'avance dès les premiers temps de la maladie ; il faut donc, sans perdre un moment, évacuer d'après l'article 3, avec le vomi-purgatif, au moins deux doses successivement, et le purgatif en troisième, sauf à réitérer de cette manière jusqu'à l'éloignement du danger, alors on se conduit d'après l'article 2 ou l'article 4. Si la matière purulente n'a pas séjourné assez long-temps pour avoir pu endommager les viscères, et si la membrane n'a point encore acquis une consistance trop compacte ou indestructible, on sauvera le malade.

RÉPUGNANCE DES ENFANS CONTRE LES MÉDICAMENNS.

Il en est des enfans comme des grandes personnes; et ce que nous avons déjà dit de la répugnance à l'égard des grands, s'applique incontestablement aux petits. C'est une vérité de fait que les enfans sont sujets à de fréquentes maladies et à de nombreuses infirmités. Il est prouvé par toutes les observations faites à ce sujet, que sur mille enfans qui naissent en même temps, au bout de dix ans il n'en reste qu'environ cinq cents. Quelle matière aux réflexions ! Dès que la maladie se manifeste, purgez-les de suite. Si vous tardez à le faire, la maladie fera des progrès ; et plus elle en aura fait, plus il faudra multiplier les doses. Pères et mères, soyez leur médecin. Pénétrez-vous bien de ce principe. Indépendamment des souffrances que vous leur éviterez, vous leur épargnerez encore le déboire inévitable d'un plus grand nombre de doses. Il pourrait même arriver que n'étant plus les maîtres de vos enfans, vous les vissiez périr par suite de leur

obstination à ne pas les avaler. Nous ne sommes pas parvenus à faire prendre à notre enfant, dont nous avons parlé au chapitre IX, titre de L'OPPOSITION des humeurs, un aussi grand nombre de doses que nous l'avons dit, sans avoir eu à lutter contre sa répugnance et sa mauvaise volonté. La première fois qu'elle en fit refus, c'était à l'âge de quatre ans et demi. Sans ajourner, nous nous saisîmes de notre réfractaire; et la bouche ouverte de force, nous y versâmes la dose : elle la rejetta. Une seconde dose, par le même moyen, est répétée aussitôt. La malice est au point que l'on cache cette dose dans un côté de la bouche, dans le dessein de faire accroire qu'elle avait été avalée, pour la rejetter plus tard. Cette dose revient, et une troisième est répétée. Pareil stratagême est employé; une volonté fortement prononcée et intimée comme il convenait, fut suivie d'une quatrième dose. Celle-là fut prise avec résignation et docilité. Aux menaces et à la contrainte on fit succéder la récompense. Dès ce moment l'enfant ne montra jamais la moindre hésitation, au point qu'il nous suffisait de placer, le soir à côté de son lit, la dose du lendemain, et à notre lever, elle était déjà prise ! Ce triomphe ne s'est pas borné à quelques doses; elle en a pris avec la même facilité, en comprenant l'âge de l'adolescence avec celui de l'enfance, un si grand nombre de doses que cela passe toute croyance (1).

---

(1) Ce récit renferme tout ce que l'on peut offrir de plus fort à ce sujet, parce que les faits parlent mieux que toutes ces données vagues qui ne reposent sur

CHAPITRE XVII.

Maladies de la peau.



Les maladies de la peau résultent généralement de tous les cas où le sang jette par les pores une portion de la masse fluide des humeurs corrompues qui circulent avec lui ; cette évacuation marche évidemment après l'insensible transpiration, comme elle s'effectue par les mêmes voies. Mais la peau étant une espèce de crible très-serré, il ne peut transsuder par ses pores qu'une partie très-fine des matières fluides; c'est pour cela que la transpiration ou la sueur provoquée par les sudorifiques que l'on emploie dans beaucoup de cas, est insuffisante pour dissiper toute l'humeur fluide qui circule avec le sang, et cause les accidens pour raison desquels on use des sudorifiques. Ces prétendus remèdes, indépendamment de leur insuffisance pour la guérison, causent des accidens redoutables, lors-

aucune expérience acquise. C'est en faisant comme nous avons fait nous-même, que les pères et mères prouveront leur amour pour leurs enfans. Mais disons-le en passant, sans trop tirer à conséquence, combien n'y en a-t-il pas auxquels il faudrait pour eux-mêmes, appliquer la contrainte dont nous avons fait le récit? Combien y a-t-il d'individus qui n'ont pas même l'instinct de leur conservation?..... Combien par là dégradent la qualité d'homme qu'ils ont reçue !

qu'ils ont fait porter à la peau une matière qui n'est point susceptible de s'évacuer par cette voie, et il en peut résulter divers dépôts ou abcès dans la suite des temps. Ils sont plus qu'insuffisans pour expulser les matières grossières qui séjournent dans les entrailles et produisent la *sérosité*. Cette *fluxion* poussée au-dehors par le sang, s'épanche plus sûrement et plus fréquemment dans les différentes glandes, qui en sont engorgées, qu'elle ne sort par la transpiration, ainsi que beaucoup de personnes le croient sans aucune espèce de fondement. La peau éprouve donc ses maladies comme les autres parties du corps sujettes à différentes affections; mais puisque tout vient de l'intérieur, aussi bien la source des maladies que le principe vital, il faut, pour détruire cette source, procéder à l'intérieur, comme pour alimenter le principe de la vie, il faut le sustenter par dedans (1).

SUEUR ORDINAIRE.

La sueur ordinaire est l'effet de l'échauffement, par l'exercice du corps, ou autrement. Elle est alimentée par une plénitude de fluide plus ou moins chaleureuse, et eu égard à l'état des pores de la peau, de la température, etc. Provoquée à l'occasion de maladie, par des moyens internes ou externes, tels qu'une surcharge de couvertures dans un lit bien bassiné, la sueur rend des services plus apparens que réels. L'espèce de soulagement qu'on en éprouve n'est tout au

---

(1) Voyez la 2e partie, nos. 8, 10, 12, 13, 90, 91, 107, 117, 153

plus qu'un soulagement momentané. Incontestablement elle affaiblit; elle n'attaque pas la source de la maladie; elle en fait au contraire passer une partie avec le sang, et cette matière est la cause de l'affaiblissement dont on vient de parler. La provocation de la sueur est d'un procédé tout externe; c'est donc au moins un moyen insuffisant; on s'y arrête parce qu'une constante erreur l'a placé sous le couvert du préjugé. Par la raison qu'il peut être dangereux de forcer la sueur à l'aide des moyens propres à l'accélérer, il ne faut pas pour cela l'empêcher, ni s'opposer à la transpiration. Se défendre de l'extrême, est chose qui marque la sagesse; il faut laisser la Nature agir librement par les voies excrétoires de la peau.

SUEUR CONTINUE.

Si les cavités renferment une quantité de matières acqueuses; si ces matières ne cessent de se porter à la peau, il en résulte une sueur abondante et continue. Souvent cette transpiration a une odeur qui atteste la corruption de la matière et de la source qui la produit. Quel que soit son caractère, elle est toujours d'une nature assez mauvaise pour qu'on ait raison de la redouter. Si cette matière vient à cesser de se porter à la peau; si elle se concentre dans quelque cavité, il en résulte l'hydropisie, ou une autre maladie. Cette sueur étant toujours l'effet de la dépravation chronique des humeurs, il faut pour la détruire, pratiquer l'évacuation d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, jusqu'à ce que sa source soit entièrement évacuée, et que le malade ait recouvré la santé.

GALE.

De toutes les maladies de la peau, la gale est la plus contagieuse; elle peut se communiquer par l'attouchement de la personne, ou par celui des linges et vêtemens qui lui ont servi. On a prétendu que dans la matière de la gale, il se trouvait des animalcules, ou des animaux très petits. Nous ne contestons point au microscope le mérite de grossir les objets, et nous ne recherchons point les fondemens de cette opinion. Mais ce sur quoi nous n'élevons aucun doute, c'est que cette maladie est causée par la corruption des humeurs fluides, au moyen du contact; corruption qui s'insinue par les pores de la peau, et qui, bientôt établit ses ramifications avec la masse entière des humeurs, ainsi qu'il est dit au chapitre II. Il est de plusieurs sortes de gale, plus malignes et plus difficiles à détruire les unes que les autres. Assurément, l'individu qui est infecté d'un virus contagieux, vénérien par exemple, venant à gagner la gale, pourra la communiquer d'un caractère malin, même des plus rebelles au traitement, qui exigera une longue persévérence du malade pour se dépurer entièrement.

On emploie ordinairement différentes pommades, ou autres topiques, que chacun compose à sa volonté ou d'après ses connaissances; ces absorptions cutanées se rattachent au système faux de prétendre guérir en traitant par dehors des maladies qui ont une cause toute interne. La saignée et les boissons délayantes ou apéritives, sont les médicamens, ou la base des traitemens à l'intérieur. Cette manière de traiter n'est

propre qu'à donner lieu plus tard à une maladie sérieuse, dont la cause alors dérive de ce qui n'était originairement qu'une incommodité légère et facile à détruire. La saignée fait évidemment rentrer dans les voies de la circulation la matière de la gale; et c'est parce que le sang en devient surchargé et qu'il en forme le dépôt, que dans la suite il en résulte des affections de différentes espèces, et même les plus graves. Pour détruire sûrement la gale, il faut, si elle est récente, purger pendant la première semaine, d'après l'article premier de l'ordre du traitement; répéter de même la seconde; et ainsi, la troisième, s'il en est encore besoin. Si la gale est compliquée avec quelqu'autre maladie ancienne, ou si, par elle-même elle est maligne ou chronique, on doit purger d'après l'article 4 du même ordre de traitement, jusqu'à guérison radicale. Il est évident, qu'en travaillant à faire disparaître cette affection, l'action des purgatifs peut détruire plusieurs autres maladies ou infirmités dont le même individu serait atteint : tel est l'avantage d'une méthode qui a reconnu l'unité de *cause* des maladies, qu'en se traitant pour une, on en peut, à la fois, détruire plusieurs. A l'appui du traitement de la gale, il est nécessaire d'une friction journalière, avec une pommade anti-psorique inodore, dont la base est la céruse en poudre et un peu de précipité rouge, incorporés avec le sain-doux (1).

---

(1) On la trouve toute préparée chez le pharmacien Cottin. Voyez la 2e. partie, nos. 6, 22.

DARTRES.

Les dartres se présentent sous différentes formes, comme elles sont de plusieurs espèces. Il en est de farineuses ; ce sont celles où la *sérosité* brûle l'épiderme ou la surpeau, la dessèche et la réduit en poussière. Il en est d'autres qui sont appelées vives, et il en est encore de corrosives ou rongeantes ; ce sont celles qui ont pour cause l'action de la *sérosité* excessivement chaleureuse ou corrodante, et qui s'est concentrée dans la substance de la peau proprement dite. Ces dartres, à l'égard de quelques personnes, ne se communiquent point. Celles qui sont contagieuses s'acquièrent comme la gale, et se communiquent comme elle, par l'effet du contact. Le même traitement, tant extérieurement qu'à l'intérieur, opère également la cure radicale de la dartre sèche. Celle qui est enflammée et qui suppure, réclame dans cet état une autre application, soit pour favoriser la suppuration, soit pour adoucir l'inflammation, soit enfin pour aider à la dessiccation de la peau.

Quel que soit le caractère du vice dartreux, il réclame le même procédé que les autres maladies, puisque sa *cause* est la même. L'article 4 de l'ordre du traitement lui est applicable comme à toutes les autres affections chroniques. La même pommade que contre la gale est applicable, excepté lorsque la dartre est enflammée ou en suppuration : dans ce cas le cérat peut convenir (1).

---

(1) Voyez la 2e partie, nos. 57, 61, 107, 123.

TACHES SUR LA PEAU.

Beaucoup de personnes, les femmes particulièrement, sont exposées à avoir des taches sur la peau. Cette affection décèle une dépravation quelconque des humeurs ; et presque toujours les taches sont des signes, au moins avant-coureurs s'ils ne sont pas caractéristiques, de maladies. Il est rare qu'elles existent sans que l'individu n'éprouve quelque incommodité plus ou moins notable. Le meilleur cosmetique c'est la purgation. Elle doit être réitérée autant qu'il est nécessaire, ou jusqu'à ce que la source des fluides altérés ou corrompus, qui surchargent la lymphe et que le sang porte à la peau, soit tarie. En se purgeant d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, le sexe éprouvera un double avantage ; la belle femme n'enlaidira point; celle qui est la moins favorisée sous le rapport de la beauté, sera plus ragoutante avec ses couleurs naturelles qu'avec un coloris artificiel ; et toutes deux travailleront au rétablissement de leur santé, comme à la conservation de leur existence (1).

ÉRYSIPÈLE.

L'éruption érysipélateuse est une tumeur plus ou moins chaleureuse ou inflammatoire, surmontée de boutons à la peau ; elle a, ainsi que les autres mala-

---

(1) Nous ne prétendons pas proscrire la parfumerie ; nous désirons, au contraire, que l'agréable et l'utile soient mieux unis que jamais ils ne l'ont été. La même pommade anti-psorique, dont il a été parlé, trouve souvent place dans ces sortes d'affections.

dies, la plénitude humorale pour cause efficiente; le sang la porte du centre à la circonférence comme pour alléger les viscères, qui en sont alors trop encombrés. Ce serait une erreur de croire qu'il fallût laisser au corps malade la charge ou le soin de se délivrer de la fluxion humorale qui caractérise cette affection, avant de pratiquer la purgation; il faut au contraire, dès l'apparition de la maladie, user du purgatif au moins d'après l'article 2; car l'article 3 est souvent indiqué, et ne peut être préjudiciable au commencement du traitement. Le vomi-purgatif est toujours nécessaire, quand il est réclamé par la plénitude des premières voies. On ne peut trop s'empresser d'évacuer la *cause* de l'érysipèle, pour en prévenir les suites fâcheuses, telles que la gangrène et même la mort, qui arrivent souvent parce que l'on a préféré aux moyens curatifs, la saignée, les sangsues, les différentes fomentations, les adoucissans, ou autres palliatifs ou procédés nuisibles (1).

CHAPITRE XVIII.

Tumeurs, dépôts et ulcères.

Toutes les tumeurs humorales, tous les dépôts, bubons, clous ou furoncles, charbon, apostêmes, et autres éminences à la peau, qui sont formées de matières épaisses ou purulentes; tous autres dépôts, produits par des matières séreuses, quels qu'en soient le

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 61, 107, 159.

genre et le caractère extérieurement, se terminent, les uns et les autres, comme on le sait, par un ulcère, lorsqu'ils s'abcèdent d'eux-mêmes, ou quand l'opération en a été la suite. La nomenclature en est très étendue ; mais comme nous ne considérons ici ces sortes d'affections que sous le rapport de leur source et de la guérison, qui s'ensuivra si on détruit cette même source, nous nous abstiendrons de tous détails qui seraient ici superflus.

La *cause* qui produit au-dehors ces affections, est la même que celle qui donne lieu, à l'intérieur, aux dépôts, aux tumeurs, aux engorgemens de différentes natures, aux obstructions de différens genres, soit au pylore, au foie, à la rate, ou en quelques viscères que ce soit. Seulement cette cause a pris une direction différente ; dans le premier cas, en se portant à la circonférence du corps ; et dans le second, en se rassemblant au centre. Quelle que soit la manière dont ces affections se manifestent, quels qu'en soient le caractère et la dénomination, à l'intérieur comme par dehors, elles sont toujours causées par la corruption des humeurs, et de même que toutes les autres maladies.

A l'égard des affections, formées de matières purulentes, c'est une portion de glaires qui se filtre comme le phlegme avec la *fluxion* dans les vaisseaux, et qui y est recuite par la chaleur de cette *sérosité*. Le sang, pour dégager son mouvement gêné par ces matières, les rejette sur les parties qui sont, par leur forme, leur structure, ou leurs disposions particulières, susceptibles de recevoir un dépôt : telles sont les différentes glandes, et en général les cavités, etc.

Si la *sérosité* est rassemblée et déposée seule, comme il arrive dans les tumeurs dites séreuses, dont on vient de parler, telles que les squires, cancers, polypes, sarcocels et quelques loupes, l'affection est différente, et elle présente un autre caractère que quand de grosses matières ont suivi la *fluxion* dans le dépôt.

La fièvre qui précède ou qui accompagne les dépôts en général; l'inflammation qui y survient; les douleurs qui en sont la suite, sont causées par la *sérosité*, et par les matières qui gênent le sang dans son mouvement. C'est la chaleur brûlante de cette *fluxion* qui convertit définitivement la matière en pus; c'est cette même *fluxion* qui, par son principe corrosif, ronge la peau et fait le trou qui donne issue à la matière purulente, lorsque la tumeur ou le dépôt s'abcèdent d'eux-mêmes. Il est donc incontestable qu'elle est revêtue d'une bien grande malignité, toutes les fois que le corps humain est en état de souffrance. Cependant, dans tous les cas de maladie interne, et de douleurs quelconques, où la *sérosité* a cette même malignité, on semble ne pas la lui reconnaître, par le peu de précaution que l'on prend généralement pour en délivrer les malades. On se trompe donc si l'on pense que la *sérosité* soit moins malfaisante, par exemple, dans le cas d'une fièvre inflammatoire, ou d'une douleur violente en dedans ou par dehors, que dans celui que nous venons de citer. C'est encore cette même *fluxion*, qui, tant que sa source subsiste dans le sujet malade, entretient, après les opérations chirurgicales usuellement pratiquées, des ulcères chancreux, squireux,

cancéreux, sarcomateux, et ceux qui ont succédé aux tumeurs charnues, enkistées, ou sans kiste, comme elle a contribué à la formation des tumeurs, dépôts et abcès qui ont précédé ces affections. C'est en s'infiltrant dans la substance des os, que la *sérosité* cause les exostoses, et qu'elle donne lieu à la formation de de l'ankilose vraie; ainsi qu'en se rassemblant dans les parties charnues et tendineuses, elle produit la fausse ankilose. Ces affections se rattachent aux précédentes pour le traitement, qui ne peut être différent.

Tout dépôt, toute tumeur, tout engorgement, toute obstruction, se formant en quelque partie du corps que ce soit, extérieurement comme par dedans, démontre que le sang est surchargé d'une matière humorale corrompue, et ces affections attestent l'état de maladie de l'individu. Ce rejet de la part du sang, se fait quelquefois lentement: c'est alors un dépôt par congestion; si le dépôt se fait rapidement, si la tumeur s'élève pour ainsi dire à vue d'œil, c'est le dépôt par fluxion. Les dépôts se terminent par résolution ou par la suppuration, selon la matière qu'ils renferment, ou d'après les remèdes que l'on y emploie extérieurement. Il est toujours plus avantageux, sous divers rapports, d'en détruire la *cause* et la source, ainsi qu'il est possible, par la purgation suffisamment répétée, que d'abandonner le malade aux propres efforts de la Nature. En supposant que le dépôt se termine avantageusement sans le secours de la purgation, l'individu reste alors exposé à en éprouver un

nouveau, ou tous autres accidens plus ou moins graves. Son corps n'étant point dépuré, il a à craindre pour sa santé. Si au contraire on pratique la purgation selon l'article 2 de l'ordre du traitement, et si on appose le résolutif ou le répercutif convenables sur le dépôt ou la tumeur, dès leur apparition, on peut les faire disparaître par cette purgation, s'ils sont susceptibles de se dissoudre. Si le dépôt ne se résout pas, ne se dissout point; si la matière qui le forme veut venir à suppuration, il s'abcède alors de lui-même, ou on l'opère selon le besoin, et on le panse d'après les indications chirurgiques. Il résulte de la purgation, qui a été pratiquée en vue de fondre le dépôt, que c'est autant de moins sur la masse des matières, qui, à défaut d'évacuation, entretiendraient la suppuration; et cette purgation, suivie de celle qu'il faut pratiquer encore après la suppuration établie et d'après le même article 2, ou au besoin d'après le 4e., détruiront la source des matières, et favoriseront la cicatrice de la plaie, par régénération, c'est-à-dire, sans que le malade conserve aucun reliquat de cette affection. C'est incontestablement parce qu'on n'use point des moyens prescrits dans cette méthode, que tant de dépôts ou abcès dégénèrent en ulcères chroniques, et qu'il en arrive tant de malheurs aux personnes qui s'en trouvent affligées. Dans cet état d'affection chronique, la purgation doit être pratiquée d'après l'article 4 de l'ordre du traitement. Si ces affections sont aux parties dépendantes des premières voies, il faut user du vomi-purgatif selon l'indication, pour détourner la *fluxion* et les humeurs qui s'y portent, à l'effet

de faciliter l'action du purgatif qui en doit opérer l'évacuation (1).

Il convient de panser, deux fois au moins par vingt-quatre heures, les ulcères extérieurs avec un emplâtre chargé d'un onguent supuratif doux (2), qui reçoive les matières que le sang expulse par l'issue pratiquée, et qui les garantisse des injures de l'air, afin que les sucs nourriciers régénèrent la chair et la peau, à me-

---

(1) C'est un grand malheur quand un ulcère s'établit au gosier, ou dans l'œsophage ou les intestins, le rectum ainsi qu'il arrive par la fistule à cette partie. Ces lieux de passage auraient besoin d'être suppléés, et cela ne se peut. Dans ces cas, il faut que les malades redoublent de courage et de persévérance pour triompher des difficultés.

(2) La charpie, les tentes et les bourdonnets; ainsi que le système de laver les ulcères sont nuisibles à leur guérison radicale. Ces moyens ne peuvent être tolérés qu'au moment où le dépôt s'abcède, ou qu'il subit l'opération de la main. L'onguent supuratif, tel qu'il est connu et qu'il existe chez les apothicaires, peut être employé, tant que l'ulcère rend beaucoup; sauf à adoucir l'action de cet onguent s'il en avait trop, comme lorsque l'ulcère vient à beaucoup moins supurer, et alors on le mélange avec le cérat ordinaire. On peut employer le cérat seul par la suite pour désécher la plaie, et on peut augmenter l'action sicative en ajoutant sur une demi-once de cérat quelques gouttes d'extrait de Saturne; on l'appelle alors *cérat saturné.*

sure que la purgation les délivre des matières qui empêchent leur action (1).

HUMEURS FROIDES.

Il y a, quant à la nature de la *sérosité* et des humeurs qui toujours la produisent, des exceptions à la règle commune. Quelquefois il peut arriver que cette *fluxion* soit dénuée de toute chaleur, et qu'elle soit même pour ainsi dire sans beaucoup d'acrimonie, ainsi que nous en avons fait l'observation au chapitre premier. C'est avec ce caractère qu'elle existe dans une affection glanduleuse connue sous le nom d'écrouelles ou humeurs froides. Cette maladie appartient à la classe des dépôts et ulcères, et demande les mêmes procédés. Ces affections ne causent point de douleurs, ou elles n'en causent que de légères. Nous venons d'en déduire les raisons, qui sont plausibles ; la matière qui est froide ne fait pas souffrir, en quelque partie qu'elle se soit portée, comme celle qui est de nature opposée. On combat ces affections, avec espérance de succès, en suivant l'article 4, sauf l'emploi des moyens chirurgiques autant qu'ils sont réclamés (2).

PANARIS.

Le panaris se porte ordinairement aux doigts, sans que les orteils en soient exempts, quoiqu'ils soient plus rarement attaqués. C'est un dépôt qui vient sou-

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 27, 37, 55, 56, 58, 69, 99, 101, 108, 127.

(2) Voyez la 2e partie, no. 85.

vent après une piqûre, ou blessure quelconques; souvent aussi sans qu'aucune cause externe l'ait provoqué. Les uns l'appellent mal d'aventure, les autres, tourniole ou filet. Les douleurs qu'il fait ressentir sont très-aiguës; lorsqu'il s'abcède, il paraît souvent des excroissances. Ce dépôt se fait ordinairement sous le périoste, et il peut carier l'os, ce qui occasionne quelquefois la perte d'une ou deux phalanges. Un bon chirurgien fait très-bien l'ouverture du dépôt, et même souvent l'amputation du membre entier; mais détruire n'est pas guérir. Si on concevait la *cause* de ce mal, on n'aurait jamais recours à cette opération, aussi douloureuse qu'elle est préjudiciable. Plus d'une fois il est arrivé de faire cesser cette douleur, et de détruire un panaris récent avec une seule dose de vomi-purgatif. Cet heureux effet s'est produit parce que la *sérosité* n'avait point encore eu le temps de former une lésion à la partie; parce qu'aussi le vomi-purgatif, d'après sa propriété connue, a par sa première dose, déplacé cette *fluxion*, et qu'il l'a évacuée. Il est donc nécessaire d'employer ce médicament alternativement avec le purgatif, au commencement du traitement, qui doit être conduit d'après l'article 2, si toutefois la violence de la douleur ne réclame pas d'évacuer d'après l'article 3. Si le panaris est chronique, c'est un ulcère; dans ce cas il doit être traité comme ce genre d'affection, d'après l'article 4.

PLAIES DÉGÉNÉRÉES EN ULCÈRES.

Toute plaie faite par un corps tranchant, piquant, contondant ou déchirant, dont la guérison ne s'op-

père point comme il en doit être d'une plaie simple, est dès-lors une affection compliquée avec une *cause* interne ou humorale, et il faut reconnaître que les humeurs du blessé sont plus ou moins corrompues. On n'en peut douter si la suppuration est abondante, si elle se prolonge, si la plaie présente de l'inflammation, si le blessé a la fièvre, et s'il ne remplit pas les conditions du TABLEAU DE LA SANTÉ. Il faut dans ce cas pratiquer la purgation selon celui des articles de l'ordre du traitement qui est applicable à la situation du malade, d'après la violence de ses douleurs, l'ancienneté de sa blessure, ou de la maladie antérieure. Par ce moyen on dépurera son corps des matières qui donnent lieu aux accidens que l'on vient de citer, et on détruira les obstacles qui en empêchant la cicatrice de la plaie, la font dégénérer en ulcère, et peuvent même provoquer la gangrène. Il est des ulcères chroniques, tant ceux qui sont venus à la suite des dépôts, que ceux qui ont succédé à des blessures, ou plaies dégénérées, dont la cure peut exiger un traitement de plusieurs années pour pouvoir en détruire entièrement la source, lorsqu'elle est très ancienne, ou que les humeurs sont atteintes d'une grande malignité. Pour asseoir un pronostic quelconque, on doit avoir beaucoup égard à la constitution physique des malades, à leur tempérament, à leur âge, à l'état de santé ou de maladie antérieure à ce genre d'affection. Les ulcères qui rendent de l'eau sont plus dangereux et plus difficiles à cicatriser que ceux qui rendent du pus; il se peut même que ce soit un signe d'incurabilité.

Ce serait un grand bonheur pour les blessés, que

tous les chirurgiens se pénétrassent des principes de cette méthode ; ils suppléeraient très-certainement aux défauts de leur théorie. Il est bien temps que l'on sache qu'il est impossible de cicatriser sans inconvénient, les ulcères et les plaies qui ont une *cause* interne, par des pansemens seuls. Il est également pressant de reconnaître qu'il faut médicamenter utilement par dedans, pour détruire le principe des ulcères qui est le même que celui de toute maladie (1).

CANGRÈNE, AMPUTATION.

Seulement à l'occasion d'une blessure résultante, par exemple, d'un boulet qui a emporté une jambe ou un bras, ou de toute autre cassure avec éclats, l'amputation paraît indispensable, parce que dans ces cas il convient de rectifier une amputation sans doute mal faite. Sans cette opération, la plaie pourrait ne pas se guérir, et le moignon restant incommoderait davantage le blessé. Aux plaies dégénérées, de même qu'aux ulcères, intervient souvent la gangrène. Elle attaque aussi les os et prend alors le nom de sphacèle. On croit encore assez généralement que cette pourriture vient du dehors, puisque c'est une espèce d'axiôme reçu, que l'amputation est nécessaire, de peur que la gangrène, en faisant plus de progrès, ne marche rapidement en avant. Cette fausse maxime en

(1) Que d'hommes on conserverait, et qui périssent par suites de leurs blessures, tandis qu'ils ne succombent que sous le poids de la corruption de leurs humeurs, qu'on n'a point évacuées!...

impose à beaucoup de personnes. C'est avec raison que plusieurs praticiens judicieux ont dit que l'amputation était au moins inutile, parce que, ou on ne guérira pas la plaie qu'on aura faite après avoir coupé, ou il est possible de guérir celle qui existe. Est-ce un malheureux sort attaché au génie des partisans de l'amputation qui poursuit jusqu'à leur dextérité, et rend leur habileté illusoire? Mettons de côté la solution de ce problême, et faisons des vœux bien sincères pour qu'il soit reconnu, comme une vérité plus que probable, que la gangrène ne peut manquer de se reproduire. N'est-il pas bien douloureux que tant d'infortunés perdent leurs membres les uns après les autres, et finissent par périr misérablement?....

Si on voulait reconnaître que la gangrène est *causée* par la *sérosité* émanant de la bille noire, passée dans la circulation, et rassemblée par le sang sur la partie malade; si on reconnaissait que c'est cette *fluxion* qui met à l'instant la partie à mortification, en brûlant ou consumant la chair et même les os qu'elle rend fétides, on ne supposerait jamais la gangrène étrangère à la dépravation interne. Dès que la plaie présente les premiers indices de la gangrène, il faut avoir la salutaire précaution de faire sortir du corps du malade, la masse d'humeurs putréfiées qui l'ont produite. Il faut avoir égard au lieu où elle s'est portée, pour user du vomi-purgatif, auquel il faut indispensablement recourir, si elle est à quelque partie des premières voies. Les doses de purgatif doivent être déterminées de manière à produire d'abondantes évacuations. La gangrène peut quelquefois être détruite au

moyen d'évacuations pratiquées d'après l'article 2 de l'ordre du traitement ; mais c'est quand elle n'a pas encore une bien grande malignité. Ordinairement il faut évacuer d'après l'article 3 : c'est la marche la plus certaine. A l'appui de ce traitement, il convient d'employer une embrocation, qui soit de force suffisante pour séparer le mort du vif, et par conséquent détacher la partie gangrénée (1). Après que la gangrène est tombée, le traitement interne est conduit selon l'article 4, en employant les pansemens indiqués pour les ulcères, jusqu'à guérison.

CHAPITRE XIX.

Maladies épidémiques.

En décrivant, au chapitre premier, la cause générale des maladies, nous n'avons pu faire exception d'aucune espèce. Sont donc comprises en ce chapitre, les maladies les plus graves, et tellement meurtrières, que par les ravages qu'elles exercent et par la consternation qu'elles répandent, elles allarment jusqu'aux Nations, ainsi qu'elles étonnent et mettent en défaut les plus ardens observateurs, et les hommes

---

(1) On appelle embrocation, toute espèce d'application de corps fluide, émollient, résolutif, dont on arrose les parties malades, et que l'on tient enveloppées de compresses imbibées du liquide approprié à l'espèce de mal.

les plus réfléchis. Cette épouvante générale perdrait beaucoup de ses ressorts, si la Médecine était autre que ce qu'elle est, ou si elle était ce qu'elle peut être. La cause interne, efficiente, immédiate ou intrinsèque des maladies épidémiques, sous quelques dénominations qu'elles puissent être comprises, est la même que celle de toutes les autres maladies ; un surcroît dans son intensité et sa malignité en fait la seule différence. Les causes occasionnelles de ces maladies sont aussi les mêmes qu'en d'autres circonstances, ou telles qu'elles sont indiquées aux deuxième et troisième chapitres ; mais alors elles exercent sur les humeurs, la plus énergique action corruptrice que l'on puisse concevoir (1). Cette différence dans le caractère des causes occasionnelles n'en fait naître aucune dans les moyens à opposer à ces maladies ; ils sont absolument les mêmes, mais leur application est spécialement réglée dans l'article 3 de l'ordre du traitement de notre méthode. La raison, éclairée par l'expérience nous dit, que si la maladie déploie une extrême vigueur dans l'individu qu'elle attaque, il faut la combattre avec encore plus de vigueur qu'elle n'en démontre. Si elle a été remarquée comme ayant une malignité ou une action meurtrière, telle que dans l'espace de quarante-huit heures ou en moins de temps, elle ait pu ravir l'existence à des malades, il faut redoubler d'activité, ou en mettre autant qu'il est pos-

---

(1) Nous laissons aux hommes qui ont la tâche des réglemens sanitaires, le soin de méditer sur les moyens d'atténuer ces causes, s'il n'est possible d'en préserver.

sible dans la marche du traitement, à l'égard de l'individu qui en est atteint. Ce moyen préviendra la cause de la mort, qui n'arrive jamais que par défaut d'expulsion des matières putréfiées ou pestilentes, qui par leur séjour trop prolongé dans les entrailles, exercent toutes sortes de lésions sur l'économie animale. C'est, enfin, dans la sévère application de cet article 3, que les personnes qui auront le malheur d'être atteintes de maladies pestilentielles, endémiques ou épidémiques, pourront trouver leur salut (1). Nous corroborerons peut-être encore ces assertions dans le titre suivant qu'on va lire.

VIRUS EN GÉNÉRAL.

Sous le titre générique de virus, nous comprenons, avec les virus proprement appelés scorbutique, scrophuleux, cancèreux, dartreux, galeux, vénérien, hydrophobique, tous les produits de la dépravation des humeurs à laquelle le Créateur, pour l'accomplissement de ses desseins, a assujéti l'espèce humaine, et à laquelle elle est redevable des affections en tous genres qui l'affligent. Nous avons fait connaître, au chapitre premier, sous la dénomination de *sérosité* ou *fluxion*, une matière subtile et délétère qui émane de la masse des humeurs; et nous avons dit avec raison, que plus le degré de la corruption est élevé, plus cette matière renferme en soi de malignité et plus elle est redoutable. *Sérosité* et *virus* dans

---

(1) Voyez la 2e. partie, nos. 20, 29, 30, 69, 76, 97, 114, 115.

notre acception, sont deux mots souvent synonymes; et toujours les virus, quels qu'en soient les caractères, sont une sérosité, plus ou moins nuisible, selon sa nature, à la santé et à la vie. Cette fluxion, comme seule cause efficiente de tout ce qui est douleur ou souffrance, et comme étant l'arme dont la corruption se sert pour détruire la vie, foudroye les malades par milliers ainsi qu'on le remarque dans les épidémies; et en d'autres circonstances, les précipite au tombeau, assez souvent à l'instant même où l'on en redoute moins l'événement : telles l'appoplexie, la mort subite.....

L'expérience nous a démontré que ces doctrines si vantées comme sublimes, par ceux qui les accueillent trop légérement sans doute, et toutes ces théories, qu'à leur naissance les mêmes hommes préconisent en les disant bien appuyées sur des lumières certaines, sont indubitablement toujours fausses, et par conséquent nuisibles. Ou elles n'empêchent pas de mourir les malades qu'on aurait pu sauver par l'emploi de moyens plus en harmonie avec la Nature et mieux en rapport avec la *cause* des maladies; ou elles laissent ceux qui n'ont point succombé, en proie à des infirmités de tous genres, telles, dans les uns : l'épilepsie; la folie, dans les autres; et parmi le plus grand nombre, des dépôts, des ulcères, des affections nerveuses, des douleurs, et toutes sortes d'infirmités, au moins périodiques, si elles ne sont pas fixes ou continues. Nous indiquons franchement des moyens certains dans leurs effets, vérifiés par la pratique, repo-

sant sur des faits notoires et avérés (1). S'ils ne sont pas constamment infaillibles à l'égard de tous les malades, ou à toutes les époqnes de la vie, c'est parce qu'il ne peut y en avoir qui le soient toujours, par la seule raison qu'il est un terme pour la durée de l'existence, que la Nature y a mis, et que nul mortel ne peut franchir.

On reconnaît par la pratique et par l'observation, qu'il n'est sorte de substance ou nature de substance, et aussi de corps étrangers, que les humeurs ne puissent produire par la corruption qu'elles sont susceptibles d'acquérir, et qu'elles ont effectivement acquise dans les cas qui ont été le sujet des remarques que nous faisons en différens points de cet ouvrage. Mais que ne peut-on pas remarquer encore? car plus les humeurs sont viciées, plus il peut se former de substances étonnantes dans le corps humain; plus enfin, on peut y voir de choses nouvelles et rares qu'on appelle phénomènes. Des curieux qui cultivent les sciences, les accueillent avec empressement. Mais engoués de nouveautés et en général de tout ce qui est superficiel, ils négligent le fond; et tout est ordinairement en pure perte pour l'utilité réelle ou la guérison des malades. Si on y regarde de près, ou si l'on réfléchit sur notre pensée, on verra que nous ne nous écartons point de la vérité.

Certes, quels que soient le genre ou l'espèce de la maladie, tout malade a besoin d'une guérison radicale,

---

(1) Voyez la 2e partie.

et qui ne lui laisse ni reliquat, ni la crainte d'une rechute. Mais qu'il est loin de trouver ces avantages dans les traitemens qui ne sont basés que sur le superficiel de la chose! Or il ne peut y avoir que superficialité, si on n'a pas reconnu la cause interne des maladies. Quoi de plus superficiel que ces compositions pharmaceutiques, fruit d'analyses chimiques, qui sont plutôt pour les savans un objet de curiosité, qu'un but d'utilité réelle pour les malades. Ce sont des savans, au moins d'apparat, qui ont posé en principe que les contraires se guérissent par les contraires; et par une conséquence de ce faux principe, ainsi que d'après un adage, qui en dérive, on a prétendu que les maladies pouvaient être détruites par un contraire. Pour abréger, nous ne citerons qu'un cas parmi le grand nombre qui en existe, où ce même principe reçoit son application. Par exemple, si le malade renferme en soi une chaleur excessive ou brûlante, produisant une grande inflamation, on doit, dit-on, le rafraîchir à force, le refroidir par des moyens analogues, le mettre dans une région glaciale, et même le charger de glace..... Ce principe est de toute fausseté, car cette excessive chaleur est une matière; ce sont les humeurs très-corrompues alors, qui la produisent; c'est la *sérosité* qui est elle-même cette chaleur, contre laquelle l'on emploiera vainement les réfrigératifs; ceux-ci ne peuvent empêcher que l'humeur consomptive ou extrêmement brûlante, ne reste au corps, et ne le détruise, comme elle détruira aussi la chaleur naturelle de l'individu en lui ravissant l'existence. S'il s'agissait d'une chaleur résultante de la circulation ac-

célérée des fluides, et du frottement des globules dont ils se composent, comme il arrive à la suite d'un grand exercice du corps, ou par la respiration d'un air brûlant, ou par l'usage d'alimens chargés de parties salines, acrimonieuses, ou échauffantes, ce principe pourrait recevoir une juste application, toutefois avec prudence; mais il est abusif de confondre des causes qui sont aussi distinctes, et dont les effets sont toujours différens. Cette méprise, ni les conséquences funestes qui en résultent, n'auraient pas lieu si la *cause* des maladies n'était ignorée, ou au moins trop souvent méconnue.

Pour guérir, il faut de préférence à ces futilités du jour, employer des moyens sûrs : c'est-à-dire ceux que la Nature veut bien indiquer. Il faut ainsi qu'elle le demande, pratiquer l'évacuation des humeurs, qui ne produisent de *virus* ou de *sérosité virulente*, qu'en raison de leur degré de putridité ou de corruption. Il faut préférer ce moyen à tout autre procédé, puisque la corruption, qui déjoue toutes les combinaisons de la chimie, ne peut être arrêtée dans ses effets et ses progrès, qu'autant que la partie saine ou la moins corruptible, en est délivrée au moyen de la purgation. Les purgatifs dont nous avons parlé, subtilisent tous les genres de *sérosité* ou *virus*, et en délivrent sûrement les malades, lorsque ceux-ci y ont recours à l'époque où les humeurs et la *fluxion* n'ont point encore acquis un caractère de tenacité, telle à ne pouvoir être évacuées. Il est des humeurs si invétérées et si profondément incrustées : de même il est des cas où la *sérosité* est également infiltrée et tellement identifiée avec le

sang, qu'elles résistent ensemble à l'action des purgatifs, avec une sorte d'opiniâtreté extrêmement difficile à vaincre. Alors la cure traîne en longueur, sans pour cela ôter l'espoir d'une guérison certaine.

Une pratique soutenue et couronnée par de nombreux succès, exclut tout doute à l'égard de l'expulsion des virus en général, et de la guérison des malades qui en ont été atteints. Mais nous excepterons dans nos assertions, tout ce qui ne nous aura point été confirmé par l'expérience. Nous n'avons point rencontré l'occasion d'administrer notre méthode aux malheureux atteints du virus hydrophobique, ni après la manifestation de la rage, ni même auparavant. Cependant nous n'hésiterons point, tant nous avons de confiance en nos principes, à dire qu'une purgation prolongée pendant plusieurs semaines, pourrait en détruisant ce virus dès son intromission (1), prévenir les accidens qui sont à redouter en ce cas. Il nous semble aussi que l'on pourrait bien, si toutefois il était possible, et s'il n'y avait point de danger à courir pour ceux qui administreraient le traitement, appliquer amplement et sans discontinuation, la même purgation d'après l'article 3. Nous abandonnons sur ce sujet nos idées à qui pourra les méditer et s'éclairer par l'expérience.

Dans notre confiance nous disons et répétons qu'on ne guérira jamais que par la séparation de la partie

---

(1) A cette condition de la purgation, nous préférerions à la cautérisation, l'application sur la plaie, de l'emplâtre attractif de *poix de Bourgogne*. De même nous l'emploierions contre les morsures des bêtes venimeuses, en usant pareillement et en même temps de la purgation.

corrompue de celle qui ne l'est pas encore, et en expulsant la première par la gurgation; autrement l'une subira le sort de l'autre, et la vie en sera prématurément détruite, comme il en sera toutes les fois que le traitement de cette méthode aura été trop tardivement employé. Nous ne pouvons trop recommander aux malades qui suivront ce traitement, pour cause de maladies virulentes, ou toutes autres maladies anciennes ou généralement réputées incurables, de se tenir sur la défiance, lors même qu'ils se croiraient guéris, de peur qu'un reste de *levain* ne se développe dans la suite. Ils pareront sûrement à cet inconvénient et l'éviteront, en se purgeant plusieurs fois de suite, de distance en distance, lors même qu'ils n'en reconnaîtraient pas le besoin, puisqu'en supposant que ce fût inutilement qu'ils le feraient, ils n'en pourraient recevoir ni dommage ni préjudice.

Nous terminerons ce chapitre en recommandant à nos lecteurs de porter toute leur attention sur l'Abréviation suivante, qui en résumant ce qui précède, ramène toutes les idées à un point d'unité d'action, d'après lequel on ne peut craindre de se tromper.

CHAPITRE XX.

ABRÉVIATION,

OU

Mise en action du traitement curatif.

En résumant ce qui a été dit dans l'ensemble de cet Ouvrage, tant au sujet de la CAUSE des maladies en général que nous avons fait connaître, qu'à l'égard de la dénomination que chacune a reçue, et même qu'elle pourra recevoir dans la suite, nous nous sommes proposé le plus grand but d'utilité pour la classe entière des malades; et notre objet principal, sans lequel ce but d'utilité ne serait point atteint, est de porter tout être souffrant à évacuer cette *cause* des maladies, seul moyen de les anéantir toutes, d'après cet axiôme :

Plus de cause plus d'effet.

D'un seul coup-d'œil qui embrasse à la fois la division en deux parties que nous allons faire du corps humain, et le degré des souffrances qui caractérisent la maladie qui se présente à traiter, on pourra diriger sûrement la marche, l'ordre et la gradation des évacuations qu'il faut observer pour délivrer les malades des matières qui les font diversement et plus ou moins violemment souffrir. Pour sentir que cette méthode est aussi sûre dans son principe qu'elle est facile dans son exécution, ne suffit-il pas de reconnaître, ce qui est incontestable, la *cause* des maladies, telle que l'auteur de la Nature l'a placée dans tous les êtres créés, et telle

qu'elle se développe dans le corps humain ; comme aussi de convenir, d'accord avec l'évidence, que, quels que soient le genre et l'espèce des maladies, c'est toujours l'individu malade qui souffre, et sa vie qui est plus ou moins menacée. Toutes les maladies internes, aussi bien celles dont le nom ne figure point dans cette méthode, que celles qu'on y a dénommées, ayant la même cause matérielle ou la même source qui est indiquée dans le chapitre premier, se réduisent, de fait, à la seule maladie du corps humain, c'est-à-dire en une seule maladie, puisque toutes les affections ne sont autre chose qu'une situation opposée à l'état de la santé. C'est donc toujours la source ou la *cause* qu'il faut évacuer, pour en détruire tous les effets, toutes les émanations, et pour guérir sûrement dans tous les cas possibles, ou selon les ressources que la Nature peut encore avoir dans les sujets malades.

DIVISION DU CORPS HUMAIN ET DES ÉVACUANS.

Pour rendre le traitement facile, et plus certaine la guérison de tout malade, il faut ne s'attacher qu'aux seuls maux qu'il endure, n'envisager que la *cause* des souffrances, ne voir que les humeurs corrompues qui la composent, et il faut les poursuivre, si on peut le dire, *impitoyablement* d'abord ou jusqu'à soulagement notable ; et ensuite, après quelques suspensions, jusqu'à guérison radicale. Quelques grandes que soient les difficultés, quels que soient les obstacles qui se présentent, il faut marcher constamment vers le but : il faut de suffisantes évacuations. A l'effet de mettre à la portée de tout homme doué d'une intelligence même

commune ou ordinaire, la guérison de tout malade qui présente encore des ressources, nous divisons le corps humain en deux parties : en premières voies et en voies basses ; et nous divisons aussi les évacuans en vomi-purgatif et en purgatif. Cette partition est nécessaire pour pouvoir attaquer avec succès, la *cause* de la douleur ou de la maladie, soit qu'elle réside dans les parties hautes, ou voies supérieures du corps, ou qu'elle soit fixée dans les parties inférieures ou voies basses. Nous allons décrire les unes et les autres parties.

Les PREMIÈRES VOIES, ou parties supérieures du corps humain, commencent à la base de l'estomac, parce que à partir de ce point, ce ventricule est susceptible d'évacuer par le vomissement. En remontant, les premières voies comprennent toute la poitrine, le cou, la gorge ou le gosier, la tête, la face, la bouche, les dents, le nez, les yeux, les oreilles, les glandes du cou, des aisselles ; et s'étendent aux bras, aux mains, jusqu'au bout des doigts.

Les VOIES BASSES, ou parties inférieures, se composent par conséquent de toutes les parties qui ne sont point comprises dans la circonscription des premières voies ; c'est-à-dire depuis la base de l'estomac, et en descendant jusqu'au bout des orteils.

Le VOMI-PURGATIF a reçu sa dénomination de ce qu'il purge par le haut et par le bas (1). Il est d'une effica-

---

(1) Nos savans antagonistes n'aiment point le nom que nous donnons à ce qu'ils appellent *émèto-cathartique ;* ils le trouvent *ignoble.* Mais nous, qui n'écrivons pas pour

cité reconnue contre les affections des parties supérieures. A la faculté de vider l'estomac pour favoriser au besoin le passage du purgatif, qui peut être rejetté par la plénitude de ce ventricule, le vomi-purgatif réunit celle de débarrasser la poitrine, et tous les viscères contenus dans sa cavité. Il attire à soi la *sérosité*, de quelque partie des premières voies où elle est fixée. Il divise cette *fluxion* rassemblée, l'ébranle et la déplace. S'il ne l'expulse pas entièrement par sa propre efficacité, il en rend au moins l'évacuation plus facile au purgatif, dont l'usage doit suivre, comme nous allons le dire dans les quatre articles de l'ordre du traitement qu'on va lire.

Le PURGATIF évacue seulement par le bas. Il doit être tel que nous l'avons indiqué, pour qu'il puisse faire sortir de toutes les parties du corps la totalité de la masse des humeurs corrompues, ainsi que l'observation en a été faite au chapitre IX.

Le CLYSTÈRE, autrement appelé lavement (1), doit trouver place dans une méthode qui repose sur l'évacuation humorale, puisqu'il s'y rattache par ses effets.

---

eux, mais bien pour l'utilité du plus grand nombre, nous persistons à croire que la dénomination de *vomi-purgatif* est la seule dont la véritable signification soit bien entendue et bien comprise par les malades ; c'est tout ce qu'il nous faut.

(1) La composition du lavement varie selon qu'elle est indiquée. Nous n'entrerons que dans peu de détails sur cette composition, parce qu'elle est assez connue ; nous observerons seulement, que les lavemens à la décoction

Parmi les moyens qui sont à la disposition des personnes dont l'intelligence est la moins exercée, le lavement est un de ceux qui produisent le plus de bien, et qui sont capables de causer le moins de mal (1). Cependant on ne peut pas avancer qu'il ne soit jamais possible d'abuser du lavement. Ce remède est utilement employé dans le cas de constipation, où il est indiqué. Si on en usait indistinctement tous les jours, sans un motif bien déterminant, ainsi que nous avons remarqué des personnes qui l'employaient sans raisonnement, il arriverait qu'on ne laisserait point de fonctions à faire à la Nature, à l'égard des déjections journalières, et qu'on ne saurait jamais quand elle serait en état de les remplir librement. Hors cette considération, le lavement ne fait peut-être jamais de mal. Sans doute qu'il est insuffisant pour guérir; mais il soulage. A la vérité, c'est parce qu'il procure du soulagement, et qu'on manque d'une utile expérience à ce sujet, qu'il peut, comme l'emploi de tous les palliatifs, faire perdre un temps précieux; car pendant qu'on s'arrête à des lavemens, la maladie, ou l'indisposition auxquelles on les oppose, font des progrès qui prouvent qu'il était préférable de recourrir plutôt, ou de suite aux

---

de graine de lin et à la racine de guimauve, ou autres substances émollientes, produisent beaucoup de bien, sur-tout si cette décoction est assez fortement chargée.

(1) Que n'en peut-on dire autant d'un autre procédé qui est également dans la main du peuple; des pernicieuses sangsues, avec lesquelles tant d'individus s'assassinent quand ils croient se soulager.

moyens de guérir. C'est ordinairement lorsque ces mêmes moyens sont reclamés trop tardivement, pour pouvoir sauver la vie au malade ou le guérir, que cette vérité est mieux sentie : mais c'est toujours trop tard. Si le lavement soulage dans la constipation, il ne peut détruire la *cause* de cette affection. Il n'est donc, dans tous les cas, qu'un palliatif, qui doit être suivi et secondé par la purgation, seul moyen capable de guérir. Mais il peut être utilement employé dans beaucoup de cas. Par exemple : quelques jours avant d'entreprendre le traitement d'une maladie chronique, ou au moins la veille de le commencer, une personne habituellement constipée, celle dont le système nerveux est affecté, un malade affaibli par ses souffrances ou les années, et tous valétudinaires souffrans également par plénitude d'humeurs anciennement gâtées, font bien de prendre quelques lavemens, même plusieurs successivement pour faire du vide (1) ; c'est une sorte de préparation pour la purgation, qui est souvent nécessaire. Ces mêmes malades peuvent, pendant la suspension de purgation, telle qu'elle est in-

---

(1) Nous avons souvent conseillé à des malades qui n'étaient pas susceptibles du traitement de cette méthode, les lavemens émolliens, à raison de deux chaque matin, le second pris immédiatement après avoir rendu le premier, et retenu aussi long-temps que possible ; ces lavemens, répétés plusieurs jours de suite, et même pendant une semaine, produisirent l'effet d'une ou plusieurs purgations, et de notables soulagemens à ces malades, trop débiles pour être évacués autrement.

diquée dans l'ordre du traitement, se servir quelquefois de ce moyen.

Il est beaucoup de personnes parmi celles qui n'ont point d'instruction suffisante, ou qui ne se font pas une idée de ce que c'est qu'une purgation adaptée à la *cause* des maladies, qui ne trouvent point extraordinaire qu'on n'évacue pas naturellement ou librement, même pendant plusieurs jours après la purgation cessée. Cette fausse opinion qui les dirige, nous porte à croire qu'elles pensent que le lavement doit être leur unique ressource. Il est inutile de leur démontrer qu'elles sont dans une erreur tellement grande, qu'elle peut leur procurer un notable préjudice à l'avenir; puisqu'en les conduisant à la constipation, elle les jette dans la nullité d'une des fonctions naturelles la plus indispensable, après l'action de manger; nullité préjudiciable sans doute, ainsi que nous en avons développé les conséquences en parlant de la constipation. Il faut donc que ces personnes apprennent que ce n'est que quand il n'y a plus de *cause* de maladie, que la Nature fait toutes ses fonctions; elles doivent savoir aussi que la constipation seule est un motif pour qu'elles répètent la purgation après avoir suivi un traitement d'une durée quelconque, quand même à tous autres égards, elles paraîtraient en bonne santé, parce que la constipation subsistante deviendrait bientôt la cause d'une rechute, et une trop longue interruption de purgations leur ferait perdre le fruit du traitement primitif.

Un lavement émollient est souvent utile le jour même d'une purgation, après qu'elle a achevé ses

effets, pour humecter et adoucir la matière brûlante ou acrimonieuse qui reste encore à évacuer, et pour soulager les entrailles. Le même lavement conviendrait aussi dans le cas où une dose, soit purgative, soit vomi-purgative ne produirait pas ses effets par les voies basses, dans l'espace de cinq ou six heures, pour lui aider. Le besoin d'évacuations étant pressant dans les affections graves, peut réclamer des lavemens purgatifs (1).

APPLICATION DES MOYENS CURATIFS D'APRÈS LA DIVISION QUI PRÉCÈDE.

En conséquence de la division du corps humain et des évacuans, telle qu'elle vient d'être faite, on doit se conduire de la manière suivante à l'égard des deux siéges généraux de la maladie ; car la maladie est ou dans les voies supérieures ou dans les voies inférieures.

Si la maladie a son siége aux parties supérieures du corps ; c'est-à-dire, si la douleur est ressentie à l'*intérieur* de quelqu'une des parties dépendantes de la circonscription des premières voies, ou s'il y a plénitude d'estomac bien manifestée, il faut commencer le traitement par une dose de *vomi-purgatif*; et en se conformant à celui des quatre articles de l'ordre ci-après, qu'on a reconnu applicable au malade, administrer

(1) On en compose de bien des sortes. Par exemple ; dans le volume d'eau nécessaire pour remplir une seringue, on peut mettre trois ou quatre cuillerées de vomi-purgatif, ou y faire infuser une demi-once de séné, ou une once de casse, plus ou moins, etc., etc.

dans la suite le purgatif. L'un et l'autre de ces évacuans sont nécessaires alternativement (1), tant que les premières voies sont affectées, au moins durant les premiers jours du traitement.

Si la maladie ou les douleurs des premières voies, traitées d'après l'article 3 parce qu'elles donnent des signes de violence ou de danger, n'ont point cédé à la première dose de vomi-purgatif, il faut, quand même cette dose n'aurait point produit d'évacuation par les voies basses, user de deux doses de cet évacuant contre une de purgatif.

Si l'affection des premières voies, moins dangereuse ou moins violente que dans le cas précédent, n'exige le traitement que d'après l'article 2, les premières voies n'étant point suffisamment dégagées par une seule dose de vomi-purgatif, ainsi qu'on le remarque souvent, deux doses de cet évacuant, *si la première a bien opéré par les voies basses*, deviennent nécessaires contre une de purgatif, pour délivrer les parties hautes. Cependant s'il était pressant d'opérer un grand vide par les voies basses, comme dans les cas d'inflammation, de forte fièvre ou de douleurs violentes aux extrémités, ou autres parties du corps, l'usage du purgatif, après une seule dose du premier évacuant, serait préférable, car c'est le pur-

(1) Alternativement veut dire un jour l'un et un jour l'autre évacuant, si on suit le traitement d'après les articles 1er, 2 et 4; et selon l'article 3, c'est l'un après l'autre et d'après les distances qui sont indiquées dans cet article.

gatif qui désemplit les vaisseaux et dégage la circulation (1).

Si au contraire le malade n'est nullement affecté des premières voies, et si l'estomac n'annonce pas de plénitude capable de repousser la dose purgative, le traitement doit être commencé et suivi avec le purgatif seul, jusqu'à guérison.

Il peut arriver que la maladie que l'on aura cru pouvoir détruire sans vomi-purgatif, réclame quelquefois dans le cours du traitement, l'usage de cet évacuant. Les cas les plus ordinaires où cette observation est applicable, sont ceux où les matières collées à la partie supérieure de l'estomac, se trouvent ébranlées par celles qui ont été évacuées, et qui leur servaient de soutien; alors en se détachant, ces matières s'opposent au passage du purgatif, et provoquent le vomissement, au lieu de descendre avec lui dans les intestins. Cette observation s'applique encore au cas où la *fluxion*, changée de place durant le traitement, vient accidentellement se rassembler dans les premières voies ou sur quelque partie qui en dépend,

---

(1) Il ne faut pas perdre de vue que c'est par les voies inférieures que se font les déjections les plus abondantes et les plus salutaires, et que les voies hautes ne sont que le réceptacle des matières qui viennent de la masse entière renfermée dans tout le corps, et qui se déposent dans les premières voies. Le vomi-purgatif a, il est vrai, une action particuliére sur cette partie du corps; mais il ne dispute point au purgatif ses attributions, non plus que son efficacité.

et y cause une douleur plus ou moins vive. Ces cas, ou l'un d'eux, exigent que l'on se conduise comme il est dit au sujet des affections des premières voies; c'est-à-dire, qu'en place du purgatif, il faut recourir à une dose du vomi-purgatif, et d'après l'ordre qu'on a adopté, suivre le traitement avec ce premier évacuant, jusqu'à ce que le besoin du vomi-purgatif soit indiqué de nouveau.

Il est à observer que beaucoup d'individus peuvent être guéris de maladies ou douleurs dans les premières voies, sans user du vomi-purgatif. Souvent le purgatif est suffisant, particulièrement lorsque la maladie est combattue dès son principe.

Il est aussi des circonstances où le besoin du vomi-purgatif est indiqué, et où cependant il est prudent d'en différer l'emploi. Lorsqu'il s'agit de personnes âgées, faibles, délicates, et de toutes celles en qui les humeurs sont dans un état de dépravation très-chronique, que l'on craint de ne pouvoir guérir ni notablement soulager, et à l'égard desquelles l'on soupçonne que la commotion qui peut être occasionnée par le vomi-purgatif pourrait faire une trop forte impression sur la machine entière, attendu la mauvaise nature et la grande quantité des humeurs, on préfère l'évacuation par les voies inférieures, à petite dose, à l'effet de diminuer doucement la masse de ces matières. La situation étant changée, ou améliorée, on peut employer le vomi-purgatif quand il est indiqué.

Au surplus, et pour lever toute espèce de doute à cet égard, lors du début du traitement, vu qu'il serait à désirer que l'on pût détruire toutes les maladies

sans provoquer le vomissement, et que d'ailleurs il est des personnes qui le redoute, quoi que souvent à tort, on peut tenter la guérison de tout malade sans employer le vomi-purgatif, notament lorsque le besoin n'en est pas impérieusement commandé, par la raison que l'on peut toujours en faire usage après qu'on a reconnu l'impossibilité de s'en passer. Il y a impossibilité de s'en abstenir quand l'estomac, trop plein, vient à rejeter le purgatif, et que cet évacuant rejeté, ne produit aucun effet ou trop peu d'effet par les voies basses; de même il est rarement possible de se dispenser d'employer le vomi-purgatif dans le cours du traitement des affections résultantes de dépravations chroniques, parce que, dans ce cas, il faut attaquer sérieusement la source des humeurs : et c'est dans l'estomac qu'elle repose particulièrement. Mais il est des individus que non-seulement les vomissemens, mais les vomitifs mêmes incommodent, ou rendent par trop malades. Ceux-là n'ont d'autre parti à prendre que d'y renoncer, en s'attachant uniquement au purgatif; car, au total, l'essentiel est d'évacuer la *cause* des maladies, et peu importe le genre d'évacuant pourvu que l'on se guérise.

On doit avoir compris que s'il est des cas où l'on peut user du purgatif, sans l'avoir fait précéder par le vomi-purgatif, il n'en est point où l'on doive employer celui-ci, sans le faire suivre par le purgatif (1),

---

(1) Voilà qui est bien contraire à la *tactique* de nos praticiens du jour, qui, assez souvent, donnent à leurs malades une dose d'émétique, et puis les laissent avec la

puisque si on en a usé, çà été pour faciliter le passage et les effets du purgatif. Ce n'est non plus qu'après une dose de purgatif que la suspension de traitement, dont il est parlé aux quatre articles suivans, peut avoir lieu, à moins cependant que le vomi-purgatif n'eût produit beaucoup d'évacuations par les voies basses, et qu'il n'eût ainsi remplacé le purgatif.

TABLEAU DE LA SANTÉ.

Avant de passer à la description de l'ordre du traitement qui doit être suivi par tout malade ou contre toute maladie, il est utile de tracer un tableau de la santé, qui indique aux malades leur point de départ avec le but auquel ils doivent atteindre. Sans doute, les médicamens sont nécessaires jusqu'à guérison obtenue; mais ils n'ont plus d'objet, et il n'en faut plus prendre, la santé étant rétablie conformément à ce tableau. La santé se caractérise dans un individu, par l'absence de toute douleur, souffrance ou affection, en quelque partie du corps que ce soit; par l'exercice libre et régulier des fonctions naturelles, et de toutes ces fonctions, sans en excepter aucune; elles consistent dans les caractères suivans : un bon appétit aux heures réglées pour les repas; une facile digestion; des évacuations libres, sans dévoiement ni constipation, une fois au moins par vingt-quatre heures, et sans qu'elles fassent ressentir de chaleur ou cuisson

---

corruption dans le corps, succomber sous son poids destructeur, tandis qu'ils les sauveraient en donnant suite aux évacuations.

à l'anus ; la libre sortie de l'urine sans acrimonie ou cuissons, et sans qu'elle dépose de sédiment rouge ou briqueté, qui est un signe de douleur présente ou prochaine; un sommeil paisible, sans agitation, ni trop long, ni trop court, relativement aux différens âges, et sans rêves fatigans; point de goût de bile, ni autre mauvais goût dans la bouche, ni aigreurs, renvois ou rapports désagréables venant des cavités ; la langue nette; l'haleine sans odeur désagréable; nulle acrimonie, démangeaisons, taches, boutons à la peau; point d'hémorroïdes; point de chaleur brûlante sur ou dans aucune partie du corps ; point de soif extraordinaire, sans exercice ou travail échauffans, ou autre cause connue ; uniformité de teint du visage, sans une variation de couleurs que la santé n'avoue pas ; jamais, chez la femme, de ces écoulemens connus sous le nom de fleurs-blanches; point d'interruption dans ses menstrues, ni souffrance aux époques de leur retour périodique.

Tout homme qui veut se garantir des maladies et infirmités caractérisées auxquelles tous les humains sont exposés, ou conserver sa santé aussi intacte que possible, et par une conséquence toute naturelle, défendre son existence contre la maladie qui, par défaut de prévoyance, pourrait y mettre un terme prématuré, doit s'empresser de recourir à la purgation dans tous les cas où l'état de sa santé cesse d'être en harmonie avec le présent tableau, ou au moins dans une situation qui en soit la plus rapprochée possible, si par son âge, ou par toutes autres causes, il ne peut atteindre à toutes les conditions ou les réunir toutes.

On doit revoir souvent ce tableau et particulièrement s'observer avec attention, lorsqu'il règne des maladies contagieuses, endémiques ou épidémiques; ou si l'on se trouve dans une position qui fasse redouter l'influence des causes corruptrices des humeurs dont il est parlé au chapitre II, pour agir en conséquence. La précaution suppose de la sagesse; des craintes chimériques prouveraient autre chose.

ORDRE DU TRAITEMENT,

Divisé en quatre articles.

ARTICLE PREMIER.

Maladies récentes et légères.

Il n'y a qu'un pas de la santé à la maladie, et souvent il est très-court. La maladie ne peut commencer sans que la santé ne soit plus ou moins affaiblie; de même, la maladie ne peut prendre d'intensité qu'autant que la santé serait détruite. On comprend dans cet article tous les êtres qui, jouissant de la santé, ainsi qu'elle est caractérisée au tableau qui précède, viennent à la perdre tout-à-coup, ou à en éprouver un sensible affaiblissement (1). Dès que la santé n'est plus

(1) Il ne faut pas qu'ils se disent récemment malades ceux qui sont valétudinaires ou nés avec une mauvaise constitution. Il n'est pas rare de trouver des malades qui prennent pour une maladie récente ce qui n'est véritablement qu'une rechute, ou une continuité de leur maladie primitive, faute d'en avoir été radicalement guéris. Ces malades sont au contraire dans le cas de l'article 4.

conforme à son tableau, les humeurs sont corrompues, au moins superficiellement. Si la douleur ne se fait pas ressentir aussitôt que ces matières sont dégénérées, c'est parce qu'il faut en toutes choses, que la cause ait le temps de se former pour pouvoir produire son effet. Mais il n'en est pas moins certain que toute incommodité ressentie est la preuve que les humeurs sont plus ou moins gâtées. Une seule dose évacuante, dans ce cas, a quelquefois produit d'heureux effets. Bien rarement une seule peut suffire ; le plus souvent il faut répéter à raison d'une dose par vingt-quatre heures ou environ, pendant deux ou trois jours de suite, et jusqu'à guérison, ayant égard au siège de l'affection par rapport au vomi-purgatif qui peut être nécessaire. En suivant cet article premier, d'après les indications du TABLEAU DE LA SANTÉ, on coupe aussitôt pied à la maladie, en en détruisant la cause naissante. On évite par là des accidens graves. C'est ainsi que l'art et la précaution se prêtent un mutuel secours et préviennent souvent des maladies fâcheuses (1).

ARTICLE 2.

Maladies graves récentes.

La maladie est plus intense que dans le cas de l'article premier, si les humeurs viennent tout-à-coup à être corrompues au-delà de leur superficie. Si ces ma-

---

(1) Dans le cas où les règles tracées en l'article premier ne suffiraient pas, on se conduirait d'après celles tracées en l'article 2.

tières ont un degré de putréfaction, soit parce que les causes corruptrices ont exercé une plus forte influence que celle qui détermine l'emploi de l'article premier, soit parce qu'on a négligé d'évacuer les humeurs dès que l'on était dans le cas de ce même article ; alors les douleurs sont plus fortes, et peuvent devenir bien plus dangereuses. La maladie est grave enfin, tant à cause de la malignité de la corruption, que par rapport à la sensibilité des parties qui se trouvent affectées, soit par inflammation, douleur violente, par engorgement, dépôt, fièvre, perte d'appétit, soit autrement. Il est alors nécessaire de prendre un plus grand nombre de doses que dans le cas précédent. Cependant c'est une vérité constante que les maladies récentes, qui sont classées dans le présent article, sont le plus généralement détruites en huit ou dix jours de traitement : avantages que les méthodes opposées à celle-ci ne lui disputeront certainement point avec succès. Mais il est de rigueur que les malades prennent tous les jours, ou toutes les vingt-quatre heures, jusqu'à soulagement notable, une dose évacuante, soit vomi-purgative, soit purgative, selon le siège de la maladie, et jusqu'à ce que les douleurs soient au moins modérées, que la fièvre ait cédé ou disparu, que les malades n'éprouvent que peu de soif, qu'ils aient recouvré de l'appétit et du sommeil, bases principales de la santé. Le succès sera encore plus certain, si, dans le cas de fièvre brûlante, de douleur violente à la tête ou ailleurs, on agit le premier jour du traitement d'après l'article 3. Arrivés au point de soulagement dont on vient de parler, les malades peuvent suspendre la purgation pendant un

jour ou deux, selon leur situation. Ils la réitèrent ensuite pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'ils éprouvent un mieux plus sensible encore. Au moyen de soulagement obtenu, et ayant recouvré l'appétit, qu'ils satisfont prudemment, les malades prennent des forces et marchent à la santé. Finalement ils réitèrent de même la purgation après l'avoir ainsi suspendue et jusqu'à ce qu'ils soient guéris.

ARTICLE 3.

Maladies les plus graves qui puissent exister.

Il se présente beaucoup de cas ou de degrés de maladies qui causeraient de graves accidens et même très-promptement la mort, si les malades ne répétaient pas les doses aussi près à près les unes des autres qu'il va être dit dans cet article, et contre lesquels la conduite tracée dans le 2e. serait insuffisante. La putréfaction des humeurs, ainsi qu'on l'a observé dans le cours de cet ouvrage, ne marche point du même pas. On l'a vue s'accroître très-rapidement dans nombre d'individus, et leur causer la mort en peu de jours, et même en peu de momens. D'après cette vérité, il faut que l'ordre du traitement, ou l'évacuation de la putréfaction, soit en rapport avec la violence du mal ou le danger, et plus rapide que la corruption n'a d'activité et de malignité pour produire d'affreux ravages. Toutes les fois donc qu'un malade est atteint de maladies aigüe, inflammatoire, apopléctique, et comme il peut l'être gravement dans les circonstances de maladies endémiques, épidémiques, contagieuses, pestilentielles, ou meurtrières au plus haut degré; de même dans tous les cas où il est

pris d'une douleur insupportable; pareillement dans ceux où un organe sensible peut être promptement détruit par la malignité de l'humeur qui l'attaque; comme aussi dans le cas de maladie chronique, lorsqu'une rechute ou une crise mettent en danger la vie du malade, ou si ses souffrances sont devenues extrêmement difficiles à endurer; dans tous ces cas, les doses doivent être répétées de quinze heures en quinze heures; ou de douze en douze, si la violence de l'attaque donne les plus grandes craintes; et de plus près encore si quelques-unes de ces doses, vomies ou prises trop faibles, ont manqué d'opérer abondamment. Toutes les fois qu'un malade est dans la nécessité de répéter ou rapprocher ainsi les doses, il ne faut pas négliger de les lui donner assez volumineuses, et d'un degré de purgatif suffisamment énergique, pour qu'elles produisent d'abondantes et nombreuses évacuations; car c'est en quelque sorte une suite d'évacuations et sans interruption qu'il faut provoquer dans les cas périlleux ou d'insupportables souffrances, comme étant indispensables pour les modérer et pour éloigner le danger. Lors même qu'une dose prolonge lentement ses effets au-delà de quinze heures de durée, si le danger augmente ou s'il ne diminue pas, il est prudent d'en répéter une autre afin d'accélérer la purgation, de peur qu'elle ne soit trop peu active pour produire l'amélioration dont le malade a besoin. Il est des cas de violente attaque où l'effet d'un évacuant ne pouvant être assez prompt, il faut en appeler à toutes les ressources de la Nature, en donnant un lavement purgatif au même moment que la dose évacuante, sauf à répéter ce même lavement

selon qu'il peut être nécessaire. Le danger étant éloigné, le malade rentre dans l'ordre de l'article 2, ou dans celui de l'article 4, s'il y était avant de suivre l'article 3 (1).

ARTICLE 4.

Maladies Chroniques.

Il est prouvé par une pratique de plus de soixante ans, joignant celle de mon prédécesseur à la mienne, que si cette méthode, dont il m'a tracé le principe, était universellement adoptée et suivie conformément aux trois articles précédens, les maladies chroniques, dont on va décrire la marche du traitement, d'excessivement communes qu'elles sont de nos jours, deviendraient infiniment plus rares. Les jeunes gens, par les ressources que la Nature leur donne particulièrement, en pourraient être à l'abri, tandis qu'ils y sont en quelque sorte les plus exposés à la suite de crises qui ont été peu salutaires, souvent par la faute des praticiens qui n'ont point encore su les favoriser en raison du besoin.

Sous la dénomination de MALADIES CHRONIQUES sont comprises toutes les maladies, toutes douleurs, obstructions, dépôts, ulcères, toutes incommodités, et généralement toutes affections ou souffrances qui ont pris dans un individu la place totale ou partielle de la santé, et dont la durée excède l'espace de quarante jours. Elles seraient rares si les conditions que nous

(1) Voyez au titre *Régime* comment cette marche de la purgation peut concorder avec la nourriture des malades.

venons de mettre au soutien de cette assertion, étaient scrupuleusement remplies. Tous les hommes en peuvent être convaincus par leur propre réflexion ; car si un individu existe pendant long-temps quoique malade, c'est évidemment parce que les humeurs qui causent ou entretiennent actuellement sa situation, ne sont ou n'ont pas été imprégnées d'une malignité meurtrière, comme on le remarque dans les malades atteints de la putréfaction des épidémies, ou en d'autres circonstances non moins graves en ce qu'elles causent la mort en très-peu de jours de durée. Dans ces derniers cas il peut arriver, à l'égard de quelques sujets, que la corruption, plus active que les secours ne peuvent être prompts ou efficaces, quelque diligence que l'on puisse faire, endommage les viscères, ou arrête la circulation et laisse venir la mort, faute d'avoir eu le temps d'en expulser la *cause*. Mais il en est bien différemment des maladies qui, proprement parlant, sont devenues chroniques. La corruption des matières qui en est la *cause*, n'était pas, lorsque ces maladies ont commencé, tellement maligne qu'on n'eût pu évacuer cette corruption de la manière expliquée aux trois articles précédens. Ce qui l'atteste, c'est que les malades n'y ont pas succombé ; ce qui le prouve, c'est la duré de leur existence, souvent pendant plusieurs années, même dans un état de souffrance plus ou moins aiguë.

Pour détruire les maladies chroniques en général, et même habituellement réputées incurables ou mortelles, les malades, après avoir eu égard au vomi-purgatif, souvent nécessaire par rapport au siége su-

périeur de leurs souffrances, doivent suivre le traitement de la manière qui va être dite. C'est l'article 2, plus ou moins prolongé, qui se trouve suivi au commencement du traitement de ces maladies, puisque les malades doivent prendre les doses pendant un bon nombre de jours de suite, avant de les suspendre ou de prendre du repos. Il est démontré en différens points dans le cours de cet ouvrage, et plus particulièrement dans sa seconde partie, que non-seulement on ne peut craindre la fréquence de la purgation, tant elle a été répétée de fois consécutivement, mais encore que les malades ne pourraient atteindre à leur guérison, sans réitérer les évacuations en proportion du besoin (1).

Les malades qui, pour raison de la violence de leurs maux, sont dans la nécessité de répéter les doses avec toute la célérité dont la pratique leur fournit des exemples, à l'effet d'être plutôt soulagés; et ceux qui sans être aussi souffrans, peuvent mettre la même activité dans leur traitement, l'abrègent beaucoup, et les uns et les autres accélèrent leur guérison. Plus les doses seraient prises loin à loin les unes des autres, plus elle en serait retardée, et plus le traitement deviendrait pénible et dispendieux, comme aussi la guérison pourrait n'en point résulter. Cet inconvénient n'aura pas lieu si les doses se suivent d'aussi près que possible. La marche accélérée que l'on recommande rend aussi la guérison plus sûre; sans cette marche,

---

(1) Voyez au titre *Régime* comment la nourriture des malades doit concorder avec la marche du traitement.

la corruption pourrait, pendant un traitement trop lent, endommager les entrailles et causer la mort (1).

Si la marche de la purgation, telle que le malade l'a suivie d'abord, ne produit point un changement avantageux dans la nature de ses humeurs, ni dans son état sanitaire, il faut reconnaître qu'elle a été trop lente jusqu'alors, et qu'il est urgent de l'activer en la prolongeant davantage avant que le malade la suspende, et qu'il ne doit se reposer que peu de jours (2). Les purgations doivent donc être réitérées souvent, et tellement se suivre de près, qu'elles puissent pren-

---

(1) Il peut arriver au malade qui suit le traitement selon l'article 4, des accidens de la nature de ceux que l'article 3 a prévus. C'est alors qu'il ne doit jamais balancer à rapprocher les doses comme il est dit dans cet article; sauf après que ces accidens auront disparu, à reprendre, conformément au même article 4, jusqu'à guérison parfaite; c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il soit dans un état conforme au TABLEAU DE LA SANTÉ, ou au moins le plus rapproché possible; car il est des individus parmi ceux affligés de maladies chroniques, qui n'y ont pas les mêmes droits; mais qui néanmoins assez favorisés de la Nature, peuvent parcourir une assez longue carrière.

(2) A l'égard de beaucoup de malades, le nombre de soixante doses évacuantes, prises dans l'espace de quatre mois, pourraient bien ne pas avoir été suivies d'un résultat heureux, tandis que quarante seulement de ces même doses, employées en moitié moins de temps, auraient pu terminer le traitement. Cet exemple peut souvent trouver son application.

dre le devant ou le dessus de la corruption restante, qui est la cause corruptrice des nouvelles humeurs. Il faut en tarir la source, pour favoriser la régénération ou le renouvellement de la masse humorale, sans quoi il ne peut y avoir de guérison. Le moins que les malades classées dans cet article 4, puissent faire, pour espérer de guérir, c'est de prendre les doses évacuantes dans la proportion de quatre ou cinq par semaine ; faisant en sorte que deux doses au moins soient prises deux jours de suite, si toutes ne peuvent l'être consécutivement ; mais il est bien préférable qu'elles soient prises sans interruption. Les malades doivent continuer ainsi plusieurs semaines successivement, s'il est possible, jusqu'à ce qu'ils soient soulagés, et qu'ils aient recouvré l'appétit et le sommeil, s'ils les avaient perdus. Alors ils suspendent l'évacuation pendant environ huit jours, plus ou moins, selon leur situation. Mais si le soulagement obtenu vient à diminuer avant l'expiration de ce temps, il faut du moment où ils s'en aperçoivent, qu'ils répètent un nouveau cours d'évacuations, en reprenant les doses comme en commençant, et qu'ils les continuent jusqu'à un nouveau soulagement survenu. Alors ils relâchent encore comme il vient d'être dit, même plus longtemps, selon que leur situation s'améliore et qu'ils se rapprochent d'avantage du TABLEAU DE LA SANTÉ, qui est le but de tout malade en traitement.

Il y a, entre une maladie récente et une maladie chronique, cette différence que contre la première il faut répéter les évacuations sans relâche ni interruption, pour ainsi dire, jusqu'à guérison ; et que contre

la maladie ancienne, cette conduite, qui est nécessaire au commencement du traitement pour diminuer le volume de la corruption et alléger les souffrances, doit être suspendue et reprise alternativement, comme il vient d'être dit; et quelquefois suspendue pendant une semaine, un mois entier, ou plus encore; parce qu'il faut accorder les purgations avec l'œuvre de la Nature, avec ses dispositions plus ou moins favorables, pour que la régénération des humeurs puisse se faire de la manière qui va être expliquée. Pendant la suspension de la purgation, le malade, par sa nourriture journalière, récupère des humeurs en remplacement de la portion gâtée qu'il a évacuée. Mais jusqu'à ce que le fond en soit entièrement atteint et expulsé, les nouvelles se corrompent par les anciennes. C'est pour cela qu'il faut répéter des cours d'évacuation, les suspendre comme il vient d'être dit, et les reprendre et les suspendre autant de fois qu'il en est nécessaire pour opérer dans un individu malade, la régénération de la masse des humeurs, de laquelle la guérison dépend. Le résultat peut être tardif, si la totalité de ces matières est pénétrée du vice de la dégénération, surtout si la maladie est ancienne, ou si elle provient d'un virus communiqué, et d'après l'énorme quantité d'humeurs qui existe dans la composition du corps humain, ainsi que nous l'avons fait connaître au chapitre IX, titre : VOLUME des humeurs. Néanmoins, ce résultat ne peut manquer d'avoir lieu, si le malade continue son traitement pendant assez long-temps, de la manière telle qu'elle est déterminée dans cet article. Pour que le malade soit guéri, il faut qu'il n'y ait plus dans son indi-

vidu aucune partie des humeurs dépravées qui y existaient pendant sa maladie, ou à l'époque qu'il a entrepris son traitement. Il faut un renouvellement total de ces matières, ce qui signifie une substitution d'humeurs saines à des humeurs gâtées et expulsées. Ce renouvellement, qui s'opère au moyen de ce que les nouvelles humeurs remplacent les anciennes qui ont été évacuées, est terminé dès l'instant où il n'existe plus de germe corrupteur dans la constitution humorale du sujet.

Il y a des maladies chroniques si invétérées, si tenaces, si difficiles à détruire, et si sujettes à se reproduire, qu'il faut plusieurs années pour en opérer la cure radicale; et par conséquent un très-grand nombre de doses évacuantes y est nécessaire. Il n'est pas de rigueur, au sujet de ces sortes de maladies, que le traitement soit continuel dans la suite comme il a dû l'être dans son commencement; mais, s'il est momentanément, ou plus ou moins longuement suspendu, il doit être repris à différentes époques, qui sont toujours indiquées par la reproduction ou par l'augmentation des souffrances. Le jeune âge présente ordinairement de grandes ressources; certes si le malade est dans l'état d'accroissement, ou au moins, s'il n'est pas trop âgé, et si les évacuations sont bien conduites, bien coordonnées avec l'état de souffrance et le travail de la régénération des humeurs, on a un espoir fondé de parvenir à sa guérison. Au moins, parmi la généralité des malades qui ne sont point susceptibles d'une guérison entière et radicale, parce que la Nature en eux n'a point la faculté de se dépurer entièrement, il en est

bon nombre qui, par l'usage varié de la purgation, pourraient prolonger leur existence, diminuer leurs souffrances ou en retarder les progrès (1).

---

(1) Faisons ici une comparaison qui, toute singulière qu'elle puisse paraître à certains personnages, nous semble non-seulement ne pas manquer de justesse, mais encore parfaitement convenir à un genre de lecteurs qui écoutent mieux que d'autres la voix du bon sens. Elle est encore utile pour faire comprendre la coordonnance des évacuations réitérées avec l'aliment régénérateur, duquel résulte le rétablissement d'humeurs saines, et par une conséquence évidente celui de la santé. Le corps de tout malade, ou récemment ou anciennement attaqué par suite des matières gâtées ou corrompues qu'il renferme, peut être comparé à un tonneau dans lequel on a laissé un restant de liquide, et qui, parce qu'il a pu être corrompu, a gâté la futaille, ou lui a au moins donné une fort mauvaise odeur. Pour la lui ôter et rendre la pièce propre à contenir, sans danger d'altération, un liquide de bonne qualité, le tonnelier use des moyens que sa raison lui suggère : imitons-le. Il met de l'eau dans son tonneau, et la jette après l'avoir agitée; elle sort en emportant avec elle la partie grossière de la malpropreté qui y est renfermée. Il en est de même du malade au commencement du traitement; il évacue les matières grossières, et la superficie des humeurs qui croupissent dans ses entrailles. Le tonnelier continue de remettre de l'eau; il agite de nouveau la futaille, puis il la fait couler par la bonde; bientôt elle paraît en sortant aussi propre qu'en entrant, mais le tonneau n'est pas

OBSTACLES A LA GUÉRISON DES MALADES.

La guérison radicale est l'objet de la Médecine Curative; elle sera l'heureux résultat de son application, toutes les fois que la maladie ne sera point devenue

---

pour cela nettoyé. Il en est de même du malade; il a continué la purgation, il ne rend plus d'aussi mauvaises matières, il peut être soulagé; mais il n'est pas guéri, parce que son corps n'est pas plus nettoyé que le tonneau. Le tonnelier laisse séjourner l'eau pendant un jour ou deux, ce qui lui donne le temps de détremper la partie qui est attachée aux douves de la futaille. De même le malade suspend la purgation pour quelques jours ou quelques semaines, quelquefois davantage; les humeurs nouvelles provenant de sa nourriture journalière, détrempent les anciennes; le mélange les adoucit et les rend plus faciles à évacuer. Durant cette suspension, le sang, à la faveur et en raison du vide résultant des précédentes évacuations, raréfie la *fluxion* qui est dans les vaisseaux, et la ramène dans le tube intestinal par les émonctoires qui existent. Le malade reprend la purgation suspendue; il évacue les humeurs nouvelles avec les anciennes, que celles-ci ont déjà corrompues. Il fait comme le tonnelier qui évacue son eau altérée par la partie corruptrice qu'elle a détachée des parois internes du tonneau, pendant qu'il l'y a laissé séjourner. Il répète le même procédé et laisse séjourner son eau pendant un plus long intervalle de temps. Le malade doit faire de même; il doit suspendre la purgation encore plus long-temps en raison de ce qu'il éprouve un soulagement plus notable, et qu'il a de l'ap-

cause de la mort, telle que nous avons analysé la cause de la fin des êtres, au chapitre premier. Cette méthode ne peut manquer de sauver la vie d'un malade, que dans le cas où un viscère, ou une autre partie or-

---

pétit. En prenant plus de nourriture, il se fait une plus grande masse d'humeurs qui remplacent les anciennes et produisent la régénération dont il a été parlé. Enfin, le tonnelier, pour arriver à ses fins, doit continuer son procédé jusqu'à ce qu'il ait reconnu que la futaille est nette et que l'on peut lui confier en sécurité le meilleur fluide. Que le malade fasse de même jusqu'à ce qu'il soit assuré que son corps ne renferme plus de germe corrupteur, pour vicier les humeurs récupérées et causer une rechute. Plus il y a de temps que la futaille est gâtée, plus le tonnelier doit travailler; il en est de même de la maladie. Le malade n'a pas plus à redouter l'excès que le tonnelier. En répétant ici ce que nous avons dit au chapitre XIX, nous dirons que bon nombre de doses prises à différentes époques, sans nécessité apparente, ne peuvent nuire aux malades; une seule de moins peut beaucoup leur préjudicier, parce qu'il resterait encore dans les fluides une partie du levain corrupteur, ce dont il faut se défier, surtout à l'égard des affections virulentes ou contagieuses, et de toutes celles qui sont invétérées. Le procédé de cette méthode est infaillible comme celui du tonnelier. Pour que l'une et l'autre opérations fussent sans succès, ou pour que le malade ne fût pas guéri, il faudrait que ses viscères, comme les douves du tonneau, fussent attaqués, gâtés ou pourris par un trop long séjour des matières corrompues.

ganique de son individu seraient endommagés. Cet obstacle ne peut avoir lieu que par le trop long séjour de la putréfaction des humeurs ; ce qui prouverait que la guérison du sujet n'aurait pas été assez tôt entreprise. Il en pourra être de même par cela seul que le malade sera usé par la vieillesse, agent naturel et invincible de la cessation de la vie. Tout homme qui sera pénétré de ces vérités, comme nous le sommes nous-mêmes, n'hésitera jamais, en quelque cas de maladie grave ou si désespéré qu'il soit, à donner suite à la purgation, à l'effet d'expulser de son être les matières qu'il a reconnues capables de lui ôter la vie. S'il succombe, ce ne sera que quand la Nature en lui n'aura plus de ressource, et avec les mêmes moyens qui l'auraient sauvé dans tous les cas où elle aurait encore pu faire quelque chose pour lui. Il peut encore y avoir empêchement à la guérison d'un malade, lorsque la portion des humeurs qui cause une infirmité à une partie quelconque,

---

Sans doute qu'il y a des cas résultans de l'ancienneté de la maladie, ou de la malignité des humeurs qui la produisent, où le contenant se ressent toujours, ou au moins pendant long-temps du vice de ce qu'il a contenu ; il y en a donc aussi où les entrailles et les viscères, disposés à recevoir la corruption comme à la communiquer ensuite, agissent à leur tour sur les nouvelles humeurs ; mais l'individu se purgeant suffisamment, toutes les fois qu'il s'apperçoit de dépérissement dans sa santé ordinaire, ou qu'il se porte moins bien que de coutume, il prolonge sûrement son existence.

n'a plus de mobilité, et par conséquent ne peut être expulsée. Il en sera de même de celui dont l'humeur forme avec la partie qu'elle a affectée, une adhérence telle qu'elles font corps ensemble. Par exemple : on ne rétablira point la vue, si le nerf optique est paralysé ou détruit; ni l'ouïe, si le nerf acoustique est dans le même état; on ne détruira pas une affection nerveuse si elle est ancienne ou trop invétérée; ni une ankilôse, s'il y a union parfaite de deux os ensemble; et il en sera ainsi des autres cas où la cause n'est plus séparable de l'effet qu'elle a produit, c'est-à-dire, de la partie qu'elle a attaquée et détruite; parce que, dans ce cas on pourrait, en quelque sorte, dire que l'effet n'aurait plus de cause. D'après ces considérations, on peut inférer que la Médecine Curative, réclamée alors trop tardivement, n'a plus d'objet proprement dit.

RÉFLEXIONS PRÉALABLES,

Et communes aux quatre articles,

Avant d'entreprendre la guérison d'un malade dont la maladie ou l'infirmité sont invétérées ou hautement réputées incurables ou mortelles, le praticien requis à cet effet, doit être bien informé des circonstances aggravantes qui pourraient faire douter du succès de l'entreprise. Ces circonstances sont : L'ancienneté du principe de la maladie qui a dégénéré en affection chronique; la périclitance où l'absence totale de la santé du malade dans son jeune âge; la fréquence des diverses atteintes que sa santé a pu recevoir; l'évidence de la faiblesse du tempérament ou de la constitution; l'abus ou le préjudice de la saignée, des sangsues, des bains;

l'observance prolongée de la diète ; l'usage de préparations mercurielles, surtout à fortes doses ou longuement réitérées ; enfin, s'il a subi tout ou partie des traitemens qu'avec justice nous réprouvons à cause de leur action nuisible. C'est alors et dans le cas où le malade réunirait divers signes d'incurabilité, qu'un praticien serait très-heureux de pouvoir discerner s'il ne serait pas prudent de l'abandonner à la médecine palliative plutôt que de lui appliquer sans succès les moyens indiqués dans notre méthode. Dans ce même cas, il vaut mieux, pour la réputation du praticien, laisser agir la Nature que d'entreprendre un traitement que ses antagonistes blâmeraient, par cela seul qu'il n'aurait pas réussi. Lorsqu'au contraire on trouve dans un malade les fonctions naturelles passablement organisées ; s'il n'est pas trop avancé en âge ; si la constitution a été bonne autrefois ; si enfin l'on remarque des indices que la Nature puisse lui être favorable, on peut entrevoir une lueur d'espérance ou un motif de guérison probable, ou d'un notable soulagement. Alors il faut se faire assurer par le malade, qu'il sera constant et persévérant à prendre les doses évacuantes, en aussi grand nombre qu'il pourra être nécessaire, et qu'il réponde d'une détermination courageuse pour en subir tous les effets. Il peut arriver qu'il en éprouve dont il ne pourra se rendre un compte bien exact. Mais quelle qu'en soit l'impression sur son esprit, il ne devra jamais s'arrêter dans la marche des évacuations.

Il est impossible que l'on parvienne à la guérison d'un malade qui a perdu l'espérance d'être guéri, ou qui ne

semble pas avoir une grande envie de l'être, qui est lâche ou sans résolution, ou n'a pas une détermination assez fortement prononcée, ni un jugement assez éclairé pour embrasser la vérité qui a commencé de luire à ses yeux, ou s'il ressemble à ces enfans gâtés de la fortune, qui ont la faiblesse de croire qu'avec de l'argent ou de l'or, l'on se procure la guérison comme l'on achète une Terre, une denrée rare, ou tout autre objet d'un grand prix : un pareil sujet est en danger Si au contraire le malade raisonne d'après des principes; s'il confond son opinion dans ceux de cette méthode; s'il prend pour règle de sa conduite celle que bon nombre de malades ont tenue et qui est rapportée en la seconde partie de cet ouvrage, notamment aux nos: 110, 126, 159, 172; si, enfin, ferme et résolu, il se dit : je succomberai si la Nature en moi n'a plus de ressource, ou je me sauverai si elle peut seconder le traitement : alors, bien convaincu qu'en transgressant sa résolution il ne peut trouver de moyen de guérir, il combattra courageusement la *cause* de sa maladie avec l'espoir d'en triompher.

Il est des malades qui n'éprouvent de soulagement du traitement évacuatif, qu'après la cessation de la purgation, ou pendant le temps qu'ils la suspendent d'après l'ordre tracée aux quatre articles. C'est de l'heureux effet du vide qu'elle a produit qu'ils le reçoivent. Ils ont l'espoir qu'il en sera de même par la suite et de se guérir, ou au moins d'être notablement soulagés. On rencontre aussi des malades dont les maux sont augmentés pendant que la purgation est pratiquée. C'est le résultat de l'impulsion donnée à

la cause efficiente qui les produit, et qui présente un obstacle insurmontable, au moins dans le moment de la purgation. Avec un peu de sagacité, on distingue facilement le cas où il convient de suspendre pour quelque temps la purgation, et laisser les fluides se rasseoir, pour se diriger dans la suite d'après l'observation, soit pour persévérer dans la médecine curative, soit pour se restreindre aux secours de la médecine dite palliative, ou aux moyens qui sont généralement usités.

Combien de malades, dans la catégorie des maladies récentes, refuseront peut-être à la médecine curative la préférence qu'elle mérite à si juste titre, comme seule capable de leur éviter de longues souffrances. Circonvenus et trompés qu'ils seront, parce que tenant trop fortement à d'anciens préjugés, ils la croiront impossible ou impraticable. Insuffisans pour juger par eux-mêmes, ils seront les victimes de perfides suggestions. S'ils prenaient conseil des faits qu ont si souvent couronné cette méthode, l'erreur déposerait son bandeau, et la jalousie briserait elle-même les traits acérés qu'elle ne se lasse pas de décocher contre ce mode de traitement, quoiqu'il soit le fruit d'une expérience acquise et défendue par la progression de ses succès.

Combien d'autres, après avoir entrepris le traitement de cette méthode, se dédiront tout-à coup, sans avoir égard à l'inconséquence qu'ils commettront. Venant à éprouver une soif ardente, une chaleur brûlante par tout le corps, une fièvre violente, des souffrances aiguës, tous accidens possibles, plusieurs, par

l'effet de l'influence ou d'une pusillanimité également préjudiciable, se compromettront au point de discontinuer le traitement, tandis que dans ces cas, il a généralement besoin d'être activé. Ils verront cependant leur urine excessivement rouge, chaleureuse, enflammée, d'une consistance trouble par les matières qu'elle peut entraîner avec elle et dont elle est chargée; et quoique la nature nuisible de leurs humeurs soit encore démontrée par de fortes cuissons qu'elles leur feront ressentir en sortant par l'anus : cuissons qui en prouvent l'action mordicante dans les entrailles et par toute l'économie animale, ils nieront encore la *cause* des dangers qui les menacent, et l'indispensable nécessité de l'expulser. Ainsi, il y aura, au moins nous le craignons, des êtres qui, oubliant le principe fondamental de notre méthode, ou en le méconnaissant, périront, bien que nous ne leur épargnions pas nos conseils pour se sauver du péril. Nous avons appris à nous défier de la faiblesse humaine, et de quelque chose de plus. Combien d'hommes, au moins inconsidérés, n'avons-nous pas rencontrés dans l'exercice de notre pratique. Il en est qui d'après leur guérison inespérée, et même seulement d'après un soulagement notable, se seraient percé la veine et auraient signé de leur propre sang, tout titre authentique que nous aurions pu leur demander, tant ils étaient émerveillés ou grandement satisfaits d'un changement qu'ils étaient si loin d'attendre.... Néanmoins ils ont prouvé dans la suite que l'inconstance et l'ingratitude sont le partage d'une grande portion de l'espèce humaine ! Ils pourront se mettre au-dessus de nos reproches; mais il

n'en sera pas de même, lorsqu'ils ressentiront de nouvelles atteintes d'une maladie dont le germe n'aura pas été totalement détruit.

Fortement attachés aux vrais principes, les malades préviendraient par des moyens reconnus et avérés, les longues souffrances dont ils sont menacés, et la mort prématurée qui en est la suite inévitable.

PRISE DES DOSES ÉVACUANTES.

Le matin est en général le moment le plus commode, et aussi le plus avantageux sous plusieurs rapports, pour prendre les doses évacuantes. Mais il y a nombre de malades ou infirmes qui ne peuvent, par diverses considérations, s'y assujettir. Souvent cet état de gêne les empêche de prévenir de graves maladies dont plus tard il pourront être les victimes. Cette méthode leur offre à cet égard des ressources et des avantages bien importans et journellement appréciés. Nous allons développer quelques raisons, pour démontrer que les facilités qu'elle donne sont dans la nature même des choses, et que cette sorte de condescendance n'est pas le fruit d'une imagination systématique. C'est un principe fondamental en ce qui concerne la digestion et de la prise des doses évacuantes, qu'après que l'une est faite, les autres peuvent être administrées, parce qu'on est ce que l'on appelle à jeun. L'on peut être à jeun à tout instant du jour et de la nuit; ce serait donc une erreur de se croire assujétti pour cela au réveil ou au lever du matin. Il est constant que, pour prendre une dose du purgatif, l'espace de six heures depuis le dernier repas, modérément

ou sobrement pris, est suffisant. Si, à l'égard de quelques personnes, il en était autrement qu'il vient d'être dit, ce serait parce que le repas n'aurait point été en rapport avec les facultés digestives actuelles de leur estomac. Le vomi-purgatif exige au moins deux heures de plus que le purgatif pour qu'il soit administré. La différence repose sur cette considération que cet évacuant, qui doit produire le vomissement en moins de deux heures, n'attend pas que la digestion soit absolument achevée, au lieu qu'elle peut au besoin se terminer pendant quelques heures que le purgatif emploie pour couler vers les voies basses.

Aux conditions requises pour la digestion, les évacuans peuvent donc être pris à toute heure, soit du jour, soit de la nuit. Un malade que son incommodité ne retient même pas à la chambre, et qui a des devoirs à remplir à des heures fixes, peut en concilier l'exercice avec son traitement, en prenant les doses à l'heure convenable, pour que les effets en puissent être terminés au moment où ses occupations l'appellent. Ces doses peuvent être prises également le soir ; alors on se couche un instant après les avoir bues, observant que la tête et la poitrine doivent être plus élevées que de coutume (1). Avec le vomi-purgatif, on se tient éveillé jusqu'à ce qu'il n'opère plus par le haut ; et comme il est susceptible de pro-

(1) Cette position est celle que doivent tenir les personnes réduites à rester au lit, crainte de vomir la dose.

curer des évacuations par le bas, on peut dormir, comme après avoir pris le purgatif, sans inquiétude. Ces évacuans réveillent pour produire leurs effets. Dans ce cas les évacuations peuvent être moins nombreuses que si l'on était éveillé ; mais elles sont ordinairement plus abondantes. Cette abondance provient de ce que les premiers besoins d'évacuer, n'étant pas assez forts pour éveiller, éprouvent un retard de l'état de sommeil ; mais les matières s'accumulant, les évacuations se déterminent plus volumineuses.

Si, en se traitant pendant la nuit, le sommeil ou le repos se trouvent par trop interrompus, le malade, pour avoir une bonne nuit sur deux, peut ne prendre les doses que toutes les quarante-huit heures. Mais il est peu de maladies qui permettent cette marche lente de traitement. En conséquence, si les souffrances exigent de plus promptes évacuations pour que le malade soit plutôt soulagé, il ne peut laisser entre chaque dose que l'intervalle de trente-six heures, et même moins, jusqu'à ce que sa situation soit avantageusement changée. D'après ce qui vient d'être dit, telle personne qui aurait des occupations, par exemple depuis le matin jusqu'à midi, doit prendre son repas le matin, à l'heure convenable pour que la digestion soit faite à midi, heure à laquelle elle doit prendre la dose, et ainsi des autres heures qui auront pu être adoptées pour la prise des doses, d'après la digestion terminée.

Si un individu tombe subitement malade, on peut,

et même l'on doit pratiquer aussitôt l'évacuation, et autant que possible, d'après l'observation relative à la digestion; mais si immédiatement après le repas, il arrive à la personne quelqu'accident qui fasse craindre à l'instant pour sa vie, il n'y a point de digestion à attendre; il faut évacuer avec le vomi-purgatif, comme capable de délivrer l'estomac de l'aliment devenu corps étranger et nuisible, et pour ouvrir la voie de la purgation, à l'effet d'agir de suite pour détruire l'accident survenu, et rétablir la santé du malade, d'après l'ordre du traitement, ainsi qu'il est dit aux quatre articles qui le composent.

REMARQUES SUR LES ÉVACUANS.

Les évacuans, en général, tant les émétiques que les purgatifs, quelle que soit la classe dont ils soient tirés et quoique participant de la même nature, ne peuvent, par rapport à la diversité d'âge et de sensibilité interne des malades, avoir intrinsèquement le même degré d'activité. La différence de force dans les doses ne pourrait donc suffire; en conséquence, nous établissons, pour les purgatifs seulement, plusieurs degrés d'activité; et pour les reconnaître, nous faisons placer sur les étiquettes les *traits* ci-après figurés, avec l'inscription de chaque degré. A l'égard du vomi-purgatif, il peut être établi sous un seul et unique degré d'action, parce qu'en mêlant la dose de cet évacuant avec le thé dont il va être parlé, on le rend aussi faible qu'on le juge à propos.

—— Le premier degré des purgatifs étant le plus doux, convient aux enfans de six à sept ans et au-

dessous, jusqu'à l'âge d'un an (1). Il convient aussi aux personnes d'une sensibilité dite nerveuse, à celles qui sont âgées ou affaiblies par la longue durée de leur maladie, que l'on doute pouvoir guérir, ou que l'on veut essayer de soulager; et généralement il est applicable à toute personne reconnue pour être, ou que l'on soupçonne très-facile à émouvoir.

▬ ▬ Le 2e. degré étant plus actif que le 1er, est propre à la presque totalité des malades de l'un et de l'autre sexe, même aux enfans de sept ans. C'est par ce degré que l'on doit commencer le traitement de tous les adultes ou de toutes les grandes personnes, sauf à employer dans la suite le 3e degré ainsi qu'il va être dit. Le 2e. doit remplacer le 1er. dans tous les cas où celui-ci, à la dose parvenue graduellement jusqu'à quatre cuillerées, n'opère plus le nombre d'évacuations qui sera déterminé plus loin, sans que rien empêche qu'elle soit portée au-delà, conformément au besoin.

▬ ▬ ▬ Le 3e. degré ne peut être prescrit qu'aux malades qui sont reconnus difficiles à émouvoir, ou à ceux qui n'éprouvent plus d'assez nombreuses évacuations par l'action du 2e, quoique sa dose ait été portée successivement jusqu'à quatre cuillerées ou plus; sauf à leur prescrire le 3e. degré au-delà de quatre cuillerées, si à cette dose il se

(1) Pour ce dernier âge ou plus jeune encore, on l'affaiblit avec le sirop de séné, ou de chicorée, ou celui de fleurs de pêcher, parties égales; ou moins de sirop, pour borner la dose à une cuillerée, s'il se peut.

trouve insuffisant pour produire les évacuations exigées.

— — — — Dans le cas où le 3e. degré est notoirement reconnu trop faible à la dose de quatre cuillerées, et après l'avoir vérifié plusieurs fois, le 4e. degré, le plus actif de tous, devient nécessaire à la même dose de quatre cuillerées, sauf à la dépasser s'il en est besoin.

La personne qui a à sa disposition les quatre degrés de purgatif, peut établir des degrés intermédiaires de la manière suivante. Par exemple : plutôt que de porter au delà de quatre cuillerées, la dose des 1er, 2e et 3e degrés, on augmente l'action, et par conséquent les effets de cette dose de quatre cuillerées, à l'égard du 1er degré, en la composant de deux cuillerées seulement de celui-ci, et deux cuillerées du 2e; ou autant du 3e que du 1er pour faire le 2e degré; ou autant de celui-ci que du 4e pour établir le 3e degré. On peut aussi dans l'amalgame, mettre plus de l'un que de l'autre, en raison de l'intention d'augmenter ou diminuer l'activité du purgatif dont on fait usage; tellement que si en place de quatre cuillerées du 1er degré, l'on en met seulement trois avec une cuillerée du 2e, c'est le 1er qui se trouve activé ; si au contraire dans la dose du 2e, ordinairement de quatre cuillerées, on n'en met que trois, et si on leur ajoute une cuillerées du 1er, c'est le 2e qui est affaibli ; et il en sera ainsi des autres degrés.

Mais est de rigueur, et les organes passibles de la purgation exigent qne les doses soient circonscrites.

autant que possible dans le volume de quatre cuillerées (1), tellement que le degré supérieur, pris à cette dose, ne soit employé que dans le cas où le degré qui lui est immédiatement inférieur devrait être porté à la dose de cinq cuillerées. Ces mêmes organes ne permettent pas qu'un degré actif remplace un degré plus faible sans le besoin qui vient d'être indiqué, quoique la dose du plus actif fût prise en moindre quantité que celle du moins fort, parce qu'il faut, notamment dans la suite ou vers la fin des traitemens, que les doses ayent, pour s'étendre dans l'habitude des corps, le volume qui leur convient à cet effet.

COMPOSITION DES ÉVACUANS.

Vomi-purgatif.

Récipé : vin blanc de bonne qualité, *quatre livres.*
Séné de la palthe, *quatre onces.*

Faites infuser à froid, pendant trois jours, ayant soin d'agiter le mélange de temps à autre ; passez et exprimez pour obtenir, autant que possible, la quantité de vin employée.

Sur chaque livre de vin ainsi préparé, ajoutez :
Tartrite Antimonié de potasse, *un gros.*
Filtrez la liqueur.

---

(1) Excepté les enfans, à l'égard desquels la dose devrait être bornée autant que possible à deux cuillerées, pour qu'elle leur fût plus facile à prendre ; mais souvent cela ne se peut.

Purgatifs.

1er *degré.*

Récipé : scamonnée d'Alep, *une once et demie.*

Racine de turbith, *six gros.*

Jalap, *six onces.*

Le tout en poudre.

Eau-de-vie à vingt degrés, *douze livres.*

Mettez le tout dans un bain-marie, et faites infuser pendant douze heures, à une température de vingt degrés. Passez à travers une étamine, et ajoutez le sirop préparé ainsi qu'il suit :

Séné de la palthe, *six onces ;* eau bouillante, *vingt-quatre onces.* Faites infuser pendant cinq heures ; passez avec expression ; ajoutez ensuite : cassonade, *trois livres.* Faites selon l'art un sirop, que vous ferez bien cuire, afin qu'en l'ajoutant à la teinture, il ne la trouble point.

2e *degré.*

Récipé : scamonnée d'Alep, *deux onces.*

Racine de turbith, *une once.*

Jalap, *huit onces.*

Le tout en poudre.

Eau-de-vie à vingt dégrés, *douze livres.*

Même procédé que pour le premier degré. On ajoute pareillement à cette teinture le sirop suivant :

Séné de la palthe, *huit onces ;* eau bouillante *deux livres.* Faites infuser comme il est dit, et ajoutez : cassonnade, *deux livres et demie.* Faites le sirop comme il a été dit.

3e *degré.*

Récipé : scamonnée d'Alep, *trois onces.*

Racine de turbith, *une once et demie.*

Jalap, *douze onces.*

Le tout en poudre.

Eau-de-vie à vingt-un degrés, *douze livres.*

De même qu'il a été dit pour l'infusion ; ajoutez le sirop suivant :

Séné de la palthe, *douze onces ;* eau bouillante, *trois livres.* Faites infuser comme il a été dit et ajoutez : cassonnade, *deux livres ;* faites le sirop comme les précédens.

4e *degré.*

Récipé : scamonnée d'Alep, *quatre onces.*

Racine de turbith, *deux onces.*

Jalap, *une livre.*

Le tout en poudre.

Eau-de-vie à vingt-deux degrés, *douze livres.*

Faites infuser comme il est dit. Passez, ajoutez le sirop suivant :

Séné de la palthe, *une livre.* Eau bouillante, *trois livres et demie.* Faites infuser, exprimez et ajoutez : cassonnade, *une livre et demie,* faites le sirop avec l'attention qui est recommandée.

DOSES DES ÉVACUANS (1).

Les évacuans en général, comme capables de produire un effet ostensible, réclament la circonspection

---

(1) C'est avec la cuillière ordinaire à manger la soupe, que nous entendons déterminer ou mesurer les doses ;

qu'exigent les organes sur lesquels ils agissent. Ceux qui provoquent le vomissement en demandent plus que ceux qui n'opèrent que par les voies basses. En commençant le traitement d'un malade, les doses doivent être déterminées d'après sa sensibilité présumée, et selon ce qui va être dit plus loin. On peut dire ici qu'il n'est pas plus possible de connaître la sensibilité de qui que ce soit, relativement à l'action des cathartiques en général, sans l'avoir éprouvée, que de deviner lequel entre plusieurs hommes pourrait boire le plus de spiritueux sans s'enivrer. L'incertitude est égale dans l'un et l'autre point. Il faut donc étudier la sensibilité des malades qui n'ont point encore usé de ces évacuans; en tâtonnant pour ainsi dire jusqu'à ce qu'on ait trouvé le volume de doses qui leur est convenable. Celui qui est familiarisé avec les procédés de cette méthode a un grand avantage sur celui qui ne les connaît point encore. Le premier craint peu les maladies aigües, parce que connaissant la dose qui lui convient, il ne court

---

soit qu'elles se composent d'une seule cuillerée ou de plusieurs, elles doivent être mises ou réunies dans un verre ou une tasse bien essuyés. On doit agiter la bouteille assez fortement, surtout celle renfermant le purgatif, pour que tous les élémens qui le composent se trouvent réunis. Ces médicamens sont inaltérables, en quelque région que ce soit. Seulement le vomi-purgatif doit être soustrait à l'action de la gelée, et de la grande chaleur parce qu'il peut fermenter; s'il se trouble on peut le filtrer, simplement, au moyen d'un linge quelconque.

point les risques de manquer son but, en évacuant moins que son état de souffrance l'exige.

DOSES DU VOMI-PURGATIF (1).

A l'égard des grandes personnes de l'un et de l'autre sexe, passablement constituées, et sans vice de conformation, la dose peut se composer d'une pleine cuillère. Pour les personnes faibles, délicates, dites nerveuses, celles qui sont mal conformées ou malades depuis long-temps, ainsi que pour celles qu'on sait être sensibles au vomissement, ou qui le redoutent, on donne la cuillerée comme aux adolescens, ou comme aux enfans.

Aux adolescens de l'un et de l'autre sexe, non valétudinaires ou débiles, une légère cuillerée : plus légère encore aux plus faibles.

Aux enfans de six ou sept ans, une demi-cuillerée : légère pour les plus jeunes.

Aux enfans de deux à un an, un quart de cuillerée plus ou moins léger.

Aux enfans au-dessous d'un an, on diminue cette dernière dose, au point de la réduire graduellement à quelques gouttes pour celui qui vient de naître.

On affaiblit l'action vomitive, et on détermine plus sûrement la dose à opérer davantage par les voies basses que par le vomissement, en ajoutant à cette dose, du thé à l'eau, léger, chaud ou froid, sucré si l'on veut, à la quantité de deux cuillerées pour les

---

(1) Préalablement, il faut décider si on le prendra pur ou si on le mélangera avec le thé, dont il va être parlé.

grandes personnes, et d'une seule cuillerée pour les enfans de tous âges. Souvent il arrive qu'on reconnaît la nécessité d'employer le vomi-purgatif pur ou sans mélange dans la suite, surtout aux grandes personnes et dans les affections où il est indispensable de donner une commotion vomitive pour attaquer le siège de la douleur. Cette espèce d'amalgame, est souvent un surcroît de précaution, et qui peut devenir inutile; mais la prudence la réclame pour les personnes faibles ou délicates, celles qui craignent de vomir, et pour les enfans. Pour ceux qui sont dans l'âge le plus tendre, une légère cuillerée de sirop de sucre, ou à défaut, une cuillerée de thé bien sucré, sont particulièrement recommandées pour ce mélange.

Si dans l'espace de sept quarts d'heure la dose ci-devant déterminée pour chaque individu, n'opère ni par le haut ni par le bas, il est certain qu'elle est trop faible; alors il faut que le malade en répète une seconde pareille à la première, et amalgamée de la même manière.

Il se trouve des individus beaucoup plus difficiles à émouvoir qu'on n'avait pu le présumer; on en voit souvent qui sont obligés, pour obtenir des effets de cet évacuant, de répéter jusqu'à quatre et même cinq fois une nouvelle portion, suivant la force ou la faiblesse de celle par laquelle ils ont commencé, en observant la distance d'au moins une heure et demie entre chaque répétition.

Cette observation trace la marche à tous ceux qui, dans la suite du traitement, n'obtiennent point d'évacuation de la dose ou des doses qu'ils ont prises. Ils

doivent donc l'augmenter. Tel qui la première fois qu'il a pris le vomi-purgatif, a été dans la nécessité de répéter une seconde portion au bout de sept quarts d'heure, devra à l'avenir prendre l'équivalent des deux en une seule fois. Tel autre qui a été obligé d'en répéter une troisième ou davantage, devra prendre en une seule fois, un peu moins que la quantité qu'il a précédemment prise à plusieurs distances. Tel autre qui aura pris plusieurs portions en une seule fois, n'en obtenant point d'évacuation, ne répétera que par une seule cuillerée.

L'action raisonnée d'une dose a pour règle le nombre d'évacuations qu'elle doit produire. Ce nombre doit être, à l'égard des grandes personnes, de sept à huit, tant par le vomissement que par les voies inférieures : tout compte. Mais la dose qui porterait ce nombre jusqu'à douze par les voies basses, ne doit point être diminuée, parce qu'il est avantageux d'évacuer par le bas beaucoup plus qu'on ne vient de dire, ainsi qu'on le verra à l'article du purgatif. Les plus favorisés sont ceux qui, par une même dose vomissent trois ou quatre fois bien prononcées sans en être gênés, et qui évacuent six à huit fois par le bas. Il en doit être de même pour les adolescens et les enfans, en proportion de leur individu ou de leur âge; les évacuations quoique moins nombreuses ou moins abondantes, doivent néanmoins marquer suffisamment pour faire un vide assez raisonnable.

Il ne faut pas que le même individu s'attende à voir opérer le vomi-purgatif de la même manière toutes les fois qu'il en fera usage. Il sera des jours où il évacuera par

le haut et par le bas ; un autre jour, il évacuera par le haut seulement ; une autre fois, uniquement par le bas. Ces effets dépendent de la situation des matières ou des dispositions du corps pour le choix de leur issue. Il n'agit pas non plus de même sur tous les individus. Il est des personnes qui vomissent très-facilement et en abondance , et il en est d'autres qui ne vomissent qu'avec beaucoup de difficulté et rendent très-peu. Il est des personnes que rien ne peut faire vomir. C'est d'après cette considération , forte en elle-même , que l'émétique proprement dit , doit être rejeté de toute pratique ; car il ne pourrait être que nuisible de provoquer le vomissement à un individu dont l'estomac ne peut subir ce genre d'évacuation. C'est encore d'après cette même considération que la partie vomitive doit être balancée et entraînée par la partie purgative, ainsi que nous l'avons déjà dit. Par l'effet de cette composition , les personnes qui ne peuvent vomir obtiendront de cet amalgame, des évacuations par les voies basses , aussi abondantes ou aussi nombreuses qu'elles auront donné de volume à leurs doses ; et cet évacuant prendra néanmoins sur les premières voies, quoique, peut-être, avec moins de célérité que s'il produisait le vomissement.

Ceux qui , lors de la prise de la première dose , ont vomi si promptement qu'elle n'a pas eu le temps de pénétrer jusques dans les voies basses , et leur a produit trop peu d'effet, ne doivent pas néanmoins prendre la suivante plus forte , parce qu'ils s'exposeraient à éprouver une trop grande fatigue résultante de vomissemens trop multipliés. Mais celui qui a évacué

seulement par le bas, peut augmenter la dose, si elle a été insuffisante.

DOSES DU PURGATIF.

Les grandes personnes des deux sexes commencent l'usage du purgatif par la dose de deux pleines cuillères, 2e degré.

Les personnes faibles ou âgées ne doivent commencer que par une dose plus légère, telle qu'une cuillerée, ou une cuillerée et demie, 2e ou 1er degré.

Les adolescens commencent par une cuillerée plus ou moins légère, 2e degré.

Les enfans d'un à deux ans et au-dessous, un tiers de cuillerée environ, 1er degré.

Ceux de deux à quatre ans, une demi cuillerée, 1er degré.

Ceux de quatre à six ans, deux tiers de la même cuillerée, 1er degré.

Il n'y a point de malade parmi les grandes personnes et à la fleur de l'âge, qui ne doive et ne puisse éprouver de chaque dose au moins une douzaine d'évacuations; c'est-à-dire, évacuer en douze reprises, ou pousser douze selles durant l'effet de cette même dose. Il s'en trouve beaucoup qui en obtiennent jusqu'à dix-huit et vingt, qui n'en sont que plus promptement soulagés. Il en doit être ainsi proportionnellement à l'égard des vieillards, cacochymes ou valétudinaires, chez lesquels les évacuations ne peuvent souvent être portées au-delà du nombre de huit à dix. En descendant jusqu'à l'âge le plus tendre, ces évacuations peuvent être, pour les enfans de cet âge

au nombre de quatre ou cinq, et pour ceux de deux à six ans, de six à huit. On observera cependant que si le malade, de quelqu'âge qu'il soit, évacue autant que les plus fortes personnes, il ne faut ni s'en effrayer, ni diminuer le volume de la dose, s'il en reçoit du soulagement; autrement il faudrait la réduire. Il est bon de remarquer que le but de cette méthode étant de provoquer l'évacuation des humeurs gâtées, on doit plutôt s'attacher à l'abondance des matières expulsées à chaque fois qu'au nombre des selles ou des voyages qu'on a faits à la garderobe. Cette observation concerne tous les cas, et les malades de tout sexe et de tout âge. Deux pintes d'humeurs ou de corruption, évacuées du corps d'un malade par l'effet d'une dose, sont un résultat plus salutaire que ne le serait celui de douze à quinze évacuations insignifiantes par un mince volume.

OBSERVATIONS

Communes aux deux évacuans.

L'action des purgatifs et même du vomi-purgatif est souvent tardive; presque toujours davantage dans la suite du traitement qu'au commencement, et plus à l'égard de certains individus qu'à l'égard de certains autres. Aux uns, les évacuans produisent des effets au bout d'une heure, et même moins, après en avoir pris la dose; aux autres, elle n'a point encore commencé après trois, quatre et même cinq heures qu'elle a été prise. On remarque des individus qui, quoique ayant répété plusieurs fois une portion de dose de vo-

mi-purgatif sans vomir ; éprouvent aussi tardivement des évacuations par les voies basses. Les uns sont débarrassés au bout de six à huit heures de l'effet de leur dose ; les autres éprouvent lentement cet effet pendant quinze heures et plus. Cette différence dans la marche des évacuans, dérive de la variété de sensibilié qui se trouve dans les corps, ou de la nature des humeurs qu'ils renferment. Plusieurs éprouvent des changemens. Les uns acquièrent de la sensibilité, et ils la doivent à l'évacuation de l'espèce de matière qui la leur ôtait ; les autres perdent celle qu'ils avaient, parce qu'un fluide nuisible qui est encore en eux, durcit les membranes organiques chargées des fonctions de la dépuration ; mais tous n'en sont pas moins dans le cas du même traitement, qui ne peut éprouver d'autres variations ou suspensions, que celles que nous avons pu indiquer dans les quatre articles de l'ordre du traitement.

Toutes personnes en traitement, auxquelles la maladie en laissé la faculté, peuvent se livrer à des occupations quelconques pendant le temps de la durée des effets des doses ; mais c'est aux conditions rigoureuses que leur travail ne sera nullement fatigant, ni au physique ni au moral, et qu'elles ne s'occuperont que pour leur agrément ou pour faire une utile diversion. Ces mêmes personnes ne sont pas tenues de garder le lit, si rien ne les y oblige ; ni même de tenir la chambre dans le beau temps, ou lorsqu'elles n'ont point à redouter l'action de la température, ni l'intempérie des saisons. De la prudence, sans doute,

mais une sage liberté convient à tous ; pour plusieurs elle est indispensable, et souvent même elle facilite les effets des médicamens.

Nul ne doit se contenter de moins d'évacuations qu'il ne vient d'être dit, parce qu'en n'évacuant pas suffisamment, il multiplierait les doses, prolongerait son traitement et ses souffrances, retarderait sa guérison, et dans beaucoup de cas, n'éviterait point les plus graves accidens ; en outre, il pourrait augmenter son mal, en mettant ses humeurs en mouvement sans les expulser. De même, on ne doit pas continuer les doses qui se seraient trouvées avoir trop d'activité. En conséquence, les grandes personnes qui n'ont point obtenu de la dose qu'elles ont prise, le nombre d'évacuations expressément recommandé, et celles qui en ayant éprouvé beaucoup au-delà de ce nombre, en ont été par trop incommodées, doivent augmenter ou diminuer, selon le besoin reconnu, la dose suivante ; savoir : pour le purgatif, d'une cuillerée ou au moins d'une demie, et le vomi-purgatif, d'une demi-cuillerée seulement ; ainsi augmenter ou diminuer les doses subséquentes, pour se fixer à-peu-près sur le nombre d'évacuations qui est déterminé (1). A l'égard des enfans, on augmente ou l'on diminue les doses subséquentes, ainsi que le besoin l'exige, soit par tiers soit par moitié de leur volume primitif, et ainsi que l'intelligence peut le suggérer, d'après les effets que les précédentes ont produit.

---

(1) Sauf l'emploi successif des degrés supérieurs, tels qu'ils viennent d'être indiqués.

Dans le cours du traitement d'une maladie quelconque, et particulièrement des maladies chroniques, les doses purgatives peuvent cesser d'opérer autant dans la suite de ce traitement que dans son commencement. Cette différence peut provenir de ce que le corps a perdu de sa sensibilité, comme aussi de ce que la plénitude du tube intestinal ne peut toujours être la même. Néanmoins il ne faut pas manquer d'augmenter les doses, ni d'employer le degré de purgatif qui se trouve être nécessaire. On doit toujours se régler en ce point sur la même quantité d'évacuations par les voies basses, ou à peu de chose près. Sans cette attention on ne dégagerait pas la circulation des humeurs qui l'embarrassent, par la raison que les purgatifs, faute d'une suffisante action, ou d'une dose assez volumineuse, ne pourraient percer l'encombrement qui existe, ni par conséquent se filtrer dans les vaisseaux, et encore moins dans le tissu des chairs. On ne guérirait donc point, puisqu'on ne détruirait pas la *cause* des maladies.

On doit reconnaître qu'il se rétablit une nouvelle plénitude dans le canal intestinal pendant les suspensions d'évacuation déterminées dans l'ordre du traitement, et que plus elles ont été de longue durée, plus on doit y avoir égard. C'est pour cela que quand on reprend un nouveau cours de purgations, on doit avoir l'attention de prendre la première dose un peu moins volumineuse que ne l'avait été la dernière du cours précédent. Souvent même alors il est nécessaire d'user d'un degré d'évacuant moins actif que celui dont on faisait usage auparavant. Cette mesure est de ri-

gueur quand on voit se rétablir la sensibilité interne, détruite par la malignité des humeurs ainsi qu'il en est parlé au chapitre IX, titre de l'OPPOSITION des humeurs; sauf à donner aux doses subséquentes l'activité exigée pour la quantité d'évacuations déterminée, à laquelle il faut constamment s'efforcer d'atteindre.

Nulle dose, soit vomi-purgative, soit purgative, n'est trop forte, quel qu'en ait été le volume, lorsqu'elle ne produit point d'évacuations au-delà du nombre dont il a été précédemment parlé. On répétera ici ce qui a été dit ailleurs, que si le malade éprouve durant les effets d'une dose, ou après qu'ils sont terminés, soit une gêne ou un malaise quelconques, soit un redoublement de ses douleurs ou quelque affection qui jusqu'alors lui avait été inconnue, ou même quelque grave accident, il doit reconnaitre que la mauvaise nature de ses humeurs comme leur mise en mouvement, en sont toujours l'unique cause, et concevoir que les médicamens qui ont opéré d'innombrables guérisons ne peuvent nuire une seule fois à qui que ce soit. Ce cas impose souvent l'obligation d'activer le traitement d'après l'article 3, jusqu'à ce que le malade soit soulagé. Il est encore à observer que jamais peut-être un accident pareil au premier, ne s'est reproduit dans le même sujet qui a usé de persévérance. L'ignorance dans laquelle sont quantité de personnes à cet égard, produit un mal incalculable. Qu'elles se laissent donc instruire plutôt que de fouler aux pieds la vérité, et de périr victimes de captieuses assertions, ou de préventions irréfléchies. En supposant qu'une dose eût été trop active, parce qu'elle aurait été prise trop

forte ou en trop grand volume, la *cause* de la maladie n'en resterait pas pour cela moins à évacuer. Il faut diminuer la dose suivante, si le besoin l'exige, ainsi qu'il a été dit; et il faut continuer le traitement, à peine de s'exposer aux plus graves accidens. Mais si une dose se trouve trop faible pour expulser suffisamment la plénitude humorale qui existe au moment de l'accident éprouvé, et dont nous venons de faire mention, le malade peut en être plus incommodé que si cette dose eût été plus énergique, et même un peu trop forte. Dans ce cas, il faut, à l'avenir, en administrer une autre qui soit plus active ou plus volumineuse.

COULEURS DES HUMEURS

Pendant la purgation

Tout effet a sa cause; nous le répéterons encore ici en vue de fixer l'attention sur une vérité utile, toujours trop peu sentie en médecine ou dans le cas de maladies. Ainsi que les humeurs en se corrompant acquièrent toute chaleur brûlante ou corrosive, avec l'odeur infecte qu'on leur trouve dans tous les états ou périodes de l'état de souffrance, par rapport à leur nature expliquée au chapitre premier; de même, en se dépravant, ces matières prennent les couleurs particulières à chacun des degrés de leur dégénération. La bile est l'humeur colorante. Sa couleur naturelle dans l'état de santé, est un jaune clair. Ici on considère les humeurs en masse. A leur évacuation, on remarque les couleurs ci-après. Au premier degré de corruption, elles présentent une teinte de jaune

foncé, tirant sur le vert ; au second degré, elles sont verdâtres, ou d'un vert foncé ; au troisième degré, elles sortent d'une couleur de vert-brunâtre ; au quatrième degré, on les rend brunes ou noirâtres ; au cinquième, elles sont entièrement noires. Dans nos premières éditions, nous avons omis de parler de la *bile bleue*. Cette couleur, alors rarement remarquée, peut, comme les autres couleurs s'établir par l'effet de la corruption. Nombre de nos malades l'ont vue sortir de leurs corps : et nous-même l'avons vomie. Elle ressemble assez à l'infusion d'indigo, dans laquelle les lingères mettent ce qu'elles appèlent le linge au bleu. Les malades qui l'ont vomie étaient violemment attaqués, et nous savons combien nous fûmes souffrant à cette époque de maladie que nous fîmes : ce qui prouve qu'elle est d'une très-mauvaise nature. Jusques-là nous avions, en quelque sorte, douté de l'existence de cette couleur, qui peut appartenir au quatrième degré de corruption.

Si les deux premières couleurs ne montrent point de signes de danger, il n'en est pas de même des autres. Les dernières sont redoutables ; elles sont les couleurs de la putridité et de la putréfaction, même contagieuse ou pestilente. Presque toujours ces couleurs sortent mélangées du corps malade qui les évacue. Il n'est pas plus permis de suspendre le cours des évacuations quand les malades rendent les couleurs des derniers degrés, que lorsqu'ils évacuent une puanteur à incommoder gravement les assistans, et encore moins quand, de plus, les simptômes de la maladie sont graves ; car il faut activer les éva-

cuations, en suivant rigoureusement l'article 3 de l'ordre du traitement. Dans tous les cas, il est toujours prudent, quel que soit celui des articles de l'ordre du traitement qui soit suivi, de ne point ralentir les évacuations, tant que les matières ne se rapprochent point convenablement de leur état naturel, par la crainte des rechutes ou des redoublemens. Tel est le guide qu'il faut suivre ; et ce guide ne trompera point, puisque c'est par les matières évacuées que l'on préjuge de la nature de celles qui restent à expulser : c'est proprement parlant, l'échantillon par lequel on peut juger la pièce (1).

---

(1) Dans le chapitre premier, nous avons promis de parler amplement des exhalaisons infectes et nuisibles qui émanent des corps malades. Combien de témoins du traitement de cette méthode, n'attesteraient-ils pas avoir été forcés, à l'occasion de matières infectes dont il a provoqué l'évacuation, d'ouvrir, même précipitamment, portes et fenêtres, tant ils se sentaient près d'être suffoqués par les émanations de ces matières ; ils pourraient aussi rendre compte de la peine que l'on a eue pour désinfecter la chambre de ces malades. Les mêmes témoins qui liront cette note, pourront affirmer que nous n'exagérons pas. Nous croyions connaître toute la force et tous les degrés de putréfaction qui pouvaient exister, et ce qui est arrivé à ce sujet, en l'an 1821, à l'un de nos malades, nous paraît surprenant. Il a rendu des matières tellement putréfiées, qu'elles ont corrompu des viandes chez un traiteur son voisin. Ce n'est pas tout ; l'eau dans la fontaine de ce malade a été corrompue aussi. Sans s'en être aperçu, l'on a mis le pot-au-

BOISSON AVEC LE VOMI-PURGATIF.

Il n'est pas nécessaire de boire dès l'instant où l'on vomit : il faut laisser agir un peu la dose. Mais en supposant qu'elle vienne à produire des efforts pénibles, et que le malade en soit trop fatigué, il faut

---

feu ; on a vu un bouillon tout noir, et l'on n'a pas pu voir surnager un seul globule de graisse, comme cela est ordinairement. Quelle en est la cause ? Comment ce malade a-t-il pu survivre ? A la vérité son physique présentait de grands doutes quant à la guérison ; et sans sa courageuse détermination, il n'aurait point usé de notre méthode. Ce qui n'est pas moins étonnant que la corruption de l'eau de sa fontaine, c'est qu'il se soit guéri, quand son corps renfermait une semblable putridité ! Avis aux habiles dissertateurs, aux savans, à tous ceux qui ignorent, ou qui ne veulent pas reconnaître que la *cause*, l'unique cause des maladies, n'est autre que les humeurs plus ou moins corrompues, qu'il faut évacuer si l'on veut guérir ou défendre l'existence alors fortement menacée.

Voudra-t-on croire qu'un homme qui a le titre de médecin, ait dit, dans une maison où il était appelé en cette qualité, que c'était par un stratagême, ou à l'aide de parties colorantes employées par moi, que les malades dont on lui parlait, avaient rendu les couleurs qui étonnaient tant de personnes ? Croira-t-on davantage qu'il ait ajouté, à l'égard de l'odeur infecte, que ce sont mes évacuans, qui corrompant les alimens, en sont la cause ? Eh bien ! toutes ces sottises ont été débitées chez un malade, devant bon nombre de personnes ; et bouches

dans ce cas, qu'il boive à chaque quart d'heure, ou plus souvent, une tasse de thé à l'eau, léger, ou, à défaut du thé, de l'eau pure ; l'un ou l'autre tièdes et sucrés si l'on veut. Le thé est préférable parce que c'est un précipitant qui aide aux évacuations des voies basses, lesquelles ayant lieu soulagent les voies su-

---

béantes, plusieurs en ont cru le docteur sur sa parole. Disons maintenant que parmi ceux qui écoutaient, il se trouva un être assez patient pour ne prendre la parole qu'après que le docteur eut fini de parler. J'ai, lui dit-il, employé la Médecine Curative, après avoir épuisé, pendant long-temps, la science d'hommes qui, comme vous, possédaient à un haut degré le talent de la parole. J'ai évacué dès le début du traitement, des matières de toutes couleurs et plus ou moins infectes. Mon état de maladie m'empêchait de prendre aucune nourriture ; les évacuans dont vous parlez ne pouvaient donc la corrompre. Après avoir expulsé la partie la plus gâtée de mes humeurs, je les ai rendues ensuite avec la couleur jaune de la bile, et d'une odeur naturelle. J'ai suspendu les évacuations pour satisfaire mon appétit revenu. Pour l'achèvement de ma guérison, je me suis purgé avec les mêmes évacuans, et jamais je n'ai rendu de matières semblables aux premières. Donc ces matières causaient ma maladie, puisque depuis que j'en ai purgé mon corps, je jouis d'une bonne santé. Je vous fais cette déclaration, Monsieur, pour que vous ne me comptiez point au rang de vos dupes, et pour vous faire comprendre que je sais vous juger. Si ce médecin était de bonne foi, il manquait au moins d'une bien utile expérience. Je laisse à juger au lecteur.

périeures, ainsi qu'il a été dit à l'article DOSE du vomi-purgatif. Le breuvage du thé n'étant nécessaire que pour affaiblir l'action vomitive de la dose, et l'aider à opérer par le bas, comme il a déjà été dit, il ne faut donc point en boire tant qu'elle opère lentement et doucement, puisque n'étant point trop active, elle ne doit point être affaiblie. Mais si on éprouve de l'altération pendant la durée des vomissemens, on boit de ce même thé, de distance en distance ; de même qu'on en peut boire pour se rincer la bouche, ou contre le mauvais goût. Lorsque la dose a cessé d'opérer par le haut, et si la soif continue durant les évacuations par le bas, on peut boire pour humecter, et toujours tiède, comme avec le purgatif.

Soit par erreur, soit autrement, si une dose de vomi-purgatif avait été prise évidemment trop forte, et qu'elle fût suivie de crampes ou d'excessifs vomissemens, on en arrêterait les effets au moyen d'une ou plusieurs tasses de bouillon très-gras, ou à défaut de bouillon, avec quelques cuillerées de beurre frais fondu, répétées à quelque distance les unes des autres, jusqu'à cessation de l'excès (1).

---

(1) Il est à propos de dire ici, pour que tout le monde le sache, qu'aucun émétique et nulle préparation de l'antimoine ne sont ni ne peuvent être des poisons par leur nature, parce qu'ils n'ont aucun caractère de causticité. Ils ne peuvent nuire que par une trop forte dose en cela leur action est commune avec beaucoup d'autres substances, notamment les spiritueuses en général.

On rencontre par fois des malades dont les humeurs ont une nature qui les rapproche de celle de l'émétique, ainsi qu'il en a été parlé au chapitre XII, titre du VOMISSEMENT. Dans ce cas la dose du vomi-purgatif n'est donc pour rien dans les vomissemens qui peuvent avoir lieu (ce qui est assez rare) après ses effets terminés. Il faut faciliter l'évacuation de ces sortes de matières par la continuation du traitement évacuatif.

BOISSON AVEC LE PURGATIF.

Non-seulement le purgatif n'exige aucune boisson durant qu'il opère, mais il en rejette l'usage avant qu'il ait produit plusieurs évacuations, à peine de s'exposer au vomissement, par la surcharge qu'en pourait éprouver l'estomac. Une demi-pinte environ de liquide suffit ; encore doit-on la prendre en plusieurs fois, et seulement pour humecter quand le malade éprouve la soif, de l'altération, ou de la sécheresse dans la bouche. Cette boisson peut se composer de thé très-léger, bouillon aux herbes, bouillon coupé, petit-lait, eau sucrée, eau panée, colorée si l'on veut par un peu de vin, ou autres boissons en usage : le tout pris tiède pendant l'opération de la dose. C'est ordinairement après que les doses du purgatif ont fini ou presque fini leurs opérations, que les malades sont altérés, quand ils doivent l'être ; dans ce cas ils boivent à discrétion, et se conduisent comme il sera dit ci-après, au titre RÉGIME (1).

---

(1) Toute dose qui laisse beaucoup de soif après ses effets indique par là le besoin d'une autre, au moins dès le

RÉGIME.

Le régime à suivre par les malades en traitement, d'après cette méthode, est fort simple; mais sa simplicité est parfaitement coordonnée et d'accord avec la Nature, quoiqu'en puissent dire les chauds partisans de la diète.

Si le malade en purgation prenait des alimens avant que son estomac pût les supporter, ou qu'il fût disposé à les recevoir, il pourrait les rejeter. Mais aux conditions suivantes; 1° lorsqu'une dose, soit vomi-purgative, soit purgative, a produit à peu près les deux tiers des évacuations qu'on en doit attendre par le bas, conformément au nombre que nous avons déterminé; 2° environ cinq ou six heures après que cette dose a été prise, si elle a promptement opéré; 3° si elle ne donne plus de rapports ou renvois à la bouche; 4° plus sûrement encore, si la disposition de l'estomac pour recevoir de la nourriture se fait sentir; réunissant ces quatre conditions, le malade peut recevoir un bouillon gras. S'il se sent en état de prendre un potage ou une soupe en place de bouillon, on les compose selon son goût; il laisse un intervalle quelconque entre le bouillon et le potage. Environ une heure après le bouillon et le potage, et même sans laisser aucune distance, si le malade est bien disposé, il peut faire usage de l'espèce d'aliment qui lui fait plaisir; s'il a

---

lendemain, puisque cette forte altération est causée par la chaleur brûlante des humeurs; la même qui fait éprouver la maladie, ainsi qu'il est démontré dans le cours de cette méthode.

de l'appétit, qu'il le satisfasse; qu'il mange de tout avec prudence et sagesse, mais de toutes choses dont il a l'habitude de se nourrir; qu'il multiplie ses repas plutôt que de prendre une trop grande quantité d'alimens à la fois. Une nourriture saine est indispensable. Les bons alimens sont préférables à ceux qui ont peu de parties nutritives; les légumes, les fruits, les salades, le maigre en général sont de ce nombre. Néanmoins on n'impose pas au malade l'obligation de s'en priver, lorsque le goût les appelle, ou s'il n'a point d'autre nourriture. Les fruits cuits et crus flattent le goût d'un malade; ceux-ci bien mûrs, ne sont pas des crudités nuisibles. Les alimens âcres, trop salés ou de haut goût; ceux qui sont reconnus échauffans, irritans, et les indigestes doivent être proscrits. Proprement parlant, cette méthode ne demande pour la généralité des malades que le *pot au feu*; mais on peut dire qu'elle l'exige impérieusement, car à peu d'exception près, tout le monde se trouve bien d'un bon bouillon gras.

L'usage modéré de bon vin ne peut nuire, à moins qu'une humeur acide dans l'estomac, et dont il été a parlé au chapitre XII, titre des AIGREURS, excitée par ce spiritueux, n'incommodât la personne en traitement; néanmoins, à l'égard de presque tous les malades, un peu de bon vin est recommandé. Mais il faut faire attention à l'effet que produit le vin sur le système en général. On sait, et il est sensible que les vineux comme les spiritueux agissent sur les fluides, qu'ils remontent la fibre, qu'ils donnent du ton. Il est donc conforme aux règles de la prudence d'en user avec

modération, tant que les fluides sont d'une mauvaise qualité, sauf à être un peu moins circonspect lorsque le vice en sera évacué. Tout homme de bon sens concevra que les fluides gâtés étant cause de la douleur, doivent l'augmenter à mesure qu'ils sont excités par un agent quelconque. Généralement parlant, les stimulans, tels que le café ou les liqueurs fortes, conviennent peu aux personnes d'une santé frêle. Ils ne conviennent pas davantage à celles qui sont dans un état de maigreur ou sans un passable embonpoint; et moins encore à tous ceux qui en éprouvent l'insomnie, ou tout autre effet incommode en quelque façon que ce soit.

Quand il y a une cause interne capable de produire une soif ardente, elle se fait sentir ordinairement au moment du repas comme vers la fin des effets de la dose évacuante, et cette soif est aussi forte que la cause indiquée qui la produit, peut être chaleureuse ou brûlante. Après avoir mangé, le malade n'est plus assujetti à donner à sa boisson le léger degré de chaleur qui est fortement recommandé pendant les effets des doses; néanmoins, plusieurs peuvent se trouver bien de boire tiède. Il boit de l'eau avec un peu de vin, et à défaut de vin, sa boisson ordinaire; ou autrement, de l'eau panée pure, ou mêlangée soit avec cette même boisson, soit avec du vin; et enfin il prend avec prudence, toute boisson en usage pour étancher la soif.

Après avoir pris de la nourriture, le malade qui est en état de vaquer à ses affaires, peut s'y livrer; il peut sortir de chez lui, en prenant des précautions

contre les deux extrêmes de la température. En tout il doit être prudent et réservé. Après le repas il peut encore avoir quelques évacuations, suite des effets de la dose qu'il a précédemment prise.

A défaut de goût pour les alimens solides, ou par manque d'appétit, comme il arrive dans les maladies graves, surtout au commencement du traitement; lorsque la dose dont il est parlé plus haut, a produit comme il est dit, un nombre d'évacuations tel que l'état de l'estomac fasse connaître qu'elle est filtrée dans les voies basses, le malade doit prendre pour se soutenir, le bouillon gras, fort et substanciel, sans crainte que l'excès de ce dernier puisse jamais être nuisible, parce que, outre qu'il soutient les forces, il adoucit l'acrimonie des humeurs qui restent encore à évacuer. De plus, et autant qu'il lui sera possible, il prendra les potages au gras, ou au maigre, ou le chocolat, selon qu'il les aime; sans cependant négliger les premiers, qui sont préférables.

Dans tous les cas où les alimens solides, ou seulement liquides, pris trop tôt, seraient vomis, il faudrait les réitérer quelque temps après, avec l'espérance que ceux-ci ne seront point rejettés, ainsi qu'il arrive rarement qu'ils le soient à la seconde tentative. Si le malade, gravement attaqué, éprouve une altération forte ou de longue durée, le bouillon gras coupé, le bouillon aux herbes, la même eau panée dont nous avons parlé, sont préférables à ces tisannes débilitantes trop usitées durant le cours des maladies.

RÉGIME POUR L'ARTICLE 4.

Les malades auxquels les doses produisent promptement leurs effets, comme dans l'espace de six à huit heures, et qui par conséquent peuvent faire une couple de bons repas dans la journée, sont ordinairement en état de réitérer les doses pendant un assez bon nombre de jours de suite avant de suspendre le cours de la purgation. Ceux au contraire chez lesquels les doses, même renforcées, opèrent lentement, sont loin d'être aussi favorisés. On a vu des doses employer le double de temps et plus, et permettre trop peu de nourriture pour qu'il fût possible de les répéter au bout de vingt-quatre heures. Les premiers, pouvant accélérer la marche du traitement, sont plutôt guéris que les autres. Ceux-ci sont forcés de se conduire avec plus de lenteur, et de laisser écouler trente heures, et même plus, d'une dose à l'autre, parce que leur individu n'a pas moins besoin de substance que s'ils étaient plus faciles à émouvoir. Il faut, avant tout, avoir égard à cette principale fonction, première base de l'existence. Cependant il ne faut pas confondre l'absence de l'appétit qui provient de la mise en mouvement de la masse des humeurs et des dégoûts que les matières gâtées produisent, avec ce même défaut d'appétit qui peut résulter de la longue durée de la maladie. Dans le premier cas, l'appétit sera rétabli en expulsant promptement la *cause* qui l'a détruit; et dans le second, il ne se reproduira qu'avec le temps nécessaire au rétablissement de la santé.

RÉGIME POUR L'ARTICLE 3.

Quand un malade est obligé de répéter les doses évacuantes comme il est dit à l'article 3 de l'ordre du traitement, il faut mettre à profit tous les momens, de manière à ce qu'il prenne autant de nourriture que possible, sans nuire à la marche des évacuations. Plus le repas est léger, moins ordinairement il faut de temps pour la digestion, et plutôt on peut répéter la dose évacuante. Lorsqu'un malade n'a pris qu'un léger bouillon, deux heures peuvent suffire, et il peut répéter la dose. S'il n'a pris qu'une soupe légère, il suffit de trois heures, et la dose peut être prise. Si le repas a été plus fort, il faut qu'il se conduise comme il vient d'être dit en l'article de la PRISE des doses.

SOINS GÉNÉRAUX DES MALADES.

En tous les cas, les malades seront tenus dans un grand état de propreté. On respectera leur sommeil naturel ; on le protégera par toutes les précautions analogues. Ils récupéreront par-là celui que la maladie, ou la marche active du traitement, aurait pu leur avoir fait perdre. On leur évitera tout ce qui pourrait affecter leur moral ; on les encouragera ; on les consolera ; on leur procurera autant que possible de l'agrément, par quelques utiles diversions, sans les fatiguer en rien que ce soit. L'air de leur habitation sera souvent renouvelé, en prenant les mesures convenables pour qu'ils n'en puissent être incommodés. Le linge sera souvent changé, et on agira aussi à cet égard avec toutes les précautions d'usage. On écartera de leur chambre les déjections, et généralement tout ce qui

en pourrait infecter l'air. Cette mesure est recommandée autant pour les assistans que pour les malades. On doit se rappeler qu'elle est en harmonie avec ce qui a été dit à l'égard des causes corruptrices des humeurs, au chapitre deuxième; et, par les mêmes raisons qui y sont déduites, ils doivent toujours être seuls dans leur lit.

OBSERVATION FINALE.

Ici se termine L'ABBRÉVIATION, ou la mise en action du traitement curatif, à laquelle j'ai donné des soins particuliers, tels que je puis dire avec une persuasion équivalente à la certitude, que comparée au principe sur lequel repose la *Médecine Curative*, et au développement du traitement qui en est la conséquence, cette même abréviation, telle qu'elle est, donne toutes les facilités désirables; et qu'il n'y a qu'à la relire au besoin, pour faire cesser toutes les incertitudes qui auraient pu rester après une seule lecture.

J'en dirai hardiment autant de ce corps d'ouvrage. La distribution de son plan, la narration simple, et je puis dire claire et précise de mes dissertations, sont à la portée de tous les lecteurs. Tous les jours, je recevais de nombreuses lettres, par lesquelles, et d'après leur propre texte, on me soumettait des questions totalement insolubles, quoique parfaitement résolues dans cette méthode; ce qui m'a fait dire plus d'une fois qu'il est des personnes qui ne font point attention que le temps qu'elles passent à écrire une lettre plus ou moins insignifiante, serait bien mieux employé à relire un ouvrage qui, par les détails dont

il se compose, peut satisfaire l'intelligence même la moins exercée. Du moment où j'ai fait paraître ma sixième édition, à laquelle j'ai fait des additions qui éclairent la marche du traitement curatif, je me suis trouvé allégé d'un pesant fardeau, qu'il me devenait impossible de supporter davantage. J'ai ajouté à la septième, à la huitième, à la neuvième, à la dixième, et encore à cette onzième édition, dans laquelle la classe malade trouvera tout ce qu'il est en mon pouvoir de lui offrir et de faire pour elle.

Le public et les hommes de l'art sont habitués à un langage si différent de celui qui leur est tenu dans cet ouvrage, qu'il pourra blesser dans les uns les préjugés reçus, et produire dans les autres un effet tout extraordinaire. Mais des résultats nombreux et avérés, ne sont-ils pas en médecine comme en toutes autres choses, préférables à des théories abstraites qui n'ont pris naissance que dans le champ des conjectures? Est-il jamais trop tard de porter la lumière dans les ténèbres, de substituer la vérité à l'erreur, l'instruction à l'ignorance, la pratique à l'inexpérience? Il ne peut pas plus y avoir prescription contre des documens utiles, que contre la vérité elle-même. Si quelques hommes vivent de ce qu'ils la tiennent captive, tous gagnent à ce qu'elle soit connue. J'ai visé à l'utilité générale; et si pour y atteindre il me faut éprouver de nouveaux déboires, je tâcherai de trouver la force de les supporter dans l'exemple de ces hommes qui ont souffert pour avoir proclamé d'utiles vérités. Je ne manque pas de matériaux, et il pourra m'en être fourni encore pour agrandir mon

tableau des persécutions, que l'on trouve dans le *Charlatanisme démasqué*, ouvrage que j'ai déjà cité.

J'ai dit dans ma neuvième édit on que je pouvais recueillir une masse de preuves pour faire triompher la vérité, qu'il importe aux nombreux malades guéris par ma méthode de défendre conjointement avec moi. J'ai tenu parole en donnant la Médecine curative *prouvée* et *justifiée par les faits*, et qui forme la seconde partie de cet ouvrage. Je m'occupe de faire paraître le second tome de ce recueil de faits de pratique, qu'on lira avec non moins d'intérêt que le premier. Il formera la troisième partie de ma méthode.

Des hommes, toujours prêts à ternir de leur souffle écumeux, le miroir qui réfléchit au naturel tous les traits des passions dont ils sont travaillés, et qui croyent par ce brouillard, émané de leur cloaque pulmonaire, dérober ces mêmes traits à la vue des observateurs, ont cherché à accréditer que mon recueil était fait tout exprès pour servir mes intérêts, assouvir ma cupidité, et, de plus, ils ont jeté le doute sur la véracité de ces lettres, surtout celles qui ne sont signées que de la lettre initiale du nom de leurs auteurs. J'ai prouvé mon désintéressement envers la société, en lui donnant la composition des médicamens dont j'indique l'usage : où cst donc mon intérêt pécuniaire ? La seconde partie de la *justifiée* se composera d'attestations signées en toutes lettros ; de plus, plusieurs noms, même importans, ignorés dans la première partie, seront connus. Par quoi donc les méchans, ou la malveillance, remplaceront-ils l'arme, toutefois plus leur favorite qu'elle n'est dangereuse,

qui va leur être brisée dans les mains? Sera-ce au sujet de la véracité ou sur la non véracité de ces attestations qu'ils croiront devoir s'exercer? Eh bien, entre autres moyens de connaître la vérité, veulent-ils user de celui-ci? qu'ils couchent au jeu cent sous, je coucherai cent francs. Je les attends....

Les hommes judicieux reconnaîtront mes vues et ils apprécieront mes intentions; ils verront que par ce Recueil de lettres détaillées, je mets tous les êtres souffrans en présence d'un grand nombre de ci-devant malades; que c'est suppléer, autant que possible, au défaut d'une réunion dans un vaste salon, où tout malade pourrait demander à celui qui a été dans son même cas, comment il a fait, les difficultés qu'il a éprouvées, les obstacles qu'il a eu à vaincre, enfin tout ce qu'il lui a fallu surmonter pour en sortir. Certes, des hommes rendus à la santé, lorsqu'ils ne croyaient plus y avoir de droits, apprendront mieux que moi à tout malade, la manière de se conduire pour sortir d'un état de maladie, surtout dans les cas difficiles. La Science des faits, ainsi que je qualifie de ce titre la seconde et la troisième partie de ma Méthode, est sans contredit la plus parfaite et la plus profitable de toutes, particulièrement en matière de médecine. Elle détruit les fausses idées en renversant les faux systèmes. La mettre au grand jour, c'est à mon avis, l'entreprise la plus glorieuse et qui porte avec soi le plus haut degré d'élévation que l'homme de bien puisse ambitionner.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

MALADIE VÉNÉRIENNE (1).

De toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, celles qu'il importe le plus de détruire sont en général les virulentes et contagieuses. Les autres maladies n'attaquent que l'individu ; mais celles qui tirent leur origine de l'acte vénérien, font encore beaucoup craindre pour l'espèce entière.

La maladie vénérienne est causée comme toutes les autres maladies par la corruption des humeurs. La dépravation de ces matières venant à se répandre dans les parties sexuelles et les viscères de la génération, ainsi qu'en sont imprégnés ceux de la femme affectée d'écoulement d'une nature maligne, peut y faire naître le virus vénérien, surtout par la récidive multipliée de la communication des deux sexes, ainsi qu'elle peut avoir plus particulièrement lieu par un couple pour qui l'accomplissement du désir actuel produit moins un assouvissement qu'un nouveau désir de conjonction. A cette occasion nous ferons remarquer que la chaleur étrangère, qui s'établit dans les sujets malades, ou dont les humeurs ne sont pas saines, peut se porter dans les organes de la génération, au point de les exciter à la copulation beaucoup au-dela des facultés naturelles, ainsi qu'à des déperditions séminales involontaires pendant un sommeil agité, comme on le remarque à l'égard de quelques personnes, malades sans doute. Le premier qui a communiqué cette maladie, où l'avait-il prise si ce n'a pas été à la source que nous venons d'indiquer ?

Cette maladie se communique de plusieurs ma-

(1) Nous avons placé cette description de maladie à la fin de la première partie de notre Méthode, et l'avons concentrée dans un cahier particulier, afin que quiconque voudra en soustraire la lecture à telle personne que ce soit, puisse l'enlever facilement, sans nuire à la contexture du volume.

nières différentes, même par la voie de la respiration. L'action du coït est la plus commune et la plus sûre pour contracter cette maladie, avec les symptômes qui se manifestent sur la partie instrumentale; mais, disons encore, puisque la preuve nous en est acquise, qu'une simple tentative de coït, une approche d'inadvertance, sans contact sensible entre les parties, équivalent quelquefois au coït consommé.

Ce qu'on nomme virus est une *sérosité*, tellement subtile, qu'elle pénètre par l'attouchement le plus léger; elle est si acrimonieuse, qu'elle fait ressentir les plus vives douleurs, ainsi qu'elle cause les différentes affections résultantes de la contagion vénérienne, telles qu'on les remarque. Dans les uns, l'écoulement, l'irritation, l'inflammation arrivent; dans les autres, ce sont des ulcères, des excroissances, des engorgemens, des dépôts, etc., qui se manifestent.

La malignité des signes caractéristiques se compose de la malignité du virus communiqué; mais elle dépend beaucoup aussi de l'état de dépravation ou de disposition à la corruption, dans leqel sont les humeurs de l'individu au moment où il prend la maladie. Ceux qui ne jouissaient auparavant que d'une faible santé, ou qui sont affligés de quelque infirmité, sont les plus exposés à de funestes suites, et les plus difficiles à guérir; ils ont le plus grand besoin d'un traitement qui soit non-seulement propre à les guérir de la maladie vénérienne, mais encore qui les délivre en même temps de la *cause* de leurs autres incommodités : tel est celui de notre méthode, parce qu'il embrasse l'unité de cause des maladies.

Si la maladie vénérienne provenant de l'action du coït, n'avait point pour cause la corruption des humeurs fluides, corruption qui s'opère dans la suite par le virus ainsi communiqué, ce serait donc à ce même virus que seraient dûs les douleurs et tous les accidens qui ont lieu? Si cela était, il les ferait ressentir comme corps étranger aussitôt qu'il serait introduit, et même en s'introduisant dans les parties sexuelles; dans ce cas et incontestablement il causerait de la douleur, au moment qu'il s'insinue dans toutes les voies qui le reçoivent, et par où il pénètre. Or, on sait au contraire

qu'il s'écoule plusieurs jours, et même plusieurs semaines entre l'action du coït et l'apparition du premier symptôme ou de la première douleur; preuve incontestable qu'il faut le temps nécessaire pour que le virus communiqué corrompe les humeurs, et qu'il en faut un semblable pour que la *sérosité* qui devient virus dans la personne qui a acquis la maladie et qui en produit les symptômes caractéristiques, se forme de la corruption avec l'homogénéité du levain qui a été transmis.

Avant de parler des moyens curatifs, jettons un coup-d'œil d'observation sur ceux qui sont employés selon la méthode ordinaire. Les traitemens de cette maladie sont considérés comme palliatifs et comme curatifs; analysons-les pour en examiner les résultats. On a reconnu que c'était *blanchir* ou pallier la maladie, en la traitant avec les saignées, les tisanes diurétiques, les bains, et quelque astringent, pour arrêter l'écoulement. Ce traitement, propre au plus à diminuer l'acrimonie du virus, a été abandonné comme insuffisant. On a passé ensuite à celui des sudorifiques, dans l'espérance qu'ils chasseraient le virus par la transpiration. On a dû remarquer qu'ils est plus certain qu'ils le font filtrer dans le tissu des chairs, ainsi qu'ils peuvent le faire porter à la peau et dans les os, où il cause des exostôses, des éruptions, des engorgemens et des dépôts, bubons, etc. Enfin, on en est venu à ce qu'on appelle encore aujourd'hui le *grand remède*, et on croit avoir trouvé le moyen curatif. Ce moyen consiste à frictionner le malade avec le mercure cru, ou vif argent incorporé dans la graisse. On commence par l'une des extrémités, et on continue sur les différentes parties du corps, jusqu'à ce que le malade salive ou bave en abondance, et qu'il soit tombé dans une rigoureuse torture. Une confiance aveugle lui fait acroire qu'il a obtenu une guérison radicale; mais le temps lui donne trop souvent la certitude du contraire.

Il paraît que c'est aux antagonistes des frictions que l'on doit l'usage interne du mercure différemment dulcifié. Peut-être ces prétendus remèdes causent-ils un peu moins d'accidens que le mercure en friction;

néanmoins ils provoquent la salivation, ébranlent les dents, et les font quelquefois tomber ; ils causent également des maux de tête, d'estomac et divers accidens, qui ne permettent pas de douter que le mercure, de quelque manière qu'il soit préparé et amalgamé, n'est pas plus l'ami de l'existence humaine, ni plus curatif, ni moins un poison que quand il est cru et administré en frictions.

D'après les remarques des *metteurs en principes*, ces moyens, selon leurs expressions, ne *brident* pas le virus comme le mercure en friction, auquel ils restent attachés. Leurs adversaires en s'enhardissant, ont passé du sublimé doux au sublimé corrosif, et n'ont pas craint de faire entrer dans le corps humain un caustique tel que la chirurgie l'emploie pour consumer et faire tomber les chairs spongieuses des ulcères. On l'a d'abord administré avec du lait, ou avec expresse injonction d'en boire après l'avoir avalé ; ensuite on en a composé des liqueurs, telles que celle du baron de *Wan-Swieten*, auquel selon la tradition, on doit l'usage interne du plus violent de tous les poisons chimiques. Quelques grains de sublimé dans une peinte d'eau déguisée font un spécifique qu'il faudra appeler *liqueur-végétale*, car il faut un nom ; dans un sirop, ce sera le *sirop anti-vénérien ;* avec le suc dépuré de quelque plante, on aura un rob anti-syphilitique.

C'est une erreur de croire que le mercure ou ses préparations aient les propriétés requises pour guérir les vénériens. Les humeurs viciées par le virus ne peuvent être moins corrompues ni moins chaleureuses, après qu'elles ont été amalgamées avec des mercuriels, et même si l'on veut, avec un tout autre absorbant qui n'en aurait pas les qualités nuisibles. Bien certainement les ravages que des matières aussi gâtées peuvent produire, sont encore augmentés par ces préparations, insuffisantes sans doute, mais dangereuses par leur nature caustique ou corrosive, ou au moins très-acrimonieuse, ainsi que tant d'occasions le font reconnaître. Le mercure cru est un minéral extrêmement froid ; par conséquent le plus grand ennemi de la chaleur naturelle, et très-

dangereux sous ce seul rapport. Insinué par les pores, il pénètre dans la circulation ; il peut apaiser, par sa froideur, la chaleur brûlante du virus, mais il ne l'évacue point ; de là son insuffisance. Susceptible de se réunir dans les vaisseaux comme il s'est subdivisé pour y entrer, ne peut-il point, par sa réunion, en globules plus ou moins gros, arrêter tout à coup la circluation du sang, et faire périr subitement ? Sa froideur, comme ennemie de la chaleur naturelle, dispose encore à cet événement, dont les exemples sont plus fréquens qu'on ne se l'imagine. Si d'ailleurs Il se sublime dans les vaisseaux, ne peut-il pas en résulter une âcreté capable de les comprimer, et d'arrêter pareillement le cours des fluides ? Si on ne redoute pas ces accidens possibles, c'est probablement parce qu'ils peuvent n'avoir lieu que plusieurs mois et même plusieurs années après le traitement, et qu'on leur attribue quand ils arrivent, une toute autre cause que la véritable.

Les différentes préparations du mercure ont sans le contester à leurs auteurs, la vertu qu'ils désirent ; elles arrêtent aussi bien que les frictions l'écoulement des gonorrhées, la suppuration des chancres et des ulcères ; elles font également disparaître les bubons, poiraux et les éruptions ; enfin elles *guérissent* assez généralement les maladies vénériennes ; mais c'est comme le fait le mercure, en émoussant ce qu'on nomme l'acide vénérien ou l'acrimonie de la *sérosité virulente*, que ces compositions permettent à cette même *fluxion*, qui cause les différens symptômes de la maladie, de rentrer dans la circulation. Voilà l'effet qui résulte de ces traitemens, et qui fait croire que les malades sont guéris. Ils ne sont cependant qu'empoisonnés, et la plupart jusqu'aux os. Il s'en trouve beaucoup qui en ont bientôt acquis la preuve, par les douleurs qu'ils ressentent peu de temps après leur prétendue guérison. Souvent ces douleurs sont si aiguës, que plusieurs souffrent des maux horribles. D'autres deviennent perclus ; et le plus grand nombre reste avec des infirmités de toutes espèces, tels que délâbrement d'estomac, digestion de plus en plus difficile, vieux écoulemens, continuels ou périodi-

ques, et plus ou moins contagieux. Deplus il en résulte très-souvent l'ischurie, la strangurie, la dysurie; maladies qui conduisent dans la suite aux affections les plus graves des voies urinaires. Enfin les malades échappent rarement à tous ces autres reliquats et affections, qui s'ils étaient justement appréciés, les éloigneraient du mariage.

Notre pratique journalière nous a fait voir un grand nombre de victimes de ces traitemens, et nous fortifie dans l'opinion où nous sommes que la cause de tous les accidens remarqués, dérive autant de l'action mordicante des poisons transformés en remèdes, que du virus lui-même. Point de doute qu'après le traitement et la prétendue guérison, le malade a dans le corps et le remède et le mal ensemble; il est certain que son sang se trouve surchargé de la corruption et du médicament mercuriel, qui de concert le gênent dans son mouvement, ainsi qu'ils menacent de l'arrêter. On remarque très-souvent que le sang, comme s'il *voulait* conserver encore quelque temps la vie au malade, rassemble ces corps étrangers et les dépose dans la poitrine pour s'en décharger; mais il est rare alors que le malade ne succombe point promptement; car le mercure et le virus réunis, ont bientôt ulcéré ou gangrené les viscères de cette partie et causé la mort.

La maladie vénérienne n'admet pas plus les poisons qu'une autre; il n'y a qu'une manière pour la détruire sûrement, c'est la purgation, parce que sa *cause*, comme celle de toutes les autres maladies, se réporte au point d'unité de la Nature. Les purgatifs hydragogues n'exceptent point les viscères de la génération; ils parcourent les glandes prostates et les vésicules séminales, ainsi que toutes les parties sexuelles; ils nettoient et purifient tout, en dissolvant les matières épanchées, les raréfiant et rappelant dans le canal intestinal par les émonctoires ordinaires, à l'effet d'en opérer l'expulsion par les voies naturelles des excrétions. Ce moyen guérit si sûrement qu'il remet les malades dans leur état primitif, tellement qu'aucun reliquat ne peut influer à l'avenir, ni sur leur constitution individuelle, ni sur celle de la personne qui cohabite-

rait par la suite avec eux, ni par conséquent sur leurs enfans.

Il est encore prouvé par l'expérience que nombre de malades, en suivant notre méthode, ont évacué les parties mercurielles qui avaient été employées à leur traitement primitif, et que renfermaient leurs fluides; ceux qui seraient dans le même cas, pourraient se mettre à l'abri de toute espèce de crainte à cet égard.

Quels que soient les symptômes de la maladie vénérienne, récente ou ancienne, c'est en suivant l'article 4 de l'ordre du traitement de la *Médecine curative*, que l'évacuation du virus doit être pratiquée, sauf l'application de l'article 3, si des accidens le réclament. Le vomi-purgatif y est nécessaire dans le cas de plénitude d'estomac qui empêcherait les purgatifs de passer par les voies basses. Il est indispensable et il faut en user souvent lorsque quelque syptôme de la maladie se manifeste à une partie dépendante de la circonscription des premières voies. Plus les doses évacuantes se suivent de près, plutôt la guérison est opérée. Le régime étant fort simple et le même que celui dont il est parlé dans cette méthode, le malade n'a qu'à s'abstenir dans ses occupations habituelles d'un excès de travail, et dans sa nourriture, de tout extraordinaire, de même que des boissons spiritueuses en général; n'étant cependant pas obligé de se priver de vin, pourvu qu'il le corrige et qu'il en use modérément.

Parmi les procédés externes, plusieurs sont dangereux. Les injections et autres introductions dans l'urètre ne peuvent qu'irriter et exciter l'inflammation, ou donner lieu à des accidens de toute nature dans cette partie. Il suffit de se bien pénétrer qu'on ne peut guérir autrement qu'en médicamentant par dedans ou par la purgation, pour s'abstenir de tous ces procédés toujours nuisibles ou sans utilité. S'il existe des plaies, des dépôts, des excroissances, etc., il faut les traiter chirurgiquement; mais il faut toujours procéder à la source qui les produit, et ne jamais oublier son entière destruction, qui ne peut s'effectuer autrement que par la purgation réitérée, comme il a été dit, ou jusqu'à la guérison complète ou radicale.

Depuis qu'on a fait un sujet de risée de cette affection, les conséquences et les désastres en sont devenus plus funestes, et cependant moins redoutés. Certes, il est plus aisé de pallier ou blanchir, et même d'empoisonner les malades avec les différentes préparations mercurielles si bien déguisées qu'elles soient, que de les guérir radicalement. D'après ces considérations, plus généralement senties que la vérité ne sera appréciée par le plus grand nombre, il y aura beaucoup d'individus qui s'en tiendront au plus facile, comme ils courront au plus pressé, sans réfléchir aux malheurs de l'avenir, quoique nous ne leur épargnions pas les plus salutaires avis.

Les personnes attaquées de la maladie vénérienne, qui liront cette dissertation, doivent avant d'en entreprendre, comme pour en suivre le traitement, se bien pénétrer des principes développés dans la méthode à laquelle cette notice fait suite.

LEROY, *Chirurgien-Consultant*,

En sa maison, rue de Seine, faub. St.-Germain, n° 49.

A PARIS.

N. B. Il est presque impossible de faire des citations au sujet de la maladie vénérienne; cependant on peut indiquer les n°. 215 et 239 de la 3e. partie de la *Médecine curative*.

